



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

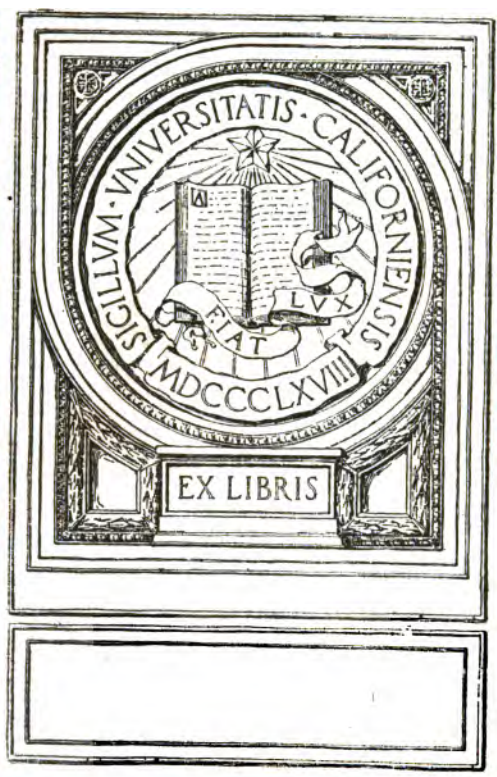
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

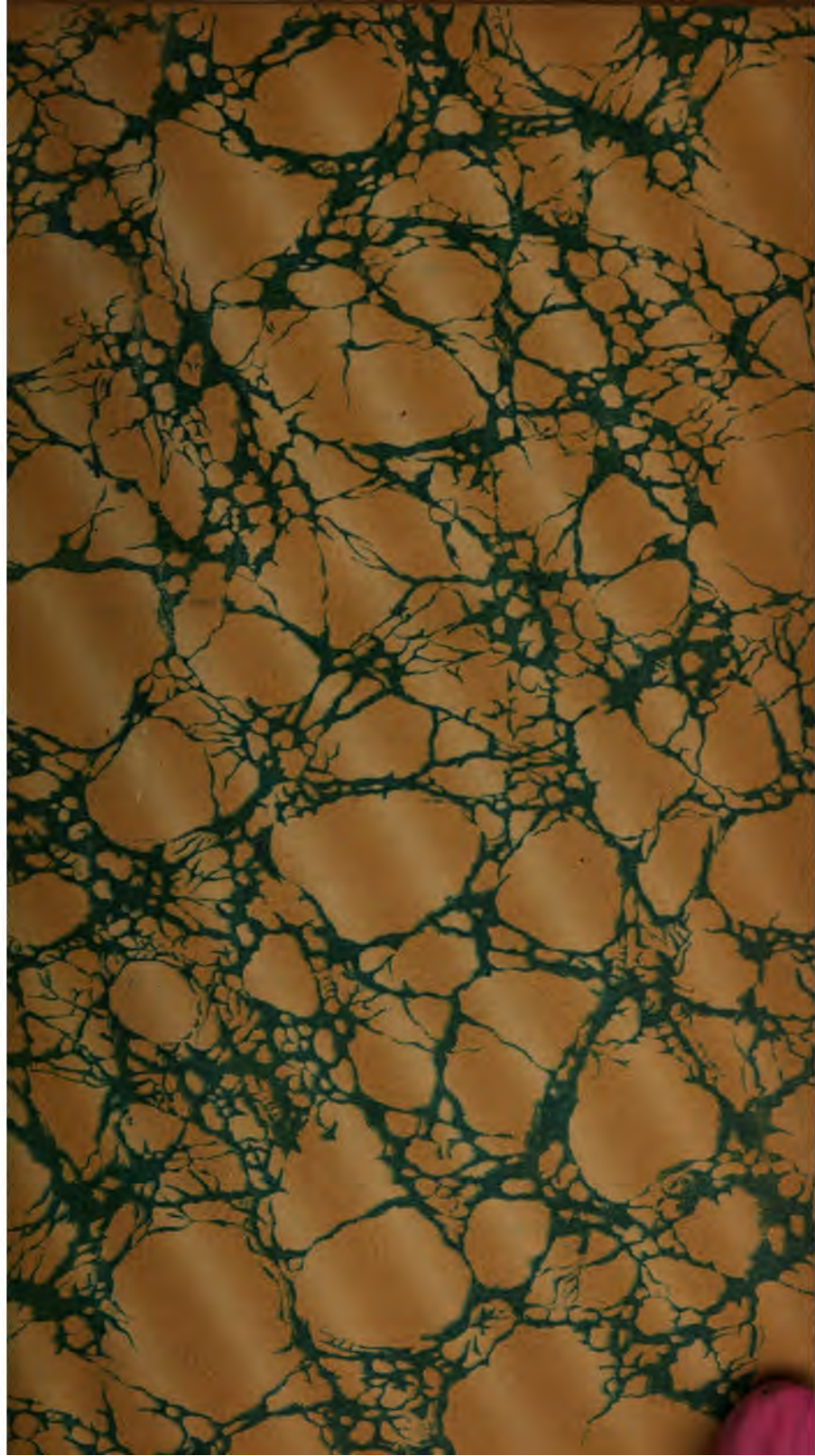
UC-NRLF

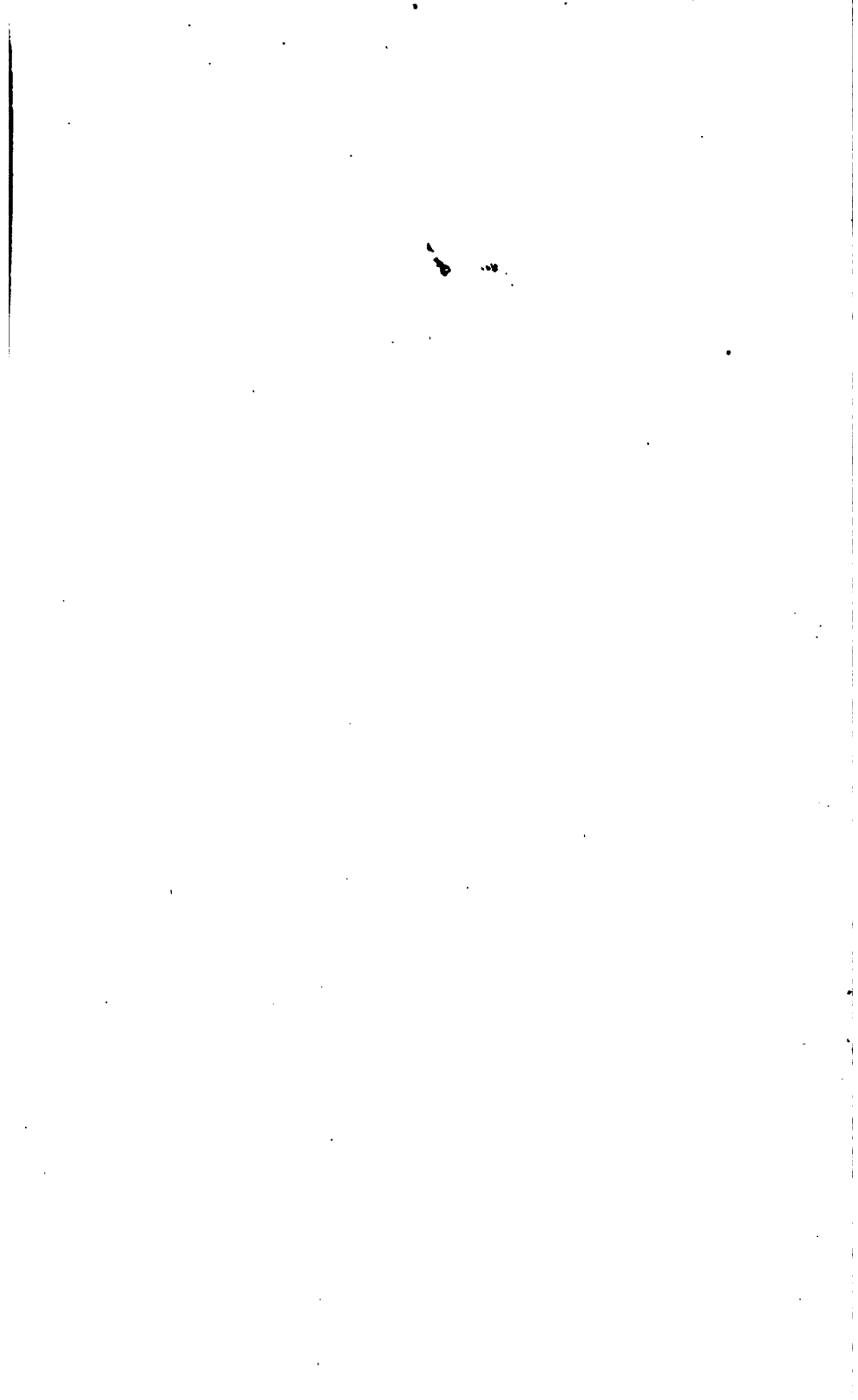


QB 88 274



EX LIBRIS





# L'INTÉRÊT DU CAPITAL

## DU MÊME AUTEUR

---

**L'utilité sociale de la propriété individuelle.** *étude d'économie politique.* 1 fort volume in-8° (Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1901). . . . . 7 fr. 50

**La responsabilité pénale.** 1 volume in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (Paris, Félix Alcan, 1902). 2 fr. 50

---



BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉCONOMIE POLITIQUE  
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE ALFRED BONNET

---

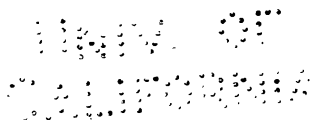
# L'INTÉRÊT DU CAPITAL

PAR

**Adolphe LANDRY**

Docteur ès-lettres  
Ancien élève de l'École normale supérieure

---



PARIS (5<sup>e</sup>)

**V. GIARD & E. BRIÈRE**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, Rue Soufflot et 12, rue Toullier

---

1904

HB 521  
L3

TO VINU  
ALBONIA

# L'INTÉRÊT DU CAPITAL

---

## CHAPITRE PREMIER

### DÉFINITIONS

1. Je me propose de rechercher dans cet ouvrage pourquoi il y a un intérêt du capital, et comment se détermine le taux de cet intérêt.

Devant traiter de l'intérêt du capital, il convient de dire tout de suite ce que j'entends par les mots *capital* et *intérêt*. Ce n'est pas que ces définitions soient indispensables : on peut arriver à concevoir avec suffisamment d'exactitude la genèse de l'intérêt sans avoir au préalable pris la peine d'attacher une signification déterminée à nos deux concepts. Néanmoins il est clair que la théorie gagnera en rigueur, et que bien des confusions seront évitées si je fixe en commençant le sens des mots que je vais avoir à employer sans cesse.

---

Le capital — c'est lui qu'il faut considérer en premier lieu — est malaisé à définir.

Landry.

4

358352

Le mot capital, en effet, est employé par le langage vulgaire dans des acceptions assez variées. Et les économistes, s'appliquant à l'étude des questions que pose l'expérience journalière, élaborant les concepts auxquels cette expérience a donné naissance, ont multiplié les significations du mot à ce point que rarement l'on voit deux d'entre eux l'entendre de la même façon.

Sommes-nous donc en droit de prendre pour le mot capital l'une quelconque des significations qu'il a reçues? En un sens, les définitions sont arbitraires, et l'on ne peut rien exiger d'elles d'une manière absolue sinon qu'elles soient claires, distinctes et exemptes de contradictions. Toutefois les définitions, dans un ouvrage de science, ne sont pas indifférentes. Il est préférable qu'on ne s'écarte pas trop des habitudes du langage usuel, ni de celles du langage scientifique. Il faut tâcher aussi que chaque vocable serve à exprimer un concept important, que par lui on soit amené à examiner les faits les plus généraux, à découvrir les lois les plus essentielles de la science (1).

2. Cherchant une définition du capital qui satisfasse aux desiderata ci-dessus énoncés, j'examinerai tout d'abord la distinction que la plupart des économistes ont accueillie, et sur laquelle beaucoup ont insisté longuement : la distinction du capital social et du capital privé, du capital productif et de celui qui, sans être productif, rapporte cependant des intérêts au particulier qui en est nanti (2).

Les économistes ont montré comment la deuxième

(1) Cf. Böhm-Bawerk, *Capital und Capitalzins*, II (*Positive Theorie des Capitales*), 2<sup>e</sup> éd., Innsbruck, 1902, p. 38, et Irving Fisher, *What is capital?* dans l'*Economic Journal*, 1896, pp. 509-510.

(2) En allemand « Productiv- » et « Erwerbscapital », Cette deuxième expression n'a pas d'équivalent en français, et cela est regrettable.

catégorie était plus vaste que la première : tandis que le capital social est composé uniquement de moyens de production, le capital privé comprend aussi des biens destinés à la consommation, des moyens de jouissance. Quelques auteurs représentent encore que le capital social est une catégorie purement économique, correspondant à une loi universelle de la production ; et qu'on le rencontre dans toutes les formations sociales ; le capital privé, au contraire, n'existerait que dans certaines formations sociales, à savoir celles qui admettent le prêt et la rémunération du prêt ; il ne serait, par suite, qu'une catégorie historico-juridique (1).

D'après Böhm-Bawerk (2), de ces deux notions de capital social et de capital privé, la deuxième serait la notion fondamentale, et l'autre serait une notion dérivée. Rien de plus juste que cette vue. La science économique étudie l'homme en tant qu'il s'efforce d'acquérir des richesses, c'est-à-dire des biens échangeables par lesquels ses besoins puissent être satisfaits : tous les faits qu'elle étudie ont leur origine dans l'activité des individus cherchant à améliorer leur condition, et se terminent à ces mêmes individus. Et sans doute il est très éloigné de ma pensée de vouloir enfermer l'économiste dans la considération du jeu des intérêts particuliers ; je crois au contraire qu'il doit aussi s'élever à la considération de l'intérêt social — lequel est d'une certaine manière une résultante de ceux-là —, que par là seulement la science économique achève sa tâche (3). Il n'en reste pas moins que

(1) Voir Böhm-Bawerk, II, pp. 65 et suiv.

(2) II, p. 64.

(3) Mon livre sur *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, Paris, 1901, n'est pas autre chose qu'une contribution à cette deuxième partie de l'économie, dont personne ne s'était occupé sérieusement avant Otto Effertz : la partie de l'économie qui définit la notion de

tout d'abord ce sont les individus que l'économique doit envisager, et que les notions que l'économique élabore tout d'abord sont ces notions mêmes que forment les individus préoccupés de leurs intérêts particuliers.

Mais ce n'est pas aller assez loin que de présenter la notion du capital social comme une notion dérivée. J'estime que cette notion ne répond à rien de réel, et qu'il y a lieu de l'expulser de l'économique.

Le capital social, dit-on, c'est cette partie du capital privé qui est employée dans la production, qui consiste en des moyens de production : ce sont les fabriques, les chemins de fer, les machines, les matières premières, etc. On oublie — ou l'on ne voit pas — que les productions entreprises par les particuliers ne sont pas toujours vraiment productives, qu'elles ne sont pas toujours telles que les biens qui y sont engagés reçoivent par cet emploi la destination socialement la plus utile, et que parfois même elles pourront avoir pour résultat une diminution de la richesse sociale (1). Qu'on cesse de négliger cette grande vérité, et alors on ne saura plus ce qu'il faut entendre par l'expression de capital social : sera-ce en effet cette partie du

l'intérêt social et étudie les rapports de l'intérêt social avec les intérêts particuliers.

(1) Je ne puis ici que renvoyer à mon livre sur *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, première partie, section I. — A la remarque que je viens de faire on sera peut-être tenté d'ajouter cette autre remarque, que les capitaux privés qui ne sont pas employés dans la production servent cependant souvent à accroître la somme du bien-être dans la société : ainsi l'argent, les biens prêtés à des « besogneux ». Mais il ne saurait être question dans de tels cas de « capital social » ; car dans la notion de capitalisation entre la notion d'attente, de renoncement temporaire ; et le prêt que je consens à un besogneux a ce simple effet que des biens sont consommés par un autre, immédiatement, au lieu que les mêmes biens — ou d'autres biens — soient consommés par moi, *immédiatement aussi*. J'avance la consommation d'un autre, en retardant la mienne : pour la société, il n'y a pas là de consommation retardée.

capital privé qui, dans la production, est employée en vue du futur au mieux des intérêts de la collectivité ? sera-ce toute cette partie du capital privé dont l'emploi est destiné à accroître, encore qu'il ne doive pas toujours l'accroître le plus possible, le bien-être collectif dans le futur ? ou bien si par capital social il faudra entendre — élargissant la notion jusqu'à la faire coïncider presque avec celle de richesse sociale — tous ces biens qui pourraient, employés d'une certaine façon dans la production, servir à accroître dans le futur le bien-être social ? Contraint de renoncer à la conception ordinaire du capital social, on sera très en peine sans doute de choisir entre les trois conceptions qui s'offriront pour la remplacer. Et c'est pourquoi la science économique, si elle doit se demander l'avantage que la société dans son ensemble retire des opérations capitalistes des particuliers, fera bien de ne point parler de capital social ; c'est pourquoi encore j'écarterai avec soin, cherchant à définir le capital, cette préoccupation de l'intérêt social qui d'une façon plus ou moins consciente a fait adopter à certains auteurs des définitions beaucoup trop étroites.

**3.** Qu'est-ce donc que le capital ? Avant de répondre à cette question, il faut considérer l'opération capitaliste, la capitalisation (1).

Capitaliser, c'est essentiellement retarder une jouissance pour la faire plus grande, ou pour obtenir en place d'elle une jouissance plus grande. Celui qui attend la maturation d'un fruit pour le cueillir et le

(1) On sait que ce mot a deux significations. La capitalisation, c'est tout d'abord ce calcul par lequel on établit la valeur d'un bien productif de revenus en partant des revenus qu'il donne. C'est aussi cet acte économique dont je parle ci-dessus.

manger, et qui pour amener cette maturation n'a aucun travail à fournir, celui-là ne se livre pas à une opération capitalistique. Mais il en sera autrement s'il est obligé de dépenser une somme quelconque de travail ; car ce travail qu'il dépense en vue d'un résultat éloigné, il eût pu le dépenser en vue d'un autre résultat, moindre sans doute, mais immédiat, ou du moins plus rapproché que celui-là ; il eût pu encore ne point le dépenser du tout : or la peine qu'il se fût évitée est comparable tout à fait, dans l'arithmétique économique, à un plaisir immédiat qu'il se fût procuré.

En somme la capitalisation n'est pas autre chose que la manifestation dans l'ordre économique de la prévoyance de l'homme. Cette manifestation est partout dans notre vie économique, puisque à chaque instant il nous arrive soit de nous imposer un labeur qui ne donnera ses fruits qu'après un temps plus ou moins long, soit de renoncer avantageusement à la consommation destructive que nous pourrions faire sur l'heure d'un bien que nous possédons. Mais elle peut se présenter sous des aspects différents.

Tantôt on s'inflige une peine pour obtenir par la suite des biens qu'on n'eût pas eus sans cela, pour avoir plus facilement ou en plus grande quantité des biens que l'on savait déjà se procurer : ainsi l'on accroît le rendement d'une terre par des travaux de drainage, l'on facilite l'adduction de l'eau, le transport des marchandises en construisant des canaux ou des chemins de fer, l'on rend possible la capture du gibier en fabriquant des armes à feu, etc.

L'opération capitalistique peut consister à laisser l'action soit des forces naturelles, soit des lois sociales améliorer ou augmenter un bien dont on pourrait faire une consommation immédiate : à laisser vieillir



du vin, à laisser pousser une forêt, à prêter une somme d'argent qui vous sera rendue avec un surplus.

D'autres fois, l'opération capitalistique consiste à créer par son travail des biens dont l'utilité ne sera perçue que dans le cours d'une longue durée — des maisons, des meubles par exemple — en place de biens que l'on eût consommés instantanément, ou dans une durée moindre.

On capitalise encore lorsqu'on conserve un bien durable pour en jouir au lieu d'en tirer une jouissance d'une autre espèce qui serait plus prompte, lorsqu'on garde un meuble au lieu de le brûler pour se chauffer.

Enfin c'est capitaliser que de conserver un bien destiné par sa nature à une consommation destructive, en vue d'un accroissement que les circonstances produiront dans l'utilité de ce bien : c'est capitaliser par exemple que d'amasser des provisions pour parer à une disette.

4. Dans les explications qui précèdent, la capitalisation a été envisagée d'un point de vue subjectif : j'ai mis en présence d'un côté une privation ou une peine que le « capitaliste » s'infligeait, de l'autre un supplément de bien-être qu'il acquérait. La capitalisation peut encore être envisagée d'un point de vue objectif : alors les deux termes mis en présence ne seront plus une *utilité* négative et une *utilité* positive, mais une *valeur* négative et une *valeur* positive ; on considérera d'une part ce que le capitaliste abandonne comme valeur — j'entends comme valeur d'échange —, d'autre part ce qu'il acquiert

Les deux concepts de capitalisation au sens subjectif et de capitalisation au sens objectif ne coïncident pas. Un exemple suffira à le montrer. Soit un individu qui, ayant en sa possession une provision de

blé, garde ce blé au lieu de le consommer de suite parce qu'il prévoit que, pour telle raison que l'on peut imaginer, ce blé lui sera quelque jour plus utile que dans le présent. Cet individu fait une capitalisation au sens subjectif du mot. Si toutefois, dans ce moment du futur où le blé sera consommé, la valeur, le prix de ce blé doit être inférieur à ce qu'il est présentement, il n'y aura pas là de capitalisation, au sens objectif du mot.

Des deux concepts que je viens de distinguer, le premier logiquement est à coup sûr le concept subjectif. Qu'on suppose un individu complètement isolé : il aura à mesurer des utilités, et il ne connaîtra pas de valeurs, il pratiquera donc la capitalisation subjective, et point l'autre.

Néanmoins c'est au concept de capitalisation objective seul que nous aurons affaire, c'est de lui que je parlerai quand je parlerai de capitalisation sans spécifier. C'est dans la société en effet que je me place, dans la société, où les biens ont une valeur en même temps qu'ils ont pour chaque individu une utilité. Or à partir du moment où les biens prennent une valeur, la notion de capitalisation subjective cesse d'avoir aucune importance pratique. Dans la société, il n'est point fait de capitalisation subjective qui ne soit en même temps capitalisation objective. Le blé qui doit m'être plus utile dans un an, je ne le conserverai pas, s'il doit valoir moins cher à ce moment ; il m'est plus avantageux de le vendre, pour en racheter plus tard une égale quantité. Et d'autre part des capitalisations objectives sont pratiquées même alors qu'elles ne sont pas en même temps des capitalisations subjectives : un bien qui vaut 100 fr. et qui est destiné à valoir 110 fr. dans un an sera conservé pour être vendu à ce moment, même si son utilité pour

celui qui le détient doit diminuer dans l'intervalle (1).

5. Remarquerais-je, maintenant, que le concept de capitalisation, tel que je viens de le définir, a une extension plus grande que celle que certains auteurs lui assignent ? Un individu achète une maison pour l'habiter, un piano pour s'en servir. Fait-il, en cela, une opération capitalistique ? A cette question je réponds affirmativement. Notre individu en effet débourse une certaine somme afin de se procurer la jouissance de la maison, du piano en question. Fractionnons cette jouissance par années. La jouissance d'une maison, d'un piano pendant une année a un prix sur le marché. Or en additionnant les prix de jouissances fragmentaires que notre individu s'est assurées, on constate qu'on obtient une somme supérieure au prix payé pour la maison ou le piano.

On répugne cependant en général à classer l'achat ou la construction des biens durables de consommation parmi les opérations capitalistiques. On incline à ne reconnaître comme opérations capitalistiques que ces opérations où la valeur acquise moyennant une dépense, un renoncement temporaire, est « réalisée ». Acheter une maison, un piano pour le louer, tout le monde accordera que c'est capitaliser : en telle sorte que si une maison que son propriétaire a construite pour l'habiter lui-même vient à être louée, la construction de la maison devient rétrospectivement une opération capitalistique, après avoir été quelque chose d'autre. Mais à la vérité la « réalisation » de la valeur n'a aucune importance ; c'est une complication qui ne

(1) Si cependant le bien qui vaut 100 fr. a pour son propriétaire une utilité supérieure à 110 fr., supérieure, en d'autres termes, à l'utilité du plus utile des biens que notre individu peut acquérir avec les 100 derniers francs de son avoir, alors le bien sera consommé tout de suite, l'opération capitalistique ne sera point faite.

change rien à l'essence des phénomènes : cela revient au même, en définitive, qu'on fasse une dépense pour se procurer dans l'avenir des biens — d'une valeur supérieure à cette dépense — que l'on consommera directement, ou pour se procurer des biens que l'on vendra. Et n'est-ce pas l'essence des faits à laquelle la science doit s'attacher (1)?

6. La capitalisation étant ce qu'on vient de voir, que sera le capital? On peut le chercher de deux côtés différents : on peut appeler capital le bien auquel on renonce pour un temps, et on peut aussi appeler capital les biens que l'on aura acquis par ce renoncement, et desquels on tirera, d'une manière ou de l'autre, des jouissances plus tardives, mais plus grandes.

Ces manières d'entendre le capital sont toutes deux justifiées par l'usage : on désigne du nom de capital la somme qui est prêtée à un emprunteur, cette somme à laquelle on renonce moyennant la restitution future d'une somme supérieure; on dit de même que l'entrepreneur engage des capitaux dans son entreprise, qu'il place ses capitaux dans cette entreprise; et d'autre part on appellera capitaux les usines, les machines, les matériaux que notre entrepreneur aura achetés avec son argent.

Cependant, soit que nous choisissons l'une, soit que nous choisissons l'autre des conceptions en présence, nous nous trouverons en face de difficultés graves, résultant ou des habitudes de la langue, ou même de la réalité des choses.

Appelons capital ces biens auxquels, dans l'opération de la capitalisation, on est obligé de renoncer

(1) On verra mieux combien il était utile d'assigner au concept de capitalisation l'extension que je lui ai donnée, quand j'arriverai à parler de l'intérêt des biens durables (chap. III, §§ 42 et suiv.).

pour un temps, que l'on est obligé de sacrifier. Où seront, dès lors, les capitaux? Dans les cas où il y aura eu renoncement à la consommation d'un bien disponible, le capital sera ce bien lui-même, considéré dans la valeur qu'il avait au moment même du renoncement. Lorsqu'il aura fallu dépenser une certaine somme de travail, le capital sera cette somme de travail, toujours considérée dans sa valeur — c'est la valeur des biens que, le travail étant dépensé d'une autre manière, on eût pu se procurer par lui — (1).

Le capital sera-t-il, compris de la sorte, quelque chose de saisissable, de concret? Parfois sans doute : si, ne travaillant pas moi-même, je fais construire par d'autres, à prix d'argent, des usines, des machines, si je fais exécuter des améliorations sur ma terre, si j'achète, encore, des biens durables, si enfin je prête de l'argent, le capital sera représenté par l'argent que j'aurai aliéné. Mais si je travaille moi-même à me fabriquer des outils, il faudra chercher le capital dans le travail dépensé, autrement dit dans le bien que j'eusse pu me procurer pour une consommation immédiate. Si je conserve un meuble au lieu de le brûler, le capital sera représenté par ce que vaut le meuble en tant que moyen de chauffage. Le capital du propriétaire de forêt, ce sera sa forêt prise dans le moment où ce propriétaire, tenté de la couper, a préféré la laisser croître encore. Le capital de celui qui amasse des provisions, ce sera la valeur de ces provisions prises dans le moment où l'on eût été tenté

(1) Il ne convient pas, en règle générale, de faire entrer en compte les subsistances consommées pendant le travail capitalistique : car au travail ou au repos, nous avons toujours besoin de subsistances ; les subsistances consommées pendant le travail capitalistique ne devront être prises en considération que pour autant que ce travail nécessiterait une alimentation plus coûteuse que celle qui nous est nécessaire au repos, ou pour un travail d'une autre espèce.

de les consommer. Or il y a, à s'exprimer ainsi, des inconvénients multiples, qui apparaissent selon les cas. Tantôt on nomme capital soit une certaine somme de travail — ce qui a quelque chose de choquant —, soit un bien irréel, ce bien qu'on a renoncé à se procurer pour travailler à une production capitaliste, et qui n'a point existé. Tantôt on nomme capital un bien destiné par sa nature même à une consommation destructive, s'interdisant par là la possibilité de séparer *effectivement* du capital les revenus, les fruits qu'on en retirera : comment par exemple détacher d'un bien cette augmentation de valeur qui a résulté pour lui de circonstances extérieures, de sa rareté devenue plus grande ? Tantôt enfin on est obligé de considérer comme capital un bien qui change de valeur à chaque instant : c'est ainsi que la forêt, que les approvisionnements prennent à chaque moment une valeur nouvelle, ce qui fait que le capital envisagé — lequel n'est pas autre chose dans le fond qu'une valeur — est une quantité sans cesse fluctuante, et que, le capitaliste ayant toujours la faculté de couper sa forêt, de consommer ses provisions, l'opération capitaliste apparaît infiniment diverse quant à sa rentabilité, selon le moment où l'on se place pour la juger.

Appelons maintenant capital ce bien que le capitaliste acquiert par son renoncement ou par son travail, et d'où il tire des revenus. Nous rencontrerons des difficultés semblables à celles qui viennent d'être exposées, ou analogues, et sur lesquelles il ne sera pas nécessaire d'insister longuement. Le capital, dans cette nouvelle façon de parler, ce sera l'usine, ce seront les machines, les outils qu'on aura créés, ce seront les matières premières que l'on aura achetées pour leur faire subir une élaboration qui demande du

temps ; ce sera la forêt qu'on laisse croître — car dans certains cas les deux conceptions du capital coïncident (1) — ce sera le bien durable, les provisions que l'on conserve. Et je pourrais représenter à nouveau que ces biens sont dans un perpétuel état d'instabilité, sous le rapport de la valeur ; que certains d'entre eux sont tels qu'on ne voit pas le moyen d'en séparer les fruits qu'ils donnent. Mais il y a mieux : où sera le capital, dans le cas du prêt d'argent ? appellera-t-on de ce nom le titre juridique que le contrat conclu confère au prêteur ? Où sera le capital, dans le cas d'améliorations apportées à une terre ? lorsque ces améliorations ne consistent pas en des ouvrages apparents, en des tuyaux de drainage par exemple, en des barrages ou en des murs de soutènement, mais en des défoncements ou en tels autres travaux du même genre, ne voit-on pas que le capital échappe à toute prise, qu'il n'est plus autre chose qu'une augmentation, point réalisée dans une chose concrète ou du moins séparable, parfaitement insaisissable par suite, de la fertilité de la terre ?

7. Puisqu'il faut cependant choisir entre les deux conceptions qui viennent d'être opposées, j'estime qu'il convient de se décider en faveur de la première.

Elle est plus que la deuxième conception conforme aux habitudes du langage. On parle plus volontiers de capitaux *dépensés*, *engagés*, *placés* dans une entreprise que de capitaux *achetés* ou *constitués* (2). Et j'ajouterai que dans cette conception à laquelle je m'arrête, l'emploi du mot capital pour des cas où le capital ne sera point un bien matériel, ni même un

(1) La remarque en est faite par Böhm-Bawerk (II, p. 111).

(2) Cf. Kleinwächter dans le *Handbuch der politischen Oekonomie* de Schönberg, 4<sup>e</sup> éd., Tübingen, 1896, I, p. 207.

bien réel — emploi nécessaire, si l'on veut que la notion de capital soit coextensive à celle de capitalisation — cet emploi choquera moins que dans l'autre conception. Quand on entend par capital les biens que le capitaliste achète ou se construit et d'où il tirera ses produits, on se trouve très souvent en présence de biens concrets et dont la matérialité fixe l'attention ; d'où une gêne à employer le même mot quand on n'aura plus affaire à de tels biens. Si on désigne au contraire par le nom de capital les biens que le capitaliste sacrifie, alors le capital sera représenté très souvent par de la monnaie, c'est-à-dire par un bien dont la matérialité n'a guère d'importance, et dans lequel on est accoutumé à n'envisager que sa valeur : assez facilement donc on étendra l'appellation de capital à des biens irréels ou immatériels ; on parlera par exemple de capital dépensé à propos du travail qu'un capitaliste se sera imposé.

Ce n'est pas tout : avec la première de nos deux conceptions le capital pourra être évalué, ce qui ne sera pas toujours dans l'autre conception. Le capitaliste reconce à consommer un bien, il emploie de l'argent à autre chose qu'à augmenter sa consommation immédiate, il s'impose un travail : ce bien, cet argent, ce travail, se laissent estimer en eux-mêmes. Notre capitaliste avec l'argent qu'il dépense améliore un fonds de terre : comment — ainsi que je l'indiquais tantôt — assigner une valeur à cette amélioration indépendamment du fonds lui-même ?

La première conception a encore sur la deuxième cet avantage que plus souvent que celle-ci elle fera du capital une grandeur fixe. Voulez-vous par capital entendre ces biens que l'on acquiert au prix d'un renoncement, et au moyen desquels on se procurera plus tard une somme de valeurs supérieure à celle



qu'on a momentanément sacrifiée ? De tels biens seront soumis pendant tout le temps qu'ils dureront à d'incessantes fluctuations : quelle stabilité dans la valeur d'un outillage industriel, dans celle d'un titre de rente ou d'une obligation ? Que si au contraire le capital est ce bien auquel on a renoncé, alors le plus souvent le renoncement aura eu lieu dans un instant déterminé, et le bien sacrifié, ne pouvant être considéré que dans cet instant, ne sera susceptible que de recevoir une valeur : le titre de rente a été acquis pour un certain prix, l'outillage de même. Il n'y aura d'exception que pour le cas où le renoncement aura pris la forme particulière d'une consommation différée : le cas de la forêt qu'on laisse croître, du vin qu'on laisse vieillir, celui des provisions qu'on amasse ; alors en effet le renoncement ne se fait point une fois pour toute, il est réitéré en quelque sorte à chaque instant, jusqu'au moment de la consommation.

Enfin la conception que je préfère a le mérite de s'attacher à une réalité pratiquement et scientifiquement plus importante que celle à laquelle l'autre conception s'attache. Celui qui songe à se lancer dans une opération capitaliste met en balance deux quantités, ce qu'il doit avancer, comme l'on dit, et ce qu'il retirera de son avance ; c'est la comparaison de ces deux quantités — le temps que les revenus se feront attendre étant, bien entendu, pris en considération — qui décidera de la rentabilité de l'opération ; notre capitaliste n'aura aucun souci, en théorie du moins (1), des biens en lesquels il devra transformer ses avances,

(1) Dans la réalité, il en va autrement. Les prévisions n'étant jamais sûres, le capitaliste préférera, toutes choses égales d'ailleurs, l'opération qui lui laisse la possibilité de retirer à tout instant les avances engagées, de réaliser sans trop de dommage les biens acquis au moyen de ces avances, à l'opération qui une fois commencée doit nécessairement être conduite jusqu'au bout.

de tous les états — si l'on peut ainsi parler — par où celles-ci passeront jusqu'au moment de la perception des revenus. Quant à la science économique, elle aura sans doute à s'occuper de ces « produits intermédiaires » qui se placent entre les avances tout d'abord consenties et les revenus perçus en fin de compte. Mais c'est surtout des avances qu'elle devra s'occuper, puisque c'est par la considération de ces avances que les particuliers se déterminent entre toutes les opérations capitalistiques possibles, puisque c'est par là encore — on comprendra la chose aisément — que la science économique se mettra à même de juger les opérations capitalistiques des particuliers du point de vue de l'intérêt général.

En définitive, la capitalisation étant cette opération par laquelle, moyennant un sacrifice temporaire, on s'assure pour l'avenir un gain supérieur, le capital sera *le bien dont on renonce à faire une consommation immédiate afin d'obtenir par là, au bout d'un temps plus ou moins long, un bien d'une plus grande valeur*. Avec le capital nous éviterons de confondre ces biens que l'on acquiert au moyen du capital, ces biens en lesquels, peut-on dire, le capital se transforme : appelant capitaux les sommes d'argent qu'un entrepreneur doit céder pour acquérir des moyens de production, usines, machines ou matières premières, les sommes encore avec lesquelles il paie la main-d'œuvre qui lui est nécessaire pour faire marcher son entreprise, nous refuserons ce nom aux moyens de production en question, aux biens de toutes sortes qui seront obtenus par l'application de la main-d'œuvre à ces moyens de production.

---

### 8. Quels biens peuvent devenir des capitaux ? Pour

le savoir, il est nécessaire au préalable d'esquisser une classification des biens (1).

Les biens dont la science économique a à s'occuper se prêtent — est-il besoin de le dire ? — à des classifications diverses, selon la préoccupation dont on s'inspire quand on les classe. Ici, ce que nous considérons avant tout dans les biens, ce sont ces qualités qui font qu'ils pourront ou ne pourront pas jouer le rôle de capitaux, ce sont encore les relations qu'ils entretiennent avec les capitaux dans la vie économique de la société.

Séparons tout d'abord les biens immatériels et les biens matériels. Dans la première catégorie, nous voyons :

la force de travail non qualifiée [1] ;

la force de travail qualifiée [1 bis], qui recevra le nom de talent ou d'habileté lorsque la qualité de cette force de travail sera particulièrement rare, ou bien lorsque le travail ne se manifestera point, ne se manifestera du moins qu'accessoirement par une dépense d'énergie musculaire ;

la main-d'œuvre, ou pour employer une expression plus compréhensive les services que fournit la force de travail, soit qualifiée, soit non qualifiée [2] ;

les idées ou inventions particulières [3] — ainsi, pour prendre des exemples, l'idée de construire une usine, d'établir une prise d'eau, de fonder un comptoir de vente dans un certain endroit — ;

les idées ou inventions générales, c'est-à-dire celles qui comportent un nombre indéfini d'applications — ces applications n'étant autres que les idées par-

(1) Cette classification aidera, en outre, à bien voir quelles sortes de biens embrassent les différentes définitions du capital que nous aurons à examiner bientôt (§§ 12 et suiv.).

ticulières dont il vient d'être parlé —, en tant qu'elles sont appropriées [4] ;

les mêmes idées ou inventions, en tant qu'elles se trouvent dans le domaine public [4 *bis*].

Passons à la deuxième catégorie, celle des biens matériels. Nous y remarquerons :

les terres, les emplacements avec les forces naturelles qui y agissent et les avantages de toutes sortes qui y sont attachés, bref ces biens durables matériels — éternels ou périssables — que l'homme n'a point proprement créés, et qui ne sauraient être consommés instantanément [5] ;

les biens durables que l'homme n'a pas créés et qui peuvent être consommés instantanément [6] ;

les biens durables créés par l'homme et qui ne sauraient être consommés instantanément [7] ;

les biens durables créés par l'homme et qui peuvent être consommés instantanément [8] ;

les utilités qui se détachent des quatre sortes précédentes de biens, et que l'on recueille par la possession temporaire de ces biens [9] ;

les matières premières destinées à être transformées en des biens de consommation ou à être incorporées dans de tels biens [10] ;

les biens prêts pour la consommation et qui sont détruits par le premier usage [11] ;

l'argent [12].

9. Cette classification appelle un certain nombre d'observations. Premièrement la distinction des biens immatériels et des biens matériels, et la manière dont j'ai réparti les différents biens entre l'une et l'autre des deux catégories n'est pas, si l'on veut subtiliser, sans prêter quelque peu à la critique. On dira peut-être que les biens n'étant des biens, ne se concevant que par rapport à la satisfaction d'un besoin ou d'un

désir humain, c'est procéder d'une manière arbitraire que de situer ces biens, pour ainsi dire, tantôt dans l'accomplissement par quelqu'un d'une action, ou encore dans une idée, tantôt dans un objet concret et tangible ; que l'accomplissement de l'action, l'idée, l'objet ne représentent jamais qu'une des conditions de la satisfaction du besoin ou du désir considéré. On demandera pourquoi il faudrait placer parmi les biens matériels — en admettant qu'on doive accepter cette dernière notion — les utilités que l'on retire de la jouissance temporaire d'une terre, d'une maison, d'une œuvre d'art, si c'est là parler et penser correctement. Et si l'on consent à ce qu'il en soit décidé ainsi pour ces utilités, on demandera pourquoi à ces utilités on n'assimile pas les utilités que procure la force de travail qualifiée ou non, c'est-à-dire le travail, les services fournis par les travailleurs.

Les critiques toutefois que je viens d'indiquer ne sont pas décisives. Si la satisfaction d'un besoin est subordonnée à une multiplicité de conditions, il n'en est pas moins vrai que la plus importante de ces conditions, dans certains cas, c'est l'existence d'un objet matériel, dans d'autres cas, celle d'une chose immatérielle, et qu'ainsi il sera permis de parler de biens matériels, auxquels on opposera des biens immatériels. On mettra les utilités des biens durables matériels dans la catégorie des biens matériels — encore que ce soit faire au langage une certaine violence — parce que la jouissance temporaire de ces biens ne se distingue pas essentiellement de la jouissance indéfinie, parce que, économiquement, la propriété ne diffère de la possession que par sa durée non limitée. Enfin on rangera les services dans la classe des biens immatériels, parce que, dans la société actuelle, les hommes sont libres, maîtres d'eux-

mêmes, et qu'ainsi les travailleurs ne fournissent pas leurs services en tant qu'ils sont des êtres matériels, comme les terres, les maisons fournissent leurs utilités, mais en tant qu'ils sont des êtres intelligents et doués de volonté.

10. Plus que la division des biens en immatériels et en matériels, et que la distribution des biens entre ces deux catégories, certaines subdivisions établies à l'intérieur de l'une et de l'autre catégorie appellent, au point de vue de la netteté des démarcations, des réserves sérieuses. Il est impossible, par exemple, de séparer d'une manière absolue la force de travail des idées particulières ou générales. L'ouvrier le plus ignorant et le plus sot n'est point encore une machine ou une force inconsciente; il possède un minimum de connaissances générales se rapportant plus ou moins directement à sa profession — ferait-on un métier, quel qu'il soit, sans rien savoir de ce métier? — et à tout instant il fait de ces connaissances générales des applications aux circonstances particulières qui se présentent. Ces idées particulières et générales dont je fais des espèces de biens distinctes de la force de travail, ce sont les idées particulières et générales, en tant qu'elles ne sont pas mises en pratique par un travailleur, en tant qu'elles ne servent pas à faire de celui-ci un travailleur ou à qualifier son travail, mais qu'elles sont ou qu'elles peuvent être l'objet d'une exploitation spéciale (1).

(1) Ce que j'ai dit de la force de travail des travailleurs s'appliquera aussi aux terres. Pour évaluer une terre, on tient compte de ce que les modes de culture en usage permettent d'en retirer. Ainsi se trouvent pour ainsi dire incorporées à la terre ces connaissances agronomiques qui sont suffisamment répandues.

On remarquera que les idées, souvent, commencent par être des biens distincts; puis, quand elles se divulguent, elles cessent d'être des biens distincts pour s'incorporer à la force de travail des travailleurs, aux terres, etc.

Encore par le moyen que je viens de dire peut-on séparer assez bien la force de travail des idées. Nous n'avons pas partout des séparations aussi tranchées. Les biens matériels ne se laissent pas diviser rigoureusement en biens instantanément consommables, et en biens ne pouvant pas être consommés instantanément. Les terres sont plus que toute autre chose regardées comme des biens éternels ; mais le rendement d'une terre varie dans le temps selon la façon dont elle est cultivée, une terre s'appauvrit ou s'enrichit : faudra-t-il distinguer dans le bien qu'est cette terre deux biens, l'un correspondant à ce minimum de fertilité au-dessous duquel elle ne descendra pas, de quelque façon qu'on l'exploite, et qui serait réellement un bien indestructible, l'autre correspondant au surplus de la fertilité que notre terre possède — si l'on peut ainsi parler — et dont à chaque période de culture une partie pourrait être détruite ? Et que sera-ce si l'on considère les biens durables que l'homme crée ? tous ces biens peuvent être détruits par quelque espèce de consommation, quand ce ne serait que par cette consommation qui consiste à utiliser pour une autre fin les matériaux dont ils sont faits : on peut toujours brûler un tableau, démolir une maison pour en placer ailleurs les pierres, les bois et les tuiles. Ce qu'il faut dire si l'on veut être tout à fait exact, c'est que pour certains biens durables la question ne se pose guère jamais de savoir si on les conservera et si on continuera à en retirer la jouissance qu'ils étaient primitivement destinés à procurer, ou si on en retirera quelque autre jouissance qui oblige à les détruire.

Il est d'autres démarcations encore qui ne laissent pas de manquer de rigueur. Par exemple, on a de la difficulté souvent à décider si un bien a été ou non

créé par l'homme. L'homme ne crée rien de toutes pièces ; il façonne, il informe les matériaux que lui offre la nature, il dirige l'action des forces naturelles. Quelle somme, quel mode de travail faut-il qu'il ait dépensé, pour qu'on soit en droit de lui attribuer la création d'un bien ? Les animaux domestiques, qui sont des biens durables, sont-ils créés par nous ?

11. Que si, négligeant ces difficultés, on adopte la classification que j'ai proposée, on reconnaîtra aisément quels biens peuvent, dans l'économie, jouer le rôle de capitaux. Qui dit capitalisation, on l'a vu, dit sacrifice, renoncement temporaire. Donc ces biens là seulement peuvent devenir des capitaux qui sont susceptibles d'être consommés d'un coup, à savoir les biens des espèces 2, 3, 6, 8, 9, 10, 11, 12 (1). Je pourrais faire une consommation destructive d'un bien que je possède, je préfère le céder à un autre, à charge pour celui-ci de me rembourser après un certain temps l'équivalent de ce bien, avec un surplus : le bien en question joue ici le rôle d'un capital. Mais ce n'est pas un capital qu'une maison que l'on donne en location, pour autant que l'on ne considère pas la possibilité que l'on aurait de démolir la maison, d'en faire par là une consommation destructive, pour autant que l'on néglige aussi l'espacement des termes du loyer ; car il n'y a point ici de renoncement temporaire : je cède successivement une série d'utilités, que je me fais payer dans ces mêmes moments où j'aurais pu en jouir moi-même si j'avais habité moi-même ma maison.

Les biens susceptibles d'être consommés d'un coup

(1) Qu'on ne s'étonne pas de voir l'argent figurer dans cette énumération. Au sens large du mot, l'argent est consommé, et consommé instantanément par son propriétaire, quand celui-ci le dépense ou qu'il l'aliène de quelque manière.



étant les seuls qui puissent devenir des capitaux, il est inutile d'ajouter que tous ces biens servent effectivement comme capitaux. La chose ne serait pas nécessaire, et sans doute elle ne serait pas vraie si nous envisagions un homme isolé, tel Robinson dans son île : sans parler de l'argent, dont Robinson n'aurait que faire, il est assurément beaucoup de biens dont Robinson, les distraquant de la satisfaction des besoins immédiats, ne saurait tirer des revenus. Mais dans la société il n'est pas de bien susceptible d'être consommé d'un coup qui ne soit susceptible d'être prêté : et par suite il n'en est pas qui ne soit susceptible de rapporter des revenus. La catégorie des capitaux coïncide exactement avec celle des biens dont on fait une consommation destructive.

En réalité, toutefois, c'est presque toujours l'argent qui jouera le rôle de capital. Il en est ainsi, manifestement, pour les capitaux que l'on prête. Prête-t-on du travail ? Ceux qui fournissent du travail non qualifié sont payés de leur travail au bout d'un temps toujours très court ; et on ne voit pas qu'il soit fait état, dans le salaire qui leur est alloué, des intervalles de temps au bout desquels ces salaires leur sont versés, que les ouvriers salariés au mois reçoivent de ce fait plus que les ouvriers salariés à la journée. Très rares sont ceux qui, fournissant du travail à d'autres, seraient en mesure d'attendre leur salaire assez longtemps pour que la nécessité apparût de leur tenir compte de cette attente ; et ceux là mêmes qui pourraient le faire, tels certains hauts employés des grandes entreprises, les administrateurs des sociétés financières, sont dès le commencement, avant même que les premières avances aient rien rapporté, payés à des intervalles réguliers et assez courts ; car il est d'une meilleure comptabilité de n'avoir qu'une caté-

gorie d'avances, celles des actionnaires par exemple, que d'ajouter à ces avances des avancés que les employés consentiraient sous une autre forme, en acceptant de ne pas être payés de leurs émoluments pendant un certain temps.

On sait encore que les prêts sont très rarement faits sous la forme de biens en nature : point n'est besoin d'insister là-dessus. Restent donc ces placements qui ne consistent pas en des prêts : et ici on verra un peu plus souvent les avances ne point consister en argent, on verra, par exemple, de tout petits propriétaires se fabriquer à eux-mêmes des outils, mettre par leur propre travail leur terre en valeur. Quelle importance cependant ces cas ont-ils dans l'économie générale ? Le plus souvent, dans les entreprises montées avec les capitaux de l'entrepreneur lui-même, les avances de cet entrepreneur consisteront pour le tout ou pour la majeure partie à payer de la main-d'œuvre, à acheter des outils, des matériaux ; or, c'est avec de l'argent que cette main-d'œuvre sera payée, que ces matériaux seront achetés.

---

**12.** Au point où nous sommes arrivés, il est loisible — et il ne sera pas inutile — de parler un peu des définitions que les auteurs ont données du capital. Il ne s'agit pas ici de faire une revue complète (1), mais d'ordonner, par rapport à la définition que j'ai proposée, les principales des définitions adoptées jusqu'ici : ce travail pourra mieux faire ressortir les avantages de la formule où je me suis arrêté, et d'une

(1) Voir Kleinwächter dans le *Handbuch* de Schönberg, I, pp. 202-205, Böhm-Bawerk, II, pp. 23-35, Irving Fisher dans l'*Economic journal*, 1896, pp. 511-512, etc.

certaine manière ce sera une introduction utile à l'étude du problème de l'intérêt.

Une définition très voisine de la mienne, pour ne pas dire identique à celle-ci, est la définition que l'on trouve chez Adam Smith et qui appelle capital cette partie des provisions, des biens obtenus que l'on distrait de la consommation immédiate pour acquérir par là des revenus (1). Cette définition n'est point, en général, celle des autres économistes. On voit les économistes tantôt construire un concept plus large que celui d'Adam Smith, tantôt au contraire introduire dans le concept de capital des déterminations de nature à le restreindre, par de certains côtés tout au moins. Voyons d'abord ces définitions du capital qui sont plus larges que la mienne.

Beaucoup d'auteurs ont négligé la distinction de ces deux conceptions possibles du capital, celle qui cherche le capital dans les biens auxquels on renonce pour un accroissement futur de richesse, et celle qui le cherche dans les biens que l'on acquiert par ce renoncement et desquels on retirera le revenu futur. A ces biens que j'ai appelés capitaux, ils ont joint les biens qui peuvent être acquis par l'aliénation, par l'avance de ceux-là. Il y a plus ; on considérera souvent qu'il est un emploi des biens assimilable à la consommation instantanée, et que la plupart des biens peuvent recevoir, même parmi ceux-là qui proprement ne se laissent pas consommer d'un coup : cet emploi des biens qui consiste à les vendre. Et ainsi on en arrivera à nommer capitaux tous les biens, en tant que de ces biens on tire des revenus au lieu d'en faire une consommation « abusive », comme auraient

(1) *Richesse des nations*, II, 1 (dans la *Collection des économistes*, V, Paris, 1843, voir p. 336).

dit les Latins, ou de les vendre. Cette conception nouvelle, comme celle où je me suis tenu, se rencontre chez Adam Smith — on sait assez que celui-ci ne s'est pas plus piqué de rigueur dans son vocabulaire qu'il n'a pris soin de choisir, bien souvent, entre des théories divergentes ou même contradictoires — : le même Adam Smith qui dans un certain passage parle de provisions distraites de la consommation immédiate, ailleurs, énumérant les biens qui peuvent être des capitaux, admettra dans son énumération tous les biens échangeables qui donnent des revenus à celui qui les possède (1). Et semblablement Wagner formulera ainsi la définition du capital -- du capital privé — : « le capital, au sens historico-juridique, est cette partie de l'avoir d'une personne dont celle-ci peut se servir pour obtenir un revenu (rente, intérêt) » (2).

Faisons un pas de plus. Nous ne demanderons plus aux biens, pour qu'ils reçoivent le nom de capitaux, qu'ils donnent des revenus, c'est-à-dire que le renoncement à une consommation destructive ou le retard apporté à cette consommation ait pour résultat de faire obtenir au capitaliste un produit supérieur en valeur à ce qu'il a sacrifié. Par là deviendront des capitaux tous les biens dont la consommation est différée. « Quiconque reçoit chaque année, a dit Turgot, plus de valeur qu'il n'a besoin d'en dépenser, peut mettre en réserve ce superflu et l'accumuler. Ces valeurs accumulées sont ce qu'on appelle un capital » (3).

(1) *Richesse des nations*, pp. 337-338.

(2) *Lehr- und Handbuch der politischen Oekonomie, Grundlegung*, 3<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1892, § 129 (p. 316). Le capital « en général », pour Wagner, ce sont tous ces biens qui servent à acquérir d'autres biens.

(3) *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, § 59 éd. Daire, Paris, 1844, I, p. 37). Turgot ajoute : « il est absolument indif-

On a vu admettre également au nombre des capitaux ces biens qui, pas plus qu'ils ne sauraient être consommés d'un coup, ne sauraient non plus être vendus. C'est ce qu'a fait Tarde. Sans doute il exige, pour considérer un bien comme capital, que ce bien rapporte des revenus ; mais cela lui suffit, et il ne réclame point autre chose. C'est pourquoi il recevra au nombre des capitaux les inventions, les connaissances générales, celles-là même qui sont dans le domaine public, et qui par conséquent ne font l'objet d'aucun échange, pas plus qu'elles ne se laissent détruire par aucune consommation (1).

Enfin il ne resterait plus, après tous ces élargissements du concept de capital, qu'à entendre par capital tout l'avoir d'un individu. C'est ce qu'avait fait Du Cange dans son *Glossaire* : « on entend par capital, dit-il, tous les biens que l'on peut posséder » (2).

13. Dans les définitions qui viennent d'être passées en revue, la notion de capital apparaissait plus vaste que je ne l'ai faite. Sans doute, nos auteurs introduisaient souvent dans leurs définitions — sans toujours, à vrai dire, les indiquer explicitement — des déterminations que je n'ai pas cru devoir accepter dans la mienne. Plusieurs d'entre eux, à coup

fèrent que cette somme de valeurs ou ce capital consiste en une masse de métal ou en toute autre chose, car l'argent représente toute espèce de valeur, comme inversement toute espèce de valeur représente l'argent ».

(1) *Psychologie économique*, Paris, 1902, I, 7. 2. Tarde insiste fortement sur la distinction du capital-inventions et du capital-produits. Il compare le premier au germe de la graine, le deuxième au cotylédon ; il montre que celui-là est de beaucoup le plus important, que lorsqu'il demeure, rien ne serait plus facile, dans les circonstances normales et pour un pays civilisé, que de créer l'autre à nouveau en cas de destruction.

(2) *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, art. Capitale 4 (Paris, 1842, II, p. 140).

sûr, n'admettraient au nombre des capitaux que les biens matériels ; d'autres voudraient que le capital produisît son revenu sous la forme d'utilités ou de fruits distincts de lui-même, pouvant se détacher de lui : ils excluraient de leur conception du capital le vin qui se bonifie pour être bu après quelques années, les denrées que l'on emmagasine en vue d'une disette ; d'autres voudraient que les fruits du capital fussent perçus non pas en une seule fois, mais par termes espacés. Ces déterminations toutefois, si elles sont de nature à restreindre l'extension du concept, ne se rapportent qu'à des points d'importance secondaire, et ne rétrécissent pas le concept d'une manière très notable. Mais il est deux déterminations que certains auteurs ont mises dans leurs définitions et qui diminuent considérablement l'extension que par ailleurs ces auteurs eussent été disposés à donner au capital, qui conduisent même à l'établissement de deux concepts tout à fait différents du mien.

La première de ces deux déterminations veut que l'on ne regarde comme capitaux que les biens durables. Je n'ai pas besoin de montrer qu'elle conduit à une conception du capital qui, dans l'application, ne coïncide *jamais* avec la mienne : n'ai-je pas dit en effet que la capitalisation impliquant toujours la renonciation à une consommation immédiate, ces seuls biens pouvaient servir de capitaux qui peuvent faire l'objet d'une consommation destructive ?

Nombreux cependant sont les économistes qui se sont arrêtés à cette conception du capital. Walras — pour ne citer que lui — nomme « capital en général tout bien durable, toute espèce de la richesse sociale qui ne se consomme point ou qui ne se consomme qu'à la longue, toute utilité limitée en quantité qui survit au premier usage qu'on en fait, en un mot, qui

sert plus d'une fois » (1) : il est vrai qu'après avoir donné au mot capital ce sens tout à fait étendu, il distingue parmi les capitaux ceux qui sont naturels et impérissables — les terres —, ceux qui sont naturels et périssables — les personnes —, et ceux enfin qui sont artificiels et périssables — les maisons, les usines, les outils, les meubles — ; qu'il nomme ces derniers « capitaux proprement dits », parce qu'ils donnent des intérêts, tandis que les autres obtiennent des fermages ou des salaires (2).

(1) *Éléments d'économie politique pure*, 4<sup>e</sup> éd., Lausanne et Paris, 1900, § 167.

(2) §§ 170-172, 174-177. Les définitions des trois sortes de capitaux ne sont pas toujours conformes à la réalité : Walras le remarque lui-même pour les terres au § 174. — Pour ce qui est de la monnaie, Walras ne la compte pas parmi les capitaux : « au point de vue de la société, dit-il au § 178, la monnaie est un capital, car elle sert plus d'une fois à faire des paiements ; au point de vue des individus, elle est un revenu ; car elle ne sert qu'une fois, vu qu'on ne l'a plus dès qu'on s'en est une fois servi pour payer ». Ne prête-t-on pas cependant l'argent moyennant intérêts ? Oui, mais ce prêt équivaut à celui d'un bien réellement utile : « théoriquement, il est indifférent au capitaliste de prêter aussi bien qu'à l'entrepreneur d'emprunter un capital neuf ou déjà existant, ou le prix en monnaie de ce capital ; au point de vue pratique la seconde combinaison est très préférable à la première. — Ainsi le taux de l'intérêt se manifeste bien sur le marché du capital numéraire ; mais en réalité il se détermine comme taux du revenu net sur le marché des capitaux. La clef de toute la théorie du capital se trouve dans cette élimination du prêt du capital en numéraire et dans la considération exclusive du prêt du capital en nature. Le marché du capital numéraire, qui est un avantage pratique, [n'est] qu'une superfétation théorique » (§§ 235, 255). Ces vues de Walras sont en un sens très justes : l'emprunteur qui se fait prêter de l'argent ne désire pas cet argent, mais ce qu'il pourra se procurer grâce à lui, et par là on se rend compte que le prêt d'argent cache toujours un autre prêt. Seulement ce qui est prêté, je veux dire ce à quoi le prêteur renonce — et qui, l'agent servant d'intermédiaire, n'est pas identique à ce que se procure l'emprunteur —, qu'est-ce donc ? ce sont des utilités, toujours, ce sont des consommations immédiates. Si même on cherche le capital, comme fait en somme Walras, dans les biens qu'on acquiert par le renoncement capitalistique, non dans ceux auxquels on renonce, la définition de Walras ne se trouvera pas justifiée : le capitaliste entrepreneur ne crée pas seulement, n'achète pas seulement des biens durables ; les revenus qu'il obtient proviennent aussi des matières premières, non durables, qu'il emploie ; l'entrepreneur qui fait valoir l'argent d'un capitaliste obtiendra de même les intérêts qu'il doit en ouvrageant.

14. Mais la détermination par laquelle le plus souvent on a restreint la signification du mot capital est celle qui consiste à n'entendre par ce mot que les biens servant à produire d'autres biens. Souvent — c'est le cas par exemple chez Böhm-Bawerk — cette détermination sert à distinguer du capital en général, du capital *privé*, le concept plus étroit du capital *social*, dont on estime la formation importante pour l'économique (1). Mais d'autres fois, cette distinction est omise.

Certains auteurs d'ailleurs ne s'en sont pas tenus là : adoptant la détermination que je viens d'indiquer, ils ont restreint plus encore le sens du mot capital, en spécifiant que les capitaux devaient avoir été produits par l'homme. Pour Roscher, « est capital tout produit conservé pour une production ultérieure » (2). Pour Rodbertus, le capital est représenté par « les instruments et les matériaux avec lesquels et desquels le travail tire des moyens de jouissance. — Le capital — matériaux ou instruments — est un produit qui sert à la production. C'est du travail passé, auquel du travail viendra s'appliquer » (3).

Böhm-Bawerk, semblablement, nomme capitaux — au sens social du mot — tous les produits d'où doivent sortir d'autres produits ; les capitaux, ce sont ces *produits intermédiaires* que l'on crée, que l'on obtient successivement lorsqu'au lieu de poursuivre une satisfaction immédiate on recourt à quelque processus

des matières premières ; le prodigue et le besogneux, qui empruntent de l'argent pour se procurer des biens, s'astreignent-ils à ne se procurer que des biens durables ?

(1) J'ai montré plus haut que l'assimilation des deux concepts de capital productif et de capital social était fautive. Voir au § 2.

(2) *System der Volkswirtschaft*, 21<sup>e</sup> éd., Stuttgart, 1894, I (*Grundlagen der Nationalökonomie*), § 42 (p. 99).

(3) *Das Kapital*, Berlin, 1884, pp. 232, 234. Rodbertus parle dans ce passage du « capital en soi », du capital de l'« isolirte Wirtschaft ».



demandant du temps pour se développer, mais qui donne d'autre part des produits, une satisfaction plus abondante; ce seront : les améliorations productives de la terre, si du moins elles peuvent être considérées indépendamment de celle-ci ; les « constructions productives », telles que fabriques, magasins, routes, chemins de fer — il faut écarter les maisons d'habitation, les écoles, bref toutes les constructions qui sont utiles par elles-mêmes, ou dont l'utilité n'est pas d'ordre économique — ; les instruments et machines ; les bêtes employées dans la production ; les matières premières ; les biens de consommation encore en magasin chez les producteurs ou les commerçants ; l'argent (1).

15. Je me suis expliqué déjà sur l'idée de nos auteurs d'aller chercher les capitaux uniquement parmi les biens « productifs ». Quant à cette limitation accessoire par laquelle entre tous les biens productifs on entend ne compter comme capitaux que les biens produits par l'homme, elle ne me paraît pas plus heureuse que la première. Elle semble être inspirée par le désir d'écarter du nombre des capitaux ces biens qui sont éternels, qui ne sauraient, en conséquence, être détruits jamais par notre consommation. Pourquoi se refuse-t-on à considérer les terres comme des capitaux? c'est parce qu'on ne saurait — en règle générale — détruire une terre, lui enlever sa fécondité (2).

Mais s'il est vrai que les biens éternels sont tous des biens que l'homme n'a pas produits, il n'est pas vrai

(1) II, pp. 38-39, 21, 69. J'ajoute, pour ce qui est de Böhm-Bawerk, qu'il a un vif souci de faire du capital quelque chose de concret (voir pp. 61-63), mieux que cela, de matériel.

(2) Il y a aussi quelquefois, chez ceux qui veulent que le capital ait été produit par l'homme, une préoccupation plus ou moins consciente de faciliter l'apologie de l'intérêt.

que tous ces biens que l'homme n'a pas produits soient éternels. Des matériaux ne peuvent-ils pas s'offrir à nous, des biens devant servir à produire d'autres biens, à la création desquels nous n'aurons eu aucune part, et qui pourraient être consommés ? Si un individu trouve des graines comestibles et qu'au lieu de s'en servir pour son alimentation il les sème, ne fait-il pas une opération capitaliste, et n'y a-t-il pas lieu de tenir pour un capital ces graines à la production desquelles notre individu n'a nullement concouru ?

Cette remarque toutefois n'est pas d'une très grande importance. Si la limitation du concept de capital dont je viens de parler est peu correcte, il en est, dans les définitions de ces auteurs pour qui les capitaux sont des biens productifs, qui sont autrement injustifiées et arbitraires. Ce sont celles par lesquelles on réserve le nom de capitaux soit aux instruments dont on se sert dans la production, soit aux subsistances destinées à entretenir les travailleurs pendant la durée du travail productif.

La première de ces deux conceptions a été proposée par Kleinwächter. Celui-ci ne veut considérer comme capitaux que ces biens qui rendent plus facile le travail productif ; et ainsi il exclut de l'extension du concept de capital — d'une manière que l'on ne peut approuver — les matériaux, les matières premières que le travail met en œuvre (1).

L'autre conception a des parrains plus nombreux. Lassalle écrivait : « le capital, dans le régime de la division du travail, de la production consistant en un système de valeurs d'échange et de la libre concurrence, c'est du travail passé que l'on avance et qui

(1) *Die Grundlagen und Ziele des sogenannten wissenschaftlichen Sozialismus*, Innsbruck, 1885, pp. 184 et suiv.

est nécessaire pour entretenir les producteurs jusqu'à ce que le produit soit vendu aux consommateurs à qui il est destiné » (1). Jevons de même prétend que le vrai rôle du capital est « de faire subsister les travailleurs pendant le travail où ils sont engagés » ; pour lui les subsistances des ouvriers constituent le seul capital : « le capital, ce n'est pas le chemin de fer, mais la nourriture de ceux qui construisent ce chemin de fer » (2).

Cette conception, ai-je dit, est beaucoup trop étroite. Sans doute il est clair que, pour entreprendre une production dont le processus ne s'achèvera qu'au bout d'un certain temps, il faut pouvoir, pendant la durée de ce processus, assurer l'entretien des ouvriers qui y seront occupés. Mais cela suffit-il ? les avances du capitaliste sont-elles représentées uniquement par les salaires qu'il devra payer à ses ouvriers ? ne lui faut-il pas en outre faire l'avance d'une certaine quantité de matières premières ? dès lors, de quel droit refuser à celles-ci le nom de capitaux (3) ?

De la conception que Lassalle et Jevons se sont faite du capital on peut jusqu'à un certain point rap-

(1) *Herr Bastiat-Schulze von Delitzsch*, Berlin, 1864, p. 203, en note.

(2) *The theory of political economy*, 2<sup>e</sup> éd., Londres, 1879, pp. 242 et 264.

(3) Stuart Mill présente une notion du capital beaucoup plus compréhensive que celle de Lassalle ou de Jevons ; le capital, selon lui, est « un stock accumulé de produits d'un travail antérieur. Le rôle du capital dans la production est de fournir l'abri, les instruments, les matériaux nécessaires au travail, et de nourrir, d'entretenir les travailleurs pendant la production » (*Principles of political economy*, I, 4, § 1, éd. populaire, Londres, 1885, p. 34). — Böhm-Bawerk, lui, refuse de faire entrer les subsistances des ouvriers dans la notion de capital (II, pp. 42-44). La raison véritable de ceci, c'est qu'il cherche le capital dans ce que le capitaliste obtient par son renoncement, non dans ce à quoi il renonce. Si on n'adopte pas sa façon de voir, les subsistances des ouvriers seront du capital : car le capitaliste qui les fournit à ces ouvriers eût pu les consommer lui-même immédiatement, ou du moins en consommer l'équivalent ; mais elles ne seront pas tout le capital.

procher celle de Marx. A vrai dire, il paraît malaisé tout d'abord de déterminer avec rigueur ce que Marx entend par capital, le vocabulaire de Marx n'ayant pas toute la fixité désirable. Souvent Marx appelle du nom de capitaux ces instruments de production et ces moyens de subsistance que le « capitaliste » possède, ou qu'il acquiert avec son argent. Mais enfin la conception à laquelle il s'arrête d'ordinaire, celle qu'il indique notamment dans ce chapitre de son grand ouvrage où il introduit pour la première fois et où il s'applique à définir le capital, c'est cette conception qui voit dans le capital l'argent, en tant qu'il est employé à acheter des marchandises que l'on revendra *avec un bénéfice*. « Tout argent qui dans son mouvement décrit [le cercle  $A - M - A$ , ou plutôt  $A - M - A'$ ] se transforme en capital, devient capital et est déjà par destination capital. Non seulement la valeur avancée se conserve dans [cette] circulation ; mais elle y change encore sa grandeur, y ajoute un plus, se fait valoir davantage : c'est ce mouvement qui la transforme en capital » (1). Or pour Marx le secret de ce mystère que le capital dans la circulation se multiplie sans cesse, ce secret, comme on sait, est dans le contrat par lequel le travailleur vend au capitaliste sa main-d'œuvre : la plus-value dont le capitaliste bénéficie résulte des conditions exceptionnelles dans lesquelles le capitaliste se procure la marchandise travail ; elle provient, en définitive, de cette partie de son capital avec laquelle le capitaliste paie ses ouvriers, du « capital variable ». Dès lors, le capital par excellence, n'est-ce pas ce capital variable ? il faut au capitaliste des machines, il lui faut des matières

(1) *Le capital*, I, chap. 4 (pp. 62 et 63 de la traduction française de J. Roy).

premières auxquelles il applique la main-d'œuvre de ses ouvriers ; il lui faut du « capital constant ». Mais si le capital constant est une condition nécessaire de l'acquisition de la plus-value, seul le capital variable sera productif de plus-value ; il sera la portion la plus importante du capital, et l'on peut même aller jusqu'à dire que seul il répondra parfaitement à la définition que Marx a posée tout d'abord (1).

---

(1) Pour exposer d'une façon complète et tout à fait précise la conception marxiste du capital, il faut indiquer quelque chose encore. Dans la société d'aujourd'hui, les travailleurs employés dans la production, pour la plupart, ne travaillent pas à leur compte. Aussi à la définition que j'ai citée plus haut Lassalle pourrait ajouter : « le surplus du rendement de la production sur les subsistances [qui constituent le capital] revient à ceux qui ont fait l'avance de ces subsistances ». Marx, lui, ne veut voir de capital que là où la propriété des moyens de production et le travail sont séparés : « des moyens de production éparpillés qui fournissent aux producteurs eux-mêmes leur occupation et leur subsistance, sans que jamais le travail d'autrui s'y incorpore et s'y valorise, ne sont pas plus capital que le produit consommé par son propre producteur n'est marchandise. — Des moyens de production et de subsistance appartenant au producteur immédiat, au travailleur même, ne sont pas du capital. Ils ne deviennent capital qu'en servant de moyen d'exploiter et de dominer le travail » (*Le capital*, I, chap. 25 et 33, pp. 309 et 344). Marx est guidé par sa préoccupation de dégager le caractère essentiel de l'économie actuelle, et son évolution. Mais si l'on veut s'élever au-dessus de la considération du temps présent, et faire abstraction de tout souci d'ordre pratique, on adoptera à coup sûr une conception du capital plus large que celle de Marx.

— Je veux mentionner une dernière définition du capital, qui n'a qu'une parenté très lointaine avec toutes celles dont je viens de parler. Pour Irving Fisher (*Senses of « capital »*, *Economic journal*, 1897, p. 199), le capital, c'est la richesse qui existe dans un moment donné, c'est la richesse prise, en quelque sorte, en photographie instantanée. Le revenu, au contraire, c'est la richesse acquise pendant un temps donné. Le capital et le revenu seraient donc définis de deux points de vue différents, un même bien pourrait être du capital ou du revenu selon le point de vue d'où on le regarderait. Voici le rapport que je découvre entre la conception que Fisher se fait du capital et la capitalisation : la richesse qui existe dans un moment donné — le capital selon Fisher — peut servir à la capitalisation, peut devenir du capital au sens que j'ai cru devoir donner à ce mot, pour autant que cette richesse pourrait être consommée instantanément.

16. J'en ai assez dit sur la question de la définition du capital. Il s'agit maintenant de définir l'intérêt.

Revenons, pour définir l'intérêt, à l'opération capitaliste. Faire une opération capitaliste, comme on a vu, c'est s'imposer un renoncement ou une peine immédiate afin d'obtenir par la suite une augmentation de richesse qui compense et au-delà ce renoncement ou cette peine. Le renoncement ou la peine, c'est le capital. L'augmentation de richesse qui en résulte, on l'appellera le produit brut, et on appellera produit net ou *rendement* l'excès de cette augmentation de richesse sur le renoncement ou la peine, le surplus acquis grâce à l'opération capitaliste.

Si nous supposons un individu isolé, l'estimation que cet individu fera du rendement de ses opérations capitalistes sera toute subjective. C'est d'une part l'utilité des biens qu'il renonce à consommer, l'utilité négative du travail qu'il s'impose, et d'autre part l'utilité des biens supplémentaires à acquérir, que notre individu mettra en balance.

Dans la société, on aura à estimer le rendement non seulement en utilité, mais encore en valeur. Pratiquement même, c'est à la valeur seule qu'on s'attache (1) : le rendement d'une opération capitaliste, pour le capitaliste, ce sera l'excès de la valeur du produit obtenu sur la valeur du sacrifice tout d'abord consenti.

Ainsi à la notion de capital correspond, comme terme corrélatif, la notion de rendement. Et c'est la notion de rendement qui va nous conduire à celle d'intérêt. *L'intérêt est une forme particulière ou une portion du rendement.*

Considérons les rendements des capitaux qui sont

(1) Voir plus haut, § 4.

prêtés. Ces rendements sont inégaux : on prête aux États, aux particuliers, tantôt à 3 o/o, tantôt à 4 o/o, tantôt à 5 o/o et plus. Mais cette inégalité ne tient pas à autre chose qu'à l'inégale sûreté des garanties qui vous sont données pour le remboursement du prêt et pour le paiement du surplus promis. Prêter son argent, c'est risquer de le perdre, et c'est le risquer plus ou moins. Aussi dans le surplus que l'emprunteur s'engage à vous payer y a-t-il une prime pour le risque que vous courez, une sorte de prime d'assurance, d'autant plus forte que le risque est plus grand. Si les risques du prêt étaient toujours nuls, tous les prêts se feraient, sous le rapport du surplus exigé des prêteurs, aux mêmes conditions. Retirez du surplus payé par les emprunteurs la prime d'assurance, laquelle varie, il reste une valeur qui, pour la même somme prêtée et pour la même durée de prêt, et dans un même moment, est partout la même, qui sera la même du moins si les prêts sont libres et si les capitaux peuvent aisément se porter là où ils sont demandés. Ce qui reste ainsi du rendement des capitaux prêtés, quand on retranche la prime d'assurance servie au prêteur, c'est l'intérêt pur (1), je dirai plus simplement l'intérêt.

Passons à ces capitaux que leurs propriétaires font valoir eux-mêmes. Le cas n'en est pas pareil au cas précédent. Ces capitaux en effet donnent des rendements qui, même si l'on fait abstraction de la prime pour le risque, sont inégaux, et extrêmement inégaux. Seulement on peut remarquer ceci, que ceux de ces capitaux qui sont engagés dans les opérations les moins rentables donnent comme rendement (2) — abstrac-

(1) Dans le langage courant en effet on appelle intérêt tout le rendement des capitaux prêtés. Mais la science économique a le devoir de dissocier les éléments de ce rendement.

(2) Pour parler correctement, il ne donnent pas toujours ce rendement; mais on attend d'eux qu'ils le donnent.

tion faite, toujours, de la prime pour le risque — exactement le rendement des capitaux prêtés. Et cela se conçoit : celui qui, en prêtant ses capitaux, peut avoir un rendement de 3 o/o; celui-là n'engagera pas ses capitaux — sauf telles circonstances extraordinaires que l'économique peut négliger — dans une opération dont le rendement ne serait que 1 o/o.

Pour ce qui est, donc, des capitaux que leurs propriétaires font valoir, on appellera intérêt le rendement tout entier de ces capitaux, lorsqu'il ne dépassera pas le rendement des capitaux prêtés; lorsque le rendement de ces capitaux dépassera celui des capitaux prêtés, on appellera intérêt une portion du rendement égale au rendement des capitaux prêtés (1).

En résumé, *l'intérêt, c'est le rendement des capitaux prêtés; et, dans le rendement des capitaux non prêtés, l'équivalent du rendement des capitaux prêtés.* Et l'on peut dire encore : *l'intérêt d'un capital, qu'il représente le tout ou seulement une partie du rendement de ce capital, est égal au moindre des rendements que les capitalistes attendent de leurs capitaux.*

(1) Il est aisé de montrer le pourquoi de cette façon de parler. Soit un capital qui rapporte 10 o/o, alors que les capitaux prêtés ne rapportent que 3,5 o/o. Ce capital ne donne un rendement que parce qu'il a été employé quelque part, parce qu'il a servi à mettre en valeur une terre, par exemple. Dans le rendement obtenu, une portion doit être attribuée à cette terre. Dès lors, le capital ne pouvant rien produire s'il n'est appliqué à la terre, et la terre ne produisant rien sans l'application du capital — ou du moins produisant moins de (10-3,5) o/o — il est naturel d'attribuer au capital cette portion du rendement qu'il eût donnée partout ailleurs — c'est-à-dire 3,5 o/o —, et d'attribuer le reste à la terre. Mais je reviendrai sur ces questions au chap. IV, § 49 et passim.



## CHAPITRE II

### POURQUOI LE CAPITAL EXIGE UN INTÉRÊT

**17.** C'est un fait que le capital rapporte des intérêts au capitaliste. Pourquoi en est-il ainsi ?

A cette question, on répondra peut-être : si le capital rapporte des intérêts, c'est qu'il y a pour les capitaux des emplois où ces capitaux peuvent obtenir des intérêts.

Cette réponse n'est pas fautive ; c'est une réponse qui doit être faite ; une théorie de l'intérêt du capital qui veut être complète devra montrer comment il est des emplois permettant aux capitaux de rapporter des intérêts.

Mais cette réponse n'est pas suffisante. Il se pourrait très bien qu'il y eût pour les capitaux des emplois lucratifs, qu'on pût en dépensant des capitaux de certaines manières obtenir des rendements, et que cependant l'intérêt du capital n'existât pas. Imaginons qu'il y ait des capitaux prêts à s'employer même sans intérêts, et que ces capitaux soient en quantité suffisante pour remplir tous les emplois ouverts aux capitaux : alors ces emplois seront remplis sans que les capitaux obtiennent le moindre intérêt, ou du moins sans qu'ils obtiennent autre chose qu'un intérêt infime, et pratiquement nul, cet intérêt qui sera nécessaire pour tirer de l'indifférence les capitalistes à qui l'on fera des emprunts.

S'il y a donc un intérêt, c'est parce que les capitaux

prêts à s'employer sans intérêts — s'il en est de tels — ne suffisent pas pour les emplois lucratifs qui leur sont ouverts; c'est parce qu'une partie tout au moins des capitaux qu'on emploie ne sont employés que grâce aux intérêts qu'ils doivent rapporter.

Ainsi *la théorie scientifique de l'intérêt sera nécessairement double. Elle a deux questions à résoudre : pourquoi les capitaux obtiennent-ils des intérêts? pourquoi les capitaux — du moins une partie d'entre eux — exigent-ils des intérêts* (1) ?

Je commencerai par étudier cette deuxième question.

---

18. Si nous examinons les conditions dans lesquelles les biens peuvent être employés comme capitaux, peuvent devenir capitaux, nous constatons qu'il est des biens qui sont en état de jouer ce rôle sans l'appât de l'intérêt. Pour s'assurer du fait, et pour le comprendre en même temps, il faut considérer les variations qui se produisent, d'un moment à l'autre de la durée, dans les besoins des individus, et aussi dans leurs ressources.

On entend dire souvent que tel individu a plus de besoins qu'un autre, qu'un certain individu a plus de besoins qu'il n'en avait par le passé, ou qu'il n'en aura plus tard. Quel est au juste le sens de ces expressions? Il importe de l'indiquer tout d'abord, car elles

(1) Cf. Marshall, *Principles of economics*, t. I (3<sup>e</sup> éd., Londres et New-York, 1895, pp. 141-142), Carver, *The place of abstinence in the theory of interest*, *Quarterly journal of economics*, VIII, oct. 1893). Hawley, dans un article d'ailleurs fort mauvais (*The fundamental error of « Kapital und Kapitalzins »*, *Quarterly journal of economics*, VI, avril 1892, p. 301), dit excellemment : « two questions have to be answered, why interest is paid, and why interest is exacted ».

ne sont point suffisamment claires par elles-mêmes.

Personne n'ignore que les besoins que nous éprouvons sont de deux sortes. Tantôt il s'agit pour nous de nous procurer une jouissance, un plaisir positif, tantôt il s'agit de nous soulager d'une souffrance (1). Au reste le plaisir et le soulagement ont une commune mesure, puisque, lorsque nous sommes dans la nécessité de choisir entre l'un et l'autre, nous savons bien nous décider.

C'est à la satisfaction de ces deux sortes de besoins que nous employons nos ressources. Une même somme d'argent peut servir à satisfaire une infinité de besoins d'importance inégale. Cherchant à satisfaire la plus grande quantité possible de besoins, nous satisferons tout d'abord, cela se conçoit, les besoins les plus importants. Et le dernier besoin satisfait se trouvera avoir une certaine importance. C'est l'importance du dernier besoin que nous sommes en mesure de satisfaire qui fait dire que nos besoins sont plus ou moins grands. *Si, ayant chaque année 20.000 francs à dépenser, le dernier besoin que je puis satisfaire cette année est plus grand que le dernier besoin que j'ai pu satisfaire l'an dernier, je dirai que, de l'année dernière à cette année, mes besoins se sont accrus* (2).

(1) Cette distinction sera peut-être critiquée par les psychologues ; ils feront remarquer que le besoin d'une jouissance, le désir est souvent une souffrance, si même il n'en est pas toujours une comme le veulent les pessimistes ; ils feront remarquer encore que la suppression de certaines souffrances — telle celle de la faim — ne va pas sans un plaisir réel ; et ainsi de suite. Il est permis à l'économiste de ne pas entrer dans ces subtilités.

(2) De ce que les besoins se sont accrus on ne peut pas conclure proprement que la somme du bien-être s'est accrue, ni non plus qu'elle a diminué. La somme du bien-être dépend en effet du rapport des besoins positifs et des besoins négatifs. Mes besoins peuvent s'être accrus depuis l'an dernier parce que j'ai plus de souffrances dont je dois chercher à me débarrasser : et ainsi l'accroissement des besoins s'accompagne d'une diminution de bien-être. Mes besoins peuvent s'être accrus aussi

Comment donc arrive-t-il que les besoins s'accroissent, ou qu'ils diminuent d'une époque à une autre de la vie des individus ? C'est que des souffrances que l'on ne connaissait pas apparaissent, dont il faudra chercher à se débarrasser ; c'est que des souffrances, inversement, disparaissent ; c'est qu'il nous vient des désirs nouveaux, et que des désirs nous quittent. C'est encore et surtout que les besoins, positifs ou négatifs, varient d'intensité dans le cours du temps.

Soit, par exemple, un homme qui aurait chaque jour à sa disposition une certaine quantité, toujours la même, d'aliments et de boisson. On conçoit qu'avec l'état de sa santé, avec la température, avec d'autres circonstances encore, le besoin que notre homme aura de ces aliments, de cette boisson sera plus ou moins grand : dans un certain moment, un litre d'eau ne procurera pas plus de bien-être ou de plaisir que deux litres dans un autre moment.

Ce qui résultera de ces variations des besoins particuliers, il est aisé de se le représenter. L'individu dont j'ai parlé, s'il était isolé, aurait avantage parfois à conserver des biens pour un moment où ces biens lui seront plus utiles. Dans la société, où tous les hommes vivent en fait, il n'en sera pas de même. L'homme qui vit en société vend presque tout ce qu'il produit ou qu'il obtient de la nature, il achète presque tout ce dont il a besoin. Dès lors il n'a guère lieu jamais de conserver ou de se procurer à l'avance des biens d'une espèce particulière, en vue d'un accroissement de leur utilité. Achètera-t-il aujourd'hui des biens qui ne doivent lui servir que demain ? il n'y a point avantage, il attendra jusqu'à demain pour faire

parce que j'ai appris à goûter des plaisirs que j'ignorais : et alors ce sera le contraire.

cet achat, à moins d'être informé que les biens en question vont monter de prix : et ces variations des prix ne se savent pas à l'avance avec certitude, car si on pouvait les prévoir avec certitude c'est tout de suite que la hausse attendue se manifesterait. Pour ce qui est, d'autre part, des biens que nous pouvons produire ou obtenir nous-mêmes, aurons-nous lieu de rechercher si quelque jour ils doivent nous devenir plus utiles qu'ils ne le sont aujourd'hui ? non pas, si du moins nous avons la possibilité de les vendre, à quelque moment que ce soit, un prix supérieur à la plus haute utilité qu'ils doivent jamais avoir pour nous : et c'est le cas de beaucoup le plus fréquent.

En somme, ce qui règle notre consommation, c'est l'excès plus ou moins grand de l'utilité des biens sur les prix auxquels ces biens sont tarifés (1). Par voie de tâtonnements, remplaçant sans cesse dans notre consommation de certains biens par des biens du même prix qui nous sont plus utiles, nous arrivons à établir comme une échelle des biens, avec en haut de cette échelle les biens pour lesquels l'excès que j'ai dit est le plus grand. Un changement survient-il dans tel de nos besoins, l'utilité s'accroît-elle pour nous — ou diminue-t-elle — de tel ou tel bien, le bien en question se déplacera dans cette échelle que nous établissons entre les biens, en tenant compte de leur utilité à la fois et de leur prix, afin de savoir quels sont ceux qu'il nous est le plus avantageux d'acheter, quels

(1) Comment est-on en droit de parler d'un excès de l'utilité sur la valeur ? l'utilité et la valeur ne sont-elles pas, malgré les rapports étroits qu'elles entretiennent, deux choses différentes ? n'y a-t-il pas un système des utilités et un système des valeurs ? Sans doute ; mais on peut unir ces deux systèmes *en faisant égales ensemble l'utilité et la valeur du moins utile des biens qu'un individu a avantage à se procurer*. Si j'estime à 100 l'utilité du bien que j'achète avec mes derniers 100 francs, je dirai d'un bien dont l'utilité est double, et qui vaut 120 francs, que l'excès de son utilité sur sa valeur est 80.

sont ceux qu'il nous est avantageux — ou si l'on préfère, possible — d'acheter.

19. Les remarques qui précèdent nous conduisent à nous demander s'il y a moyen d'effectuer la mesure de cette « somme des besoins » que j'ai définie tantôt : peut-on comparer la somme des besoins d'un individu dans un moment et dans un autre ? Peut-on savoir si le dernier besoin que notre individu sera en mesure de satisfaire à un certain moment dépassera ou non en intensité le dernier besoin qu'il sera en mesure de satisfaire à un autre moment ?

A vrai dire, une telle comparaison comporte — théoriquement du moins — de très grandes difficultés. D'abord, à supposer qu'elle soit possible, elle devrait être faite *par rapport à une même dépense*. J'ai cette année-ci 10.000 francs à dépenser ; j'en gagnerai l'an prochain 15.000. Il se peut que le dernier besoin satisfait avec les 10.000 francs de cette année soit inférieur au dernier besoin que satisferont l'an prochain les deux premiers tiers de mon revenu de ce moment, et que, d'autre part, le dernier besoin satisfait l'an prochain soit inférieur au dernier besoin que je satisferais cette année-ci, si mon revenu était plus gros de 5.000 francs. Ainsi il se manifesterait que mes besoins sont moins grands cette année, par rapport à une dépense de 10.000 francs pour chaque année, et qu'ils sont plus grands, par rapport à une dépense de 15.000 francs.

Négligeons cette première difficulté, il s'en présentera d'autres. Pour comparer deux sommes de besoins, il faudrait prendre dans chaque somme un besoin particulier, qui serait le même pour les deux, et qui servirait à mesurer tous les autres besoins ; et tout d'abord on comparerait l'intensité du besoin choisi comme mesure dans l'un et l'autre des moments donnés. Mais

cette comparaison initiale, peut-on, théoriquement, la faire avec exactitude ? Non pas. Il est nécessaire ici de prévoir, et aussi de se souvenir. Or un plaisir, une satisfaction passée qu'on se rappelle, ce n'est plus tout à fait ce plaisir, cette satisfaction.

Que dire de la nécessité où l'on serait de ramener au besoin choisi comme mesure un nombre très considérable d'autres besoins (1) ? Car il est inévitable que d'un moment à l'autre un grand nombre de besoins varient d'intensité. A défaut d'autre preuve, il suffirait, pour s'en convaincre, de considérer ce fait que la spécificité des besoins n'est pas absolue. Chaque sorte de biens nous procure une satisfaction déterminée : on éprouve un plaisir particulier à manger du pain, un plaisir différent à manger des pommes de terre. Il y a un besoin de manger du pain, un besoin de manger des pommes de terre ; encore pourrait-on dire, en subtilisant, qu'il existe plusieurs variétés de pain, plusieurs variétés de pommes de terre, et que par là, pour bien faire, il faudrait établir autant de besoins différents qu'il y a de variétés de pain ou de pommes de terre (2). Mais ces deux besoins différents rentrent

(1) Je passe sous silence, en outre, la difficulté théorique qui résulte, pour la mesure des besoins dans un moment donné, de ce que certains de ces besoins — les besoins essentiels — sont incommensurables aux autres : pour ne pas mourir de faim, la plupart des hommes renonceraient à toutes les jouissances de luxe. Par cela même qu'ils sont incommensurables aux autres et qu'il faut tout d'abord qu'ils soient satisfaits, les besoins essentiels constituent une catégorie à part et peuvent être mis de côté quand on somme les besoins d'un individu.

(2) On voudra peut-être aller plus loin encore, et distinguer autant de besoins qu'il y a de biens particuliers. Il y aurait donc autant de besoins différents que de morceaux de pain existants, ou possibles. Mais il n'y a pas lieu d'aller jusque-là, du moins pour ces biens que l'on consomme d'un seul coup. *Igaoti nulla cupido* : je ne puis pas éprouver un besoin particulier de tel morceau de pain, parce que je ne sais pas à l'avance le goût particulier qu'il a, que ce goût, je ne le connaîtrais qu'en mangeant le pain, c'est-à-dire en le détruisant. Le morceau de pain en question peut m'attirer par son aspect, sa consistance, sa couleur :

dans une même classe, celle des besoins alimentaires, et il existe entre eux une certaine solidarité. Et de là résulte une conséquence importante. Un besoin ne devient pas plus intense sans que d'autres besoins, en même temps, deviennent plus intenses aussi, ou moins intenses. J'apprécie plus le pain ? c'est peut-être que mon appétit est devenu plus fort ; en même temps que j'apprécie plus le pain, j'apprécie plus les pommes de terre. De même je n'en viendrai pas à rechercher davantage les tableaux — que ce soit l'effet du développement de mon goût artistique, ou de toute autre cause — sans chercher davantage, également, les gravures. Et d'autre part, un goût devenu plus vif ne contribue-t-il pas à amortir d'autres goûts ? ne voit-on pas que le développement des goûts esthétiques nous détache des joies grossières, et inversement (1) ?

mais alors il m'attirera par une qualité qui le classe dans une certaine variété, connue de moi. Il en va autrement pour les biens durables : je vois un tableau, je le goûte, je désire continuer à le goûter ; j'aurai donc de ce tableau un besoin particulier, distinct du besoin que j'ai de tel autre tableau du même peintre, ou de quelque autre peintre.

(1) Les choses sont plus compliquées encore que je ne les ai faites. Dans cette échelle de nos besoins dont j'ai parlé, chaque besoin figure, ou plutôt doit figurer plusieurs fois. Une certaine quantité d'un bien déterminé n'a pas la même utilité pour nous quand nous possédons déjà de ce bien, et quand nous n'en possédons pas ; cette utilité varie avec la quantité de ce bien que nous possédons : en sorte que dans notre échelle il faudra mettre, pour une certaine espèce de bien, ici une première quantité — je suppose que le bien en question ne peut pas être divisé, ou qu'il n'est pas divisé à l'infini —, là une deuxième quantité égale, ailleurs une troisième, et ainsi de suite. Or si la spécificité des besoins n'est pas absolue, un bien pourra dans une certaine mesure être suppléé par un autre : l'utilité d'une livre de pain ne sera pas la même selon que je serai ou non pourvu de pommes de terre, selon que j'en serai pourvu plus ou moins abondamment. Dès lors il faudra non seulement dans notre échelle placer à un certain endroit une première quantité  $n$  de pain, ailleurs une deuxième quantité égale, etc., mais la première quantité, la deuxième, etc., devront figurer dans l'échelle un nombre de fois très considérable, leur utilité à chaque fois étant déterminée en supposant possédées telles ou telles quantités de chacun des biens dont l'utilité varie en même temps que celle du pain.



Cependant, malgré toutes les difficultés que je viens d'indiquer, il n'est pas impossible, dans la pratique, il est même aisé jusqu'à un certain point de mener à bien notre comparaison. C'est qu'en effet, parmi nos besoins il en est beaucoup qui, en règle générale, et si nous prenons un individu à deux moments point trop éloignés de sa vie, demeurent fixes. Il nous faut toujours à peu près les mêmes biens, la même quantité d'argent pour assurer notre subsistance, pour nous donner ce qui est strictement indispensable. Pour ce qui est du superflu, il convient de tenir compte de l'habitude, laquelle fait que difficilement nous pouvons nous passer de ces formes du bien-être que nous avons goûtées une fois, qui fait que les besoins s'implantent en nous, une fois nés, et conservent pour nous la même importance ; mieux que cela, l'habitude, attachant à un certain besoin une certaine estimation, quantifie *par là* le besoin, et le fixe : car les besoins ne sont pas dans nous quelque chose de tout spontané, ils sont grandement influencés par nos opinions, par les façons de penser ou de parler auxquelles nous nous accoutumons. Enfin nous n'oublierons pas que parmi nos besoins, il en est un grand nombre qui sont des besoins d'ostentation et de vanité et qui, sous des formes diverses, se ramènent en somme au besoin de dépenser : en sorte qu'ici l'importance du besoin, provenant tout simplement de ce qu'il coûte à satisfaire, et se mesurant uniquement par ce coût, ne peut pas manquer de demeurer fixe tout à fait.

20. Ainsi l'on pourra dire légitimement que les besoins d'un individu se sont accrus ou se sont réduits d'une date à une autre. La perte qu'un individu fait d'un enfant ou d'un parent qu'il avait à sa charge diminue les besoins de cet individu ; une maladie

dont je suis atteint et qui m'oblige à des soins particuliers augmente mes besoins pour un temps plus ou moins long. Et de tels exemples peuvent être multipliés.

Soit donc un individu qui a lieu de croire que ses besoins dans l'avenir vont aller en croissant. Cet individu aura avantage à mettre en réserve, pour ne les consommer que plus tard, une partie de ses revenus présents. Il a, par exemple, 10.000 francs de revenus annuels, et je suppose, pour simplifier le problème, qu'il n'ait à se soucier que de régler sa dépense de l'année présente et de l'année prochaine. Notre individu va-t-il dépenser cette année-ci la totalité de ses revenus, c'est-à-dire 10.000 francs, pour dépenser l'année prochaine la même somme ? Par là il s'assurerait cette année la satisfaction d'une certaine quantité de besoins, la grandeur du besoin satisfait par la dernière fraction du revenu étant  $M$  ; tandis que l'année prochaine, le besoin satisfait par la dernière fraction — égale à celle-là — du revenu aurait une grandeur  $N$ , supérieure à  $M$ . S'il économise, au contraire, 2.000 francs sur ses revenus de cette année, s'il dépense 8.000 francs cette année et 12.000 francs l'année prochaine, le dernier besoin satisfait cette année aurait une grandeur  $P$  et le dernier besoin satisfait l'année prochaine aurait une grandeur égale,  $P$  étant à la fois inférieur à  $N$  et supérieur à  $M$ . Je dis que cette deuxième manière de répartir la consommation des 20.000 francs perçus dans les deux années est préférable à l'autre.

Cette proposition est tellement évidente qu'on pourrait presque se dispenser de la démontrer. Les derniers 100 francs dépensés dans l'année 1904 sont-ils moins utiles que les derniers 100 francs dépensés en 1905 ? on aura avantage à économiser 100 francs en

1904 pour accroître la dépense de 1905, si du moins, faisant cette économie, le dernier besoin satisfait en 1905 demeure plus grand que le dernier besoin satisfait en 1904. On a avantage, d'une manière générale, à dépenser ses revenus dans ce moment où ils peuvent satisfaire les besoins les plus grands, et c'est pourquoi *la répartition la meilleure de notre consommation dans le temps est celle qui fait égaux les derniers besoins satisfaits à chacun des moments, dans chacune des périodes de la durée.*

Nous arrivons par là à une conclusion qui n'est pas sans importance pour la théorie de l'intérêt. C'est à savoir qu'il convient aux individus dont les besoins sont destinés à s'accroître d'économiser sur leurs ressources présentes : ils économiseront en telle sorte que leur consommation descende autant que possible, dans chacun des moments de la durée, à la même limite d'utilité. Et ainsi des sommes se trouveront disponibles pour la capitalisation qui n'exigeront pas, pour être capitalisées, d'intérêts, que du moins il sera indifférent en soi à leurs propriétaires de capitaliser. Encore les choses ne vont-elles de la sorte que *parce que c'est de l'argent que l'on économise, et que l'argent n'est pas sujet à se détériorer avec le temps* ; si les économies ne pouvaient consister qu'en de certains biens qui s'usent ou qui se gâtent à la longue, alors on verrait peut-être les capitalistes donner des intérêts à ceux qui leur emprunteraient leurs économies, engager celles-ci dans des placements où le produit brut serait inférieur aux avances.

21. L'accroissement qui a lieu parfois dans les besoins des individus est une première cause qui fait que des capitaux peuvent être avancés même sans

intérêts. Une deuxième cause, plus importante à la vérité, qui agit dans le même sens, est la diminution qui a lieu souvent dans les ressources des individus.

Soit un individu dont je suppose que les besoins restent constants. Cet individu a cette année-ci 15.000 francs à dépenser ; il ne lui reviendra l'an prochain que 11.000 francs. Il lui est avantageux, dans ces conditions, d'économiser 2.000 francs pour accroître d'autant sa consommation de l'an prochain. Une même somme, comme nous l'avons déjà vu, peut servir à satisfaire des besoins plus ou moins grands. Nous satisfaisons d'abord les besoins les plus grands, et ainsi, plus nous dépensons d'argent — toutes choses égales d'ailleurs —, moins la somme dont nous augmentons nos dépenses nous procure d'utilité. La meilleure façon de dépenser son avoir, dès lors, c'est de s'arranger pour que le dernier besoin satisfait ait toujours la même grandeur ; et les besoins ne changeant pas, nous ne saurions mieux faire que de dépenser autant dans chacune des périodes successives de la durée. C'est pourquoi il nous convient d'économiser, quand nous nous attendons à une diminution de nos ressources ; il nous convient d'économiser, même si cette économie ne doit pas nous donner un rendement : l'économie, ici, est avantageuse *par elle-même* (1).

Il faut bien voir toute la conséquence de cette proposition. Quand je parle ici des ressources présentes et des ressources futures des individus, je n'entends pas seulement par *ressources* présentes les *revenus* présents de ces individus, j'entends *tout l'avoir*. J'ai en ma possession pour 300.000 francs de valeurs, plus 5.000 francs que je viens de toucher et qui proviennent

(1) Quelqu'un qui, sachant que ses ressources doivent diminuer, thésauriserait, celui-là, ne faisant pas une capitalisation *objective*, capitaliserait cependant au sens *subjectif* du mot.

de coupons détachés de ces valeurs, d'honoraires perçus, etc.; je gagnerai, je toucherai à des titres divers, l'année prochaine, 25.000 francs : c'est 305.000 francs que je dois mettre en regard de 25.000 francs ; c'est 140.000 francs qu'il me convient d'économiser — toujours en supposant que je n'ai à me préoccuper que de l'année courante et de l'année prochaine, qu'il s'agit pour moi, par exemple, d'avancer une somme pour un an — ; c'est 140 000 francs qu'il m'est indifférent d'avancer, d'une manière ou de l'autre, pour un an. Par suite, *les sommes qu'on pourrait économiser sans intérêts, ce ne sont pas seulement les sommes qu'économiseraient sur leurs revenus les individus qui ont cette perspective de voir diminuer leurs revenus, c'est tout l'avoir présent des individus en tant que cet avoir dépasse leurs revenus futurs.*

---

**22.** Les deux causes que je viens d'indiquer sont les seules qui nous mettent à même de consentir des avances, de capitaliser sans intérêts. Elles font qu'il y a des capitaux qui n'exigent pas d'intérêts. Mais ces capitaux sont en quantité restreinte, et c'est en ce sens que l'on peut répéter la formule si souvent employée de la *rareté du capital*. On dit souvent que si le capital rapporte des intérêts, c'est parce que le capital est rare, ou encore parce que la demande des capitaux dépasse l'offre. Entendons que ce capital qui est rare est celui qui n'a pas besoin d'intérêts, entendons qu'on demande plus de capitaux qu'il n'y a de capitaux qui n'ont pas besoin d'intérêts : de la sorte nous rendrons acceptables des propositions qui avaient le défaut de manquer de clarté.

Mais il faut montrer que, hors les cas étudiés plus

haut, jamais des capitalisations ne pourront être faites que moyennant que les capitaux obtiennent des intérêts. La démonstration sera aisée.

Prenons tout d'abord les cas inverses des cas que nous avons vus. Considérons un individu dont les besoins vont diminuer, ou dont les ressources vont s'accroître. Cet individu n'aura garde d'économiser, il n'aura garde de capitaliser, à moins que, capitalisant, il ne s'assure par là une certaine plus-value.

Je suppose que, mes ressources étant les mêmes cette année qu'elles seront l'an prochain, mes besoins d'autre part doivent diminuer. Dépensant dans le courant de chaque année les ressources de l'année, soit 10.000 francs, je m'assurerais cette année-ci avec mes derniers 100 francs la satisfaction d'un besoin que j'estime à  $M$ , et je m'assurerais l'année prochaine avec mes derniers 100 francs la satisfaction d'un besoin moindre, que j'estime à  $N$ . Veut-on que je capitalise, que j'avance pour un an 1.000 francs? Je diminuerais ma consommation de cette année d'une somme  $M + M' + M'' - \dots$ , et je me mettrais à même d'augmenter la consommation de l'année prochaine d'une somme  $N_1 + N_2 - N_3 + \dots$ . Opération déplorable, car les dix termes de la première somme étant rangés dans un ordre de grandeur croissante, et les dix termes de la seconde dans un ordre de grandeur décroissante, comme d'autre part  $M$  est plus grand que  $N$ , et a fortiori que  $N_1$ , la première somme est nécessairement plus grande que la seconde. Par conséquent, si je suis sollicité de placer 1.000 francs, je ne m'y résoudrai qu'à la condition d'obtenir une plus-value telle que, ajoutée à la somme  $N_1 + N_2 + N_3 + \dots$ , elle donne — en utilité — un total au moins égal à la somme  $M + M' + M'' + \dots$  (1).

(1) J'ai dit plus haut, p. 41, note 2, que l'on n'était pas en droit

On fera un raisonnement analogue pour le cas d'une augmentation des ressources. J'ai 12.000 francs à dépenser cette année, j'en aurai 20.000 à dépenser l'année prochaine, et je suis sollicité d'avancer 5.000 francs pour un an. Qu'est-ce à dire ? l'opération aura cet effet de réduire ma consommation de cette année-ci de 5.000 francs, d'accroître ma consommation de l'année prochaine de la même somme. Mais 5.000 fr. ne donnent pas la même quantité de bien-être quand ils s'ajoutent à 7.000 francs et quand ils s'ajoutent à 20.000 francs. L'avance qu'on sollicite de moi représenterait, *par elle-même*, une diminution de bien-être notable ; il faudra que cette diminution soit compensée par la perception d'un surplus, d'un rendement qui y soit au moins égal.

23. Nous arrivons maintenant à un cas nouveau, dont l'importance pratique est très grande : le cas où les besoins comme les ressources demeurent les mêmes à travers le temps. Dans ce cas encore la capitalisation ne pourra avoir lieu que si elle doit donner un rendement.

Je suppose que mes ressources soient de 15.000 francs pour cette année et de 15.000 francs encore pour l'année prochaine, et que pour une consommation de 15.000 francs les derniers 100 francs dépensés doivent me procurer, cette année-ci comme l'année prochaine, une utilité que j'estime à  $M$ . Il s'agit pour moi d'avancer 1.000 francs pendant un an ? Je me verrais contraint de réduire mon bien-être, cette année-ci, de  $M + M' + M'' + \dots$ , et je me mettrais à même d'ac-

de conclure d'une augmentation ou d'une diminution des besoins satisfaits, *entre un moment et un autre*, à un accroissement ou à une diminution du bien-être. Mais il est clair que, *dans un moment donné*, satisfaire plus de besoins, c'est accroître son bien-être.

croître mon bien-être, l'an prochain, de  $M_1 + M_2 + M_3 + \dots$ . Or la loi de la décroissance de l'utilité qui veut que l'utilité d'une certaine quantité d'un bien soit d'autant plus faible qu'on possède déjà une plus grande quantité du bien en question, cette loi, *par cela même qu'elle s'applique à tous les autres biens*, s'applique à ce bien d'une nature très particulière qu'est l'argent. Employant au mieux notre argent, nous nous procurons avec des sommes successives égales des satisfactions toujours plus faibles. On a donc

$$\dots M'' > M' > M > M_1 > M_2 > M_3, \dots,$$

et par suite

$$M + M' + M'' + \dots > M_1 + M_2 + M_3 + \dots$$

L'avance dont je parlais ne deviendra possible que si elle doit donner un rendement au moins égal à la différence

$$(M + M' + M'' + \dots) - (M_1 + M_2 + M_3 + \dots).$$

S'il s'agissait d'avancer 2.000 francs au lieu de 1.000 francs, le rendement exigé serait plus que doublé ; car à la série  $M + M' + M'' + \dots$  viendraient s'ajouter dix termes tous plus grands que les dix premiers, et à la série  $M_1 + M_2 + M_3 + \dots$  viendraient s'ajouter de même dix termes plus petits que les dix premiers. La somme à capitaliser augmentant, le rendement exigé subirait une augmentation, non pas proportionnelle, mais plus rapide. Ainsi la décroissance de l'utilité agit comme une sorte de frein qui arrête la capitalisation, et elle agit d'une manière toujours plus puissante pour une capitalisation plus forte (1).

(1) La capitalisation ne devient impossible — théoriquement — que lorsque toutes les ressources ont été prises déjà. Pratiquement, la



**24.** On voit le lien étroit qui rattache ensemble toutes les considérations qui viennent d'être développées. Toutes découlent d'un même principe, à savoir que la meilleure façon de distribuer sa consommation dans le temps est celle qui fait que les derniers besoins satisfaits ont la même importance à chaque moment du temps. De ce principe, que j'appellerai le *principe de l'équilibre de la consommation*, les conséquences suivantes se déduisent :

1° *la capitalisation ne coûte rien au capitaliste quand elle tend à établir l'équilibre de la consommation ;*

2° *la capitalisation coûte au capitaliste — et celui-ci, par suite, ne s'y décidera que moyennant l'assurance de percevoir un surplus — lorsqu'elle détruit l'équilibre de la consommation, ou qu'elle aggrave le défaut d'équilibre de cette consommation.*

Or, la capitalisation tend à établir l'équilibre de la capitalisation :

a) *quand les besoins doivent croître ;*

b) *quand les ressources doivent diminuer.*

La capitalisation, d'autre part, détruit l'équilibre de la capitalisation, ou aggrave le défaut d'équilibre :

a) *quand les besoins doivent diminuer ;*

b) *quand les ressources doivent croître ;*

c) *quand les besoins et les ressources doivent rester les mêmes.*

Si nous nous attachons uniquement aux facteurs qui s'opposent à la capitalisation, nous pourrions dire que ces facteurs se réduisent à un, puisque c'est toujours la loi de la décroissance de l'utilité qui, dans les cas énumérés ci-dessus, fait la « rareté du capital »,

capitalisation devient impossible lorsqu'il ne reste plus que l'indispensable ; elle est impossible à qui n'a que cet indispensable. Aucune plus-value, en effet, ne saurait compenser un prélèvement opéré sur celui-ci.

empêche que les capitaux soient avancés à moins de l'assurance d'une plus-value. En un certain sens, cependant, nous sommes en droit de dire que nous avons trois causes : tantôt, en effet, c'est parce qu'une diminution des besoins empêche l'équilibre de la consommation que la capitalisation, aggravant ce défaut d'équilibre, est en elle-même fâcheuse ; tantôt c'est parce qu'il y a accroissement des ressources que la capitalisation est encore fâcheuse, et de la même manière ; tantôt enfin, *au lieu d'aggraver, la capitalisation crée le défaut d'équilibre de la consommation.* Pour la commodité de l'exposition, je dirai désormais, parlant de ces trois causes : *la diminution des besoins, l'accroissement des ressources et le sacrifice capitalistique* (1).

---

(1) Je ne dis rien ici des combinaisons possibles de ces causes, des combinaisons qui peuvent avoir lieu, encore, des hypothèses où la capitalisation est fâcheuse et de celles où elle est avantageuse. J'y viendrai plus loin, au chap. V, §§ 66 et suiv.

Comment les auteurs ont-ils parlé des questions que je viens de traiter ? Böhm-Bawerk, celui des économistes à coup sûr qui a apporté le plus de soin à l'élaboration de sa théorie de l'intérêt, parle de la variabilité du rapport des ressources aux besoins (II, pp. 262-266) comme d'une des causes qui donnent naissance à un agio en faveur des biens présents, autrement dit qui donnent naissance à l'intérêt. Et il a des remarques comme la suivante (p. 285), que la production ne peut pas être dirigée tout entière vers la satisfaction des besoins futurs, que si l'on venait à capitaliser trop, le rapport nouveau qui s'établirait entre les ressources et les besoins déterminerait un courant inverse, et modérerait la capitalisation. — Je ne représenterai pas ici qu'il vaut mieux faire de la variation des ressources et de celle des besoins deux phénomènes distincts que de parler, comme Böhm-Bawerk, de la variation du rapport des ressources et des besoins. Mais j'adresserai deux critiques, sur le sujet qui nous occupe, à Böhm-Bawerk :

<sup>1</sup> parlant du rapport des ressources aux besoins, il paraît compter dans les ressources présentes *les revenus*, et non pas, ainsi qu'il faut faire, tout l'avoir (voir plus haut, § 21) ;

<sup>2</sup> il n'a pas distingué de ces variations du rapport des ressources aux besoins qui, *existant déjà par elles-mêmes*, rendent la capitalisation

25. Il me reste à parler d'une dernière cause de la rareté du capital. Cette cause, c'est la dépréciation systématique que nous faisons subir aux biens futurs (1).

Nous préférons les biens présents aux biens futurs, les biens prochains aux biens éloignés. Le fait s'offre à nous comme un fait très fréquent et comme un fait dont le contraire ne se rencontre jamais, si dans les biens nous considérons non pas la matérialité, la quantité, ni non plus la valeur objective, le prix, mais l'utilité que ces biens offrent pour nous,

fâcheuse, ces variations du même rapport qui rendent également la capitalisation fâcheuse, mais *qui résultent de la capitalisation elle-même.*

Celui qui a le mieux parlé de ce que j'appellerai le coût subjectif de la capitalisation est Carver (*The place of abstinence in the theory of interest, Quarterly journal of economics*, VIII, oct. 1893). Ma théorie était construite, mon livre écrit avant que je ne connusse son travail : j'ai trouvé dans ce travail des idées en parfaite concordance avec les miennes. J'engage vivement le lecteur à s'y reporter ; il y trouvera une exposition d'une netteté remarquable, illustrée de figures excellentes ; il sera frappé surtout de la pénétration dont l'auteur fait preuve. L'article de Carver est une des toutes meilleures parmi les contributions à l'étude du problème de l'intérêt. — Böhm-Bawerk a parlé de cet article, et il l'a critiqué d'une façon étrange (*Capital und Capitalzins*, I, *Geschichte und Kritik der Capitalzinstheorien*, 2<sup>e</sup> éd., Innsbruck, 1900, pp. 643-646). Il reproche à Carver de voir une cause de l'intérêt dans ce qui ne serait qu'un effet de l'intérêt. C'est parce qu'il y a intérêt, fait-il, qu'on dote le futur au détriment du présent, et qu'on rompt au profit du futur l'équilibre de la consommation ; et tout au plus peut-on dire que cette conséquence de l'intérêt a sur le taux de celui-ci une action en retour. Le reproche, ai-je dit, est étrange. Il est trop clair en effet que si le capital rapporte des intérêts, c'est que, pour de certaines raisons que nous aurons à chercher, il trouve des emplois lucratifs ; mais c'est aussi parce qu'il est rare, parce qu'une partie des capitaux sollicités par des emplois lucratifs ne peuvent s'employer qu'à la condition de rapporter des intérêts. *Il y a ici, non pas une cause et une conséquence de l'intérêt, mais deux causes concourantes, point du tout du même ordre à vrai dire, qui toutes deux sont nécessaires pour produire l'intérêt.* Une fois de plus je répéterai que la théorie de l'intérêt est double. Carver l'a abordée d'un certain côté ; il l'a fait volontairement, et sans prétendre à expliquer l'intérêt d'une manière complète.

(1) On peut consulter, sur cette dépréciation des biens futurs, Böhm-Bawerk ; c'est lui qui a mis le fait en lumière (voir II, pp. 266-273).

cette utilité se déterminant d'ailleurs soit par la satisfaction que nos biens peuvent nous procurer par eux-mêmes, soit par celle que nous retirerons d'eux en les échangeant (1). Un employé fait des économies en prévision de la vieillesse ; je suppose, pour plus de simplicité, qu'il ne place pas ces économies, qu'il se contente de les thésauriser : gagnant 4.000 francs par an, il n'en dépense que 3.000, et conserve le reste pour ses vieux jours. Il préfère sans doute aux biens qu'avec les 1.000 francs économisés il pourrait s'acheter tout de suite les biens — que nous supposerons pareils à ceux-là — que ces 1.000 francs lui permettraient de s'acheter plus tard. Seulement il faut tenir compte de ceci, que l'utilité des biens diminue avec la quantité qu'on en peut avoir. Celui qui n'a que 1.000 francs pour vivre tire de cette somme beaucoup plus d'utilité que ne tirerait d'une dépense supplémentaire de 1.000 francs celui qui a déjà dépensé 3.000 francs. Et ainsi, de ce que notre employé conserve pour plus tard une partie de son gain on ne doit nullement conclure qu'il préfère les biens futurs aux présents.

Citera-t-on, pour montrer que les biens futurs sont parfois préférés aux présents, l'enfant qui garde un certain temps le gâteau qu'on lui donne, avant de le manger ? Je pourrais dire que ce raffinement, par rapport à l'ensemble des phénomènes économiques, est négligeable : on ne voit pas que dans la société économique beaucoup d'épargnes soient faites qui ne doivent pas accroître ou permettre d'accroître le bien-être total — considéré à travers toute la durée de la vie — de ceux qui les font ; l'enfant lui-même ne reste

(1) Böhm-Bawerk emploie ici les expressions de valeur d'usage et de valeur d'échange subjective (voir II, pp. 176 et suiv.).

pas longtemps en contemplation devant son gâteau, et il ne voudrait sans doute pas payer d'un sacrifice, de l'abandon d'un morceau, même très petit, de son gâteau, le droit de retarder sa jouissance. Mais il y a mieux à dire. L'enfant qui attend pour manger son gâteau ne préfère pas un bien futur à un bien présent : il retarde le moment inévitable du regret (1) ; il ajoute aussi à la jouissance qu'il éprouvera à manger son gâteau le plaisir plus durable, encore que sans doute moins vif, de penser qu'il le mangera ; et s'il pêche en quelque manière, c'est par une trop grande hâte, d'où il résulte que l'ensemble des plaisirs et des peines que son gâteau lui procurera ne sera pas la quantité positive la plus grande possible.

26. Il y a encore des gens qui travaillent sans relâche à s'enrichir et qui ne songent pas, comme on dit, à jouir de leur richesse. C'est qu'ils trouvent un plaisir intense à savoir, non pas qu'ils auront du bien-être ou du luxe un jour, mais qu'ils pourront en avoir ; ou bien encore ils tirent de leur richesse des satisfactions d'orgueil et de vanité : et ce plaisir, ces satisfactions sont des biens réels, supérieurs à ceux que nos gens se procureraient en dépensant leur avoir. On remarquera qu'il leur faut en général, de cette richesse à laquelle ils tiennent tant — et qui en un sens n'est pas la richesse véritable, puisqu'elle n'est que la possibilité de se procurer ce bien-être auquel les hommes tout d'abord s'attachent — des signes matériels, biens au soleil, maisons ou terres, titres de rente, pièces d'or. On ne se représente guère un homme qui, con-

(1) D'une certaine manière, ceci est encore une confirmation du fait avancé ci-dessus. On aime mieux jouir plus tôt que plus tard ; on aime mieux aussi — c'est la contre-partie, et c'est le complément de la vérité précédente — retarder une souffrance, une peine qu'il faut subir, quand même elle devrait par là être plus vive : tout le monde a pu en faire l'observation.

tent de savoir qu'il lui est loisible de bien vivre, cependant se priverait de toute commodité : c'est la pensée et la vue des propriétés qu'ils possèdent qui fait le bonheur de nos riches ; ils s'attachent aux instruments qui donnent la richesse vraie, non pas à celle-ci, ils font de ces instruments qui par eux-mêmes, pour qui raisonne froidement, sont sans utilité aucune, des biens véritables et *présents*. Si l'on tient compte de ce phénomène psychologique, il n'y aura pas lieu de considérer de telles gens comme faisant exception à la règle formulée plus haut.

27. On peut donc tenir pour certain que les biens futurs, à utilité égale, ne sont jamais plus estimés que les biens présents. Et d'autre part il est aisé de constater que souvent les biens présents sont préférés aux futurs.

De ce fait il y a des raisons multiples. La première est dans notre imagination, qui nous représente plus vivement les joies prochaines que les joies éloignées : l'idée pénible de la longue attente à subir se mêle toujours, plus ou moins consciemment, à la représentation des joies lointaines pour amortir cette représentation, lorsqu'elle apparaît spontanément dans notre esprit, et même alors que nous nous y arrêtons volontairement ; et puis il y a aussi l'attraction qu'exerce sur l'idée de l'éloignement dans le temps celle de l'éloignement dans l'espace, lequel diminue la netteté de la vision, la vivacité des impressions quelles qu'elles soient (1). Une autre raison est que

(1) Böhm-Bawerk (II, pp. 268-269) fait intervenir à côté de l'imagination la volonté. Il se demande, il est vrai, si cette « faute de la volonté » qu'il mentionne comme une des causes de la dépréciation des biens futurs ne se ramène pas à cette faiblesse de l'imagination dont il a parlé tout d'abord. En fait, si par volonté il faut entendre la raison, en tant qu'elle contribue à déterminer nos actes, il est trop clair que la dépréciation des biens futurs suppose une « faute de la volonté » ; mais dire cela, ce n'est proprement rien expliquer.

l'idée d'incertitude est associée d'une manière étroite à l'idée du futur. Ce n'est pas tout : s'agit-il de comparer deux plaisirs semblables, mais dont l'un est présent et l'autre futur, les deux représentations, en vertu de cette force impulsive que dans le mécanisme mental toute image possède, concourront à produire cet effet, de nous faire rechercher la jouissance immédiate. Enfin nous nous savons mortels et nous ignorons combien de temps il nous reste à vivre : et certes c'est une pensée importune que celle de la mort toujours imminente, une pensée que nous écartons le plus possible de nous, qui d'une manière générale n'exerce pas une très grande influence sur notre conduite ; ici cependant nous la laissons agir, parce qu'elle excuse l'entraînement qui nous porte à saisir le bien présent, entraînement auquel il nous est dur de résister (1).

28. La dépréciation du futur, là où on la rencontre, a cet effet d'empêcher la capitalisation, d'empêcher du moins qu'on avance des capitaux sans intérêts. Si 1.200 francs à dépenser dans un an ne sont pas plus estimés que 1.000 francs à dépenser tout de suite, il est clair que je ne consentirai à faire pendant un an l'avance de 1.000 francs que moyennant qu'il me reviendra 1.200 francs.

La dépréciation du futur doit donc être jointe aux causes précédemment étudiées de la rareté du capital. Elle en diffère sans doute grandement sous le rapport de l'origine et de la nature. Les trois premières causes

(1) Les trois paragraphes qu'on vient de lire reproduisent presque textuellement les §§ 155-157 de mon livre *L'utilité sociale de la propriété individuelle*. Toutefois je dois signaler que lorsque j'ai écrit ce livre j'étais porté à regarder comme un fait universel la dépréciation des biens futurs, qui n'est qu'un fait fréquent, et à m'en exagérer l'importance, à la suite de Böhm-Bawerk. D'autre part, je n'avais pas dégagé nettement la cause n° 3 de la rareté du capital.

procédaient toutes trois de la loi de la décroissance de l'utilité et par là se trouvaient être proches les unes des autres ; la dépréciation du futur procède de sources tout autres. Les trois premières causes correspondent à une vue raisonnable qu'ont les individus de ce qui leur est avantageux. La dépréciation des biens futurs — pour autant du moins qu'elle ne provient pas de la pensée de notre destinée mortelle — nous détourne d'opérations avantageuses. Ces différences méritent d'être soulignées ; mais il faut surtout retenir que la dépréciation du futur contribue à donner naissance à l'intérêt de la même manière que les causes précédentes, que comme elles elle fait que certains capitaux exigent des intérêts.

---



## CHAPITRE III

### POURQUOI LE CAPITAL OBTIENT UN INTÉRÊT

29. Nous avons vu au chapitre précédent pourquoi le capital, souvent du moins, exigeait un intérêt. Il nous faut voir maintenant pourquoi le capital obtient un intérêt.

Cette question nouvelle, comme l'autre, comporte plusieurs réponses. Il y a plusieurs causes qui font que des emplois lucratifs sont ouverts aux capitaux.

---

En tête de ces causes que nous avons maintenant à étudier, je mettrai trois phénomènes qui ont figuré dans le précédent chapitre comme causes de la rareté du capital : la diminution des besoins, l'augmentation des ressources, la dépréciation du futur.

Soit un individu dont les besoins sont destinés à diminuer, qui a, dans le moment présent, des besoins exceptionnels. Ses derniers 100 francs lui procureront cette année une satisfaction qu'il estime à  $M$ , tandis que l'année prochaine ses derniers 100 francs ne lui procureront qu'une satisfaction  $N$ , inférieure à  $M$ . Cet individu, avons-nous vu, ne peut capitaliser s'il n'a l'assurance que ses capitaux lui rapporteront une plus-value ; 1.000 francs, par exemple, qu'il avancerait pour un an diminueraient sa consommation présente plus qu'ils ne lui permettraient d'augmenter sa con-

somation de l'année prochaine. En revanche, si notre individu pouvait toucher par anticipation ses revenus de l'an prochain, alors il lui serait loisible de régler sa consommation des deux années de la manière que nous savons être la meilleure, c'est-à-dire en telle sorte que la dernière dépense de cette année lui donnât autant de satisfaction que la dernière dépense de l'année prochaine ; qu'il puisse toucher par anticipation 1.000 francs de ses revenus futurs, alors, dépensant ces 1.000 francs dès cette année, il augmentera son bien-être dans cette année de  $M_1 + M_2 + M_3 + \dots$ , tandis qu'il diminuera son bien-être de l'année prochaine de  $N + N' + N'' + \dots$ . Les termes de la première série vont en décroissant, ceux de la deuxième série vont en croissant. Si les termes de la première série additionnés représentent une quantité plus grande que les termes additionnés de la deuxième série, l'opération sera avantageuse. Elle sera on ne peut plus avantageuse si le dernier terme de la première série est égal au terme qui suivrait le dernier terme de la deuxième série, cette série étant prolongée : car c'est de cette façon que se réaliserait cet équilibre de la consommation que l'on doit chercher.

Supposons que la somme  $M_1 + M_2 + M_3 + \dots$  dépasse la somme  $N + N' + N'' + \dots$  d'une quantité  $P$ . Pour avoir 1.000 francs de plus à dépenser cette année-ci, l'individu que nous considérons aura avantage à abandonner une partie de ses revenus de l'année prochaine, dès lors que le renoncement à cette partie, venant en sus d'une première diminution de 1.000 fr., doit diminuer le bien-être, déjà réduit de  $N + N' + N'' + \dots$ , d'une quantité inférieure à  $P$ . Il sera donc disposé à emprunter 1.000 francs à intérêts pour un an, si les intérêts qu'on lui demande, et qu'il lui faudra payer au remboursement de l'emprunt, c'est-à-

dire dans un an, ne représentent pas pour lui plus de bien-être que l'augmentation de 1.000 francs dans les ressources présentes jointe à la diminution de 1.000 francs dans les ressources de l'an prochain. Par exemple si j'ai 10.000 francs à dépenser cette année, et autant l'an prochain, et que mes besoins soient plus grands cette année qu'ils ne seront l'an prochain, j'aurai avantage à emprunter 1.000 francs pour rembourser 1.200 francs dans un an, du moment qu'en augmentant ma dépense de 1.000 francs cette année j'augmente mon bien-être plus que je ne le réduirai l'an prochain en réduisant ma dépense de 1.200 francs.

**30.** L'accroissement des ressources agit ici exactement comme la diminution des besoins. J'ai cette année-ci 10.000 francs à dépenser ; j'aurai 20.000 francs à dépenser l'an prochain. S'il m'était possible de toucher par anticipation 5.000 francs sur mes ressources futures, alors — toutes choses étant égales d'ailleurs — tout serait au mieux pour moi. Si je pouvais toucher par anticipation 3.000 francs, l'avantage serait moindre ; il subsisterait tout de même, car l'augmentation de mon bien-être présent dépasserait la réduction de mon bien-être futur. Mettons que cette augmentation de mon bien-être présent soit égale à la réduction que mon bien-être subirait l'an prochain si cette année-là mes ressources étaient diminuées de 3.300 francs ; dans ces conditions, il me sera avantageux d'emprunter tout de suite 3.000 francs pour avoir à rembourser dans un an 3.299 francs.

**31.** Enfin la dépréciation des biens futurs fera conclure les mêmes opérations que je viens d'indiquer. Dépréciant les biens futurs, si l'on m'offre des biens ayant une certaine valeur, je prendrai volontiers l'engagement de rendre, à une échéance fixée, une valeur

supérieure. Les biens à consommer dans un an subissent-ils pour moi une dépréciation de 5 o/o ? il me sera indifférent, recevant 95 francs sur l'heure, de m'engager à rembourser 100 francs dans un an. Faisons la dépréciation proportionnelle à l'éloignement du futur ; nous aurons alors, appelant  $a$  la somme touchée,  $t$  le taux de la dépréciation pour une année,  $n$  le nombre d'années pour lesquelles l'emprunt est contracté, et désignant par  $x$  la somme à rembourser qui rendra l'opération de l'emprunt indifférente, la formule

$$x - n t x = a ,$$

d'où l'on tire

$$x = \frac{a}{1 - n t}$$


---

**32.** Nous voici arrivés à la quatrième des raisons pour lesquelles le capital obtient des intérêts. Cette quatrième raison, c'est la « productivité » du capital.

Par productivité du capital, il faut entendre ce fait que, *employant du capital dans la production (1), on obtient une somme de produits plus grande, et par suite plus utile, ou encore des produits plus utiles que ceux que l'on peut obtenir sans capital ; plus utiles, en outre, que le capital dépensé ne serait utile, si on le consommait immédiatement.*

(1) Il ne faut pas s'enfermer dans la considération de la production proprement dite, c'est-à-dire de ces entreprises où l'on crée des biens matériels. Celui-là opère encore un placement capitalistique et bénéficie de la productivité — au sens large du mot — du capital qui, vivant des services qu'il fournit, dépense de l'argent en réclame, meuble un appartement pour en imposer à la clientèle, etc. Toutefois, traitant de la productivité du capital, je prendrai mes exemples dans la production proprement dite : l'exposition en sera plus claire, et je pourrai en outre discuter plus commodément les théories des auteurs.

Le fait de la productivité du capital est trop général pour échapper à l'observation même la plus vulgaire. Dans toute production pour ainsi dire on peut avoir avantage à employer du capital (1). Est-il nécessaire de fournir des exemples ? Est-il besoin de montrer que le chasseur, s'il prend la peine de se confectionner des armes, attrapera plus de gibier que s'il ne dispose que de la rapidité et de l'agilité de ses membres, et que le supplément de gibier pris grâce aux armes dépassera ce que notre chasseur eût pris de gibier pendant le temps que la fabrication de ces armes l'aura occupé ? est-il besoin de montrer pareillement que le pêcheur aura avantage à se construire un canot et des engins de pêche ? qu'on a avantage à défoncer la terre, à la drainer, au lieu de se contenter de la labourer, et mieux encore au lieu de récolter ce qui y pousse spontanément ? on a quelque honte de répéter de telles banalités.

Ce qui importe, c'est de prévenir toute méprise sur le sens de cette proposition, que le capital est productif. Cette proposition ne signifie pas que *toute avance augmente* — de la manière que j'ai dite ci-dessus — *la quantité des produits* que l'on cherche à obtenir : pour accroître le rendement d'une terre, il ne s'agit pas d'y exécuter n'importe quel travail. Notre proposition ne signifie pas non plus que *l'avance la plus forte donnera le supplément de produit le plus fort*, que plus on avancera, plus l'on aura de produit. Elle ne signi-

(1) A parler exactement, il n'est pas de production qui ne soit capitalistique à quelque degré ; il n'est pas de production qui soit instantanée, où la perception des fruits, des biens prêts pour la consommation suive immédiatement, accompagne la mise en train, soit que, ainsi qu'il arrive dans l'agriculture, l'homme collabore avec des forces naturelles dont l'action est lente et périodique, soit encore pour d'autres raisons. Ce que l'on voit, c'est qu'on peut, dans chaque production, avancer plus ou moins de capital, et qu'avec l'importance des avances consenties varie l'importance du produit obtenu.

fie pas, enfin, que *toute avance*, dans la production, *donnera un supplément de produit qui représentera plus d'utilité qu'elle-même*. Le capital est productif, cela veut dire *qu'il est un nombre très grand*, et pratiquement illimité, *d'avances que l'on peut faire, par lesquelles on obtiendra un supplément de produit plus utile que ne serait utile, si on le consommait immédiatement, le capital dépensé*. Il n'y a d'ailleurs pas lieu pour l'instant d'entrer dans des déterminations plus précises : l'avance capitaliste entraîne-t-elle nécessairement, comme le veut Böhm-Bawerk, un allongement du processus productif, du temps pendant lequel le produit est attendu, le degré capitaliste de l'opération se mesure-t-il à la longueur du processus productif, plus tard sans doute il sera utile d'examiner ces points ; dans ce chapitre, voulant simplement montrer comment la productivité du capital donne naissance à l'intérêt, il me suffit de donner de cette productivité une définition sommaire, de noter que de bien des manières il est possible, avec du capital, d'accroître le produit net — estimé sous le rapport de l'utilité — des entreprises productives.

**33.** La productivité du capital a été regardée par quantité d'auteurs comme une des causes de l'intérêt, et l'on a pu même avancer (1) que dans la réalité tous les auteurs l'avaient regardée comme telle. Au vrai, c'est une explication qui se présente d'elle-même à l'esprit, lorsqu'on voit par exemple un propriétaire, un entrepreneur emprunter pour mettre en valeur un fonds, pour exploiter un procédé industriel, de dire : ce qui met l'emprunteur à même de payer des intérêts, ce qui le décide à le faire, c'est la productivité

(1) Walker, *Dr Böhm-Bawerk's theory of interest*, *Quarterly journal of economics*, juillet 1892 (t. VI, pp. 404-405).

des capitaux qu'il emprunte. Et toutefois cette explication a été si vivement combattue par Böhm-Bawerk, celui-ci lui a refusé avec tant de force et d'insistance tout caractère scientifique, qu'on est obligé de se demander si vraiment la productivité du capital doit être regardée comme une des causes de l'intérêt, et qu'il est indispensable d'établir avec une précision rigoureuse la nature du rapport qui'existe — car de toute évidence il en existe un — entre la productivité du capital et l'intérêt.

L'expression : productivité du capital, remarque Böhm-Bawerk (1), peut être prise dans plusieurs sens différents. Dire que le capital est productif, c'est dire :

ou bien que le capital d'une manière générale peut servir à produire des biens [1] ;

ou bien qu'avec le capital on obtient *plus de biens* qu'on n'en eût obtenu sans lui [2] ;

ou bien qu'avec le capital on obtient *des biens valant plus* que ceux qu'on eût obtenus sans lui [3] ;

ou enfin qu'avec le capital on obtient *des biens valant plus que le capital lui-même* [4].

Dans les deux premières propositions, il n'est question que d'une productivité *technique* du capital ; dans les deux dernières il est parlé d'une productivité *économique*, la proposition 3 affirmant que l'emploi du capital donne — en valeur — un produit brut, la proposition 4 affirmant que cet emploi donne un produit net, et par conséquent un intérêt.

La productivité du capital pouvant être comprise de ces différentes façons, Böhm-Bawerk reproche aux

(1) I, p. 132. La définition de la productivité du capital que j'ai donnée tantôt ne figure pas dans cette énumération. Ma définition correspond à la proposition 2, mais avec une détermination complémentaire. — On n'oubliera pas que Böhm-Bawerk entend le capital autrement que je ne fais.

théoriciens de la productivité de ne pas avoir distingué entre elles ; il leur reproche d'avoir confondu les diverses propositions ci-dessus énumérées, ou tout au moins d'avoir passé de l'une à l'autre sans explications suffisantes, et en fin de compte d'une manière illégitime.

Il classe les théories de la productivité en deux groupes : les théories naïves, et les théories motivées. Les premières sont celles qui, constatant la productivité technique du capital (propositions 1 et 2), concluent immédiatement à la productivité économique (propositions 3 et 4), alors que les deux choses ne vont pas ensemble nécessairement. Ces théories posent le capital comme un des facteurs de la production, à côté de la nature et du travail, oubliant que ce facteur — s'il faut l'appeler ainsi — n'est nullement indépendant, qu'il est un produit de la nature et du travail ; telle est la théorie de Say, lequel affirme que le capital « [a] en lui-même une faculté productive indépendante de celle du travail qui l'a créé » (1).

34. Les théories motivées de la productivité ne tombent pas dans les confusions grossières des théories naïves. Elles séparent la productivité technique et la productivité économique ; partant de la première, que personne ne songe à contester, elles fondent sur elle l'autre productivité, et en définitive l'intérêt. Et on peut leur accorder la conséquence, en tant que de

(1) Böhm-Bawerk, I, pp. 138-168, et particulièrement pp. 143-144. — La formule de Say (*Traité d'économie politique*, I, 4, 8<sup>e</sup> éd., Paris, 1876, p. 79, note 2), qui paraît au premier abord absurde, exprime une vérité incontestable : à savoir que le travail produit plus lorsqu'il est employé dans des processus productifs se développant à travers la durée que lorsqu'il est employé à des productions instantanées ou quasi-instantanées. Il reste que la formule de Say exprime cette vérité d'une manière obscure et incorrecte ; il reste encore que Say confond, comme Böhm-Bawerk l'a montré, la productivité technique et la productivité économique.



la productivité technique on prétend tirer la productivité économique, entendue au sens de la proposition 3. Produisant une plus grande quantité de biens, en effet, il faut qu'on ait un supplément de produit brut (1). Mais la proposition 4, l'apparition de l'intérêt ne se trouve pas justifiée : or c'est précisément cette proposition qu'il s'agit de démontrer.

Développons l'argumentation de Böhm-Bawerk. Employer des capitaux dans la production, c'est acheter des instruments, des matières premières, c'est payer de la main-d'œuvre. Dès lors, trois alternatives se présentent : ou bien cette main-d'œuvre, ces instruments — Böhm-Bawerk les appelle des capitaux — prendront une valeur égale à celle des produits qu'ils serviront à créer, ou bien les produits obtenus par eux prendront une valeur égale à la leur, ou bien troisièmement un écart subsistera entre la valeur des instruments et celle des produits. La dernière alternative — la seule qui laisse une place à l'intérêt — est celle que choisissent les théoriciens de la productivité. Ce choix n'est-il pas tout arbitraire (2) ? Ne pourrait-il pas arriver que les instruments de production valussent autant que les produits qu'ils donnent ? Un filet de pêche permet, pendant le temps qu'on peut l'employer, de prendre  $m$  poissons de plus que ce qu'on en prendrait sans lui, soit en tout  $m + n$  : ne vaudra-t-il pas autant que ces  $m + n$  poissons ? Ou bien n'arrivera-t-il pas que les poissons prennent la valeur

(1) Il y a une réserve à faire : l'accroissement dans la quantité du produit que l'on obtient par l'emploi du capital pourrait être tel — théoriquement — qu'une baisse importante des prix s'ensuivît, et que notre producteur vît par là son produit brut diminué. En fait, on ne verra sans doute jamais rien de tel : une opération capitaliste ne sera jamais si considérable qu'elle ait ce résultat ; et d'ailleurs, qui voudrait faire une opération coûteuse dont le premier résultat serait de diminuer le produit brut à obtenir ?

(2) Böhm-Bawerk, I, pp. 202-203, p. 568, et passim.

du filet? Un des partisans de la productivité, Lauderlale, fonde l'intérêt sur ce fait que l'emploi des capitaux dans la production permet d'épargner de la main-d'œuvre. De cette prémisse, suivra-t-il que le rendement du capital doit être égal au coût de la main-d'œuvre que ce capital permet d'épargner? En fait — Lauderlale le remarque lui-même — la concurrence des producteurs, amenant une baisse des prix, réduira les bénéfices des entrepreneurs : pourquoi cette concurrence ne baisserait-elle pas les prix à tel point, qu'il ne restât plus de bénéfice aux entrepreneurs, et que par conséquent l'intérêt disparût (1) ?

Remontons aux lois tout à fait générales qui règlent la valeur des biens. La première de ces lois veut que la valeur d'un bien soit déterminée par l'utilité qu'on en retire : s'agit-il d'un bien « du premier rang », c'est à dire d'un bien propre à satisfaire par lui-même un besoin, c'est cette utilité intrinsèque à laquelle on devra s'attacher, et la valeur se mesurera au degré final de cette utilité ; s'agit-il d'un de ces biens qui, n'ayant pas d'utilité intrinsèque, servent à acquérir des biens du premier rang, on s'attachera à l'utilité de ces derniers, que l'on considérera toujours dans son degré final. A cette loi toutefois une autre loi s'ajoute, qui s'appliquera à ceux des biens qui peuvent être multipliés à volonté : et c'est la loi qui veut que la valeur des biens s'égale à leur coût. La concurrence des producteurs, là où elle s'exerce, amène cet effet ; quelle que soit son utilité, un bien, lorsqu'il peut être multiplié, ne vaudra jamais plus que ce que valent les éléments dont il est constitué, sa valeur se mesurera par l'utilité finale du moins utile des biens qu'on pourrait avoir en sa place, et qu'on produit effective-

(1) I, pp. 174-175.

ment. Un bien a été produit avec de la main-d'œuvre ; si cette main-d'œuvre n'est pas d'une qualité spéciale, et si notre bien est de ceux que l'on peut multiplier, ce bien ne vaudra pas plus que le moins utile des autres biens ayant exigé pour être produits la même quantité de main-d'œuvre : sans quoi un déplacement se ferait de la main-d'œuvre vers cette production plus lucrative, lequel abaisserait les prix du bien en question, et rétablirait l'équilibre. Bref, là où il n'y a pas de restriction à la concurrence, pour déterminer le prix des biens, il y a lieu de considérer non pas leur usage, leur fin, mais ce dont ils sont faits : la loi de la valeur-utilité est remplacée par celle de la valeur-coût, qui dérive des mêmes principes que celle-ci, mais qui d'une certaine façon paraît lui être opposée.

Faisant l'application de ces deux lois à ces instruments de la production qu'on se procure avec des capitaux, il semble à Böhm-Bawerk qu'il soit impossible de tirer de la productivité technique du capital l'intérêt. De deux choses l'une en effet : ou bien ces instruments de production que l'on acquiert avec le capital sont tels qu'on ne peut les multiplier à volonté, ou bien au contraire on peut les multiplier. Le nombre en est-il nécessairement limité ? c'est la loi de la valeur-utilité qui trouvera son application : les instruments vaudront autant que sera utile le produit obtenu par eux. Le nombre de nos instruments peut-il être accru ? l'autre loi se vérifiera : le prix de ces instruments se déterminera par leur coût, déterminant à son tour, tirant à lui en quelque sorte le prix des produits qu'ils permettent d'obtenir. Ni dans l'un ni dans l'autre cas on n'aura de surplus, de produit net, d'intérêt (1).

(1) I, p. 226.

35. J'ai exposé dans toute sa rigueur la critique que Böhm-Bawerk a faite de la théorie de la productivité du capital. Il faut voir maintenant si cette critique est décisive.

Tout d'abord, prenons une précaution : posons que les instruments de production que nous considérons, s'ils ne donnent leurs fruits qu'après une attente plus ou moins longue, du moins ne demandent point de temps pour être créés. Je sais que dans la réalité il n'en va pas ainsi : beaucoup d'instruments productifs ne peuvent être créés que moyennant des avances plus ou moins importantes ; comme conséquence, on verra le constructeur percevoir un intérêt pour ces avances, indépendant de l'intérêt que l'acheteur retirera de l'emploi de l'instrument, ou le constructeur encore, s'il l'emploie lui-même ; le prix de l'instrument dépassera le coût de ce même instrument, comme il sera dépassé d'autre part par le prix des produits (1). Mais il y a lieu d'écartier cette complication, pour simplifier la question, et pour éviter certaines confusions où elle risquerait de nous faire tomber.

Soit, donc, un instrument productif tel qu'il ne puisse pas être multiplié à volonté, qu'il soit *rare*. Son prix ne sera pas déterminé par son coût, mais par ce qu'il produit. Est-ce à dire qu'il égalera la valeur des produits qu'on en tirera, en sorte que l'intérêt n'apparaisse point ? Non pas forcément. Un bien productif vaut nécessairement les utilités qu'il procure, quand ces utilités doivent être perçues tout de suite. Ne doivent-elles être perçues que plus tard, dans ce cas *il peut* en aller autrement ; car une utilité varie selon le moment où l'on en jouit, et le fait de déplacer

(1) On retrouvera la même remarque à propos des biens durables de jouissance.

une jouissance dans le temps, de modifier la répartition de nos revenus dans le temps au profit du futur peut diminuer la somme de notre bien-être. Pour avoir un surcroît de revenu de  $m$  dans l'avenir, souvent nous ne consentirons à céder dans le présent que  $m - n$  ; l'instrument productif qui donnera  $m$  pourra ainsi ne valoir que  $m - n$  ; et alors celui qui achète cet instrument fera une opération capitalistique au sens objectif de l'expression ; dépensant  $m - n$  pour retrouver  $n$ , il placera de l'argent à intérêts.

36. Prenons en second lieu un instrument productif qui ne soit point rare, qu'on puisse multiplier à volonté. Il arrivera dans ce cas, dit Böhm-Bawerk, que le prix de cet instrument productif se réglera sur son coût. Examinons donc cette loi du coût d'un peu près. Et pour cela revenons un peu sur la manière dont Böhm-Bawerk la présente, indiquons avec plus de précision que tantôt comment il la déduit des principes généraux de l'économique (1).

La valeur des biens se déterminant toujours, en fin de compte, par leur utilité, les biens productifs — biens du deuxième rang, du troisième rang, etc. — vaudront, d'après Böhm-Bawerk, en raison de l'utilité des biens du premier rang qu'ils servent à obtenir. Mais il peut se faire qu'un bien du deuxième rang, que nous appellerons  $G_2$  (2), serve à obtenir diverses espèces de biens, A, B et C. Qu'arrivera-t-il alors ? Naturellement il sera pourvu de la manière la plus harmonique à la satisfaction de ces besoins que satisfont les biens A, B et C. Si cela est possible, les exemplaires du bien  $G_2$ , se répartiront en telle sorte entre les différents emplois auxquels ils sont

(1) Voir II, pp. 189-201, 234-248, et particulièrement pp. 196-201.

(2) C'est-à-dire « Gut zweiter Ordnung ».

propres, que l'utilité finale des biens A, B et C qui seront effectivement créés soit égale. Souvent, toutefois, les choses ne s'arrangeront pas ainsi ; souvent l'échelle des besoins concrets d'une même espèce est irrégulière et discontinue : une première serrure dans une chambre offre une utilité de 200, une deuxième serrure n'offre plus aucune utilité ; je ne ferai donc qu'une serrure, dont l'utilité sera de 200, tandis que je ferai plusieurs exemplaires de tels autres biens, dont les utilités limites respectives se trouveront être par là de 120 et de 100. Quelle sera, dans ce cas, la valeur des biens G, ? Cette valeur sera évidemment de 100 : l'utilité limite des biens G, est en effet de 100 ; que l'on soit obligé de quitter un exemplaire de ces biens, le bien que l'on renoncera à se procurer, c'est le moins utile de tous, lequel a une utilité de 100. Et que vaudront les biens des espèces A et B, ces biens dont les utilités limites respectives sont 200 et 120 ? Ils vaudront 100 aussi : car si un exemplaire de B, par exemple, était perdu, on n'aurait à sacrifier, pour le remplacer, que 100, qui est la moindre des utilités obtenues avec G, : la concurrence des producteurs a cet effet — c'est là qu'il faut en venir pour comprendre tout ce mécanisme — que si un producteur de biens B voulait mettre ses prix à 200, d'autres producteurs offriraient ces biens à meilleur compte, et que finalement les prix tomberaient jusqu'à 100. Bref, comme il a été dit plus haut, les biens qu'on peut multiplier auront pour valeur l'utilité du moins utile des biens qu'on peut produire en leur place et qu'on produit effectivement.

Cette théorie de la valeur-coût est à coup sûr très plausible. La formule que j'ai donnée de la loi, cependant, n'est pas tout à fait correcte. Pour qu'un bien du premier rang vaille ce qu'il coûte, c'est-à-dire ce

qu'est utile le moins utile des biens qu'on peut produire en sa place, et que l'on produit effectivement, il n'est pas nécessaire que ce bien puisse être reproduit à volonté. Il suffit que, les exemplaires du bien du deuxième rang se distribuant au mieux dans leurs divers emplois, l'utilité du dernier exemplaire qu'il soit possible d'obtenir de notre bien du premier rang soit inférieure à l'utilité la moindre des autres biens du premier rang que l'on produit effectivement. Soit, par exemple, un bien  $G_2$ , avec lequel on obtient des biens de premier rang A et B, et dont il existe six exemplaires. Du bien A on peut faire trois exemplaires, dont les utilités respectives sont 200, 150 et 110 ; du bien B on peut faire un nombre indéfini d'exemplaires, dont les utilités seront 200, 120, 90, 60, 30, etc. ; les six exemplaires de  $G_2$  se distribuant au mieux, l'utilité limite des biens B sera 90, et celle des biens A — par où la valeur de ceux-ci sera déterminée — 110. Mais supposons maintenant que du bien A on puisse faire quatre exemplaires, dont le dernier aurait une utilité de 89 : alors, encore que le bien A ne puisse pas être reproduit à volonté, la valeur de ce bien A se déterminera selon la loi du coût.

Prenant note de cette rectification — qui ne fait d'ailleurs que rétablir la véritable théorie de Böhm-Bawerk —, voyons ce que devient la loi du coût dans la réalité, lorsqu'elle y trouve son application ; nous ferons une constatation importante. L'hypothèse en effet d'après laquelle, pour des biens pouvant être multipliés, les utilités limites seraient inégales, cette hypothèse de Böhm-Bawerk, intéressante dans la théorie pure, est contraire à ce que l'on observe. L'échelle des besoins d'un individu peut être, pour des espèces données de besoins, discontinue ; mais si, cessant de considérer les besoins de l'individu, on considère

dans toute leur multiplicité les besoins, la demande sociale, alors on aura pour chaque espèce de besoins une échelle continue, pour chaque espèce de biens une dégradation continue de l'utilité.

De là il suit que l'énoncé de la loi du coût pourra être modifié, et que cette loi recevra une simplification notable. Cette loi disait : les biens du premier rang en place desquels d'autres biens peuvent être produits, ces biens, en tant du moins que l'utilité du dernier exemplaire qu'il soit possible d'en obtenir est inférieure aux utilités limites des autres biens du premier rang que l'on peut produire en leur place, et que l'on produit effectivement, ont pour valeur la moindre de ces utilités limites. Et maintenant je dis : les biens du premier rang en place desquels d'autres biens peuvent être produits, ces biens, en tant du moins que l'utilité du dernier exemplaire qu'il soit possible d'en obtenir est inférieure à l'utilité limite des autres biens que l'on peut produire en leur place, et que l'on produit effectivement, ont pour valeur leur propre utilité limite, laquelle sera pareille à celles des autres biens.

37. Nous arrivons donc à ce résultat que la loi du coût qui, tout d'abord, paraissait s'opposer à la loi de la valeur-utilité — tout en découlant des mêmes principes que celle-ci — coïncide maintenant d'une manière parfaite avec cette loi de la valeur-utilité. Ces biens — nous avons vu quels ils sont — qui valent ce qu'ils coûtent ont toujours, comme les autres biens, leur valeur réglée par leur utilité limite. Seulement on observe que cette utilité limite est la même que celle des biens faits avec les mêmes éléments, obtenus avec les mêmes moyens. Et pourquoi en va-t-il ainsi ? Parce que les exemplaires des biens du deuxième rang qui sont susceptibles de recevoir plusieurs em-



plois se distribuent de telle sorte entre les divers emplois auxquels ils sont propres, que l'utilité limite soit la même pour tous les biens du premier rang qu'ils auront servi à créer : la production d'un bien du premier rang ne se limitera pas de manière à établir l'utilité finale de ce bien à 150, si d'autres biens existent en place desquels on pourrait produire une plus grande quantité de premiers, et dont l'utilité finale n'est que de 100.

En fait, cependant, on constate des exceptions à notre loi. Un instrument productif donne son produit seulement après une attente plus ou moins longue ; cet instrument productif est fabriqué avec des matériaux, avec des éléments qui auraient pu recevoir un autre emploi ; appelons A ces éléments, B les biens autres que l'instrument productif que l'on peut avoir avec ces éléments, C l'instrument productif, D le produit de cet instrument : que voudrait la loi du coût ? que les exemplaires de A se distribuassent en telle façon entre les deux emplois B et C—D, que l'utilité limite de B fût la même que celle de D, que la valeur, par suite de B, de C et de D fût pareille. Or ce n'est pas là ce que l'on observe. Si la production de B et de C est instantanée, et que celle de D ne le soit pas par rapport à celle de C, B et C auront sans doute la même valeur, mais D aura une valeur supérieure. Et ainsi aux conditions déjà mises à l'application de la loi du coût il faudra, si l'on en croit l'expérience, ajouter une condition nouvelle : cette loi ne se vérifiera que lorsque les biens mis en présence auront demandé pour être produits le même temps ; un bien ne vaut ce qu'il coûte que lorsque la production de ce bien est instantanée, ou qu'elle demande le même temps que celle des biens qu'on pourrait produire en sa place ; il vaudra plus que ce qu'il coûte, c'est-à-dire que son

utilité limite sera supérieure à l'utilité limite des biens qu'on peut produire en sa place, quand il demandera pour être produit plus de temps que ceux-ci : en sorte que celui qui entreprendra de produire ce bien, dépensant un certain capital, vendra son produit plus cher, percevra un surplus, un intérêt.

**38.** Cette restriction à la loi du coût, imposée par l'expérience, les théoriciens de la productivité du capital ont négligé de l'expliquer ; et c'est pourquoi — à tort selon moi — Böhm-Bawerk nie que l'on doive voir dans cette productivité une cause de l'intérêt.

Mais il est aisé de rendre compte de cette exception apparente que nous avons rencontrée ; elle se déduit sans peine des mêmes principes d'où se déduisent la loi de la valeur-utilité et la loi de la valeur-coût. Pourquoi certains biens valent-ils exactement ce qu'ils coûtent ? que signifie cette formule ? elle signifie — on l'a vu déjà, mais il convient d'y revenir encore — que ces biens valent ce que sont utiles, dans tous leurs emplois, les biens dont ils sont faits ; et ils valent cela à cause de la possibilité qu'on a de déplacer les biens en question — je parle des biens du second rang —, de les transporter d'un emploi dans un autre ; à cause encore et tout d'abord de ce principe qui veut que chaque bien reçoive cet emploi où il est le plus utile, ou du moins le plus demandé. Seulement, qui ne voit qu'il faut *parfois* tenir compte ici du temps dans lequel les biens fournissent leurs utilités ? Un bien est acquis trois ans après que le bien qui sert à l'acquérir a été fabriqué ; ceci n'est pas toujours indifférent. Un même bien du deuxième rang donne instantanément un certain bien du premier rang, et après trois ans un certain autre bien ; une distribution se trouve établie de notre bien du second rang entre ces deux emplois, qui met à *m* l'utilité limite du bien du premier rang dont l'ac-

quisition est instantanée, et à  $m+n$  l'utilité limite de l'autre : on ne verra pas nécessairement cette distribution se modifier au profit de ce bien qui est long à obtenir, et si une modification de ce genre s'opère dans cette distribution, elle n'aura pas nécessairement pour effet d'égaliser à  $m'$  les deux utilités limites. C'est qu'il n'est pas toujours égal à celui qui veut employer notre bien du second rang de dépenser  $m'$  pour recevoir tout de suite  $m'$  (1), ou de dépenser  $m'$  pour recevoir  $m'$  après trois ans : diverses raisons, on le sait, peuvent rendre cette dernière opération désavantageuse, dont la principale est que le seul fait de modifier la répartition des revenus au profit du futur diminue par lui-même la somme totale de notre bien-être.

Pour que ce raisonnement devienne encore plus clair, appliquons-le à un de ces exemples concrets sur lesquels Böhm-Bawerk a fait porter sa discussion (2).

Nous imaginons, avec Roscher, un peuple de pêcheurs qui ne possède aucun instrument de production ; tous les travailleurs ont la même habileté, chacun d'eux prend chaque jour 3 poissons. Un des pêcheurs, réduisant pendant 100 jours sa consommation à 2 poissons, constitue un approvisionnement de 100 poissons, qui lui permet de vivre 50 jours sans pêcher ; il emploie ces 50 jours de liberté à se construire un canot et un filet, qui dureront 100 jours, et qui pendant le temps qu'ils dureront lui permettront de prendre 30 poissons quotidiennement. Comment l'opération se balance-t-elle ? d'un côté on a une dépense de 50 journées de travail, pendant lesquelles on eût pu prendre 150 poissons ; de l'autre, un supplément

(1) En réalité il s'agira toujours, non pas de dépenser  $m'$  pour recevoir  $m'$ , mais de dépenser  $m'$  pour recevoir  $m' + \epsilon$ .

(2) Voir I, pp. 130 et suiv.

de produit de 3.000 poissons (soit  $100 \times 30$ ), moins 300 poissons (soit  $100 \times 3$ ), c'est-à-dire de 2.700 poissons ; au total, un surplus de  $2.700 - 150$ , c'est-à-dire de 2.550 poissons.

Tel est l'exemple. Il n'est point aussi heureusement choisi que possible, parce qu'on y trouve cette complication que le filet et le canot demandent du temps pour être construits, comme ils en demandent pour donner leur produit. Mais il nous est loisible de ne pas prêter notre attention à cette particularité. Et alors on aperçoit évidemment que les 3.000 poissons pris avec le filet doivent valoir 10 fois plus que les 300 poissons qu'on peut prendre à la main pendant le temps qu'il est en usage ; de même, vouloir — comme Böhm-Bawerk suggère qu'il pourrait arriver — que le produit donné par le filet, soit les 3.000 poissons, vaille ce que coûte ce même filet, c'est-à-dire les 150 poissons qu'on prendrait à la main pendant le temps qu'il faut pour fabriquer le filet, est simplement absurde ; et il serait absurde aussi de vouloir que le filet, qu'on peut fabriquer en renonçant à une pêche de 150 poissons, valût les 3.000 poissons qu'il fait prendre ; il faut que le filet rapporte plus qu'il ne coûte, que le produit du filet vaille plus que celui-ci ; il le faut, *dès lors que, dans la peuplade considérée, on continue à pêcher à la main tout en ayant la possibilité de fabriquer des filets.* Finalement, la seule question qui se pose est la suivante : *pourquoi continue-t-on à pêcher à la main, ayant la possibilité de fabriquer des filets ?* Et à cette question je répondrai : on continue à pêcher à la main, parce que pour des raisons diverses — qui ont été étudiées au chapitre précédent — la diminution de 150 unités dans la pêche qu'il faut s'imposer si l'on veut fabriquer le filet, cette diminution n'est pas compensée pour tous les pêcheurs, ou leur paraît n'être pas com-

pensée par le surplus de 2.700 poissons qu'on en retirera par la suite.

Remplaçons les poissons par de l'argent, et les choses iront exactement de même. Le filet demande pour être fabriqué une main-d'œuvre avec laquelle on prendrait 150 francs de poisson. A l'aide de ce filet, on accroît le produit brut de sa pêche de 18 fois cette quantité de poisson (1). Une pêche 19 fois plus abondante, s'il y a des pêcheurs qui continuent à pêcher sans filet, vaudra 19 fois plus d'argent : et ainsi la valeur du produit ne se ramènera pas au coût, autrement dit à l'utilité du bien qu'on peut obtenir en place du bien du deuxième rang qui sert à obtenir ce produit. Le filet vaudra-t-il du moins les 2.700 francs de supplément qu'il fait percevoir ? non pas, car ceux qui pêchent à la main et qui retirent 150 francs de leur pêche sont toujours prêts à confectionner un filet pour le même prix, et ils ramèneront toujours le prix du filet à 150 francs, si ce prix manifeste une tendance à la hausse. Il restera donc que ceux qui achètent des filets paient 150 francs un instrument dont ils tirent 2.700 francs. Et pourquoi tout le monde ne fait-il pas comme eux ? pourquoi certains persévèrent-ils dans leur technique rudimentaire ? parce que pour certains une diminution de 150 francs sur les ressources présentes ne serait pas compensée — à leur avis tout au moins — par une augmentation de 2.700 francs dans leurs ressources futures.

**39.** Je résume brièvement la longue argumentation par laquelle j'ai établi, à l'encontre de Böhm-Bawerk, qu'il fallait voir vraiment dans la producti-

(1) Je supposerai — contrairement à ce qui se passe — que l'accroissement de la production n'entraîne aucune baisse des prix.

tivité du capital une des causes de l'intérêt ; je la résume, en m'attachant à considérer les faits dans leur ensemble.

Lorsqu'on parle de la productivité du capital, on veut dire qu'en produisant des biens selon des modes non instantanés on peut, très souvent, obtenir plus de produit qu'on n'en obtiendrait, avec la même dépense, en produisant ces mêmes biens selon des modes instantanés. Or les avances, les opérations capitalistiques techniquement productives ne peuvent pas être toutes faites. Sans doute il y a des capitaux disponibles pour un certain nombre de ces opérations, je veux dire des capitaux qu'il n'en coûte rien à leurs propriétaires de dépenser. Mais ces capitaux une fois employés, il reste une multitude d'opérations à entreprendre ; et les capitaux qu'on y emploierait ne pourront être employés que s'ils doivent rapporter un surplus. Imaginons — contrairement à la réalité — que ces seuls capitaux soient employés pour lesquels on n'exige pas de surplus. Ces capitaux étant rares, en d'autres termes une partie seulement de ces emplois étant pourvus où s'affirme la productivité technique du capital, on verra la productivité économique du capital, nécessairement, résulter de sa productivité technique. Et sans doute dans la réalité les choses sont un peu plus compliquées : des capitaux sont employés qui exigent des intérêts ; un certain équilibre s'établit de ce qu'on appelle souvent l'offre et la demande du capital, équilibre tel que l'exigence du plus exigeant des capitaux employés soit satisfaite par le rendement de la moins lucrative des opérations capitalistiques entreprises. Mais cette complication ne change rien à l'essence des faits.

Ainsi — je le répéterai une fois encore — pour que l'intérêt des capitaux productifs apparaisse, il faut

qu'une condition se trouve réalisée, à savoir qu'il ne soit pas indifférent aux hommes d'entreprendre des productions instantanées ou d'en entreprendre qui demandent du temps, que du moins toutes les avances techniquement productives ne puissent pas être faites sans aucun sacrifice de la part des capitalistes. La « rareté du capital » est la condition indispensable de l'apparition de l'intérêt. Mais cette rareté étant posée, c'est la productivité du capital — dans bien des cas — qui pousse à capitaliser, c'est elle qui donne naissance à l'intérêt.

On voit dès lors ce qu'il faut retenir des critiques adressées par Böhm-Bawerk aux théoriciens de la productivité. Il y a dans ces critiques quelque chose de fondé. Les théoriciens de la productivité ont eu le tort de passer trop vite de la productivité technique du capital à la productivité économique, c'est-à-dire à l'intérêt, de ne pas être assez explicites, de ne pas montrer tout ce qu'il est nécessaire de montrer pour faire comprendre l'intérêt. Mais d'autre part il est impossible de suivre Böhm-Bawerk quand il nie que la productivité du capital soit une cause de l'intérêt (1).

---

40. Ce n'est pas seulement en tant que productif — au sens que j'ai donné à cette expression — que le capital engagé dans la production rapporte des intérêts.

Revenons sur l'exemple que nous examinons il y a

(1) Voir, outre les passages déjà cités, I, pp. 227 et suiv. — Quelle place Böhm-Bawerk a faite à la productivité du capital — puisque enfin il est trop évident qu'il faut qu'elle tienne une place dans une théorie de l'intérêt —, dans quelles difficultés il s'est embarrassé à ce propos et dans quelles erreurs il est tombé, on le verra au chap. VII, §§ 96 et suiv.

un instant. Cet exemple offrait une particularité : c'est à savoir que le bien du second rang qu'il s'agissait pour le capitaliste d'acheter, ce filet qui servait à prendre des poissons, coûtait une main-d'œuvre qui pouvait servir également, et qui servait à prendre des poissons d'une manière directe.

De là découlaient deux conséquences remarquables. La première, c'est qu'il était *absurde* de supposer — certains pêcheurs continuant à pêcher à la main — qu'il pût n'y avoir pas de différence entre le coût du filet d'une part ou sa valeur, égale à son coût, et d'autre part le produit du filet, qu'il pût n'y avoir pas d'intérêt : et ceci, pour la raison bien connue que dans le marché il ne doit y avoir qu'un seul prix pour une même marchandise. La deuxième conséquence, c'est que le taux de l'intérêt, l'excédent du produit du filet sur son coût, se trouvait fixé d'une manière rigoureuse, immuable. Faites varier le nombre des filets employés, introduisez la considération de ces variations du prix qui résultent des variations de la quantité du produit, si le rapport de ce que le filet produit à ce qu'il coûte reste le même pour la quantité, il restera le même pour la valeur ; et ainsi il est manifeste que le taux de l'intérêt est déterminé par avance ; ce taux déterminera à son tour le nombre des gens qui auront avantage, ou qui estimeront avoir avantage à acheter des filets, il ne sera nullement influencé par ce nombre (1).

Faisons maintenant une hypothèse autre. Choisissons un instrument de production qui produise autre chose que ce qu'on peut produire en sa place, ou, pour utiliser encore l'exemple de tout à l'heure, sup-

(1) Il en serait ainsi du moins s'il n'y avait qu'une industrie où la productivité du capital se manifestât.



posons que cette main-d'œuvre avec laquelle on fabrique le filet qui servira à prendre le poisson ne puisse pas servir directement à prendre du poisson ; cette main-d'œuvre cependant sert à d'autres usages qu'à la confection des filets.

Dans l'hypothèse nouvelle que nous envisageons, peut-il être parlé encore de productivité du capital ? Pas précisément. Dire que le capital est productif, c'est dire qu'en employant du capital on obtient, à dépense égale, une quantité plus grande de ces produits, de ces biens *qu'on pourrait avoir sans employer de capital*. Ici, ce n'est plus la même chose. Le capital permet d'obtenir des biens *qu'on n'obtiendrait pas sans lui*. On ne peut donc pas comparer la quantité de biens qu'on obtient avec le capital et la quantité qu'on obtient sans lui : une telle comparaison n'a de sens qu'entre biens de même espèce. Et pour ce qui est de comparer l'utilité des biens capitalistiques en question avec celle des biens qu'on obtient sans capital, comment songer à le faire, tant qu'on ne sait pas combien il sera créé de ces biens capitalistiques ?

Nous plaçant donc dans cette hypothèse nouvelle, il ne sera plus *absurde* immédiatement de penser que l'égalité puisse s'établir entre l'utilité limite des poissons pris avec les filets, et celle des biens créés par ailleurs avec la main-d'œuvre qu'on n'emploie pas à la confection des filets, entre la valeur des poissons pris avec les filets, et le coût — ou la valeur — des dits filets. Et en outre le taux de l'intérêt ne sera pas déterminé uniquement par le rapport du produit du filet à ce qu'on peut obtenir en place de celui-ci ; ce taux, et l'équilibre qu'il représente, seront la résultante d'un nombre plus grand de facteurs : les facilités plus ou moins grandes qu'ont les capitalistes à capitaliser — ces facilités qui n'intervenaient tantôt

qu'après le taux de l'intérêt réglé, et pour régler à leur tour, en tenant compte de ce taux, le nombre des filets fabriqués — ici contribueront à déterminer le taux de l'intérêt ; car elles feront qu'on préférera plus ou moins l'acquisition des filets à l'emploi instantané de la main-d'œuvre, et elles élèveront ou abaisseront en des sens opposés d'un côté l'utilité limite des poissons, de l'autre celle des produits instantanément obtenus avec la main-d'œuvre, le produit-valeur des filets d'un côté, et de l'autre côté celui des productions instantanées.

Ces différences toutefois n'empêchent pas que l'intérêt apparaisse dans le deuxième cas comme il est apparu dans le premier. La valeur des produits instantanément obtenus s'établit-elle à  $m$  ? la valeur du filet sera elle aussi de  $m$ , puisque ceux qui pratiquent les productions instantanées seront toujours disposés à faire des filets pour un prix de  $m$ . Mais il faudra que les poissons pris avec le filet vailent  $m + n$  ; car on ne voudra pas, en général, dépenser  $m$  pour avoir, après une attente plus ou moins longue, un revenu de  $m -$  ou de  $m + \varepsilon -$ , qu'avec la même dépense on pourrait s'assurer tout de suite.

On voit à quelle condition, ici, l'intérêt apparaît. C'est à la condition *qu'on ne produise pas en trop grande quantité les biens d'origine capitalistique*. Soit un certain bien qu'on ne produit qu'avec du capital. Si on en produit une quantité A, le prix s'établira tel que les capitaux employés à produire ce bien rapporteront une plus-value. Si on en produit une quantité plus grande, soit B, le prix baissera, et il n'y aura plus de plus-value. On peut compter, au reste, que la rareté du capital empêchera qu'on ne produise la quantité B ; on s'arrêtera, dans la production de notre bien, avant que la plus-value n'ait disparu.

**41.** Ainsi il n'est pas nécessaire, pour que le capital dans la production rapporte des intérêts, que ce capital soit « productif », qu'il serve à obtenir en plus grande abondance des biens qu'on peut obtenir sans lui ; il suffit qu'il existe des industries exigeant du capital qui, *si elles ne se développent pas trop*, assurent au capitaliste un intérêt. Cette condition remplie, on peut être certain que l'intérêt apparaîtra, que les industries en question ne se développeront pas à tel point qu'elles cessent de donner un intérêt aux capitaux qu'elles absorbent.

En fait toutefois c'est la productivité proprement dite du capital, bien plus souvent que la pseudo-productivité du capital, ou peut-être même toujours, qui engendre l'intérêt des capitaux engagées dans la production. Voit-on beaucoup d'industries que l'on ne puisse conduire que d'une façon, où il faille absolument du capital et où en outre le rapport du capital qu'on engage à la quantité de produit qu'on retire soit immuable (1) ? Je me demande s'il en est une seule de telle. Dans les industries, dans les entreprises productives, des méthodes diverses peuvent être adoptées d'ordinaire, des organisations diverses établies, des instruments de plus ou moins bonne qualité employés ; ainsi le capital dépensé variera en mille manières, sans que la quantité du produit varie le moins du monde proportionnellement à ce capital ; et pour cette dépense de capital où on s'arrêtera, laquelle permettra d'obtenir une certaine quantité de produit,

(1) En effet, pour qu'on soit en droit de parler de productivité du capital, au sens propre de l'expression, il n'est pas nécessaire que dans une industrie on puisse soit employer du capital, soit ne pas en employer du tout ; il suffit qu'on puisse en employer plus ou moins, qu'avec des suppléments successifs de capital on ait des augmentations plus que proportionnelles du produit. Et dans la réalité c'est ainsi que presque toujours les choses se présentent.

des dépenses de capital moindres seront concevables, qui eussent fait avoir une quantité de produit relativement moindre. Dans ces conditions on devra dire que l'intérêt qu'on perçoit est dû à la dépense de capital que l'on a faite, et qu'on eût pu s'épargner, que du moins on eût pu faire moindre, on devra dire que cet intérêt provient de la productivité du capital. Je dépense 40.000 francs pour faire une plantation de vigne ; j'aurai par là un rendement annuel de 2.000 francs ; mais j'eusse pu dépenser moins, en ne drainant pas mon sol, en le défonçant moins profondément ; alors, considérant que, faute de dépenser du capital, ou plutôt faute d'en dépenser assez — on ne plante pas sans faire des avances — je n'aurais pas eu de produit du tout, ou du moins pas de produit net, considérant que le prix du raisin n'est tel qu'il me laisse un intérêt que parce que d'autres propriétaires de vignobles ne sont pas en état de faire sur leurs terres les mêmes dépenses que moi et qu'ils sont réduits à se contenter d'une culture moins capitalistique que la mienne, et moins avantageuse, j'expliquerai — avec raison — l'intérêt qui me revient par la productivité du capital. Je ne vois pas de cas à citer où un capital rapporterait des intérêts sans que le bien créé à l'aide de ce capital eût pu être obtenu d'une manière instantanée, ou du moins avec des avances plus petites.

La productivité du capital paraît donc bien être ce qui en fait rend compte de l'intérêt des capitaux engagés dans la production. Il n'en aura pas moins été utile de montrer comment les capitaux engagés dans la production pouvaient rapporter des intérêts, même sans être proprement « productifs ». Que l'intérêt puisse résulter de ce que je me suis risqué à appeler la pseudo-productivité du capital, la chose a en soi une grande

importance théorique ; cela me conduit naturellement, en outre, à parler de l'intérêt que rapportent les biens durables de jouissance, et cela va nous permettre de comprendre cet intérêt.

---

42. En créant ou en achetant des biens de jouissance durables, on se met à même de bénéficier d'une plus-value. L'étude de ce cas va nous faire connaître la sixième et dernière cause pour laquelle les capitaux obtiennent un intérêt.

Je veux indiquer tout de suite en quelques mots pourquoi des biens de jouissance durables on tire un intérêt. Il y a ici quelque chose d'analogue à ce que nous avons trouvé dans le cas de la pseudo-productivité du capital. Les biens de jouissance durables rapportent un intérêt : c'est que *ces biens sont plus utiles, si on ne les produit pas en trop grande quantité, que les biens que l'on produirait en leur place pour une consommation immédiate* ; il faut en même temps, bien entendu, que le capital soit rare, que beaucoup de gens ne créent ces biens, qu'ils ne les achètent, qu'autant que par là ils doivent s'assurer une plus-value, un intérêt.

Prenons pour exemple les pianos. Je suppose que ces pianos ne demandent pas de temps pour être construits. Je sais qu'il n'en est pas ainsi, mais je veux simplifier mon exposé ; tant pour le rendre plus clair que pour ne pas risquer de tomber dans des confusions très fâcheuses, je ne veux pas considérer l'intérêt que réclameront les fabricants de pianos, en raison des avances qu'ils auront dû faire pour la fabrication de leurs instruments ; je ne veux considérer que l'intérêt exigé, et perçu, par ces mêmes fabricants, ou par les acheteurs des pianos, à raison du temps

qu'il leur faudra attendre pour retirer de ces pianos toute leur utilité.

Les pianos coûtent, mettons, 700 francs. Cela veut dire que les matériaux, que la main-d'œuvre employés à la fabrication des pianos valent 700 francs, et ils valent 700 francs parce que 700 francs représentent exactement les moins utiles des biens que l'on fabrique ailleurs — dans les industries où la production est instantanée — avec les mêmes matériaux et la même main-d'œuvre. Coûtant 700 francs, nos pianos, s'ils n'ont pas demandé de temps pour être fabriqués, vaudront 700 francs : ils ne peuvent pas valoir plus, quelque utilité qu'ils doivent fournir, puisque rien ne limite le nombre des pianos qu'on peut fabriquer ; si le prix des pianos s'établissait à plus de 700 francs, aussitôt la concurrence de ceux qui avec les éléments entrant dans la fabrication du piano n'obtiennent que 700 francs de produit ferait descendre le prix jusqu'à 700 francs.

Nos pianos valent donc 700 francs, et vaudront 700 francs quelque quantité qu'on en fabrique (1). Je suppose en outre que tous les pianos sont destinés à être loués. Quel sera le prix de la location ? Si 100 pianos sont mis en location, le prix d'une année de location sera l'utilité limitée de la possession d'un piano pendant un an. Le moins avantage des locataires paiera sa location exactement l'utilité qu'il en retire, ou à peine moins ; et les autres paieront le même prix. Mais en même temps les loueurs prétendront peut-être retrouver par la location de leurs pianos, outre le coût de ceux-ci, un intérêt. Comment ces deux nécessités se trouveront-elles respectées simultanément ? *par la*

(1) En réalité, si la quantité variait d'une manière importante, le coût — et le prix par suite — varierait aussi.

*détermination qui se fera du nombre des pianos mis en location.* Ce nombre, avec lequel l'utilité limite, et par suite le prix de la location varie, se réglera en telle sorte que les loueurs, *s'ils ne peuvent pas tous se contenter de rentrer dans leurs avances*, retrouvent leurs avances accrues d'un intérêt, et que le moins avantage des locataires paie sa location ce qu'elle lui est utile.

En fait, à côté des pianos loués il y a des pianos que des acheteurs achètent pour leur usage personnel. Ceux-là achètent des pianos pour leur usage personnel qui, déboursant le prix d'un piano, retranchent moins sur leur bien-être présent qu'ils ne retrancheraient sur leur bien-être futur en louant ce piano et en payant régulièrement le prix de location, et qui en même temps doivent trouver dans la jouissance du piano une utilité supérieure au prix de location (1).

43. En réunissant les deux destinations des pianos, on obtient, pour la détermination du nombre des pianos fabriqués et la répartition de ces pianos entre leurs deux destinations, la formule suivante : le nombre des pianos fabriqués sera tel, et il sera vendu ou loué de ces pianos un nombre tel, que le moins avantage des loueurs augmente son bien-être futur, par la perception des loyers, autant qu'il aura diminué son bien-être présent en construisant ou en achetant ces pianos ; que le moins avantage des locataires paye sa location ce qu'elle lui procure d'utilité ; que le moins avantage, enfin, de ceux qui achètent des pianos pour leur usage personnel retrouve en utilité, par la jouissance de son piano, ce qu'il aura tout d'abord

(1) Celui qui achète un piano pour son usage personnel peut percevoir un intérêt, exactement comme celui qui achète des pianos pour les louer. Si un piano vaut 700 fr., et que le loyer de ce piano — déduction faite de la prime d'amortissement — soit de 35 fr. par an, je m'assure, achetant le piano, un intérêt de 5 o/o.

retranché sur son bien-être, cette utilité qu'a pour lui la jouissance du piano étant supérieure au loyer.

Ce qui vient d'être dit des pianos peut être répété, avec parfois quelques modifications, de tous les autres biens de jouissance durables. Certains biens de jouissance durables, à la différence des pianos, sont nécessaires. Il en sera d'eux tout comme des biens durables dont on peut se passer : les capitalistes feront construire exactement autant de maisons qu'il faut pour que la formule de tout à l'heure trouve son application ; et peu importera qu'il soit nécessaire à chacun d'avoir un logement, puisque dans notre société rien n'exige que chacun ait le nécessaire (1). — Certains biens durables ne se louent guère, on ne fait que les vendre : ce sont ceux qui ne peuvent pas sans inconvénient passer de l'usage de l'un à celui de l'autre, ceux encore qui ont un prix infime. Le cas de ces biens sera plus simple que celui des pianos. Ils auront seulement un prix de vente, lequel prix permettra au moins favorisé des acheteurs de retrouver sous forme d'utilité au moins l'équivalent de la diminution que le paiement de ce prix aura représenté tout d'abord dans son bien-être — il n'y aura pas ici d'intérêt à proprement parler, puisqu'il n'y a pas de prix de location —. Les biens de cette sorte, au reste, sont des biens de peu de valeur. — Il y a encore des biens durables de jouissance qui, créés ou non par l'homme,

(1) L'exemple que je prends ici me donne l'occasion de signaler une complication à introduire dans la formule de tantôt. Certains biens sont tels que l'utilité et le coût de ces biens varient beaucoup, mais pas proportionnellement l'un à l'autre, selon l'exemplaire que nous choisissons. Tel appartement aurait pour moi une utilité de 2.000 fr. par an, tel autre de 1.000, tel autre de 500 ; lequel prendrai-je ? si le premier coûte 2.200 fr., le second 600, le troisième 350, je prendrai le second, dont l'utilité dépasse le plus le coût. Notre formule se complète donc ainsi : on construira tant de maisons, et de maisons de chaque espèce, que pour chaque espèce d'appartements le moins avantage des locataires paie sa location ce qu'elle lui procure d'utilité, etc.



sont forcément limités en quantité. Ici on ne peut pas dire, comme pour les pianos, que la production se restreint de manière à ce que le moins favorisé des loueurs soit rémunéré de ce que lui coûte la fabrication ou l'achat des biens durables, de manière à ce que les loueurs — peut-être — aient un intérêt. Dans ce cas nouveau, c'est le prix de location qui se détermine le premier; il est déterminé par l'utilité qu'ont les biens durables pour les derniers locataires. Et le prix de vente est déterminé à son tour par le prix de location, en telle sorte que le dernier des acheteurs — car il y aura aussi des acheteurs — trouve dans la jouissance de ces biens durables au moins l'équivalent du sacrifice qu'il fait en achetant.

**44.** Considérant d'une manière générale tous les biens de jouissance durables, on pourra constater que le cas de ces biens, s'il a surtout de l'analogie avec celui des capitaux pseudo-productifs (1), a une analogie également avec le cas des capitaux proprement productifs. L'intérêt qu'on obtient par le moyen des biens de jouissance durables s'explique, comme celui des capitaux productifs, par les lois qui régissent la valeur. A l'ordinaire, ainsi qu'on l'a vu, le prix des biens est réglé par leur coût : le prix des biens durables, comme celui des instruments ou des matériaux de la production, devra donc s'égaliser à leur coût, c'est-à-dire à l'utilité limite des biens qu'on pourrait créer

(1) J'appelle capitaux pseudo-productifs ceux par rapport auxquels on ne peut parler que d'une pseudo-productivité, les capitaux productifs étant ici ceux par rapport auxquels on peut parler proprement d'une productivité du capital. Et sans doute il vaudrait mieux que l'expression « capital productif » signifiait simplement « capital employé dans la production ». Mais il faut cependant une épithète qui désigne ces capitaux par rapport auxquels on parle de la productivité du capital. Et l'on sait que par l'expression « productivité du capital », qui est classique, on entend quelque chose de très spécial.

en leur place. Mais il peut y avoir un écart entre le prix d'un bien et son utilité limite, dès lors que l'utilité ne se perçoit pas toute aussitôt le prix acquitté ; et ainsi les capitaux employés à acheter ou à créer des biens durables de jouissance rapporteront un intérêt, *s'il ne suffit pas, pour produire une quantité de ces biens telle que leur utilité limite totale au cours de leur durée ne dépasse pas l'utilité limite des biens non durables du même coût, de ces capitaux qui n'exigent pas d'intérêt*. De même les capitaux productifs doivent donner un intérêt du moment qu'il ne suffit pas, pour remplir tous ces emplois où la productivité technique du capital se manifeste, *de ces capitaux qui n'exigent pas d'intérêt* (1).

Lorsqu'on a une fois découvert cette analogie essentielle du cas que je viens d'étudier avec le cas des capitaux productifs, les différences qui peuvent exister entre les deux cas apparaissent comme superficielles. J'en veux citer quelques-unes.

Les capitaux productifs — comme aussi les capitaux pseudo-productifs — ne donnent pas immédiatement les biens consommables, les biens « du premier rang » que par eux, en définitive, il s'agit d'acquérir. Entre les capitaux et les biens du premier rang que l'on veut obtenir, des biens intermédiaires s'interposent, différents des uns et des autres, ou qui du moins ne donneront les biens du premier rang désirés qu'à la condition de subir une transformation. On se procurera avec des capitaux des outils, des machines, on travaillera la terre, ceci afin de créer ou d'obtenir en

(1) Les capitaux pseudo-productifs donneront un intérêt *s'il ne suffit pas, pour créer avec de tels capitaux une quantité de biens tels que l'utilité limite de ces biens tombe au niveau de l'utilité limite des biens d'origine non capitalistique, de ces capitaux qui n'exigent pas d'intérêt*. Dans chacune de nos trois formules, je m'attache au cas auquel la formule se rapporte, en supposant que les autres cas n'existent pas.

plus grande quantité des produits qui n'ont aucune ressemblance avec ces outils, ces machines, cette terre, ou avec les travaux qui y auront été exécutés, pour autant que ces travaux pourront se distinguer d'elle ; on se procurera des matières premières destinées à être façonnées, et qui ne deviendront utiles que grâce à la façon qu'elles auront reçue ; on se procurera du vin, dont la qualité se modifiera en telle sorte qu'il deviendra un bien *d'une autre espèce*, et meilleur. Lorsqu'on acquiert avec des capitaux des biens de jouissance durables, c'est immédiatement qu'on a un bien prêt à être consommé, prêt à fournir son utilité (1) ; on acquerra des maisons, des meubles, dont on jouira de suite ; l'opération n'est capitaliste que parce qu'il faudra du temps pour percevoir toute l'utilité du bien durable (2).

Le mode suivant lequel l'intérêt est perçu établit d'autres différences entre le cas des capitaux de la production d'une part, et d'autre part le cas des biens durables. Lorsqu'on engage des capitaux dans la production, il arrive souvent que ces capitaux, après une attente plus ou moins longue, donnent leur produit tout d'un coup : ainsi les matières premières que l'industrie ouvrage reparait, après un processus d'une durée variable, toutes prêtes à être consommées. D'autres fois, des capitaux engagés dans la production on retirera des fruits ; c'est-à-dire qu'avec ces capitaux on acquerra des biens productifs des-

(1) Un bien de jouissance durable peut se bonifier avec le temps : un tableau par exemple gagnera souvent à vieillir. Mais le tableau charme les yeux dès l'instant qu'il est fait, et les charme sans cesse : le vin, lui ne peut être bu qu'une fois, et si on le laisse vieillir pour qu'il se bonifie, il ne fournira point d'utilité jusqu'au moment où, devenu vieux, on le boira.

(2) Je néglige toujours le cas composé du bien durable qui demanderait du temps pour être créé, pour devenir utilisable.

quels à diverses reprises se détacheront des biens de consommation : par exemple lorsqu'avec les capitaux dont on dispose on plante des arbres. — Les biens durables, par définition, ne donnent jamais leur intérêt qu'en plusieurs fois, le prix de ces biens étant d'ailleurs remboursé, avec l'intérêt qui s'y adjoint, tantôt dans un temps limité, tantôt dans un temps infini, tantôt d'une manière continue, tantôt par intermittences plus ou moins régulières, tantôt par quantités égales, tantôt par quantités inégales. Par définition encore, les biens durables de jouissance ne donnent pas de fruits : si leur utilité n'était pas en eux-mêmes, mais dans des biens que l'on détacherait d'eux, ils deviendraient par là des moyens de production. Ce sont donc uniquement des services que fournissent nos biens durables, les services se distinguant des fruits en ce qu'ils ne sont pas détachés à proprement parler du bien qui les fournit : l'utilité qui est dans les biens durables de jouissance, on la cueille en les regardant — c'est le cas des tableaux —, en les maniant, etc. (1).

45. Si notables que puissent être les différences de cette capitalisation qui consiste à se procurer des biens productifs et de celle qui consiste à se procurer des biens de jouissance durables, néanmoins l'analogie des deux capitalisations est plus notable encore et d'une importance théorique plus grande. Cette analogie, beaucoup d'auteurs l'ont soupçonnée : ceux-là

(1) Entre les biens productifs qui fournissent des services et les biens durables qui ne servent pas à la production, la démarcation sera quelquefois malaisée à établir : un fusil de chasse est un moyen de production pour le chasseur qui vit de la vente de son gibier, ce n'en est pas un pour le chasseur qui revient toujours bredouille de la chasse ; c'en est un d'un côté et ce n'en est pas un d'autre part pour le chasseur qui dans la chasse goûte surtout la poursuite, mais qui néanmoins attache un prix au gibier qu'il rapporte.

par exemple qui ont cherché dans la considération des biens durables, et de la manière dont ces biens donnent leur utilité, l'explication de l'intérêt de tous les capitaux. Mais l'analogie n'a jamais été formulée avec la précision nécessaire. Ce qu'il fallait montrer, c'est qu'il y a d'une part des productions allongées, d'autre part des jouissances allongées qui peuvent, si on ne les multiplie pas trop, fournir ou représenter plus d'utilité que les productions, que les jouissances instantanées ; c'est encore que les productions allongées ne seront entreprises, que les jouissances allongées ne seront recherchées que dans cette mesure qui fera l'utilité fournie par elles supérieure à l'utilité des productions, des jouissances immédiates du même coût. Ceci dit, on a expliqué véritablement l'intérêt et des capitaux engagés dans la production, et des capitaux employés à l'acquisition de biens durables de jouissance.

---

## CHAPITRE IV

### L'INTÉRÊT ET LES AUTRES SORTES DE REVENUS

46. Ayant déterminé les différentes façons dont l'intérêt du capital prend naissance, c'est le moment de faire une digression, de rechercher ce qui distingue l'intérêt des autres sources de revenus, et de marquer les rapports qui peuvent exister entre l'intérêt et ces sources de revenus.

Parmi les différentes espèces de revenus, il en est une qui se distingue trop nettement de l'intérêt pour qu'il soit utile d'en parler ici : c'est le revenu du travail. Mais tel n'est pas le cas de la rente ; et c'est pourquoi il me paraît nécessaire de tâcher de définir celle-ci exactement.

Lorsqu'on se sert du mot rente pour désigner non pas tous les revenus quels qu'ils soient (1), mais seulement certaine espèce de revenus — ce qui est bien préférable —, on voit qu'il est deux sortes de rentes, les rentes que j'appellerai subjectives, et les rentes objectives. Les rentes subjectives sont celles que l'on perçoit sous la forme, non de valeurs d'échange, mais d'utilités. Il y a, par exemple, une rente subjective des consommateurs. Des acheteurs paient un article 10 francs ; parmi eux, il n'en est pas un seul peut-être

(1) Ainsi fait, par exemple, Mithoff (*Handbuch* de Schönberg, I, p. 659), qui parle d'une rente de la terre, d'une rente du travail, d'une rente du capital.

qui n'estime à plus de 10 francs l'utilité de l'article ; en d'autres termes, il n'en est pas un peut-être qui n'estime l'article en question plus que le moins utile des articles qu'il peut avoir pour 10 francs, et qu'il achète effectivement. Celui des demandeurs exclus qui était disposé à donner le plus eût donné 10 francs —  $\epsilon$  ; il n'a pas effectué un achat qui lui était désavantageux ; le moins favorisé des acheteurs n'a conclu cet achat que parce qu'il lui était avantageux : et ainsi tous les acheteurs effectifs auront bénéficié d'une rente. Veut-on admettre maintenant l'hypothèse d'acheteurs effectifs pour qui l'achat à faire s'est présenté comme indifférent (1) ? il reste toujours que la plupart des acheteurs ont ce qu'ils achètent pour une somme inférieure à celle qu'ils consentiraient à payer. On peut dire, d'une certaine manière, qu'ils ne paient pas toute l'utilité qu'ils perçoivent : une partie de cette utilité leur est versée gratis, et ce n'est pas sans raison que l'on parle ici d'une rente.

Si importante que soit pour l'économique la considération de la rente subjective (2), celle des rentes objectives, c'est-à-dire de ces rentes que l'on perçoit sous forme d'argent, l'est à coup sûr bien plus encore. Les rentes subjectives pourraient varier beaucoup sans que rien fût changé dans l'organisation économique, sans que rien variât, que la somme du bien-être dont chaque individu jouit. Je paie 10 francs un objet dont l'utilité pour moi représente une somme double ; que de 20 francs l'utilité de cet objet vienne à tomber à 12 francs, je n'en continuerai pas moins à l'acheter,

(1) L'hypothèse correspondante est aussi admissible, de demandeurs qui, estimant 10 francs l'article en vente, et n'ayant plus que 10 francs à dépenser, se décident à prendre à la place de cet article tel autre article offrant pour eux exactement la même utilité.

(2) Sur cette rente, voir Hobson, *The economics of distribution*, New-York, 1900, chap. 1 et 2.

puisque, ordonnant mes dépenses possibles selon l'utilité plus ou moins grande que j'en dois retirer, je ne laisse aucune de ces dépenses qui doivent me donner une rente subjective. Ma rente subjective de consommateur peut donc varier sans que rien soit changé dans mes achats, par suite, dans la consommation et la production générales. Mais que les rentes objectives varient, alors varieront les revenus-valeurs des individus, leur puissance d'achat ; des perturbations auront lieu dans la consommation, conséquemment dans la production.

47. Qu'est-ce donc qu'une rente objective ? C'est, essentiellement, un revenu tel que, *s'il venait à disparaître, l'opération économique qui lui donne naissance ne cesserait pas nécessairement pour cela d'être faite.* Prenons par exemple la rente foncière, qui va au propriétaire foncier, soit qu'il exploite lui-même sa terre, soit qu'il la donne à bail à un fermier. Les choses peuvent s'arranger de telle sorte que le propriétaire d'une terre, après avoir pendant un temps tiré une rente de celle-ci, perde cette rente complètement : il en sera ainsi si notre propriétaire n'est pas en état de tirer de sa terre plus que ce qu'il gagnerait à s'occuper ailleurs, et si personne ne se trouve pour gagner, en cultivant cette même terre, plus qu'en s'occupant autrement (1).

(1) Ainsi, pour que la rente apparaisse, il faut que quelqu'un se trouve — le propriétaire lui-même, ou un autre — à qui l'exploitation de la terre considérée donne plus de produit que la plus avantageuse des occupations qu'il pourrait prendre. Plusieurs individus peuvent être à même de tirer une rente de notre terre ; celui-là alors aura la terre qui obtiendra, à cultiver celle-ci, l'excédent le plus fort par rapport aux autres occupations auxquelles il pourrait s'adonner. S'il n'y a qu'un individu en état de tirer de la terre une rente et que cet individu ne soit pas le propriétaire, il devra donner au propriétaire, comme redevance pour sa terre, une somme variant entre 0 et l'excédent obtenu. Marx (*Le capital*, liv. III, ch. 45) dit que l'usage de la terre ne sera jamais gratuit, le propriétaire ne consentant à se dessaisir de sa terre que s'il doit lui en revenir quelque chose ; il parle d'une



Alors néanmoins l'exploitation de la terre en question pourra être continuée, soit par le propriétaire, qui ne verra pas d'avantage à prendre une autre occupation, soit par un autre individu, qui sera dans un cas identique et à qui le propriétaire aura cédé gratuitement l'usage de cette terre.

Un autre caractère essentiel de la rente objective — de la rente, dirai-je simplement, prenant désormais le mot dans ce sens restreint — c'est que *le montant en est déterminé pour chaque fonds, le prix des denrées étant donné, d'une manière particulière* par ce que produit le fonds en question. Il n'est pas interdit de concevoir que dans un pays toutes les terres fournissent un produit égal ; les rentes seront égales alors, mais c'est de l'égalité des produits que cette égalité des rentes aura résulté ; on ne pourra pas fixer à l'avance, sans savoir ce qu'une terre produit, la rente que cette terre rapportera.

A ces deux caractères, dont l'un, le premier, appartient à la seule rente, et dont l'autre lui est commun avec certain autre titre de revenu (1), on a voulu sou-

rente foncière absolue, qui influerait sur les prix, loin de résulter de ceux-ci comme fait la rente foncière différentielle. Cette rente foncière absolue existera du moins, d'après Marx, si tout le sol n'est pas affermé (t. II, pp. 356 357 de la trad. fr., Paris, 1902). L'argumentation de Marx est fautive, si on néglige, comme fait Marx, la considération des différents avantages que les différents individus trouvent dans une même opération. Supposons, faisant abstraction de cette considération, que des terres soient disponibles : les prix se trouvant déterminés par la production, ou bien les terres disponibles donneront un excédent, et alors on offrira une rente pour avoir le droit de les cultiver, mais une rente qui ne sera pas la rente absolue de Marx, ou bien elles n'en donneront pas, et alors que servira au propriétaire d'exiger une rente ? personne ne consentira à lui en servir une. Introduisons, maintenant, la considération que j'ai dite. Une terre que moi, propriétaire, je ne cultive pas, donnerait à Primus plus que ce qu'il gagne ailleurs. Primus est en état de me payer une rente pour ma terre ; mais il ne m'en paiera pas nécessairement une.

(1) Le revenu du travail.

vent en ajouter encore. Mais hors ces deux-là, il n'en est pas qui soient essentiels. Prétendra-t-on, par exemple, que la rente résulte de conditions naturelles, tandis que tels autres revenus sont déterminés par des conditions d'ordre social ? Montrera-t-on que la rente d'une terre tient à la fertilité de cette terre, alors que l'intérêt du capital, pour ne parler que de lui, est déterminé par la somme et par l'échelle des ressources des membres de la société, par leur esprit d'économie plus ou moins développé, etc. ? La distinction serait quelque peu arbitraire. La rente foncière dépend directement des prix des denrées que la terre produit, mais ces prix sont déterminés eux-mêmes par la demande, par les besoins et les ressources des consommateurs. Et d'autre part parmi les facteurs qui influent sur le taux de l'intérêt on sait assez qu'il en est qui sont, pour partie tout au moins et d'une certaine manière, « naturels », telle la productivité des emplois ouverts aux capitaux.

La rente n'est pas non plus nécessairement éternelle, ou même durable, ni régulière. Elle n'est pas nécessairement régulière : une terre donne plus une année, moins une autre année ; et même si l'on établit des moyennes sur des périodes de plusieurs années, on voit ces moyennes changer d'une période à l'autre, par suite des modifications survenues soit dans l'organisation générale de la production, soit dans les goûts et la demande des consommateurs, soit même dans les conditions climatiques et géologiques de la production. La rente n'est pas nécessairement éternelle, ou même durable : n'est-il pas permis en effet de concevoir telle circonstance exceptionnelle qui à une terre ordinairement improductive ferait donner un produit, une rente, et inversement telle circonstance qui rendrait improductive une terre en rapport ?

48. Ceci nous amène à distinguer les différentes sortes de rentes objectives que l'on peut rencontrer. La distinction de la rente absolue, c'est-à-dire de la rente donnée par toutes les terres, y compris la plus pauvre d'entre elles, et de la rente différentielle, laquelle vient s'ajouter à l'autre pour tous les fonds qui ne sont pas de la dernière catégorie, cette distinction est trop classique pour qu'il soit besoin de s'y arrêter. Mais ce que l'on n'a pas assez bien vu, et ce qu'il importe de montrer, c'est qu'il est d'autres rentes que la rente dite foncière. Les terres donnent des rentes en tant que celui qui les possède s'approprie le concours de certaines forces naturelles ; elles en donnent encore en tant qu'elles fournissent à celui qui les occupe l'emplacement dont il a besoin pour entreprendre une production, pour exercer une industrie, pour se loger simplement ou pour se procurer certaines commodités, certains plaisirs ; et voilà la rente foncière.

Mais une rente ne peut-elle pas être assurée encore à celui qui est propriétaire d'une invention, d'une méthode productive ? N'exploite-t-on une invention ? n'y a-t-il pas identité, si au lieu de considérer ce qui est exploité on considère le mode de l'exploitation, la façon dont le revenu se forme et est perçu, entre le rendement de ce fonds qu'est l'invention et le rendement d'une terre ? là comme ici n'est-on pas en droit de parler de rente ? Et de même que les inventions, qui sont des idées générales pouvant recevoir une multiplicité d'applications, rapportent des rentes lorsqu'elles sont appropriées, de même des idées particulières susceptibles d'appropriation et pouvant être un objet d'échange rapporteront un revenu qui sera une rente : comment appeler autrement, par exemple, l'argent que je toucherai pour révéler à un individu

un héritage qui lui revient, et que seul je suis en état de lui faire connaître ?

Les différentes sortes de rentes, la rente dite foncière, la rente des idées générales, la rente des idées particulières, ne sont pas, au reste, sans se combiner en diverses manières. Je ne représenterai pas, pour le prouver, qu'une terre n'a de valeur qu'autant qu'on sait la cultiver, tout comme la force de travail d'un homme n'a de valeur qu'autant qu'il sait s'en servir, qu'il connaît un métier ; et qu'ainsi à la terre, pour expliquer la naissance de la rente, il faut que des connaissances, des idées générales s'adjoignent. C'est une chose que l'on sait assez, surtout depuis que Tarde l'a mise en lumière (1). Et surtout ici il n'y a pas à proprement parler combinaison de rentes, une rente ne pouvant pas naître d'un fonds, d'une idée tombée dans le domaine public : la vertu productive de l'idée s'est réellement et complètement incorporée aux terres. Mais imaginons, prenant un autre cas, qu'un homme propriétaire d'une invention ait le choix, pour exploiter celle-ci, entre trois emplacements. Le choix étant indifférent pour lui, il se trouve que l'exploitation de l'invention en question rapportera, sur l'emplacement A, 1.000 francs de plus que ce qu'on obtient sur cet emplacement ; en B, 2.000 francs de plus ; en C, 3.000 francs. Qu'arrivera-t-il ? Les propriétaires de A, de B et de C entreront en concurrence ; le premier se contenterait, pour céder sa terre, du produit de l'exploitation de l'invention diminué de 1.000 francs, le deuxième, de ce même produit diminué de 2.000 francs, le troisième, du produit diminué de 3.000 francs. C'est le troisième qui l'emportera ; et il recevra le produit de l'invention diminué de (2.000 francs +  $\epsilon$ ),

(1) Dans sa *Psychologie économique*, I, 7, 2.

laissant à l'inventeur 2.000 francs +  $\epsilon$ . En définitive, l'invention aura donné naissance à deux rentes, l'une pour l'inventeur, l'autre pour le propriétaire foncier, cette dernière venant renforcer celle que le dit propriétaire foncier touchait déjà auparavant.

49. Sachant d'une manière précise ce qu'est la rente, il est aisé de voir en quoi l'intérêt se distingue d'elle. La rente, avons-nous vu, est un revenu tel que, ce revenu venant à disparaître, l'opération économique qui le fait naître ne serait pas nécessairement abandonnée. Il en va tout autrement pour l'intérêt. Que les capitaux engagés par moi dans une entreprise cessent de rapporter des intérêts, et j'arrêterai aussitôt l'entreprise, si du moins il m'est possible de retirer de celle-ci l'équivalent de ces capitaux (1); qu'un débiteur ne soit plus en situation de me servir des intérêts, et je me garderai de lui renouveler un prêt que je lui avais consenti une première fois. C'est qu'en effet souvent le prêt, l'avance des capitaux est en elle-même une opération désavantageuse, ou jugée telle, qu'on ne peut consentir, qu'on ne consent qu'à la condition qu'il nous revienne à la liquidation de l'opération un excédent en plus de l'avance. Et pour le cas où le capitaliste n'a point, ne trouve pas de désavantage à consentir son avance, il lui faudra un intérêt encore, parce que des opérations s'offrent à lui, en dehors de celle qu'il peut considérer, où ses capitaux rapporteraient des intérêts, parce que, les capitaux étant tous fongibles, les capitaux dont dispose notre

(1) Si ce retrait est impossible, alors, comme on sait, l'entreprise sera continuée même ne rapportant pas d'intérêt pour les capitaux primitivement engagés; il suffira que les recettes couvrent les dépenses courantes d'exploitation.

capitaliste peuvent aller partout faire concurrence à ceux des autres capitalistes.

Cette dernière remarque nous conduit à la deuxième différence qui distingue l'intérêt de la rente. La rente se détermine, pour chaque fonds, par la considération de ce que ce fonds produit. Et cela se comprend. Si en effet il y a concurrence entre les produits des différents fonds, et fongibilité, s'il y a aussi une certaine espèce de concurrence entre les fonds, en ce sens par exemple qu'un fermier, pour une rente égale à payer, préférerait un fonds plus productif à un fonds qui le serait moins, il reste que les fonds ne peuvent pas exactement prendre la place les uns des autres, que ces fonds ne sont pas également productifs à superficie égale (1).

Les capitaux au contraire sont parfaitement fongibles : il est parfaitement indifférent à un emprunteur de prendre l'argent de l'un ou celui de l'autre, il est indifférent que tel argent serve à mettre une terre en valeur, ou une autre. Et c'est pour cette raison que, au contraire de ce qui se passe pour la rente, il n'y a qu'un taux de l'intérêt du capital. Par cela même que l'emprunteur n'est nullement attiré vers un prêteur plutôt que vers un autre, il s'établira sur le marché du capital un prix uniforme pour le loyer de celui-ci (2).

50. Toutefois si l'intérêt, considéré dans sa totalité, se distingue radicalement de la rente, il est une portion de l'intérêt qui offre avec la rente des analogies très grandes : c'est cette portion de l'intérêt qui excède ce que le capitaliste exige pour compenser le désa-

(1) La productivité d'un fonds ne peut se mesurer que par rapport à quelque autre quantité, d'ordre matériel et non plus économique.

(2) Celui qui emploie ses capitaux lui-même dans quelque entreprise retire de cet emploi, souvent, plus que l'intérêt. On verra bientôt (§§ 51 et suiv.) ce que c'est au juste que ce surplus qu'il obtient.

grément de son renoncement temporaire. Je perçois pour l'argent que j'ai avancé un intérêt de 4 o/o, parce que c'est là l'intérêt courant ; mais l'avance m'eût été indifférente si l'on m'eût promis 2 o/o ; et il suffirait de  $2 + \epsilon/0$  pour qu'elle me fût avantageuse. Il apparaît que les 2 o/o que je touche en plus de ce qui m'est, en un certain sens, nécessaire ressemblent à une rente. Comme la rente, ce surplus pourrait disparaître — par une baisse du taux de l'intérêt, par exemple — sans que je dusse nécessairement par là cesser de consentir mon avance ; et, comme la rente encore, ce surplus se détermine par des considérations particulières, la considération des ressources du capitaliste, de l'estime relative qu'il peut faire des biens présents et des biens futurs, la considération enfin de ce que le capitaliste a pu déjà avancer, puisqu'une avance s'ajoutant à une autre est plus désavantageuse, par elle-même, que celle-là. Mais il subsiste entre cette portion de l'intérêt et la rente des différences, dont la plus importante est précisément que d'un côté on a une portion d'un certain revenu, lequel se détermine lui-même par des conditions propres, et de l'autre un revenu distinct, qui s'ajoute aux autres. Cette portion de l'intérêt, d'ailleurs, qui est en question, faudrait-il l'assimiler aux rentes subjectives, ou aux rentes objectives ? Elle tient des premières en ce qu'elle résulte, entre autres choses du moins, des besoins, des goûts du capitaliste. Elle tient des secondes, puisqu'elle consiste en une valeur que l'on touche, non pas en de l'utilité. Et elle ne peut être identifiée complètement ni aux unes, ni aux autres.

---

51. Etudions maintenant les rapports — ce sont comme on va le voir, des rapports de concomitance —

qui peuvent exister entre l'intérêt d'une part, et d'autre part les autres sources de revenus.

Ces rapports n'apparaissent point dans le cas des « prêts de consommation » (1), il est à peine besoin de le dire. Dans de tels prêts, il n'y a pas autre chose à envisager que l'utilité de la somme prêtée pour le prêteur et pour l'emprunteur, au moment du prêt et au moment du remboursement ; c'est cela seulement qui détermine la conclusion de l'opération.

Les rapports que nous cherchons se présenteront-ils à nous dans le cas des biens durables de jouissance et dans celui de la pseudo-productivité des capitaux ? Cela dépend. Si entre les loueurs des biens durables de jouissance, si dans ces industries qui exigent des capitaux et où la quantité du produit est toujours proportionnelle aux capitaux avancés il règne une parfaite concurrence, et que la plus-value soit toujours proportionnelle aux avances, alors les capitaux employés à acquérir des biens durables de jouissance pour la location ou pour l'usage personnel et les capitaux pseudo-productifs rapporteront un intérêt, sans que de l'emploi de ces capitaux il sorte aucune autre espèce de revenu. On louera des pianos en telle quantité que le prix de location, c'est-à-dire l'utilité de la location pour le moins avantage des preneurs, assure aux loueurs l'intérêt courant, cet intérêt à moins duquel le moins avantage des capitalistes ne consentirait pas ses avances (2). Celui qui achètera un piano pour son usage personnel fera un placement au même taux, le

(1) Ce sont les prêts dans lesquels les emprunteurs sont poussés à promettre un intérêt soit par la considération de la diminution future de leurs besoins ou de l'augmentation de leurs ressources, soit par la dépréciation des biens futurs.

(2) En réalité, c'est le prix que les loueurs fixent, et la quantité des pianos loués est réglée par ce prix ; mais cela revient exactement au même.



rapport du prix des pianos à leur loyer se réglant sur ce taux. Et on fabriquera des pianos en telle quantité — je puis prendre cet exemple, car la fabrication des pianos exige des avances — que le prix de vente qui s'établira par là assure aux fabricants, pour leurs avances, le même intérêt normal. Par suite, les capitaux qui sont employés à acheter des pianos ou à fabriquer des pianos ne pourront pas être des capitaux empruntés : touchant comme revenu de ses avances seulement l'intérêt normal, quel avantage le loueur, l'acheteur, le fabricant auraient-ils, s'il leur fallait d'autre part verser à un prêteur ce même intérêt ?

⤴ Que maintenant la concurrence des loueurs, des fabricants de pianos ne soit pas parfaite, que nos capitalistes n'aient pas de concurrents, et les choses iront autrement. Un individu qui loue des biens durables de jouissance, un producteur qui a engagé des capitaux dans une de ces industries où le produit est proportionnel aux avances, peuvent être en possession d'un monopole ; s'ils ont des concurrents, ils peuvent, pour une raison ou pour une autre, obtenir des produits meilleurs à dépense égale, ou être en état de livrer des produits semblables à meilleur marché, ils peuvent avoir une supériorité quelconque sur leurs concurrents, par rapport au marché tout entier ou par rapport à une partie des consommateurs. Alors nos gens tireront de leurs avances plus que l'intérêt normal ; alors ils pourront avoir avantage à employer des capitaux empruntés, pour donner aux prêteurs l'intérêt normal et garder par devers eux le surplus. Lorsqu'on n'est pas dans le cas de la concurrence parfaite, les capitaux pseudo-productifs, les capitaux qu'on emploie à acquérir des biens durables de jouissance pour les louer rapportent,

outre l'intérêt, un revenu d'une autre sorte (1).

Ce revenu qui se surajoute à l'intérêt, quel est-il au juste? Ce peut être une rente foncière. Loueur de pianos, je possède un emplacement qui me permet, par la facilité particulière avec laquelle ceux qui cherchent des pianos peuvent venir, de louer mes pianos un peu plus cher que mes concurrents : ce qui me revient en plus de l'intérêt normal et qui est dû à cet emplacement où je suis, n'est-ce pas une rente foncière? De même si, dans une entreprise nécessitant l'emploi de capitaux pseudo-productifs, j'obtiens plus que mes concurrents à cause de la situation ou de la fertilité plus grande d'une terre que j'exploite. Le revenu que je perçois en plus de l'intérêt de mes capitaux peut être encore une rente point foncière : ce sera par exemple la rente d'une idée générale, si je suis en possession d'un monopole ou si j'ai une supériorité quelconque sur mes concurrents par suite de quelque procédé de fabrication qui m'appartiendrait. Enfin ce revenu peut-être la rémunération de mon talent, c'est-à-dire d'un travail qualifié : car ma supériorité ne tient peut-être pas à autre chose qu'à l'habileté dont je fais preuve dans l'organisation et dans la direction de mon entreprise]

52. Venons au cas de la productivité proprement dite du capital : nous y ferons les mêmes constatations. Dans une industrie que l'on peut exercer sans capitaux, l'emploi du capital assure un revenu plus grand ; dans une industrie où avec 1.000 francs de capital on a annuellement un revenu de  $m$ , on a avec 2.000 francs d'avances un revenu de  $3m$ . Dans la première de ces industries, on fera l'avance du capital

(1) Rien de pareil quand on achète des biens durables pour en jouir soi-même, puisque le rapport du loyer de ces biens à leur prix n'est jamais autre chose que le taux courant de l'intérêt.

nécessaire si ce capital doit rapporter l'intérêt normal ; on la fera dans la deuxième si 3 *m* représente par rapport à 2.000 francs ce même intérêt normal. Mais dès lors que l'on n'est pas au-dessous de cet intérêt normal, ce n'est qu'exceptionnellement qu'on ne le dépassera pas. La productivité de ces capitaux qui rapportent l'intérêt normal est infiniment diverse ; très rares seront les capitaux productifs qui donneront seulement cet intérêt. Ici donc encore à l'intérêt s'ajoutera, à l'ordinaire, un autre revenu ; et ce revenu sera une rente foncière, une rente non foncière, un revenu du travail. J'achète des instruments aratoires, et l'emploi de ces instruments me rapporte plus que l'intérêt des sommes qu'ils m'ont coûté : ce résultat est peut-être dû à la qualité de ma terre, c'est peut-être le rendement de ma terre qui est accru par là ; et alors l'excédent de cet accroissement sur l'intérêt devra être regardé comme une rente foncière ; cet excédent est peut-être dû à l'habileté particulière avec laquelle j'emploie les instruments en question ; et alors cet excédent que j'obtiens, et qu'un autre n'obtiendrait pas en ma place, est un revenu du travail. On peut imaginer aisément telles autres hypothèses où la propriété soit d'une idée générale, soit d'une idée particulière donnerait naissance à l'excédent, lequel serait alors une rente non foncière.

Ainsi le cas de la productivité du capital est semblable à celui de l'acquisition des biens durables de jouissance et de la pseudo-productivité. On pourrait être tenté d'établir une différence entre les deux cas, en disant que dans le premier ce qui est normal, c'est que rien ne s'ajoute à l'intérêt, alors que dans le deuxième l'intérêt ne se montre tout seul que par exception ; partant de là, on dirait peut-être que dans le premier cas c'est l'intérêt que les capitaux

rappellent, et que l'autre revenu vient s'ajouter à cet intérêt, que dans le second cas au contraire ce que le capital rapporte, c'est la somme de l'intérêt et de l'autre revenu, laquelle somme peut, par une diminution de ce second revenu, se réduire à la limite au seul intérêt. En réalité, toute distinction essentielle que l'on voudrait poser ici serait arbitraire; ce qui est donné d'abord, c'est toujours le tout du rendement du capital. Est-il même fréquent que dans notre premier cas le capital ne rapporte que l'intérêt? non pas: car la concurrence parfaite n'existe guère qu'en théorie; ce qu'on voit dans la société, ce sont toujours des concurrents inégalement avantagés, dont chacun a sur les autres quelque supériorité. Tout ce qu'il convient d'admettre, c'est que dans notre premier cas les variations du revenu qui s'ajoute à l'intérêt seront, à prendre les choses en gros, beaucoup moins étendues que dans le deuxième cas.

**53.** En définitive, dans les différents cas dont j'ai parlé, c'est pour avoir soit l'intérêt normal, qui représente ici un minimum et comme une limite, soit ce même intérêt normal accru d'un revenu supplémentaire, que le capitaliste avance ses capitaux. Et lorsqu'un entrepreneur emprunte des capitaux, s'engageant à payer pour ces capitaux l'intérêt normal, c'est afin de s'approprier le revenu supplémentaire qu'il obtiendra, en sus de l'intérêt, par l'emploi des dits capitaux.

Ceci permet de préciser les conditions qui sont nécessaires pour que puisse se conclure l'emprunt. L'individu qui emprunte, et qui n'emprunte pas pour subvenir à sa consommation, cet individu doit avoir la possibilité d'obtenir, en employant ces capitaux qu'il se fait céder, plus que l'intérêt normal: il doit être en possession soit d'un fonds — terre, idée générale ou particulière — soit d'une habileté, d'un

talent dont l'exploitation lui promette ce rendement supérieur à l'intérêt. Il faut en outre que l'emprunteur ait avantage à emprunter à intérêts, au lieu d'économiser les capitaux qui lui sont nécessaires, autrement dit, il faut qu'il lui en coûte plus de se constituer des capitaux par l'épargne qu'il ne lui en coûtera de servir l'intérêt normal à son prêteur. Il faut enfin que le prêteur trouve dans la perception de l'intérêt normal le dédommagement de ce que son épargne lui coûte, et qu'il n'ait pas la possibilité de retirer d'une entreprise qu'il monterait lui-même, l'intérêt qui lui sera servi (1).

On peut dès lors concevoir les combinaisons multiples qui ont lieu de l'intérêt et des autres sources de revenus. Je ne prendrai qu'un exemple, dans lequel je combinerai l'intérêt avec la rente foncière. Soit une terre. Cette terre donne un produit même alors qu'on ne dépense sur elle aucun capital. L'hypothèse est irréaliste ? sans doute elle l'est, comme toute hypothèse d'une production qui ne serait à aucun degré capitalistique. Une production demande toujours du temps pour se développer, elle exige toujours des avances ; en fait de dépenses non capitalistiques il n'y a que celles qui accompagnent la consommation, telle la peine qu'on se donne pour mâcher ses aliments, et

(1) Mettons deux individus en présence, et isolons-les du reste de la société. Le prêteur exigera un intérêt qui le dédommage de son épargne, et qui de plus ne soit pas inférieur à ce qu'il obtiendrait de rendement dans une entreprise à lui. L'emprunteur donnera un intérêt inférieur à ce que l'épargne des capitaux empruntés lui coûterait, et inférieur aussi au rendement qu'il attend de l'emploi de ces capitaux. Soit  $a$  ce que l'épargne des capitaux coûte au prêteur,  $c$  ce qu'elle coûterait à l'emprunteur ; soit  $b$  le rendement maximum que le prêteur puisse obtenir en faisant valoir ses capitaux dans une entreprise à lui, et  $d$  le rendement attendu par l'emprunteur. Le prêt se fera si la plus grande des quantités  $a$  et  $b$  est inférieure à  $c$  et à  $d$ . L'intérêt s'établira entre la plus grande des quantités  $a$  et  $b$ , comme limite inférieure, et la plus petite des quantités  $c$  et  $d$  comme limite supérieure.

de telles dépenses ne sont plus regardées comme des dépenses de production, elles viennent immédiatement en déduction du plaisir que l'on trouve à consommer, elles diminuent ce plaisir, elles ne s'opposent pas à lui. Mais pour irréaliste qu'elle est, je n'en ai pas moins le droit de faire mon hypothèse ; il est des terres d'ailleurs qui peuvent produire sans être cultivées, ne demandant d'autre travail que celui de la cueillette, lequel prend un temps très court, pratiquement nul. Notre terre donne donc un produit : si le produit est supérieur aux frais qui sont nécessaires pour le percevoir, le propriétaire de la terre bénéficiera d'une rente, que j'appellerai primaire. Cette rente au reste peut se composer de deux parties, une rente absolue et une rente différentielle. Il y aura une rente absolue si les terres pouvant produire cette denrée qu'on tire de la nôtre sont rares, et que la moins fertile de ces terres rapporte elle-même une rente ; il y aura une rente différentielle dans presque tous les cas, qui s'ajoutera à la rente absolue si celle-ci existe, ou qui, autrement, se présentera seule. Que l'on vienne maintenant à appliquer à notre terre du capital. Alors à la rente primaire s'adjoindra l'intérêt du capital. Et le plus souvent cet intérêt n'apparaîtra pas sans une rente secondaire née comme lui de l'emploi du capital. L'intérêt ressemble ici quelque peu à une rente absolue ; ce n'est point une rente cependant, comme nous savons, car de son existence dépend l'avance ou la non-avance des capitaux. Quant à la rente secondaire venant en plus de l'intérêt, ce sera une rente différentielle, qui variera avec les fonds, qui variera aussi avec les capitaux successivement appliqués à la terre (1).

(1) Pour déterminer la quantité de capital qui doit être appliquée à une terre, on ne considère pas ce qui reviendra de l'application soit

54. Les vrais rapports qui unissent l'intérêt aux autres titres de revenus ont été souvent méconnus par les auteurs. Il est arrivé à certains de ces auteurs de ne pas voir de quelle façon à l'intérêt venait s'ajouter un revenu d'autre espèce, et de transformer un rapport de *concomitance* en un rapport de *dépendance*. Il est arrivé à d'autres économistes de ne pas dire avec assez de précision comment, employant du capital, on donnait naissance à la fois à l'intérêt et à d'autres sortes

de 10.000 fr., soit de 20.000 : on considère ce qui reviendra de l'application de 10.000 fr., puis de 10.000 fr. encore venant s'ajouter aux premiers, etc. On connaît la loi de la diminution des rendements. Cette loi n'est pas absolument vraie ; si se peut qu'avec une avance de 10.000 fr. on obtienne un rendement de 2 o/o, et que, avançant 20.000 fr., on ait de ces 20.000 fr. 4 o/o. Mais cette loi est vraie en ce sens que des capitaux étant dépensés successivement sur un même fonds, il vient un moment où le rendement des capitaux additionnels tombe, et tombe en telle sorte qu'aucune des quantités que l'on pourra ajouter à une certaine quantité de capitaux déjà dépensés ne rapporte plus l'intérêt normal : *il n'est pas de fonds comportant une application indéfinie — et toujours lucrative — de capitaux* ; s'il en était de pareils d'ailleurs, toute l'économie de la société serait bouleversée. Eh bien on s'arrête, dans l'application à un fonds de capitaux successifs, précisément à ce moment où aucune addition nouvelle, quelle qu'elle soit, ne donnera plus l'intérêt normal. 10.000 fr. donnent 2 o/o ; 10.000 fr. supplémentaires donnent 6 o/o, soit pour les 20.000 fr. 4 o/o : j'avancerai ces 20.000 fr., si l'intérêt normal est de 3,5 o/o. Mais je n'irai pas plus loin, si des capitaux additionnels de 10.000 fr. doivent donner successivement 2,5 o/o, 1 o/o, 2 o/o... quand même le cinquième de ces capitaux additionnels devrait donner 4 o/o, car les 50.000 fr. qu'il me faudrait ajouter aux premiers 20.000 fr. ne me rapporteraient pas 3,5 o/o. Je n'irai pas plus loin — je reviens à ma remarque de tout à l'heure —, bien que en ajoutant 10.000 fr. aux 20.000 tout d'abord avancés j'aie pour l'ensemble de mes avances 3,5 o/o : car la troisième somme de 10.000 fr., si elle fait le rendement de l'ensemble des capitaux avancés égal à 3,5 o/o, ne rapporte elle-même que 2,5 o/o ; et elle me rapporterait 3,5 o/o ailleurs.

Il va de soi que la décomposition que j'ai faite des revenus des fonds de terre est théorique. Là où les terres sont cultivées au mieux, la distinction ne se fait pas dans la pratique de la rente primaire de la terre et de la rente secondaire, laquelle est une rente capitalistique en ce sens qu'elle a pour condition l'application du capital à la terre : on réunit ces rentes en une seule masse, ou plutôt, opérant la déduction de l'intérêt, on les laisse réunies.

de revenus. Enfin on a souvent négligé d'indiquer tous les revenus avec lesquels l'intérêt peut se trouver associé, on n'a parlé que de la rente foncière, ou du revenu du travail qualifié.

Turgot croyait que l'intérêt du capital découlait d'une manière générale de la rente foncière. Avec un capital de 100.000 francs, je puis acheter un fonds de terre rapportant 5.000 francs par an ; dans ces conditions, je ne prêterai mon capital, je ne l'engagerai dans une entreprise que s'il doit me rapporter 5.000 francs (1). En réalité, cette explication n'en était pas une. Ce qu'il faut expliquer, c'est que cette terre qui doit donner 5.000 francs par an indéfiniment se vende, qu'elle n'ait pas un prix infini. Turgot constate que l'on peut avec une somme d'argent acheter une rente éternelle, autrement dit que l'on peut tirer un intérêt des capitaux dont on dispose. Il constate encore que l'intérêt varie. Mais il ne fait rien autre chose que constater que le capital rapporte des intérêts, au reste variables, et il s'illusionne lorsqu'il s'imagine avoir rendu compte des causes du phénomène. Bien plus, il est permis de voir dans cette explication prétendue un renversement de l'ordre logique des faits. Loin que la possibilité d'acheter des fonds de terre, c'est-à-dire des rentes, explique l'intérêt, cette possibilité, non justifiée par Turgot, est une conséquence de l'existence de l'intérêt (2).

55. Mentionnerai-je, à la suite de la théorie de Turgot, celle de Loria ? Elle aussi elle établit un rap-

(1) *Réflexions*, §§ 57 et suiv. (pp. 35 et suiv.). Turgot commence par poser que la terre doit avoir une valeur : n'arrivera-t-il pas en effet, dit-il, qu'un propriétaire foncier ait avantage à échanger une partie de sa terre contre des bestiaux ou tout autre bien ? Il y a quelque chose qui ressemble à ceci chez Lehr (v. plus loin, § 81).

(2) Voir Böhm-Bawerk, I, pp. 71-80. Je reviendrai là-dessus au chapitre VI.



port étroit entre l'intérêt et la rente foncière. Mais ce rapport est très différent de celui que voyait Turgot. Pour Loria, l'intérêt ne découle pas de la rente, l'intérêt comme la rente n'existe qu'autant qu'une certaine condition est réalisée : tous deux apparaissent dès que la terre cesse d'être libre, dès que les membres de la société perdent, par suite de l'appropriation de la terre, la possibilité d'entreprendre à leur compte des exploitations foncières, et qu'ainsi une partie d'entre eux se trouvent contraints de s'offrir comme travailleurs salariés.

Que l'on voie bien le caractère de cette théorie : elle ne fournit pas le moins du monde l'explication de l'intérêt; elle ne nous dit pas pourquoi, la terre cessant d'être libre, l'intérêt prend naissance; nous sommes réduits à deviner chez Loria une explication sous-entendue, qui est celle de la productivité. Ce que fait Loria, c'est d'indiquer une condition indispensable de l'intérêt, laquelle viendrait s'ajouter à celles que d'autres auteurs ont pu reconnaître : et par là, d'enseigner un moyen de supprimer l'intérêt.

La théorie de Loria est d'ailleurs inacceptable. La terre est libre, pour lui, quand les travailleurs ont des fonds à leur disposition que l'on peut cultiver sans capital. Imaginons donc que la terre soit libre, au sens que Loria donne à cette expression. Qu'en résultera-t-il? il en résultera que le travailleur exigera comme salaire, de la part de celui qui demande à l'employer, l'équivalent au moins de ce qu'il tirerait, par son travail, des terres disponibles. Il s'établira entre les entreprises occupant des salariés et les exploitations foncières conduites par le seul propriétaire un équilibre tel que les salariés gagnent ce que tire de sa terre le moins avantage des propriétaires fonciers non capitalistes. Toutefois le capital donnera une

plus-value. Les producteurs dissociés, suppose Loria, obtiennent chacun un produit égal à 50 (1) ; un producteur isolé, avec du capital, a 70 ; ce même producteur, employant un salarié, a 140 : le capitaliste, dès lors, appliquant lui-même son capital à sa terre, aura une plus-value égale à 20 ; et il en aura une de près de 90 en employant un salarié ; car celui qui n'a pas de capital consentira à travailler pour lui moyennant un salaire de 51 — c'est plus qu'il ne tirerait d'une terre à lui —. Et ce n'est pas seulement la plus-value capitalistique, c'est l'intérêt encore qui peut exister dans le régime de la terre libre. Soit un propriétaire qui, dépensant dans sa terre un capital K, porte son revenu de 50 à 70 ; il n'a point avantage à dépenser sur sa terre plus que K ; si donc il possède 2 K, il pourra prêter K à un autre propriétaire, dont le revenu sera porté par là de 50 à 70. Dans ces conditions, le deuxième propriétaire ne consentira-t-il pas à abandonner au capitaliste prêteur une partie de l'excès de 70 sur 50, pour bénéficier du reste ?

Loria cependant se croit en droit de nier que, la terre étant libre, il puisse y avoir un rendement, un intérêt du capital. Et il invoque cette raison que le salarié, si son employeur ne veut pas partager également avec lui, peut, en cultivant une terre à lui, amasser du capital et se transporter dans la condition de son employeur ; il prétend que le propriétaire emprunteur ne consentira pas au partage que j'ai dit, parce qu'il peut se constituer par des économies le capital K. Mais il se trompe en cela : notre emprunteur — pour ne parler que de lui — peut-être n'est pas en état de faire cette épargne ; il se peut qu'ayant un revenu moindre, ou des besoins plus grands que

(1) *Analisi della proprietà capitalista*, Turin, 1889 ; voir pp. 1 et suiv.

l'autre propriétaire, il lui en coûte de retrancher K sur ses ressources présentes plus qu'il ne lui en coûtera d'abandonner plus tard sur un revenu accru de 20, 3 ou 5 ou 10. Si Loria avait pris la peine de rechercher les causes qui font naître l'intérêt dans le régime de la terre occupée, il eût dû reconnaître que l'occupation de la terre n'était pas, comme il le soutient, une condition nécessaire de l'intérêt (1).

56. Voici encore, comme exemple de théorie défectueuse sur les rapports de l'intérêt et des autres revenus, la théorie de Philippovich.

Philippovich distingue, très justement, le cas des capitaux qui subviennent à la consommation des emprunteurs, et celui des capitaux employés dans la production. S'agit-il de ceux-ci? l'intérêt qu'ils rapportent s'expliquera par la réunion de trois conditions, savoir la rareté du capital, la rareté des capitalistes, et enfin *la rareté de ces talents qui sont nécessaires aux entrepreneurs* (2).

Nous devons remarquer tout d'abord que des deux

(1) Je n'ai pas voulu examiner tous les arguments que Loria développe en faveur de sa thèse. Il en est trop souvent qui sont plus ingénieux qu'ils ne sont scientifiques, ou, pour parler nettement, qu'ils ne sont sérieux. Loria suppose quelque part, par exemple (*Analisi*, I, pp. 408-410), un propriétaire A prêtant son capital, soit 50, à un propriétaire B. B emploie C sur sa terre; il obtient un produit net de 100. Sur ces 100, C prendra 25 pour son travail et 25 pour son « abstention de terre ». B prendra 25 pour son travail; ne reste-t-il pas 25 pour A? Point, se répond à lui-même Loria, car B n'est qu'en apparence le propriétaire de la terre; travaillant celle-ci avec un capital emprunté, c'est A qui est le propriétaire véritable: et ainsi B a droit lui aussi à 25 pour son abstention de terre: ce qui fait qu'il ne reste rien pour A. Sans parler du reste, je pense qu'on appréciera sévèrement le tour de passe-passe qui établit l'« abstention de terre » de B. Et que dire de ces abstentions qui se font rémunérer? quand je renonce à gagner  $m$  ici pour gagner là  $m + n$ , exigerai-je en plus de ces  $m + n$   $m$  encore en dédommagement de mon abstention? ce serait plaisant vraiment.

(2) *Grundriss der politischen Oekonomie*, 2<sup>e</sup> éd., Fribourg-en-B. et Leipzig, 1897, I, p. 276 et passim.

premières conditions, l'une n'est pas très bien formulée, et l'autre est introduite mal à propos. L'expression « rareté du capital » est une expression peu nette, et qui risque d'engendrer des confusions si on ne prend pas la précaution de l'expliquer avec soin. Pour ce qui est de la rareté des capitalistes, en quoi importe-t-elle, en tant qu'elle ne fait pas la « rareté du capital »? Qu'y a-t-il à considérer ici, que la quantité des biens susceptibles de servir de capitaux, et l'intérêt que ces biens exigent pour recevoir cette destination?

Mais c'est la troisième condition posée par Philippovich que j'ai l'intention d'examiner. Et pour voir dans quelle mesure Philippovich a eu raison de poser cette troisième condition, et de la poser ainsi qu'il l'a fait, il ne sera pas mauvais d'examiner la critique que Böhm-Bawerk a donnée de la théorie de notre auteur (1).

57. Böhm-Bawerk objecte ceci à Philippovich : la rareté des talents d'entrepreneurs n'accroît pas l'intérêt, elle accroît le gain des entrepreneurs, tout comme la rareté du capital accroît, de son côté, la part qui revient au capitaliste comme tel, l'intérêt. Il importe de séparer dans la production ces deux éléments, l'élément personnel — le talent de l'entrepreneur — et l'élément réel — le capital —. Il n'y a aucune raison pour que la rareté des talents d'entrepreneurs accroisse la part du revenu social qui revient au capital ; de même, d'ailleurs, à l'inverse il n'y a aucune raison pour que l'entrepreneur, si le capital est rare, retire de cette rareté du capital un bénéfice particulier.

Ce raisonnement de Böhm-Bawerk est peu satisfaisant. Böhm-Bawerk ne veut pas que la rareté plus

(1) Böhm-Bawerk, *Einige strittige Fragen der Capitalstheorie*, Vienne et Leipzig, 1900, pp. 81 et suiv.

ou moins grande des talents d'entrepreneurs ait une influence sur l'intérêt. Qu'est-ce donc que cette rareté plus ou moins grande? Au vrai, la formule ne peut présenter qu'un sens; pour parler d'une rareté plus ou moins grande des talents d'entrepreneurs, il faut, de toute nécessité, supposer que, à côté d'une masse d'individus ayant tous exactement les mêmes capacités, d'autres individus se trouvent, plus ou moins nombreux, qui ont plus d'habileté, de talent que les premiers. Que si on fait cette supposition, alors on devra admettre malgré Böhm-Bawerk que la rareté des talents influe sur l'intérêt. Il est vrai que ce sera selon un mode opposé à celui que Böhm-Bawerk croit trouver indiqué dans la théorie de Philippovich. Qu'est-ce en effet qui déterminera l'intérêt, si les talents d'entrepreneurs sont rares de la manière que je viens de dire? Si tous les aspirants entrepreneurs peuvent être pourvus de capitaux, ce sera l'ennui que cause l'épargne, et le prêt, à celui des prêteurs effectifs à qui il en coûtera le plus de prêter. Si ceux qui ont la possibilité de tirer de l'emploi des capitaux plus que le commun de leurs semblables ne trouvent pas tous des capitaux disponibles, en d'autres termes si pour fournir des capitaux à tous ces aspirants entrepreneurs il est besoin de faire appel à des capitalistes qui ne pourront pas être rémunérés de leur épargne, alors l'intérêt sera réglé en même temps par ce que tirera de l'emploi de ses capitaux le moins habile des emprunteurs effectifs. Les talents d'entrepreneurs sont-ils plus rares? on aura plus de chances de se trouver dans le premier cas, où l'intérêt est manifestement plus bas que dans le second; et si l'on se place dans le premier cas, les entrepreneurs paieront un intérêt moins élevé, puisque le dernier des prêteurs auxquels ils s'adresseront sera moins loin dans l'échelle de la difficulté crois-

sante de l'épargne (1). Les talents d'entrepreneurs sont-ils au contraire moins rares? la demande de capitaux destinés à la production sera plus abondante, et il faudra s'adresser à des prêteurs plus exigeants pour que cette demande puisse être satisfaite. Dans une seule hypothèse la variation de la rareté des talents d'entrepreneurs serait sans influence sur l'intérêt: dans l'hypothèse où avant comme après cette variation la quantité des aspirants entrepreneurs pourvus de capitaux resterait exactement la même.

Mais quel besoin d'entrer dans l'examen de toutes ces hypothèses? Il y a mieux à faire pour répondre à l'argumentation de Böhm-Bawerk, c'est de représenter que Philippovich n'a pas cherché à déterminer l'influence de la rareté plus ou moins grande des talents d'entrepreneurs sur les variations de l'intérêt. Ce qu'il a avancé, et qu'il s'agit pour nous d'examiner, c'est que la rareté de ces talents pouvait et devait faire apparaître l'intérêt, et qu'elle était une condition indispensable de l'apparition de celui-ci.

58. Là-dessus, Böhm-Bawerk décide ainsi: il nie que la rareté des talents d'entrepreneurs soit, comme le veut Philippovich, une condition indispensable de l'intérêt. Supposez, dit-il, que ces talents soient universellement répandus, que tout membre de la société sans exception ait en lui l'étoffe d'un entrepreneur, vous n'en verrez pas moins ces entrepreneurs qui sont à même de travailler avec des capitaux, ou avec plus de capitaux que leurs concurrents, avoir sur ceux-ci un avantage que la concurrence ne fera pas dispa-

(1) Il faut supposer encore ici que les aspirants entrepreneurs ne peuvent employer chacun qu'une quantité limitée de capitaux. Tel est parfois l'inconvénient de certaines hypothèses irréelles que l'on fait, que pour pouvoir en tirer des conclusions on est obligé d'y introduire des complications irréelles elles-mêmes.

naître, et retirer de l'emploi de leurs capitaux un gain qui n'ira qu'à eux.

Ici, Böhm-Bawerk a partiellement raison. Imaginons, non pas que les talents nécessaires aux entrepreneurs soient universellement répandus — cette proposition prise à la lettre ne constitue pas une hypothèse irréaliste : tout le monde peut faire un entrepreneur bon ou mauvais —, mais que tous les membres de la société soient également habiles, également propres à devenir des entrepreneurs. Imaginons encore que les capitaux employés dans la production ne puissent pas servir à faire naître des rentes, qu'il n'y ait ni rentes foncières, ni rentes d'idées générales ou particulières. Dès lors sans doute on verra les capitaux donner tous le même rendement ; mais l'emploi des capitaux donnera un rendement, la production capitaliste sera plus lucrative que la production non capitaliste (1).

Quelque chose demeure toutefois, qui est très important, et que la théorie de Philippovich aide à comprendre : c'est que sans l'inégale habileté des entrepreneurs, jamais — dans l'hypothèse que je viens de faire — aucun capital ne serait prêté pour la production, jamais il ne serait payé d'intérêt, au sens propre du mot. Notre hypothèse de tantôt laisse sans doute subsister l'inégale facilité que les individus ont à économiser, et ainsi on pourrait croire que l'intérêt subsistera, payé par ceux qui ont de la peine à économiser à ceux à qui il en coûte moins ou à qui il n'en coûte pas de retrancher pour un temps sur leur con-

(1) En réalité on prête aux autres, dussent-ils ne pas tirer plus des capitaux qu'on leur avance, parce qu'on ne fait pas valoir un capital sans dépenser du travail, et que ce travail, certains ne se soucient pas ou n'ont pas la possibilité de le fournir. De même un propriétaire foncier loue sa terre à un fermier qui ne la cultivera pas mieux que lui parce qu'il ne veut pas ou qu'il ne peut pas se charger lui-même de la cultiver.

somation. Seulement, les capitaux rapportant partout, rapportant à tous le même revenu, quel avantage les derniers auraient-ils à prêter aux autres, plutôt que de faire valoir leurs capitaux eux-mêmes ? Tous les capitaux doivent rapporter — une certaine quantité de capitaux étant engagée dans la production — un revenu de 4 o/o. Pourquoi prêterais-je à quelqu'un qui doit retirer 4 o/o de l'emploi de mon capital, et qui par suite ne me donnera que  $4 - \epsilon$  o/o ? je suis en mesure de toucher les 4 o/o pleins. Faites au contraire les revenus du capital inégaux — et ils le deviendront si les entrepreneurs n'ont pas la même habileté —, et alors on verra, comme nous savons, ceux-là qui tirent 5 o/o ou 6 o/o des capitaux qu'ils emploient donner 4 o/o d'intérêt à des prêteurs, lesquels se contenteront de ce revenu parce qu'ils ne pourraient pas en obtenir un plus grand.

Böhm-Bawerk dit encore : si la théorie de Philippovich était vraie, la rente foncière comme l'intérêt s'expliquerait par la rareté des talents d'entrepreneurs. Les qualités personnelles de l'entrepreneur n'influent pas plus sur l'intérêt qu'elles n'influent sur la rente foncière lorsque l'entrepreneur met une terre en valeur : autant il est peu nécessaire, pour expliquer la rente foncière, d'ajouter à la rareté du sol la rareté des talents d'entrepreneurs, autant il est peu nécessaire d'ajouter cette dernière rareté à la rareté du capital pour expliquer l'intérêt.

Cette objection ne se distingue pas de la précédente ; elle appelle donc les mêmes observations que celle-ci. Oui sans doute, si vous faites tous les hommes également habiles, si vous supprimez toutes les inégalités qui peuvent exister dans la société, hors celle qui consiste dans la possession de capitaux par les uns, et seulement par les uns, vous verrez encore les capitaux



listes tirer un revenu de l'emploi de leurs capitaux. C'est de la même manière que l'appropriation des terres par les propriétaires fonciers procure à ces propriétaires fonciers une rente (1). Mais d'autre part, pour qu'on voie des individus céder à d'autres des capitaux, pour qu'on voie les derniers solliciter le prêt de ces capitaux et donner aux premiers une partie des revenus qu'ils en tireront, il est nécessaire que les membres de la société ne puissent pas tous tirer les mêmes avantages de l'emploi des capitaux, que des inégalités existent entre eux, soit sous le rapport de l'habileté, soit sous quelque autre rapport ; comme aussi l'exploitation des terres n'est confiée par les propriétaires fonciers à des fermiers, et la rente foncière n'est perçue indirectement que parce que les différents individus ne sont pas tous également aptes à faire valoir les terres (2). Ainsi les capitaux productifs donnent un rendement parce qu'ils sont productifs en même temps que rares ; mais il n'y a un intérêt, c'est-à-dire tout d'abord un revenu servi aux capitalistes par des emprunteurs, que parce que les capitaux produisent plus entre les mains des uns qu'entre les mains des autres. Philippovich n'a pas eu tort de faire une place, dans sa théorie du capital, à l'habileté plus ou moins grande des individus, son tort a été d'employer, en parlant

(1) Remarquons en passant que sur cette rente la rareté plus ou moins grande des talents d'entrepreneurs, si on l'introduit, pourra avoir une influence, comme elle en avait une tout à l'heure sur l'intérêt. Que les individus en état de bien cultiver les terres soient moins nombreux que les exploitations agricoles, et ils loueront les terres meilleur marché que s'ils dépassent en nombre les exploitations disponibles ; car dans ce dernier cas une partie d'entre eux seront exclus du marché de location des terres, et le dernier admis, qui détermine le prix, donnera sans doute plus qu'il n'était donné dans l'autre cas.

(2) Il peut y avoir une autre raison pour le capitaliste de prêter ses capitaux, pour le propriétaire foncier de louer sa terre : je l'ai indiquée tout à l'heure (p. 125, note).

sans cesse de la rareté des talents d'entrepreneurs, une expression insuffisamment claire et juste ; il a été plus encore de croire que cette considération servait à expliquer, en même temps que l'intérêt au sens particulier que j'ai donné à ce mot, le rendement des capitaux ; il a été enfin de ne pas voir qu'à côté de l'inégalité dont il parlait, *d'autres inégalités existent qui peuvent jouer exactement le même rôle* que celle-là, à savoir ces inégalités qui donnent naissance, en même temps qu'à l'intérêt, aux rentes de toutes natures, de ne pas voir que l'on n'emprunte pas seulement des capitaux productifs parce qu'on peut faire un entrepreneur habile, mais aussi parce que l'on possède une terre ou quelque autre fonds (1).

---

59. Il a été parlé jusqu'à présent, en même temps que de l'intérêt, de deux autres sortes de revenus auxquels l'intérêt se trouvait joint, savoir la rente d'une part, et d'autre part le revenu du travail. Demandons-nous si, à côté de la rente et du revenu du travail, il n'existerait pas une autre espèce encore de revenu, laquelle pourrait, elle aussi, s'associer en quelque façon à l'intérêt.

Il n'est pas d'ouvrage d'économie politique où il ne soit fait mention du profit de l'entrepreneur. Qu'est-ce que le profit ? c'est tout d'abord, dans ce qui

(1) On remarquera que les deux faits — celui auquel se rapporte la théorie de Philippovich et celui que j'y ajoute — se combinent très souvent. C'est en général dans l'exploitation des fonds que se manifeste l'habileté des entrepreneurs. Ainsi on verra un fermier emprunter des capitaux pour faire valoir la terre qu'il a louée : appliquant ces capitaux à la terre, il obtiendra une rente pour le propriétaire foncier, un intérêt pour le capitaliste et un troisième revenu pour lui-même.

revient à l'entrepreneur, dans le produit brut de son entreprise (1), son produit net (2), ce qui lui reste après qu'il a payé à ses ouvriers leur salaire, à ses prêteurs l'intérêt de leur capital, aux propriétaires qui lui ont loué leurs fonds la rente de ceux-ci. Mais le mot profit peut être pris dans un autre sens, qui est celui que je veux lui donner désormais et qu'il conviendrait que l'économie politique lui donnât, rendant le premier sens par l'expression de produit net : le profit, ce sera alors le produit net, diminué de la rémunération des fonds, des capitaux, et du travail aussi que l'entrepreneur apporte lui-même dans son entreprise (3).

De ce profit que je viens de définir, quelle est au juste la nature, quelle est l'origine ? A cette question, les auteurs ont répondu de façons très diverses, mais jamais d'une façon satisfaisante. Et il ne faut pas s'en étonner. Dans ces revenus qu'on appelle l'intérêt, la rente, le salaire, il y a non pas sans doute une fixité absolue, mais néanmoins une certaine fixité : et ces revenus, lorsqu'on prête ses capitaux, qu'on loue ses fonds ou qu'on s'engage comme travailleur salarié, sont pour un temps du moins déterminés rigoureusement. Un entrepreneur au contraire ne sait pas à l'avance ce qu'il gagnera, ou ce qu'il perdra ; ses gains, sauf des cas exceptionnels — comme celui de l'entrepreneur qui aurait un marché avec un client et qui ne produirait que pour celui-ci — sont variables au plus haut point.

J'ajoute que le profit étant, lorsqu'il y a un apport de l'entrepreneur, un résidu obtenu par la soustrac-

(1) Gesamtertrag (Pierstorff, dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, 2<sup>e</sup> éd., t. VII, Iena, 1901, art. *Unternehmer- und Unternehmengewinn*, p. 340).

(2) *Unternehmereinkommen* (p. 340).

(3) *Unternehmengewinn* (p. 341).

tion de plusieurs quantités, il arrive à chaque instant aux auteurs d'oublier la définition qu'ils ont posée, et de faire entrer dans le profit des éléments qui doivent en être séparés. J'ajoute également — et ceci est considérable — que en fait de rentes les auteurs ne connaissent que la rente foncière, qu'ils n'ont pas su faire l'assimilation à cette rente foncière du revenu des idées, générales ou particulières, transmissibles comme les terres, et qui procurent un gain à celui qui en est le propriétaire, soit qu'il les exploite lui-même, soit qu'il en concède l'exploitation à quelque autre.

Faut-il donner des exemples de ces confusions qui obscurcissent la théorie du profit? Gross, pour expliquer le profit, fait intervenir la terre avec ses qualités; il parlera du profit qui se capitalise, montrant à titre d'illustration comment le prix des terres se détermine par rapport à la rente qu'elles fournissent (1). Pierstorff de même fera de la rente foncière une des sources du profit; il montrera également comment le profit dépend de facteurs tels que l'habileté de l'entrepreneur (2). Plus curieuse encore — parce qu'elle est plus longue et qu'elle prétend être plus complète — est l'énumération donnée par Schönberg (3) des causes qui font naître et qui font varier le profit. Ces causes seraient :

l'habileté plus ou moins grande de l'entrepreneur [1];

les fluctuations des prix des marchandises sur le marché [2];

l'existence en faveur de l'entrepreneur d'un monopole [3];

(1) *Die Lehre vom Unternehmergewinn*, Leipzig, 1884, pp. 204 et suiv., p. 226.

(2) *Handwörterbuch*, art. cité, p. 345 du t. VII.

(3) *Handbuch der politischen Oekonomie*, I, pp. 766 et suiv.

la nouveauté de l'entreprise [4] ;

l'exploitation par l'entrepreneur de ses débiteurs [5] ;

la possession d'un fonds de terre, laquelle possession exercerait une influence sur le gain de l'entrepreneur [6] ;

les spéculations [7] ;

le fait pour l'entrepreneur d'avoir été le fondateur de son entreprise [8].

Il y a de tout, on peut s'en rendre compte aisément, dans cette énumération. Parmi les causes assignées au profit, il en est une [1] qui donnera naissance à un revenu de l'espèce des revenus du travail, et qui paraît ne devoir donner naissance — sauf une démonstration que Schönberg ne fournit pas le moins du monde — qu'à un revenu de cette espèce. Il en est qui feront apparaître une rente foncière [6], ou une rente d'idée soit générale, soit particulière [4, 8]. Le monopole [3] fera apparaître soit un revenu du travail, soit une rente foncière, soit une rente d'idée, générale ou particulière : on peut en effet être redevable du monopole que l'on détient à une habileté exceptionnelle, qui vous permet de triompher de tous vos concurrents et de les contraindre à se retirer devant vous ; on peut être redevable de ce monopole à la possession d'une terre, d'une mine, d'un emplacement privilégié, à celle d'une méthode de production supérieure ou à celle de quelque idée d'ordre particulier. Je vois encore des causes [2, 7] qui peuvent amener des pertes, c'est-à-dire des profits négatifs, comme des gains, et dont il faudrait montrer que dans l'ensemble elles ne s'annulent pas elles-mêmes. Enfin j'en vois une [5] dont il ne convient sans doute pas que l'économique abstraite se soucie, cette économique abstraite admettant une concurrence parfaite des capitaux.

Mais la faute la plus grave peut-être où soient tombés les auteurs qui ont traité du profit, c'est d'avoir étudié le profit, d'avoir cherché où se trouvait l'origine de ce profit, sans s'être posé au préalable cette question primordiale et essentielle : y a-t-il un revenu spécifiquement distinct de l'intérêt, de la rente, du revenu du travail ? Toute une école d'économistes, dont les représentants sont principalement en Angleterre (1), a cherché dans l'emploi du capital l'origine du gain de l'entrepreneur, qu'elle appelle profit. Elle n'a pas assez considéré que si des entreprises également bien dirigées donnent, avec des avances de capitaux inégales, des bénéfices différents, d'autre part des entreprises montées avec des avances de capitaux égales donnent des bénéfices différents selon la façon dont elles sont dirigées ; qu'ainsi la personne de l'entrepreneur a ici une grande importance. Mais surtout elle a oublié d'examiner si la thèse qu'elle soutenait détruisait vraiment la spécificité du profit, ou permettait à cette spécificité de subsister. Elle peut paraître nier la spécificité du profit et faire du profit simplement une partie du revenu du capital ; mais si souvent le profit ne peut naître que moyennant une avance de capital, il en va tout de même pour la rente ; et l'avance du capital, condition nécessaire de l'apparition du profit, comme de la rente, n'est peut-être pas plus une condition suffisante de celui-là que de celle-ci. En somme la question demeure en suspens. De même pour cette école qu'on a pu nommer l'école française, et qui fait dériver le gain de l'entrepreneur de son habileté. On peut reprocher à cette école d'oublier trop le rôle que joue le capital

(1) Voir sur cette école anglaise et sur l'école française qui s'y oppose Pierstorff, *Die Lehre vom Unternehmergewinn*, Berlin, 1875, A, 1-2, Mataja, *Der Unternehmergewinn*, Vienne, 1884, 1, A-B.

dans la formation du gain de l'entrepreneur, d'oublier qu'un entrepreneur peut réaliser des gains en confiant la direction de son affaire à un employé salarié et sans y apporter lui-même la moindre somme de travail. Mais le plus fâcheux, c'est que cette école ne nous dit pas si oui ou non elle voit dans le profit uniquement une rémunération du travail : elle semble ne pas y voir autre chose, elle ne se prononce pas expressément là-dessus.

60. Je ne craindrai donc pas de répéter que la première question à résoudre, quand on s'occupe du profit, c'est de savoir s'il existe un revenu — qu'on appellerait le profit — distinct des trois revenus que l'on reconnaît universellement, et que nous avons appris à distinguer. Prenons le gain d'un entrepreneur, son bénéfice net. De ce bénéfice, retranchons l'intérêt des capitaux qu'il a apportés dans son entreprise — cet intérêt, c'est ce que ses capitaux lui rapporteraient, prêtés à un emprunteur; le montant en est bien connu, puisqu'il y a un taux uniforme de l'intérêt sur le marché — ; retranchons aussi la rente des fonds qu'il a apportés — cette rente, c'est ce qu'il tirerait de ses fonds, en les louant au mieux — ; déduisons enfin, pour constituer le revenu du travail de notre entrepreneur, *ce que celui-ci aurait pu gagner, au maximum*, en se faisant employer dans l'entreprise d'un autre et en fournissant à cet autre la même somme de travail qu'il dépense pour son propre compte. Reste-t-il quelque chose après tous ces retranchements? Sans aucun doute, il restera, dans la plupart des cas, une quantité positive ou négative, un gain ou une perte. Mais *pour autant que ces gains et ces pertes se compensent dans l'ensemble*, il n'y a pas lieu de les prendre en considération. Si dans l'ensemble de la société les gains et les pertes des entrepreneurs, après les retranchements

que j'ai indiqués, se balançaient exactement, serait-on en droit de dire que la répartition du revenu social ne se fait pas seulement entre les capitalistes en tant que tels, les propriétaires de fonds et les travailleurs, mais que de ce revenu une part revient aux entrepreneurs ? Il ne le semble point. Ainsi la question que je veux discuter se posera en ces termes : si l'on prend l'ensemble des bénéfices — et des pertes — des entrepreneurs, que l'on soustraie de cet ensemble tout ce qui est intérêt, rente ou revenu du travail, reste-t-il un quatrième revenu que l'on puisse appeler profit ?

61. Ainsi posée, la question paraît au premier abord appeler une réponse négative. Du moins l'on constate que ceux qui ont affirmé l'existence du profit comme revenu spécifique se sont bornés à l'affirmer, à la postuler.

On dit (1) : la fonction de l'entrepreneur, c'est de mettre en œuvre les capitaux, c'est de transformer des matériaux, des matières premières de manière à les rendre utilisables, de développer en quelque sorte la valeur qui est en puissance dans ces matériaux. Mais ici cette objection se dresse immédiatement que Böhm-Bawerk faisait à la théorie de la productivité du capital en tant qu'explicative de l'intérêt : est-il vrai, est-il possible que les matériaux destinés à être transformés en biens utilisables, déduction faite des frais de la transformation, et des intérêts des capitaux dont cette transformation exige l'avance, valent moins que ces biens utilisables eux-mêmes ? la concurrence des entrepreneurs n'établira-t-elle pas l'égalité parfaite de ces deux valeurs, dans la mesure du moins où elle peut s'exercer, et pour autant qu'elle n'est pas contrariée

(1) Mataja, ch. 2. Gross, ch. 3.



par l'influence de ces inégalités qui donnent naissance aux rentes différentielles ? On comprend tout de suite ce qu'aurait d'anormal l'existence d'un profit ainsi conçu : aussi ceux qui parlent d'un tel profit ajoutent-ils, après l'avoir posé, qu'il tend à s'éliminer (1). Par là ils reconnaissent que leur profit ne peut apparaître que dans une économie progressive, par suite de la création d'entreprises sans précédents ou bien supérieures en quelque chose, par exemple par les méthodes de production qu'elles emploient, aux entreprises similaires déjà existantes. Or un tel gain, manifestement, ne représente pas un revenu spécifiquement distinct des trois revenus que nous connaissons : si par exemple je réalise des gains par l'exploitation d'une méthode productive qui m'est propre, mais qui est destinée à tomber un jour dans le domaine public, c'est une rente que l'exploitation de cette méthode me fera toucher (2).

Je ne m'arrêterai pas davantage sur l'assertion de Pierstorff (3), que le gain spécifique de l'entrepreneur doit exister, sans quoi l'entrepreneur ne monterait pas son entreprise. On ne voit pas la raison qui motiverait cette exigence des entrepreneurs qu'elle affirme ; et l'assertion apparaît tout à fait gratuite.

Représentera-t-on, pour démontrer qu'il y a un

(1) Mataja, ch. 3.

(2) Autre exemple : j'ai l'idée d'une méthode productive nouvelle, qui est telle que je ne pourrai pas m'en réserver la propriété. Cette méthode, je ne pourrai pas empêcher les autres de me la prendre ; du moins pendant le temps qu'ils mettront à monter des entreprises semblables à la mienne j'aurai réalisé des gains exceptionnels. Ces gains seront une rente, puisque mon idée est quelque chose que je pouvais céder. Et cette rente sera assimilable aux rentes des idées particulières, car encore que mon idée soit celle d'une méthode générale et apparaisse susceptible d'une série indéfinie d'applications, néanmoins ce qui m'appartient en propre dans cette affaire c'est quelque chose de particulier, à savoir la possibilité de faire pendant un temps une ou deux applications de ma méthode sans craindre la concurrence.

(3) *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, art. cité, p. 343.

gain spécifique de l'entrepreneur, que les entrepreneurs, maîtres de diriger leur entreprise à leur gré, ayant la perspective de bénéficier de tout ce que leur travail ajoutera au rendement de ces entreprises, apportent à leur affaire plus d'attention, d'activité, de zèle que s'ils dirigeaient ces mêmes entreprises pour le compte d'autrui, à titre d'employés salariés, ou même d'employés intéressés ? et tirera-t-on de là cette conséquence qu'entre le produit de l'entreprise et ce que l'entrepreneur est obligé de verser à d'autres, ou ce qui serait la rémunération de son travail s'il travaillait dans d'autres conditions, il y a une marge, que l'on pourra appeler le profit ? Mais il est certain que la concurrence des entrepreneurs fera disparaître cette marge, et qu'ainsi disparaîtra ce profit en quelque sorte absolu qu'on pouvait croire avoir atteint.

Que penser enfin de ceux qui voient un élément tout au moins du profit dans la prime que l'entrepreneur se fait payer — par ses clients, par les consommateurs à qui il débite ses produits — pour les risques qu'il a courus, ces risques inhérents à toutes ou à presque toutes les entreprises (1) ? Si cette prime est exactement calculée, si elle correspond exactement aux risques courus, en termes plus clairs, si cet élément du profit pris chez ceux qui le perçoivent est égal à ce que perdent les entrepreneurs qui ne font pas leurs frais, alors, conformément à ce que j'ai dit plus haut, il n'y aura pas lieu d'en tenir compte. Que si on prétend que les primes d'assurance perçues par les uns font plus que compenser les pertes des autres, alors il y aura bien dans ces primes un revenu spécifiquement distinct. Mais la démonstration n'est faite, ni même tentée nulle part, que cet excédent des gains des uns sur les pertes des autres existe vraiment.

(1) Dans ce sens se serait prononcé Mangoldt (voir Mataja, p. 91).

**62.** Y a-t-il donc lieu de nier le gain spécifique de l'entrepreneur, l'existence de ce profit qui ne doit se confondre ni avec l'intérêt, ni avec la rente, ni avec le revenu du travail ? Non pas. Il existe deux raisons de l'existence du profit comme revenu spécifique. L'une de ces raisons est réelle certainement, et ne peut manquer de produire son effet ; l'autre ne peut être posée que d'une manière hypothétique.

La première raison, c'est que *les facultés des individus ne s'exercent pas avec le même bonheur partout*. Le propriétaire d'une terre exige pour le loyer de sa terre une rente annuelle de 10.000 francs : cela veut dire que chacun dans la société prenant cet emploi, parmi ceux qui lui sont ouverts, où il trouvera le plus d'avantage, notre propriétaire ne verra personne qui soit disposé à lui offrir plus de 10.000 francs du loyer de sa terre. Cependant le fermier qui paie 10.000 francs a, sa rente une fois payée, un gain de 5.000 francs. Ce gain représente-t-il uniquement la rémunération de son travail ? Pour le savoir, il faut considérer ce que gagnerait notre fermier dans le plus avantageux des emplois où il pourrait s'occuper. Or rien n'empêche que cet emploi le plus avantageux assure seulement à notre fermier 3.000 francs ; auquel cas, il resterait une marge de 2.000 francs où il faudrait voir un profit d'entreprise spécifique. Et ce profit aurait sa source dans la convenance réciproque *particulière* de l'entrepreneur et de l'entreprise, dans ce fait que nul entrepreneur n'aurait plus d'avantage que celui-là à s'occuper de cette entreprise, et que nulle entreprise ne serait aussi bonne pour cet entrepreneur que celle-là.

La deuxième des raisons qui peuvent donner naissance à un gain des entrepreneurs en tant que tels a

été indiquée tantôt. Cette deuxième raison se trouverait — j'ai déjà dit qu'il fallait la poser hypothétiquement — dans la façon dont s'établit la prime d'assurance que les entrepreneurs, lorsqu'ils sont heureux, perçoivent sur les consommateurs. Sans doute les entrepreneurs, quand avant de lancer leurs entreprises ils supputent les résultats qu'ils en doivent obtenir, ne détaillent pas, ne distinguent pas avec netteté les éléments qu'ils veulent retrouver dans leur produit brut. Il n'en est pas moins clair que la considération des risques plus ou moins grands qu'ils courent influera sur la détermination positive ou négative qu'ils prendront, et qu'ainsi on est en droit de détacher du produit des entreprises une certaine portion pour y voir une prime d'assurance.

Quels sont donc les facteurs qui agissent ici, et qui déterminent le rapport des primes perçues contre les risques aux pertes des entrepreneurs? Il en est de tout extérieurs et objectifs : ainsi par suite d'un accroissement du numéraire plus rapide que la multiplication des échanges, il peut se faire que pendant une période très longue les prix des marchandises aillent toujours baissant ; les entrepreneurs, peu habitués à regarder ce qui ne concerne pas spécialement leur spécialité, ne verront-ils pas de ce fait leurs prévisions trompées, et trompées dans un sens à eux défavorable? Mais ce sont surtout des facteurs psychologiques qui agiront : peut-être les entrepreneurs dans l'ensemble ont-ils trop de timidité, et sont-ils trop effrayés par les risques qu'ils courent : peut-être, veux-je dire, leur faut-il des primes d'assurance supérieures aux pertes qu'ils feront — il est légitime qu'on redoute une perte plus qu'on ne désire un gain égal (1) — ; peut-être aussi

(1) La perte d'argent est accompagnée souvent d'autres désagréments : perte de la considération publique, etc. Economiquement d'ailleurs

les entrepreneurs sont-ils trop hardis, trop confiants. Tous ces facteurs, objectifs et psychologiques, varieront avec les temps, avec les pays ; et selon les différentes façons dont ils se composeront entre eux, on verra les primes d'assurance des entrepreneurs — pour autant qu'il est permis de les isoler du produit des entreprises — dépasser les pertes, ou rester au-dessous.

Il peut donc y avoir un gain d'entreprise spécifique ; il sera intéressant de noter que *ce gain ne va pas nécessairement*, qu'il ne va pas tout entier à l'entrepreneur. Reprenons l'exemple de tout à l'heure ; sur une terre qui ne rapportera à son propriétaire que 10.000 francs le jour où il ne m'aura plus comme fermier, j'obtiens un produit de 15.000 francs ; et nulle part ailleurs je ne puis gagner plus de 3.000 francs. Ainsi sur les 15.000 francs de mon produit, il y a 10.000 francs de rente, il y a 3.000 francs de revenu du travail, et 2.000 francs de profit. Mais à qui ira le profit ? au propriétaire ? à moi tout seul ? plutôt à nous deux. Cependant la chose est incertaine : tout ce qui est sûr, c'est que le fermage que je paierai ne sera pas inférieur à 10.000 francs, ni supérieur à 12.000 (1). — Et pour ce qui est des primes d'assurance contre les risques, il est clair que si c'est l'entrepreneur qui les touche quand il met en œuvre ses propres capitaux, c'est le capitaliste prêteur à qui elles vont, sous la forme d'un surplus ajouté à l'intérêt,

nous savons qu'il est plus fâcheux de voir sa fortune diminuée de *m* qu'il n'est avantageux de la voir accrue de la même somme.

(1) Le profit pourra aller encore à un travailleur proprement salarié. Si un salarié qui peut gagner 3.000 francs est en mesure de faire rapporter à un fonds 15.000 francs au lieu des 10.000 que ce fonds rapporterait sans lui, le propriétaire lui donnera un salaire qui pourra varier entre 3.000 francs et 5.000 ; s'il dépasse 3.000 francs, notre salarié perçoit, outre 3.000 francs qui sont le revenu de son travail, une part ou le tout du profit.

quand les capitaux de l'entreprise ont été empruntés. Tantôt on voyait, en règle générale, le profit se répartir entre le propriétaire du fonds exploité et l'entrepreneur ; ici on le voit aller soit à l'entrepreneur, soit au capitaliste prêteur.

**63.** Le profit, dont nous venons de voir la possibilité, sera-t-il une portion notable du revenu social ? il n'y a pas lieu de le croire. En tant qu'il résulte de la première de nos deux raisons, il ne peut être que quelque chose d'infime, et c'est le seul souci de faire une théorie complète qui m'a conduit à en parler. En règle générale en effet, on ne voit guère un individu être beaucoup mieux qualifié que les autres pour mener une entreprise *déterminée*, et trouver en même temps un avantage *notable* à s'occuper de cette entreprise plutôt que de toute autre chose : deux conditions cependant qui doivent être réunies pour que ce premier mode du profit prenne de l'importance. Celui qui est qualifié pour diriger une entreprise l'est aussi bien, ou presque, pour diriger les entreprises similaires qui ne manqueront pas d'exister en assez grand nombre ; et il se trouvera sans doute un certain nombre d'individus pour avoir des aptitudes à peu près pareilles et à peu près égales aux siennes.

Pour ce qui est du deuxième mode du profit, j'incline assez à croire (1) que *par rapport aux entrepreneurs non capitalistes*, il ne représente au total qu'une quantité très faible, les entrepreneurs non capitalistes péchant souvent par un excès d'audace. Le deuxième mode du profit ne représenterait, d'après moi, une

(1) On ne peut faire ici que des suppositions. Il ne servirait de rien de consulter les statistiques, ou d'en dresser de nouvelles, dans l'impossibilité où l'on serait de faire la dissociation des différents éléments qui composent le produit des entreprises.

quantité importante que *par rapport aux capitalistes*, qu'ils soient ou non entrepreneurs en même temps. Les capitalistes, en effet, sont-ils sollicités de prêter leurs capitaux ? ils n'ont pas les mêmes motifs que les entrepreneurs pour hasarder ces capitaux ; ils n'ont pas pour les entraîner cette perspective de gros gains possibles (1), cette confiance en soi qui séduit très souvent les entrepreneurs ; jugeant les choses plus de sang-froid, ils exigeront en outre de l'intérêt, quand l'affaire pour laquelle on leur demande leurs capitaux est douteuse, un surplus qui sera plus que suffisant pour couvrir les risques. Et si les capitalistes font valoir leurs capitaux eux-mêmes, n'est-il pas à croire qu'ils useront en général de prudence ?

En résumé il y a, il peut y avoir du moins, à côté de l'intérêt, de la rente et du revenu du travail, une quatrième espèce de revenu, le profit ; mais ce quatrième revenu ne saurait s'élever très haut, par rapport aux autres. Ainsi quand même il pourrait, à la façon de la rente et du revenu du travail, s'associer à l'intérêt, le fait n'aurait qu'une importance pratique minime. La théorie doit noter toutefois qu'il peut s'associer lui aussi à l'intérêt *dans l'un de ses modes*, le premier. Afin de percevoir ce profit que m'assurera l'exploitation d'un fonds particulier, il est concevable que j'avance des capitaux, ou encore que j'emprunte et que je consente à payer des intérêts. Pour ce qui est de l'autre mode du profit, il ne peut pas s'associer à l'intérêt de la même façon : il serait simplement absurde de vouloir que l'on payât des intérêts pour s'assurer la perception d'une prime d'assurance, la prime d'as-

(1) On sait avec quel art les financiers attirent les capitaux dans des affaires fallacieuses, en promettant des rendements et des plus-values fantastiques ; on n'oubliera pas que les actionnaires des sociétés anonymes et autres sont des entrepreneurs.

surance n'étant elle-même exigée, par définition, que pour couvrir une perte possible, et ne constituant aucunement, pour celui qui l'exige et *au moment où il l'exige*, un gain véritable (1).

---

64. Nous avons passé en revue les divers revenus entre lesquels se partage le revenu de la société ; nous avons vu en quelle étroite manière l'intérêt s'associait aux autres revenus, principalement à la rente et au revenu du travail — je veux dire du travail qualifié —, l'intérêt d'une part, la rente de l'autre ou le revenu du travail naissant simultanément de l'emploi du capital. De toute cette étude, une conclusion se dégage, touchant l'organisation générale de la société et la distribution des richesses. Cette conclusion, c'est que les différents privilèges dont les individus peuvent jouir par rapport à leurs semblables se font valoir les uns les autres, se prêtent un mutuel appui. La possession du capital — autrement dit une facilité relative à économiser, à retrancher sur sa consommation immédiate — est un privilège ; la possession d'une terre ou de quelque autre fonds, le fait d'avoir une habileté exceptionnelle est un privilège encore. Et sans doute ces différents privilèges n'ont pas toujours besoin les uns des autres pour avantager effectivement ceux qui en sont nantis. Le capitaliste tirera un intérêt de ses capitaux en les prêtant à des prodigues, en achetant des biens durables dont il jouira personnellement ; pareillement, une terre peut être cultivée, et donner une

(1) Il pourra se trouver qu'elle constitue un gain ; mais il n'en sera ainsi que par suite de l'erreur commise par l'entrepreneur dans ses prévisions.



rente, sans avance de capital, ou avec des avances pratiquement nulles. Mais souvent aussi le capital ne rapporte que parce qu'il est appliqué à une certaine terre, la terre, que parce qu'on y a dépensé des capitaux. Alors c'est le concours des deux propriétés qui fera naître les deux revenus, la rente foncière et l'intérêt, c'est l'association des deux privilèges qui enrichira à la fois le propriétaire-foncier et le capitaliste, qui enrichira, encore, le capitaliste-propriétaire.

---

## CHAPITRE V

### RÉSUMÉ ET DÉFENSE DE LA THÉORIE

**65.** Je résume maintenant la théorie qui a été exposée aux chapitres 2 et 3.

*S'il y a un intérêt du capital, c'est d'une part parce qu'on ne consent à avancer ou à prêter certains capitaux que moyennant l'assurance d'en retirer des intérêts ; c'est d'autre part parce que l'on trouve des placements à faire qui peuvent rapporter des intérêts, et parce qu'il y a des emprunteurs qui trouvent ou qui estiment trouver leur avantage à emprunter à intérêts ; en d'autres termes, c'est d'une part parce que certains capitaux exigent des intérêts, et d'autre part parce qu'ils trouvent à en retirer ou qu'on consent à leur en donner, cette condition étant remplie, en outre, que les capitaux n'exigeant pas d'intérêts ne suffisent pas pour les emplois lucratifs ouverts au capital.*

Dès lors une explication complète du phénomène de l'intérêt comportera deux parties.

I. Pourquoi certains capitalistes ne consentent-ils à avancer ou à prêter des capitaux qu'à la condition d'en retirer des intérêts ? il peut y avoir à cela des raisons diverses :

1. (a) *le fait que les besoins des capitalistes seront plus petits dans le futur qu'ils ne sont dans le présent ;*
2. (b) *le fait que les ressources des capitalistes seront plus grandes dans le futur ;*
3. (c) *ce que j'ai appelé le sacrifice capitalistique,*

autrement dit *le fait que tout déplacement dans la consommation est préjudiciable, en tant qu'il rompt l'équilibre de la consommation, qu'il aggrave un défaut d'équilibre, ou qu'il remplace un défaut d'équilibre par un défaut d'équilibre inverse et plus marqué ;*

4. (d) une préférence systématiquement accordée aux biens présents, à utilité égale, sur les biens futurs, autrement dit *une dépréciation systématique des biens futurs.*

Il y a donc tout d'abord quatre raisons de ce qu'on appelle souvent la rareté du capital (1). Ces raisons sans doute n'agissent pas toujours : mais ceux pour qui elles n'existent pas n'ont jamais avantage à perdre ou à donner des intérêts pour les capitaux qu'ils avanceraient ; ils sont seulement en situation de pouvoir consentir des avances ou des prêts gratuits. J'ajoute que, l'intérêt existant — et il existera, comme il a été vu, si les capitaux n'exigeant pas d'intérêts ne suffisent pas pour les emplois lucratifs ouverts au capital —, ceux-là mêmes pour qui aucune des quatre raisons indiquées ci-dessus n'a de réalité ne consentiront à faire des avances que moyennant un intérêt ; à défaut d'autre raison, on exigera un intérêt parce qu'il est possible d'en obtenir un ; à nos quatre raisons de

(1) On conçoit qu'il importe grandement ici de voir comment se fait l'épargne des capitaux, et comment est consommé le rendement de ces capitaux. Soit un individu dont les besoins demeurent constants, et dont les ressources s'élèvent chaque année à 10 000 francs. Cet individu économise 5 000 francs : il ne sera pas indifférent qu'il les économise en un an, ou en 5 ans ; dans le premier cas il aura une certaine année réduit sa consommation de 10.000 francs à 5 000, dans l'autre cas il aura pendant cinq années réduit sa consommation de 10.000 francs à 9.000 ; la deuxième façon de procéder est préférable. De même lorsque notre individu aura retrouvé ses 5.000 francs, il lui sera beaucoup plus avantageux d'accroître pendant 5 ans ses dépenses de 1.000 francs que de dépenser les 5.000 francs d'un coup (à moins qu'il ne les dépense en achat de biens durables, auquel cas nous retombons dans l'hypothèse précédente) ; il lui sera plus avantageux de dépenser ses 5.000 francs en 10 ans qu'en 5, etc. Je reparlerai de ceci plus tard.

tantôt il faudra en ajouter une cinquième — soit  $e$  —, qui est l'existence même de l'intérêt.

II. Comment se fait-il que les capitaux puissent rapporter des intérêts ? De ceci encore il y a des raisons multiples :

1. (*a'*) le fait qu'il y a des gens dont les besoins seront plus petits dans le futur ;

2. (*b'*) le fait qu'il y a des gens dont les ressources seront plus grandes dans le futur ;

3. (*d'*) la dépréciation systématique des biens futurs ;

4. (*f*) la productivité proprement dite du capital, c'est-à-dire cette loi qui veut que dans nombre d'entreprises on puisse, avec des avances ou avec un surcroît d'avances, obtenir un produit supplémentaire plus utile que la dépense ou le surcroît de dépense consenti ne serait utile, si on le consentait pour accroître la consommation immédiate ;

5. (*g*) la pseudo-productivité du capital, c'est-à-dire l'existence de productions où des capitaux — si ces productions ne sont pas trop développées — peuvent être employés lucrativement, le produit étant proportionnel à la quantité de capital avancée ;

6. (*h*) la possibilité de créer des biens durables de jouissance qui seront plus appréciés que les biens non durables dont la création exige les mêmes dépenses — pour autant, tout au moins, qu'on ne créera de ces biens durables qu'une certaine quantité —.

Il y a donc six raisons qui font qu'on peut obtenir un intérêt et, par suite, qu'on consent des avances ou des prêts. Les raisons *a'*, *b'*, *d'* expliquent les prêts — et d'abord les emprunts — de consommation (1). Les raisons *f*, *g*, *h*, expliquent qu'on emploie des capitaux dans la production ou pour l'acquisition des biens durables, et qu'on emprunte pour produire.

(1) En allemand Konsumtivkredit.

On a sans doute remarqué que les raisons  $a'$ ,  $b'$ ,  $d'$  étaient identiques aux raisons  $a$ ,  $b$ ,  $d$ . Ainsi les mêmes motifs nous déterminent, selon les cas, soit à emprunter, soit à ne prêter qu'à intérêts. L'attente où je suis d'une diminution de mes besoins ou d'une augmentation de mes ressources, la préférence que j'accorde aux biens présents, ou encore ces diverses raisons réunies ont par exemple cet effet que 1.000 francs consommables aujourd'hui sont estimés autant par moi que 1.050 francs consommables dans un an. Dans ces conditions, les choses se présenteront ainsi : je ne consentirai une avance de 1.000 francs que s'il doit m'en revenir, après un an, au moins 1.050 francs ; et d'autre part je n'emprunterai pas 1.000 francs s'il me faut après un an rendre plus de 1.050 francs. Si donc le taux de l'intérêt est inférieur à 5 o/o, je me constituerai emprunteur ; s'il est supérieur à 5 o/o, je serai capitaliste ou prêteur (1).

**66.** Dans les cas particuliers de capitalisation qui se présentent, on a d'un côté une ou plusieurs des raisons du groupe I, de l'autre une ou plusieurs des raisons du groupe II. Il y a lieu d'étudier les façons diverses dont se combinent ensemble toutes ces raisons que j'ai énumérées.

Considérons d'abord le groupe I. Les raisons  $a$  et  $b$  de ce groupe peuvent additionner leurs effets (2). Si en raison de la seule diminution qui doit avoir

(1) De deux individus qui tous deux déprécient les biens futurs, qui tous deux doivent voir leurs ressources s'accroître ou leurs besoins diminuer, l'un prêtera à l'autre s'ils ne déprécient pas également les biens futurs, si l'augmentation des ressources de l'un doit être plus forte que l'augmentation des ressources de l'autre, etc.

(2) Comment l'addition se fera-t-elle ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. S'il ne devait pas se produire d'autre changement dans ma situation économique, d'ici l'année prochaine, qu'une diminution de mes besoins, 1 000 fr. disponibles aujourd'hui vaudraient 1.050 fr.

lieu dans mes besoins 1.000 francs disponibles aujourd'hui valent autant pour moi que 1.050 francs disponibles dans un an, je ne prêterai ou n'avancerai 1.000 francs pour un an que moyennant l'assurance de retrouver 1.050 francs ; mais que en outre mes ressources doivent diminuer, et ce n'est plus 1.050 francs, c'est 1.100 francs par exemple que je voudrai retrouver.

Non seulement les raisons  $a$  et  $b$  se combinent entre elles, mais chacune d'elles se combine avec l'inverse de l'autre. Appelant  $a$  la diminution des besoins et  $b$  l'augmentation des ressources, appelons  $\alpha$  l'augmentation des besoins et  $\beta$  la diminution des ressources. Par rapport à  $a$  et à  $b$ , causes ou quantités positives,  $\alpha$  et  $\beta$  seront des quantités négatives. Et on verra avec les combinaisons  $a + \beta$ ,  $b + \alpha$  les capitalistes exiger toujours un intérêt, si dans ces sommes — ou plutôt dans ces différences — on a  $a > \beta$ ,  $b > \alpha$ .

La raison  $c$  apparaît lorsque ni  $a$  ni  $b$  n'agissent, ou encore lorsqu'agissent  $\alpha$  et  $\beta$ , ou enfin lorsqu'  $a$  et  $\beta$ ,  $b$  et  $\alpha$  se combinent en telle sorte que la quantité négative surpasse la positive. Qu'est-ce en effet que  $c$  ? c'est la rupture dans l'équilibre de la consommation, lorsque cette rupture ne résulte pas des causes  $a$  et  $b$ , de la diminution des besoins ou de l'augmentation des ressources.

La raison  $d$  se combinera avec toutes les raisons ou avec toutes les combinaisons de raisons déjà mentionnées qui font que les capitaux exigent des intérêts.

disponibles dans un an ; s'il ne devait pas se produire d'autre changement qu'une augmentation de mes ressources, le même rapport s'établirait entre les 1.000 fr. immédiatement disponibles et les 1.050 fr. disponibles dans un an. Les deux changements se produisant simultanément, égalerais-je 1.000 fr. disponibles aujourd'hui à 1.100 fr. disponibles dans un an ? On ne voit pas que l'addition doive nécessairement s'effectuer de la sorte. Toutefois il est certain qu'il y a une addition à faire : et c'est tout ce que je veux noter ici.

Elle se combinera encore avec  $\alpha$  et avec  $\beta$ . Pour prendre un exemple, si la diminution prochaine de mes besoins fait que 1.000 francs disponibles aujourd'hui valent pour moi autant que 1.050 francs disponibles dans un an, alors, dépréciant en outre les biens futurs, je céderai ou j'avancerai 1.000 francs pour un an moyennant seulement l'assurance de retrouver non pas 1.050 francs, mais 1.080 ou 1.100.

Reste la raison  $e$  ; celle-ci apparaît lorsque les causes qui agissent — ces causes par lesquelles s'établit l'équivalence des biens présents et des biens futurs — ne nous inclinent pas à préférer les biens présents, lorsque ces causes sont négatives, comme j'ai dit tantôt, ou que dans les combinaisons qu'elles forment les quantités négatives dépassent les positives. On notera que lorsque  $e$  intervient,  $c$  ne saurait agir : lorsque, en effet, l'action de  $c$  s'associe à l'action contraire de  $a - \alpha$  et  $b - \beta$ , son influence dépasse toujours cette influence contraire ; si bien que  $c$  n'apparaîtra jamais, ne figurera jamais dans une combinaison que quand cette combinaison déterminera les capitalistes à exiger des intérêts.

**67.** Les remarques précédentes permettent de dresser le tableau complet des raisons ou des combinaisons de raisons qui, dans les opérations capitalistiques particulières, expliquent que les capitaux exigent des intérêts. Voici ce tableau :

1.  $a$ ,
2.  $b$ ,
3.  $a + b$ ,
4.  $a + \beta$ ,
5.  $b + \alpha$  ;
6.  $c$ ,
7.  $c + \alpha$ ,

8.  $c + \beta$ ,  
 9.  $c + a + \beta$ ,  
 10.  $c + b + \alpha$ ,  
 11.  $c + \alpha + \beta$  ;
12.  $d$ ,  
 13.  $d + a$ ,  
 14.  $d + b$ ,  
 15.  $d + a + b$ ,  
 16.  $d + a + \beta$ ,  
 17.  $d + b + \alpha$ ,  
 18.  $d + \alpha$ ,  
 19.  $d + \beta$ ,  
 20.  $d + \alpha + \beta$ ,  
 21.  $d + c$ ,  
 22.  $d + c + \alpha$ ,  
 23.  $d + c + \beta$ ,  
 24.  $d + c + a + \beta$ ,  
 25.  $d + c + b + \alpha$ ,  
 26.  $d + c + \alpha + \beta$  ;
- 27<sup>1</sup>.  $e(\alpha)$ ,  
 27<sup>2</sup>.  $e(\beta)$ ,  
 27<sup>3</sup>.  $e(\alpha + \beta)$ ,  
 27<sup>4</sup>.  $e(a + \beta)$ ,  
 27<sup>5</sup>.  $e(b + \alpha)$ ,  
 27<sup>6</sup>.  $e(d + \alpha)$ ,  
 27<sup>7</sup>.  $e(d + \beta)$ ,  
 27<sup>8</sup>.  $e(d + \alpha + \beta)$ ,  
 27<sup>9</sup>.  $e(d + a + \beta)$ ,  
 27<sup>10</sup>.  $e(d + b + \alpha)$ .

68. Les 26 premiers numéros représentent des quantités positives, je veux dire que dans tous ces numéros les causes tendant à faire exiger des intérêts — ce sont celles qui sont indiquées par des lettres de



L'alphabet latin — surpassent, additionnées s'il y a lieu, les causes qui poussent à capitaliser même sans intérêts — ce sont celles qui sont indiquées par des lettres grecques —. On notera en outre que dans les numéros 9, 10, 24, 25, on a  $\alpha > b$ ,  $\beta > a$ ,  $c$  n'agissant que lorsque la variation des besoins et celle des ressources, seules ou combinées, poussent à capitaliser même sans intérêts. Dans les dix derniers numéros (27<sup>1</sup> à 27<sup>10</sup>) on trouve — c'est entre les parenthèses — des quantités négatives : ici donc les causes figurées par les lettres latines seront moins puissantes que les causes indiquées par les lettres grecques.

Demandera-t-on où il faut mettre, dans mon tableau, le cas du capitaliste qui exige un intérêt pour ses capitaux parce qu'il aurait la possibilité, dans des opérations capitalistiques autres que celle qu'il entreprend, d'obtenir des intérêts ? Cela dépendra. Un capitaliste se décide pour une opération capitalistique plutôt que pour une autre qu'il pourrait faire également : c'est que celle-là est plus lucrative que celle-ci. Et pourquoi en définitive, exige-t-il des intérêts ? c'est ou bien parce que la capitalisation en elle-même lui est dommageable, ou bien parce qu'il y a un intérêt pour les capitaux. Imaginons qu'entre les deux opérations capitalistiques qui s'offraient à lui notre capitaliste ait choisi autrement qu'il n'a fait : n'est-ce pas en face de l'alternative que je viens de dire que l'on se trouverait placé ? et ainsi notre cas pourra se ramener à l'un quelconque des cas du tableau.

Une dernière remarque au sujet de ce tableau : c'est que la manière dont les capitalistes exigent des intérêts, une plus-value pour leurs capitaux, n'est pas du tout la même dans les cas 1 à 26 d'une part, et d'autre part dans les cas 27<sup>1</sup> à 27<sup>10</sup>. Le taux de l'intérêt sur le marché étant de 5 o/o, un individu pour qui

1.000 francs disponibles aujourd'hui ne valent pas plus que 1.000 francs disponibles dans un an prêterait 1.000 francs pour un an seulement contre la promesse qu'il lui sera remboursé 1.050 francs ; mais il n'a cette exigence que parce que le taux de l'intérêt est 5 o/o ; si ce taux était 2 o/o, il se contenterait qu'on lui promît de lui rembourser 1.020 francs. Au contraire, celui pour qui en raison de l'augmentation prochaine de ses ressources 1.000 francs disponibles aujourd'hui valent autant que 1.050 francs disponibles dans un an, celui-là ne prêterait jamais 1.000 francs que si on doit lui rembourser 1.050 francs au bout d'un an.

A vrai dire cependant, les raisons indiquées aux numéros 1 à 26 du tableau font très rarement que les capitalistes exigent *de la manière que je viens d'indiquer* tout le surplus que le taux courant de l'intérêt leur permet d'avoir. La plupart, si le taux courant est de 5 o/o, se contenteraient de 1 o/o, de 2 o/o, etc. Ils exigent donc 1 o/o, 2 o/o, etc. parce que ce surplus leur est nécessaire pour les rémunérer, et ils exigent le reste — l'excès du taux courant sur ce surplus — parce que l'état du marché leur permet de le faire.

De ceci il suit que, si l'on veut que le tableau que j'ai dressé soit tout à fait complet, il faut dédoubler chacun des cas 1 à 26. D'un côté on mettra ces cas tels que je les ai notés ; de l'autre on mettra ces mêmes cas en ajoutant aux causes qui y figurent la cause *e* : les causes indiquées déjà expliqueront ce surplus que les capitalistes exigent d'une manière absolue, la cause *e* expliquera que les capitalistes exigent l'excès du taux courant sur ce surplus.

69. J'arrive à ces raisons de l'intérêt qui forment le groupe II. Les raisons *a'*, *b'*, *d'* se combinent ensemble exactement comme se combinaient *a*, *b*, *d*, puisque

$a'$ ,  $b'$ ,  $d'$ , ce sont  $a$ ,  $b$ ,  $d$  donnant des effets nouveaux, poussant certains individus à emprunter, et permettant par là aux capitalistes d'obtenir des intérêts. Pour prendre un exemple, si la dépréciation du futur fait déjà par elle seule que je consente, recevant 1.000 francs aujourd'hui, à rembourser 1.030 francs dans un an, et qu'en outre mes ressources d'ici l'an prochain doivent s'accroître, je serai disposé à promettre de rembourser plus de 1.030 francs, 1.030 francs par exemple, et mon prêteur obtiendra 5 o/o d'intérêt.

Quant aux causes  $f$ ,  $g$ ,  $h$ , elles ne se combinent pas avec  $a'$ ,  $b'$ ,  $d'$ , qui expliquent l'emprunt de consommation, et l'intérêt de cet emprunt. Avec l'emprunt destiné à accroître la consommation immédiate ne peuvent rien avoir de commun ni l'emprunt que j'appellerai de production, ni l'emprunt au moyen duquel on acquerra des biens durables pour les louer; ni encore moins l'emploi fait d'un capital par son propriétaire soit dans la production, soit pour l'acquisition de biens durables. De plus, pour une raison semblable, il ne saurait y avoir aucune combinaison des causes  $f$ ,  $g$ ,  $h$  entre elles : un capital ne peut pas servir à la fois, par exemple, à rendre une industrie plus lucrative et à acquérir des biens durables *de jouissance* (1).

On aura donc, pour les causes du groupe II et les combinaisons de ces causes, le tableau suivant :

1.  $a'$ ,
2.  $b'$ ,
3.  $a' + b'$ ,
4.  $a' + \beta'$ ,
5.  $b' + \alpha'$  ;

(1) Si je dépense une certaine somme pour fabriquer un piano dont je jouirai moi-même, j'entreprends une opération capitalistique qui sera suivie d'une autre opération capitalistique, distincte et différente de la première.

6.  $d'$ ,
7.  $d' + a'$ ,
8.  $d' + b'$ ,
9.  $d' + a' + b'$ ,
10.  $d' + a' + \beta'$ ,
11.  $d' + b' + \alpha'$ ,
12.  $d' + \alpha'$ ,
13.  $d' + \beta'$ ,
14.  $d' + \alpha' + \beta'$  ;
15.  $f$  ;
16.  $g$  ;
17.  $h$ .

Dans ce tableau, les quantités que représentent les lettres latines — en les additionnant quand il y en a deux ensemble — sont toujours plus fortes que les quantités représentées par les lettres grecques.

70. Veut-on maintenant savoir combien, pour les cas particuliers que l'expérience nous offre, il y a d'explications possibles de l'intérêt ? La cause ou la combinaison de causes pour quoi, dans telle opération particulière, le capitaliste exige un intérêt se trouve au premier tableau ; la cause ou la combinaison de causes pour quoi le capitaliste obtient un intérêt se trouve au deuxième tableau. Si donc dans le premier tableau on convient de dédoubler les numéros 1 à 26 et de distinguer les uns des autres les numéros 27<sup>1</sup> à 27<sup>10</sup>, alors, le nombre des causes ou des combinaisons de causes du premier tableau se trouvant être de  $26 \times 2 + 10$ , ou de 26, et le nombre des causes ou des combinaisons de causes du deuxième tableau étant de 17, il y aura, pour les opérations capitalistiques particulières qui se rencontrent dans l'expérience,  $62 \times 17$ , soit **1.054** explications possibles.

**71.** Ma théorie admet pour l'intérêt une multiplicité d'explications, de causes. Et sans doute il n'est pas indispensable, après l'avoir exposée, d'en entreprendre la justification : elle doit porter cette justification en elle-même. Il se trouve toutefois qu'un auteur dont les conceptions ne peuvent pas être passées sous silence, Böhm-Bawerk, a combattu, et avec beaucoup d'insistance, l'idée même d'une théorie à explications multiples : je veux passer en revue les objections que Böhm-Bawerk a faites à cette idée.

C'est dans une polémique contre Dietzel que Böhm-Bawerk a discuté la question de la théorie « éclectique » de l'intérêt (1). Dietzel, rendant compte de la théorie de Böhm-Bawerk (2), avait avancé que, selon les cas, le phénomène de l'intérêt comportait telle explication, ou telle autre très différente de la première. Pourquoi loue-t-on un piano à raison de 150 mk. par an, plutôt que de l'acheter ? Cela dépend. Le locataire parfois a pour l'argent que le piano lui coûterait un placement d'ordre industriel où ce même argent lui rapporte 200 mk. par an : c'est la productivité du capital, alors, qui explique l'intérêt obtenu par le loueur. Mais il se peut aussi que le locataire n'ait pas à sa disposition la somme qui serait nécessaire pour acheter le piano : alors ce locataire est « exploité » par le loueur, c'est l'exploitation qui est la source de l'intérêt (3).

Sur l'exemple choisi par Dietzel, je me hâte de faire une réserve : c'est au sujet de l'« exploitation » présentée comme une des causes de l'intérêt. Il n'est peut-être pas correct de dire que, louant un piano à quel-

(1) *Einige strittige Fragen der Capitalstheorie*, pp. 84-100; v. encore *Capital und Capitalzins*, I, pp. 690 et suiv.

(2) *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1891, pp. 931 et suiv.

(3) Pp. 933-934.

qu'un qui est hors d'état de l'acheter, j'exploite mon locataire : du moins l'expression doit-elle être bien entendue (1). Si le locataire paie 150 mk. par an de location, c'est évidemment que la jouissance du piano pendant un an vaut pour lui au moins 150 mk. Par là le cas du piano loué se montre, en un sens, analogue à celui du piano que je mets en location ou que j'achète pour mon propre usage. Je ne donnerai un piano en location, je n'en achèterai un qu'à la condition de retirer de la location ou de l'usage du piano une somme de valeurs ou d'utilités au moins égale au coût de ce piano. Et il arrive que le piano pris en location satisfait à la condition ci-dessus dite, de la même manière à peu près que cela arrive pour le piano qu'on met en location ou qu'on achète afin de s'en servir soi-même.

72. Cette réserve faite (2), abordons les objections que Böhm-Bawerk a adressées à Dietzel.

Böhm-Bawerk prétend que des phénomènes qui sont de même sorte ne peuvent avoir qu'une seule et même explication, que seuls pourront comporter des explications multiples les phénomènes qui sont de même *forme*, sans être de même *sorte*. Les phénomènes lumineux sont tous de même sorte : ils ne pourront pas être expliqués à la fois par les deux théories de l'émission et de l'ondulation ; entre ces deux théories, il sera nécessaire de choisir. Les tremblements de terre, au contraire, ont des causes diverses ; l'attraction des corps pourra être due soit à la gravitation, soit au magnétisme : c'est qu'ici on a, réunis sous une même dénomination, des phénomènes d'espèces différentes. Comment donc les choses se présentent-

(1) J'y reviendrai plus loin (§ 114).

(2) J'en ai une autre à faire sur la conception de Dietzel : on la trouvera un peu plus loin (§ 75).

elles pour l'intérêt ? Consultant l'histoire de la science économique, Böhm-Bawerk croit y constater que sous le nom commun d'intérêt on a entendu toujours non pas des phénomènes de natures diverses, mais des phénomènes unis par une ressemblance intime (1). Mais l'opinion commune constitue-t-elle une autorité devant laquelle il faille s'incliner ? Les auteurs, jusqu'à Dietzel, se seraient tous enfermés dans une théorie unilatérale et simpliste de l'intérêt, que nous ne serions pas forcés de les imiter : la tendance à unifier et à simplifier, surtout dans l'étude et l'explication des objets abstraits, est trop naturelle pour qu'il soit inconcevable qu'une série d'auteurs se soient laissés abuser par elle. Et puis en fait les « éclectiques » comme Dietzel sont nombreux parmi les théoriciens de l'intérêt ; ils sont bien plus nombreux que Böhm-Bawerk ne l'a dit dans son histoire, beaucoup des auteurs dont Böhm-Bawerk classe les théories sous la rubrique de la productivité ou de l'abstinence ayant en réalité fait une place dans leur théorie — une place secondaire il est vrai — à d'autres éléments d'explication, ayant indiqué ces éléments, à la vérité d'une manière pas assez explicite.

73. Mais les différentes explications de l'intérêt sont contradictoires, dit Böhm-Bawerk (2) ; engagez le doigt dans l'une d'elles, et toute la main sera prise. C'est ainsi que l'on ne peut pas fonder à la fois l'intérêt sur la productivité du capital et sur l'exploitation. Le capital est-il vraiment productif, alors il ne sera jamais permis de parler d'exploitation ; comme d'autre part si on affirme le fait de l'exploitation on s'interdit par là d'invoquer, pour expliquer l'intérêt,

(1) *Einige Fragen*, pp. 86-92.

(2) Pp. 96-99.

la vertu productive qui serait inhérente au capital. De même l'idée fondamentale de la « théorie de l'usage », à savoir que du capital peuvent être détachés des usages ayant une valeur propre, distincte de celle du capital lui-même, et que la valeur de ces usages est précisément l'intérêt, cette idée fondamentale serait en contradiction avec les prémisses de la théorie de la productivité et de la théorie de l'exploitation. Et Böhm-Bawerk de conclure qu'aucune des explications de l'intérêt n'admet de contamination avec les autres explications. Conclusion hâtive vraiment : car on se donne trop beau jeu vraiment à raisonner sur une théorie comme celle de l'exploitation, qui est de valeur quasiment nulle, sur la théorie de l'usage, qui est fautive, et sur la théorie de la productivité, toute grossière et insuffisamment élaborée dans les formes qu'on lui a données jusqu'ici.

Ce n'est pas encore tout cependant. Böhm-Bawerk se flatte de prouver que la conception de Dietzel conduit, dans l'application, à des absurdités, et qu'elle ne s'accorde pas avec les faits (1).

Böhm-Bawerk représente par exemple que le loueur, souvent, ne connaît pas la situation de fortune de ses locataires, ne sait pas s'ils seraient ou non en état d'acheter le bien qu'ils louent (2). Comme si, pour participer à une opération économique, il fallait savoir exactement toutes les raisons qui poussent ceux qui y participent en même temps que nous ! Bien loin qu'il en soit ainsi, nous sommes parfois hors d'état de discerner les raisons qui nous font agir nous-mêmes : nous ne voyons que le résultat final, que nous *sentons* avantageux, sans pouvoir dire avec précision pourquoi il l'est.

(1) Pp. 92-96.

(2) P. 86.



Böhm-Bawerk n'admet pas non plus que vingt loueurs de pianos, dans une ville, louant leurs pianos indistinctement aux riches et aux pauvres, retirent de leur commerce un intérêt identique, lequel s'expliquerait dans les divers cas particuliers par des causes radicalement différentes (1). Comme si la concurrence d'une part des loueurs, d'autre part des locataires, n'expliquait pas de la manière la plus aisée que l'intérêt du capital soit le même dans tous les cas; comme si une loi élémentaire ne nous faisait pas comprendre que les capitaux iront aux emplois les plus lucratifs, et qu'un même niveau s'établira pour le rendement minimum des capitaux dans toutes les sortes de placements qui leur seront ouverts, quand même ces placements seraient lucratifs pour des raisons tout à fait différentes !

Böhm-Bawerk s'étonne encore, il ne conçoit pas que dans une même maison la location d'un appartement rapporte des intérêts au titre de l'exploitation, celle d'un autre appartement au titre de la productivité. Il ne conçoit pas qu'un appartement passant d'un locataire à un autre rapporte des intérêts successivement à deux titres divers (2); encore moins qu'un même locataire dont la situation vient à changer donne au propriétaire un intérêt, sous forme de loyer, d'abord pour une raison, ensuite pour une autre (3). Mais il ne semble pas que rien dans tout ceci doive paraître inconcevable: si, par exemple, locataire d'une maison que pendant longtemps il m'eût été impossible d'acheter, je viens, par suite d'un héritage, à me trouver en mesure d'acheter cette maison, et que je ne le fasse pas, pourquoi ne serait-il pas nécessaire de

(1) P. 93.

(2) P. 86.

(3) P. 93.

chercher à l'intérêt que je continuerai à payer au propriétaire une explication différente de celle qui valait naguère ?

74. Ce qui choque le plus Böhm-Bawerk, c'est que Dietzel recoure, dans certains cas, à une explication *indirecte*. Le capitaliste A obtient un intérêt de B parce que B est lui-même un capitaliste. Pour Böhm-Bawerk, si B est lui-même un capitaliste, ce n'est là qu'une circonstance accessoire : en effet A retirerait certainement un intérêt de la location de sa maison, et un intérêt tout aussi élevé, si aucun de ses locataires n'était capitaliste (1). Raisonnement singulier : car enfin il est exact qu'à défaut de B, A eût trouvé un autre locataire ; mais il eût dû se contenter d'un loyer et d'un intérêt moins élevés, le taux de l'intérêt ne pouvant manquer de baisser si le nombre des emplois ouverts aux capitaux diminue, et l'intérêt de disparaître si les capitaux n'ont plus d'emploi. Et ainsi les raisons de l'intérêt devront être cherchées dans l'étude des différents cas où l'intérêt apparaît ; lorsqu'on considérera l'intérêt rapporté par un certain capital, il sera légitime, il sera nécessaire de s'attacher à ce cas particulier et d'en étudier toutes les caractéristiques.

Böhm-Bawerk, toutefois, insiste. Il représente que si, dans le cas indiqué par Dietzel, l'intérêt s'expliquait réellement par la productivité du capital, il y aurait lieu d'expliquer encore par cette productivité la rente foncière. Lorsqu'un riche fabricant X loue à un propriétaire foncier Y un parc d'agrément, préférant mettre dans une entreprise productive l'argent que lui coûterait l'achat du parc, Dietzel ne devra-t-il pas, demande Böhm-Bawerk, expliquer par la productivité du capital la rente de Y (2) ? Mais Böhm-Bawerk ne

(1) P. 94.

(2) P. 94.

voit pas que malgré les apparences les deux cas sont très différents. Pour acheter une maison que je loue à raison de 5.000 francs par an, je devrai donner 100.000 francs ; que représentent ces 100.000 francs ? si nous faisons abstraction du terrain, ou que nous le supposons gratuit, les 100.000 francs représentent ce que la maison a coûté à construire, en d'autres termes ils représentent l'utilité limite du moins utile des biens qu'on eût pu faire à la place de la maison. Il n'en va plus de même pour le parc. Ce parc dont le loyer est de 5.000 francs, il me faudrait, pour en devenir propriétaire, le payer 100.000 francs. Seulement ces 100.000 francs ne représentent plus, comme tout à l'heure, le coût du bien ; car le parc n'a pas été créé, *il n'a rien coûté*. Les 100.000 francs sont le prix de la rente à laquelle le propriétaire renonce en aliénant son parc : ils représentent les termes accumulés de cette rente, avec la réduction que nécessite l'existence de l'intérêt lui-même. Tantôt la productivité du capital expliquait l'intérêt, elle donnait naissance à celui-ci ; ici la productivité ne donne pas naissance à la rente, puisque *de toutes les façons il faut que cette rente existe*.

Böhm-Bawerk a contre Dietzel un dernier argument (1). Soit, dit-il, un appartement loué à un locataire lequel à son tour possède une maison de rapport. Le capital que le locataire a dépensé à la construction de cette maison doit-il être regardé comme un capital productif ? alors il n'est pas besoin de recourir, pour l'intérêt obtenu par le premier capitaliste, à une explication indirecte ; il n'y a pas de raison de ne pas considérer aussi bien comme un capital productif le capital dépensé par le premier propriétaire. Que si au

(1) P. 95.

contraire on ne tient pas le capital du deuxième propriétaire pour un capital productif, qu'aura-t-il servi de passer du premier capital au deuxième ? on ne se trouvera pas plus avancé, on n'aura nullement, par l'introduction de celui-ci, expliqué l'intérêt de celui-là. Mais il est aisé de répondre à Böhm-Bawerk que rien n'empêche d'introduire à la suite du deuxième capital un troisième capital encore, lorsque, à raisonner comme fait Dietzel, cela devient nécessaire. A loue une maison à B, tirant par là de ses capitaux un intérêt de 5 o/o ; B, qui serait en mesure de se construire une maison pareille, ou d'acheter la maison de A, prend celle-ci en location parce qu'il a lui-même une maison de rapport, dont il tire 5 o/o de revenu ; et ce revenu lui est servi par C, qui à son tour pourrait avoir une maison à lui, mais qui préfère placer ses capitaux dans une industrie où il en tire 7 o/o : si l'on accepte le principe de la conception de Dietzel, il faudra évidemment poursuivre la recherche jusqu'à ce qu'on ait trouvé une explication véritable de l'intérêt que l'on considère ; et rien ne s'opposera à ce que la chaîne des phénomènes, ou des personnes, ait plusieurs anneaux intermédiaires, au lieu de n'en avoir qu'un (1).

**75.** A la vérité, il n'y a pas lieu d'admettre la manière de voir de Dietzel, touchant la nécessité, dans certains cas, d'explications indirectes de l'intérêt. Je remarque tout d'abord que ce n'est que pour l'intérêt.

(1) Tout au moins si l'on sort de l'économique pure, si l'on tient compte de certaines complications qui se rencontrent dans l'expérience. Sans doute on pourrait s'étonner que B d'une part prenne une maison en location et d'autre part soit propriétaire d'une maison de rapport : ne serait-il pas plus simple pour lui d'habiter la maison dont il est propriétaire, ou de vendre cette maison pour s'en faire une ? Dans la réalité, B ne trouvera pas la maison qu'il possède à sa convenance ; et il sait qu'il lui en coûterait assez cher de la vendre.

des biens durables donnés en location que l'on peut être tenté de recourir à ces explications indirectes. S'agit-il d'un prêt de consommation, on recherchera simplement quelle comparaison l'emprunteur établit, à utilité égale, entre les biens présents et les futurs, et comment ses ressources, ses besoins se distribuent dans le temps. Pour qu'il y eût besoin de conduire plus loin l'investigation, il faudrait que les biens prêtés fussent prêtés à un tiers par l'emprunteur : et on ne voit guère, à moins d'abandonner l'hypothèse d'un taux uniforme de l'intérêt, comment cela se pourrait. Dépensez-vous maintenant des capitaux dans une entreprise productive, ou bien encore créez-vous des biens durables, en achetez-vous pour votre usage? Ici encore, le coût et le prix des produits étant donnés, il n'y aura pas lieu d'introduire la considération particulière de telle ou telle personne nouvelle : l'explication se fera sans intermédiaire.

Même dans le cas de la location d'un bien durable, l'explication de l'intérêt doit se faire immédiatement. A loue une maison à B? Peu m'importe que B soit en état d'acheter cette maison avantagement, et qu'il soit empêché de l'acheter uniquement par ce fait qu'il a mis ses capitaux dans une affaire plus lucrative. Ce qui explique que A tire un intérêt du placement qu'il a fait en construisant ou en achetant sa maison, c'est que le *coût de cette maison*, c'est-à-dire l'utilité limite du moins utile des biens durables qu'on créerait à la place, *est inférieur à la somme des utilités que la jouissance de la maison procurera aux habitants de celle-ci*, à la somme de ces utilités par lesquelles se détermine le prix de la location.

Revenons en effet à l'exemple de Dietzel. A loue une maison à B, lequel n'a pris cette maison en location, au lieu de l'acheter ou d'en acheter une

pareille, que parce qu'il avait pour son argent, dans une entreprise productive, un placement plus avantageux. Qu'est-ce à dire? De toutes façons la maison devait être construite, de toutes façons elle devait trouver quelqu'un pour l'habiter. B, s'il n'avait eu pour son argent le placement dont il a été parlé, l'eût achetée, et l'eût habitée comme il l'habite, à un titre différent il est vrai; ou bien, au cas où B aurait acheté, pour l'habiter, une autre maison, le locataire actuel de cette dernière, empêché de la prendre en location, eût pris celle-là à la place. Bref l'hypothèse de Dietzel est telle qu'elle implique la nécessité de ce placement : la construction de la maison louée à B. Or sa théorie est combinée de telle manière qu'elle supprime cette opération capitalistique, ou plutôt qu'elle la subordonne à une autre dont elle ne dépend pas en réalité, qu'elle lui ôte l'indépendance, le caractère d'opération première et se suffisant à elle-même auquel elle a droit.

Je mets ce raisonnement sous une autre forme. Pourquoi A retire-t-il un intérêt des capitaux qu'il a dépensés pour construire sa maison? c'est, d'après Dietzel, parce que B a pu placer ses capitaux dans une entreprise productive. Mais pourquoi B de son côté a-t-il un intérêt de ses capitaux? Direz-vous : c'est parce qu'il les a placés dans une entreprise productive? Alors la productivité des capitaux de B expliquera à la fois les intérêts perçus par B et les intérêts perçus par A, tandis que la création de la maison, création qui doit expliquer les uns ou les autres de ces intérêts — elle était nécessaire en effet, comme je l'ai montré, et elle devait rapporter des intérêts — ne servira plus à rien expliquer du tout.

76. Je repousse donc — comme Böhm-Bawerk, mais pour d'autres raisons que lui — les explications indi-

rectes que d'après Dietzel il faudrait chercher parfois à l'intérêt. Avec Dietzel néanmoins je suis convaincu que le phénomène de l'intérêt comporte des explications multiples. Contre la possibilité de ces explications multiples, je ne trouve aucun argument valable chez Böhm-Bawerk ; je ne trouve rien dans sa critique des conceptions de Dietzel qui porte contre ma théorie. De l'un et de l'autre des côtés que j'ai distingués, il y a plusieurs causes de l'intérêt. Considère-t-on les causes qui font qu'il y a des emplois lucratifs ouverts aux capitaux ? pour comprendre l'établissement d'un taux unique de l'intérêt, il suffit de voir qu'il y a un concours, ou si l'on préfère une concurrence de ces emplois, et que les capitaux vont aux plus lucratifs, donnant par là à ces causes que j'ai énumérées une importance effective plus ou moins grande ; quant aux causes qui font qu'on exige, pour les capitaux, un intérêt, elles fixent le taux au-dessous duquel chaque capitaliste virtuel ne saurait devenir un capitaliste réel, ce que faisant, elles *concourent*, elles aussi, à déterminer le taux réel de l'intérêt (1).

---

(1) On va voir au chapitre suivant (§ 77) comment l'un des principaux torts des économistes, dans leurs théories sur l'intérêt, a été de poursuivre une explication unique de l'intérêt.

## CHAPITRE VI

### CRITIQUE DES AUTEURS

**77.** Les théories sur l'intérêt sont très nombreuses ; à des degrés divers, elles sont toutes imparfaites. Quand on entreprend de faire la critique de ces théories et de voir en quoi elles sont défectueuses, on constate qu'elles pèchent de deux manières.

En premier lieu, ces théories sont incomplètes. Les auteurs, le plus souvent, ont cherché une explication unilatérale de l'intérêt (1) ; bien plus, n'examinant qu'un des deux aspects de la question, ils n'ont pas aperçu toutes les raisons qui, du point de vue où ils s'étaient placés, contribuent à donner naissance à l'intérêt.

Deuxièmement, les théories de l'intérêt ne sont pas assez explicites. Les auteurs ont négligé de pousser assez avant l'analyse des phénomènes ; parfois même ils s'en sont tenus à une vue tellement superficielle et sommaire que leurs théories cessent d'avoir aucune valeur explicative, qu'elles en deviennent tout à fait vaines. Et non seulement ce caractère superficiel des théories diminue ou détruit par lui-même leur valeur scientifique ; mais il arrive souvent que, faute d'avoir été assez développées, les théories se trouvent impliquer des propositions inexactes, que les auteurs de ces théories n'eussent pas manqué d'aper-

(1) Dans ce sens, Marshall, p. 142, note.



cevoir et de désavouer s'ils avaient approfondi les choses davantage ; il est arrivé aussi que les auteurs ont laissé s'introduire dans leurs théories des sophismes, qui apparaissent dès qu'on donne à ces théories tout leur développement.

Tels sont les deux reproches principaux que méritent les théoriciens de l'intérêt (1). Rarement il est arrivé qu'ils aient pris comme prémisses des faits, des propositions erronées, qu'ils aient explicitement formulé de telles propositions, ou explicitement formulé des raisonnements vicieux.

Sans qu'il soit ici question de passer en revue toutes les théories de l'intérêt et de les critiquer toutes — ce travail a été fait excellentement par Böhm-Bawerk (2) —, je veux prendre quelques-unes de ces théories pour illustrer les remarques précédentes.

**78.** Tout d'abord, comment convient-il de classer les théories de l'intérêt ?

Böhm-Bawerk les classe de la manière suivante (3). Il distingue :

1<sup>o</sup> ces théories qui invoquent, pour expliquer l'intérêt du capital, le fait de la fructification de certains capitaux (Turgot, George) ;

2<sup>o</sup> la théorie de Smith, qui explique l'intérêt par cette considération que sans l'intérêt le capitaliste n'aurait pas de raison pour dépenser des capitaux, pour faire des opérations capitalistiques (à ces deux premières sortes de théories, Böhm-Bawerk rattache les théories qu'il appelle incolores) ;

(1) Cf. Hawley, art. cité, pp. 302-303.

(2) Voir tout le t. I de son ouvrage (*Geschichte und Kritik der Kapitalzinstheorien*).

(3) Voir I, pp. 90-92, et passim.

3° les théories de la productivité, les unes naïves, qui invoquent la productivité du capital sans en dire plus long (Say), les autres motivées, qui essaient d'établir un lien de causalité entre le fait, d'une part, que l'emploi du capital dans la production accroît la quantité du produit, et d'autre part l'intérêt (Thünen) ;

4° les théories de l'« usage », qui prétendent, pour expliquer l'intérêt, que l'usage, la jouissance du capital — entendons : des biens durables — a une utilité, un prix, indépendants de l'utilité et du prix de ce capital lui-même (Say, Hermann, Menger) ;

5° les théories de l'abstinence, selon lesquelles l'intérêt rémunérerait l'abstinence que le capitaliste a dû s'imposer (Senior) ;

6° les théories du travail, selon lesquelles l'intérêt rémunère le travail du capitaliste (James Mill, Courcelle-Seneuil, Schäßle) ;

7° les théories qui voient l'origine de l'intérêt dans une exploitation du travailleur (Rodbertus, Marx) ;

8° les théories de l'agio, qui font dériver l'intérêt de la préférence donnée par les hommes aux biens présents sur les biens futurs (Raë) ;

9° les théories « éclectiques ».

Cette classification n'est pas pleinement satisfaisante. On peut se demander pourquoi Böhm-Bawerk rattache les théories « incolores » à la fois à Smith et à Turgot ; car si la théorie de Smith est bien une théorie incolore, celle de Turgot, encore que complètement dépourvue de valeur, ne mérite pas cette épithète : la preuve en est qu'on a pu lui donner un nom, celui de théorie de la fructification.

Il faut noter encore que sous l'appellation commune de théories du travail Böhm-Bawerk range des théories très diverses, à savoir :

1<sup>o</sup> des théories qui expliquent l'intérêt par le travail que la création des « capitaux » a coûté ;

2<sup>o</sup> des théories qui invoquent le « travail d'épargne » du capitaliste ;

3<sup>o</sup> des théories qui font de l'intérêt la rémunération d'une fonction sociale ;

et de ces trois variétés il en est une, la seconde, qui se confond avec la théorie de l'abstinence.

Le tort le plus grave de Böhm-Bawerk est sans doute de ne pas avoir distingué tout d'abord ces deux groupes où rentrent presque toutes les théories de l'intérêt, le groupe qui s'attache exclusivement ou principalement à montrer pourquoi le capital exige un intérêt, et le groupe qui s'attache à montrer pourquoi il en obtient un.

Enfin, comme je l'ai déjà dit (1), Böhm-Bawerk réduit trop le nombre des théories « éclectiques ». Les auteurs assez souvent ne se sont pas enfermés dans une vue simpliste et exclusive des phénomènes ; s'attachant sans doute de préférence à un certain aspect des choses, à une des raisons de l'intérêt, ils ont néanmoins entr'aperçu d'autres raisons, et leur ont fait une place dans leurs théories.

**79.** Voici donc comment je proposerais que l'on classât les théories de l'intérêt :

dans un premier groupe [I] figureraient les théories qui ne s'attachent ni à ce qui explique que le capital exige un intérêt, ni à ce qui explique qu'il en

(1) Et comme d'autres avant moi l'avaient dit, en particulier Marshall (p. 142, note). Böhm-Bawerk (I, pp. xiii et suiv.) se défend contre ce reproche. Le reproche n'en est pas moins fondé : pourquoi par exemple Böhm-Bawerk parle-t-il de Say d'abord au chap. des théories de la productivité (pp. 138-146), puis au chap. des théories de l'usage (pp. 233-236, pp. 266 et suiv.), au lieu de le mettre au chap. des « éclectiques » ?

obtienne un ; théories nulles complètement, soit que, traitant de l'intérêt, elles oublient leur objet qui est tout d'abord d'expliquer cet intérêt [a], soit que pour expliquer l'intérêt elles fassent appel à des raisons logiques ou autres dépourvues de toute valeur explicative [b] ;

un deuxième groupe [II] comprendra les théories qui recherchent pourquoi le capital exige un intérêt ; il y aura ici des théories qui croiront expliquer le fait en se bornant à l'affirmer [c] ; il y en aura qui invoqueront le travail nécessité par la création des « capitaux » [d] (1) — les unes et les autres seront également vaines — ; il y en aura qui parleront de l'abstinence, de ce que l'épargne coûte au capitaliste [e] (2) ; d'autres parleront du rôle social du capitaliste [r] (3), confondant ainsi la justification de l'intérêt et l'explication de cet intérêt ; enfin il pourra y avoir des théories « éclectiques » (g), qui combineront en divers modes les considérations des théories précédentes ;

un troisième groupe [III] sera formé des théories qui essaient de montrer pourquoi le capital obtient un intérêt ; ici figureront la théorie de la fructification [h], vaine parce que circulaire ; la théorie de la productivité [i] ; celle de l'usage [j] ; la théorie de l'exploitation [k], qui confond la question de la légitimité de l'intérêt avec la question scientifique des causes de cet intérêt ; diverses théories « éclectiques » [l] ;

un dernier groupe [IV] comprendra les théories bilatérales, à savoir la théorie de l'agio [m] (4) et di-

(1) C'est la première variété des théories du travail de Böhm-Bawerk.

(2) J'y mets la deuxième variété des théories du travail de Böhm-Bawerk.

(3) C'est la troisième variété des « théories du travail ».

(4) De la manière dont elle est présentée d'ordinaire, cette théorie est en réalité « éclectique » ; m rentre dans n ; je le montrerai bientôt pour ce qui est de Böhm-Bawerk.

verses théories éclectiques [n], ou pour mieux parler complexes.

Les théories du groupe I n'ont aucune valeur ; celles du groupe IV contiennent toutes une part plus ou moins grande de vérité ; quant aux groupes II et III, qui sont symétriques l'un de l'autre, les théories qu'ils comprennent peuvent se diviser, sous le rapport de la valeur, de la façon suivante : il y aura dans chacun de ces deux groupes des théories vaines (*c, d — h*), des théories incomplètes ou fautivees, mais contenant quelque vérité (*e — i, j*), des théories viciées par l'« *ignoratio elenchi* » (*f — k*), enfin des théories complexes (*g — l*) qui participeront aux divers caractères des théories précédentes. Quelques exemples justifieront ces appréciations.

80. Comme exemple de théorie du groupe I, je prendrai tout d'abord la théorie de Walras.

Walras appelle capitaux ces espèces de la richesse sociale qui ne se consomment pas ou qui ne se consomment qu'à la longue, qui survivent au premier usage qu'on en fait, bref, les biens durables — biens productifs ou biens de jouissance — (1). Il remarque que pour avoir une offre, une demande et un prix des capitaux, il faut se placer dans l'hypothèse d'un état économique progressif, il faut qu'il y ait des entrepreneurs ayant fabriqué des capitaux neufs au lieu de produits consommables, et des propriétaires fonciers, des travailleurs ou des capitalistes prêts à consacrer une partie de leurs revenus à l'achat de ces capitaux neufs ; sans cela il n'y aurait pas vente et achat de

(1) *Eléments d'économie politique pure*, p. 177.

capitaux : les capitaux ne pourraient s'échanger que les uns contre les autres en proportion de leurs revenus nets, opération qui n'a pas de raison d'être (1). Ensuite, Walras étudie à quelles conditions pourra s'établir l'équilibre de l'offre et de la demande des capitaux : il montre comment les capitaux neufs doivent avoir un prix égal à leur prix de revient, comment en même temps la quantité des capitaux fabriqués doit être telle que les prix de ces capitaux, additionnés, égalent l'excédent des revenus sur la consommation ; mettant ces propositions sous forme d'équations, il pose les données de ce problème qu'est la détermination du taux de l'intérêt, il indique comment ce problème sera résolu théoriquement. Il démontre en définitive à l'aide des mathématiques, et très laborieusement, que le taux de l'intérêt dépendra de la quantité des capitaux qui seront créés, et que réciproquement cette quantité dépendra de l'intérêt rapporté par les capitaux (2). Il démontrera encore, par la même méthode, cette proposition que l'établissement d'un taux unique de l'intérêt porte à son maximum l'utilité effective de la capitalisation (3). Et on peut se demander si l'observation des faits économiques et l'induction toutes seules ne suffisaient pas à établir ces vérités et ne les établissaient pas plus vite, on peut se demander s'il n'y suffisait pas d'une déduction très simple, et très rapide, prenant pour prémisses des faits élémentaires, universellement admis, universellement connus.

Mais ce n'est point là ce que je veux montrer. Ce qui me paraît le plus grave, c'est que, étudiant les conditions théoriques de l'équilibre de la capitalisation,

(1) P. 244.

(2) Voir pp. 246-247, 259-260, 274, etc.

(3) Pp. 285-287.

Walras oublie complètement de nous dire pourquoi le capital rapporte des intérêts. Il y a un revenu net des capitaux : voilà ce qu'il prend perpétuellement pour donné. Et sans doute le fait est donné ; nous pouvons le constater aisément. Mais la première tâche de l'économie politique pure n'est-elle pas de rendre raison des faits pareils ? Pourquoi donc y a-t-il un intérêt des capitaux ? pourquoi faut-il qu'il y en ait un, pourquoi ; en d'autres termes, achète-t-on moins de capitaux si le taux de l'intérêt baisse et pourquoi n'achète-t-on de capitaux qu'à la condition qu'ils donnent un intérêt ? A ces questions, Walras ne fournit aucune réponse. Tout au plus si dans un passage où il critique — comme insuffisamment explicative ! — la théorie de Böhm-Bawerk, on pourrait trouver une très vague indication sur la comparaison que fait chaque créateur d'épargnes entre  $i$  à consommer immédiatement et  $i$  à consommer d'année en année (1) : on s'accordera à reconnaître que ce n'est guère.

81. Walras a oublié d'expliquer l'intérêt ; d'autres auteurs se sont imaginé rendre compte de celui-ci en invoquant des raisons qui n'ont aucunement le caractère de causes efficientes (2). Ainsi Lehr déclare le phénomène de l'intérêt nécessaire, en se fondant sur cette double considération que les biens donnant des rentes éternelles, si l'intérêt n'existait pas, prendraient une valeur infinie, et que par là des biens donnant des rentes éternelles inégales se trouveraient valoir autant les uns que les autres. Une terre qui annuellement rapporte  $n$ , et qui rapportera  $n$  tous les ans,

(1) P. xviii.

(2) A vrai dire nous sommes ici en présence, non pas de théories complètes, mais d'indications qui d'ordinaire accompagnent d'autres indications d'une espèce toute différente.

éternellement, sans l'intérêt vaudrait  $n \times \infty$ , soit  $\infty$  ; une terre rapportant  $3n$  tous les ans vaudra  $3n \times \infty$  ; soit encore  $\infty$ , autant que la première. Or une réflexion simple, avance Lehr, nous dit que le capital qui représente la somme des rentes d'une terre ne peut être infini, que le capital qui donne trois fois plus de rente qu'un autre doit valoir trois fois plus que celui-ci (1).

Mais pourquoi donc une terre n'aurait-elle pas une valeur infinie ? Imaginons une société dans laquelle l'intérêt n'existe point. Les terres s'y loueront ; elles se transmettront de l'un à l'autre par échange, par donation ou par héritage. Elles ne se vendront sans doute pas, puisqu'elles ne pourraient se vendre qu'à un prix infini ; et par suite il n'y aura pas lieu d'éta-

(1) *Grundbegriffe und Grundlagen der Volkswirtschaft*, Leipzig, 1893<sup>7</sup> p. 334. On peut se demander si le raisonnement de Lehr ne s'appliquerait pas, en même temps qu'aux terres, qui donnent un revenu éternel, à ces biens qui d'eux-mêmes se reproduisent, et d'où sortent des générations indéfinies de biens pareils. Le cas de ces derniers biens paraîtra même tout d'abord encore plus étrange que celui des terres. S'il n'y a pas d'intérêt, un grain de blé vaudra  $a$  en tant que donnée alimentaire, il vaudra  $\infty$  en tant que de ce grain peuvent sortir une infinité de grains valant chacun  $a$  : il aura donc une double valeur, ce qui est contradictoire. Mais en fait le grain de blé ne peut guère germer que dans une terre ; et les propriétaires fonciers loueront leurs terres à un prix tel que les cultivateurs ne retirent de leurs travaux, outre l'équivalent des semences faites par eux, que la rémunération de leur travail ; c'est même là l'utilité principale de la terre, et la source principale des rentes foncières. Ainsi le propriétaire foncier, dont le concours est ici nécessaire, s'appropriera la faculté de reproduction qui est dans le grain de blé, et celui-ci n'aura qu'un prix sur le marché, le prix déterminé par son utilité comme objet de consommation. Pour ce qui est des vaches, qui valent  $A$  par la quantité de travail qu'elles fournissent durant leur vie et par la quantité de viande de boucherie qu'elles représentent, mais qui d'autre part peuvent produire une lignée indéfinie de bêtes pareilles à elles-mêmes, je répéterais ce que je viens de dire des grains de blé. Il y a cependant une différence entre le cas du grain de blé et le cas de la vache : celui-là doit être ou mangé, ou semé, celle-ci fournit du travail, fournit de la viande, et en outre se reproduit. Si donc un vache pouvait être élevée sans terre, et sans produits de la terre, alors le travail de la vache se louerait, sa viande se vendrait à un prix fini ; mais la vache en âge de se reproduire ne se vendrait pas, cette vache ne se louerait pas pour la reproduction.



mpa-  
mple  
r. Et  
ssent  
r une  
t à la  
hoses.  
ur les  
ndue  
iquer  
as le  
nitive  
affir-  
ment,  
notre  
dont

n est,  
capi-  
t des  
, l'in-  
t cela  
liste,  
r des  
porter  
à que  
apita-

listique (2). Lehr de même proclame que l'intérêt doit

(1) Elle n'est pas toujours pratiquée; et elle ne se pratique pas partout; car il y a eu et il y a des sociétés où la terre ne saurait devenir propriété privée.

(2) Voir les références dans Böhm-Bawerk, I, p. 82, note.

exister : car ce n'est que moyennant cet intérêt qu'on avance du capital. Si les locataires d'une maison de rapport, note ailleurs notre auteur, payaient au propriétaire, pour la jouissance de leur appartement, juste de quoi permettre au propriétaire d'entretenir son immeuble et d'en amortir le coût dans le temps qu'il durera, le propriétaire ne gagnerait rien ; Lehr signifie encore par là qu'on ne dépense des capitaux que pour en retirer des intérêts. Et il dira de même que la production serait suspendue si l'entrepreneur ne touchait pas, par la vente de ses produits, des intérêts pour les capitaux qu'il a employés, que ces capitaux soient à lui ou qu'ils lui aient été prêtés (1).

Il n'y a pas lieu de s'attarder sur des conceptions pareilles. Il n'y a pas lieu non plus de s'arrêter à ces théories qui veulent que l'intérêt du capital — ces théories considèrent spécialement le capital productif — paye le travail que le capital a coûté : ces théories oublient précisément ce qui est le caractère propre, l'essence de l'intérêt, à savoir que, perçu par le capitaliste, il représente pour lui, par rapport à la valeur du capital, un surplus ; que par le fait de l'intérêt le capitaliste touche plus que ce que la constitution de son capital lui a coûté de travail, ou, si l'on préfère, que ce travail est plus rémunéré que les autres travaux ; elles oublient tout cela, ou du moins elles n'apportent rien qui ressemble à un éclaircissement, à une explication de ces faits (2). Laissons donc ces théories de côté, et prenons, pour montrer en quoi elle est insuffisante, une des théories du groupe II qui présentent un essai d'explication de l'intérêt, la théorie fameuse de l'abstinence.

(1) Ouvrage cité, pp. 336, 341.

(2) Voir Böhm-Bawerk, I, pp. 355-357.

**83.** Chez Senior, qui le premier a formulé cette théorie avec quelque netteté, l'abstinence est présentée comme un troisième élément de la production, qui viendrait s'ajouter aux deux éléments primaires, le travail et la nature. Dans une société tant soit peu civilisée, les biens que l'on consomme sont pour la plupart le produit d'un travail dépensé longtemps auparavant. C'est qu'en effet les productions les plus avantageuses sont celles dont les résultats ne sont obtenus qu'après une attente plus ou moins longue, et souvent très longue. Veut-on tirer des moyens productifs dont on dispose tout ce qu'ils peuvent donner ? il faudra se résigner à reculer le moment de l'achèvement et de la consommation des produits, il faudra non seulement dépenser du travail, mais en outre s'imposer une abstinence d'une certaine durée. Et c'est de là que vient l'intérêt : comme le travail, l'abstinence qui s'y ajoute se paie, elle entre dans le coût de production ; le capitaliste, retrouvant dans son produit l'équivalent du travail que ce produit lui a coûté, devra y retrouver aussi la rémunération de son abstinence : ce sera l'intérêt (1).

Cette théorie de l'abstinence a provoqué de la part de certains socialistes des railleries et des sarcasmes variés. Mais ces railleries et ces sarcasmes ne constituent nullement une critique. Marx (2) plaisante Senior sur l'usage qu'il fait de l'idée de l'abstention (3), montrant que toute action est une abstention de l'action contraire, que manger, c'est s'abstenir de jeûner, etc. ; plaisanterie facile, qui oublie que parmi

(1) *Political economy*, 4<sup>e</sup> éd., Londres et Glasgow, 1858, pp. 57 et suiv.

(2) *Le capital*, I, chap. 24, § 3, pp. 261-262 de la trad. fr.

(3) De cette idée il a été fait parfois un usage singulier ; ainsi par Loria (voir plus haut, § 55).

Les abstentions il peut en être d'incommodes comme il en est d'agréables. Marx parle encore de ces engrais, de ces chevaux de trait, de ces machines à vapeur, de ces chemins de fer que le capitaliste, s'il n'était abstinent, devrait manger tout crus ; et ce n'est pas être sérieux que de parler ainsi. Il fait valoir que l'abstinence du capitaliste est lucrative pour celui-ci : ce qui est trop évident, et que Senior n'a jamais pensé dissimuler ; car le capitaliste ne s'impose ce sacrifice, cette gêne de ne pas consommer immédiatement ses capitaux que s'il doit avoir la rémunération, ou plus que la rémunération de son sacrifice. Je n'examinerai pas la différence que Marx prétend établir entre les rapports du capitaliste-entrepreneur avec ses salariés et ceux du capitaliste-prêteur avec l'entrepreneur qui fait valoir les capitaux de ce dernier : car il faudrait, pour cela, discuter la théorie de Marx sur la valeur, et sa conception de l'exploitation des salariés. En définitive, ce qui ressort des remarques de Marx sur l'abstinence, c'est qu'il faut distinguer ces sociétés d'une part où le travailleur est propriétaire des instruments de production, qu'il entretient et qu'il améliore, et d'autre part ces sociétés où le propriétaire des instruments de production emploie des salariés, au lieu de se servir lui-même de ces instruments : distinction nécessaire sans doute, et importante, mais qui ne saurait supprimer ce fait qu'une avance de capital, dans quelque société que l'on se trouve, exige toujours de la part de celui qui s'y résout le renoncement — parfois pénible — à une consommation immédiate.

Comme Marx, Lassalle a cru devoir tourner en dérision la théorie de Senior ; il s'est amusé de l'idée de ces millionnaires qu'on voulait présenter comme des

ascètes (1). Mais ceci encore n'attaque en rien la solidité de la théorie de l'abstinence. L'intérêt du capital rémunère l'abstinence du capitaliste ; cela ne veut pas dire que le taux courant de l'intérêt assurera seulement, pour tous les capitalistes, la rémunération de leur abstinence : les moins favorisés des capitalistes auront juste cette rémunération, ou à peine un peu plus ; les autres recevront peut-être beaucoup plus que ce dont ils se fussent contentés ; de même le prix d'une marchandise représente l'utilité de cette marchandise pour les moins avantagés des acheteurs — il est déterminé par cette utilité marginale —, et laisse les autres acheteurs bénéficier d'une espèce de rente subjective (2).

84. Il n'y a donc rien de sérieux dans les objections des socialistes à la théorie de l'abstinence. Tout ce que nous apprennent ces objections, c'est qu'il faut se garder de tirer de la théorie de l'abstinence les conclusions apologétiques où elle peut paraître conduire, et où ont voulu nous conduire ses auteurs. Mais cette question de la valeur apologétique de la théorie de l'abstinence est une question où je me réserve de revenir bientôt. C'est la valeur explicative de la théorie qu'il s'agit en ce moment d'examiner.

Sur ce point, la théorie de l'abstinence a été l'objet de critiques diverses. Tout d'abord on a protesté contre la façon trop étroite dont l'abstinence avait été entendue souvent. Pour beaucoup des économistes qui ont parlé de l'abstinence, celle-ci se présentait uniquement sous la forme d'une épargne de biens de consommation. A quoi l'on répond que l'épargne n'est pas le seul mode par lequel on puisse constituer

(1) *Herr Bastiat-Schulze von Delitzsch*, p. 119.

(2) Semblablement *Böhm-Bawerk*, I, pp. 332-335.

des capitaux, que si c'est le mode le plus fréquent dans notre société, il en a été tout autrement dans les sociétés primitives, que là les capitaux étaient constitués d'ordinaire par le moyen d'un surcroît de travail que les hommes s'imposaient (1). Un sauvage qui veut se fabriquer un instrument de travail peut :

1<sup>o</sup> sans travailler davantage, diminuer chaque jour sa consommation d'une certaine quantité de subsistances qu'il accumulera, et avec lesquelles il s'entretiendra quand il fabriquera son instrument ;

2<sup>o</sup> travailler chaque jour un peu plus qu'à l'ordinaire, et accumuler le surplus de subsistances ainsi obtenu ;

3<sup>o</sup> consacrer chaque jour à la fabrication de l'instrument une partie du temps qu'il employait précédemment à chercher sa subsistance ;

4<sup>o</sup> sans donner moins de temps à cette recherche, consacrer chaque jour un peu de temps — ce sera un travail supplémentaire qu'il s'imposera — à la fabrication de l'instrument (2).

Mais enfin, toujours il y aura abstinence, puisque toujours on sera en présence d'un bien de consommation soit réel, soit virtuel (3) que le capitaliste aura renoncé à consommer de suite.

**85. Prévenus des diverses manières dont l'abstinence peut se pratiquer, voyons la critique que Böhm-Bawerk a faite de la théorie de l'abstinence, et qui est de toutes la plus approfondie.**

(1) Voir Hodgskins, note à Smith, *Richesse des nations*, I. 9 (p. 133 de l'édition indiquée plus haut), Gide, *Principes d'économie politique*, II. 1, 3. 5 (2<sup>e</sup> édition, Paris, 1889), etc.

(2) Dans notre société, où les capitaux consistent à peu près exclusivement en argent, ce sont les deux premiers de ces modes de capitalisation que l'on rencontrera presque toujours.

(3) Il sera tel dans le cas d'un travail supplémentaire que le capitaliste s'impose.

Le reproche essentiel que Böhm-Bawerk adresse à la théorie de l'abstinence, c'est d'établir d'une manière incorrecte le coût des produits obtenus avec l'emploi du capital. Un capitaliste a dépensé 100 journées de travail dans une entreprise qui ne donnera ses produits qu'au bout d'un certain temps. Pour Senior, le coût de ces produits sera égal non pas à 100 journées de travail, mais à 100 journée de travail + le sacrifice que le capitaliste s'est imposé en consentant à retarder le moment de sa consommation. Böhm-Bawerk n'admet pas que l'on compte ainsi (1). Un produit, pour lui, coûte soit le travail qu'il a fallu dépenser pour l'avoir, entendons la peine que ce travail représente, soit les jouissances qu'avec ce travail, ou plutôt avec une même somme de travail, on eût pu se procurer : son coût se mesure par le travail que ce bien a demandé, si avec cette même somme de travail on n'eût pas pu créer un autre bien rémunérant le travail en question ; il se mesurera par la quantité la plus grande de jouissances qu'avec la même somme de travail on eût pu se procurer, dans le cas contraire (2) ; mais il faut se garder d'additionner les deux choses. Or c'est précisément là, au dire de Böhm-Bawerk, ce que Senior aurait fait : ajouter au travail dépensé, dans l'estimation du coût du produit capitalistique, le sacrifice que le capitaliste s'est imposé par son abstinence, c'est ajouter à la considération de la peine incluse dans ce travail celle des jouissances que le capitaliste eût pu se donner grâce à ce même travail.

Telle est l'objection de Böhm-Bawerk. Elle me semble reposer sur une interprétation inexacte de la

(1) I, pp. 336-339, et pp. suiv.

(2) I, p. 343. Ce deuxième cas, note Böhm-Bawerk, est de beaucoup le plus fréquent aujourd'hui.

théorie qu'il discute. Senior, lorsqu'il veut qu'on tienne compte de l'abstinence du capitaliste, ajoute-t-il vraiment au travail dépensé — en tant que ce travail représente une peine — les jouissances que ce travail eût pu donner ? La somme

travail + abstinence

doit-elle être entendue comme signifiant

peine dépensée + jouissances perdues ?

Non pas. Et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que, si Senior eût voulu dire ce que lui fait dire Böhm-Bawerk, l'intérêt, rémunération de l'abstinence, eût dû être à *peu de chose près égal au capital dépensé*, pour n'importe quelle durée d'attente, et même pour une attente très courte.

Ce que Senior veut indiquer par ce travail dont il parle, c'est soit la peine représentée par ce travail, soit les biens qu'on eût pu avoir avec le même travail — il ne spécifie pas — ; et l'abstinence, qu'il ajoute au travail, c'est l'ennui qui résulte pour le capitaliste du retard apporté à sa consommation. Voilà ce que Senior a voulu dire ; et il faut reconnaître que sa conception a un fondement réel, puisque enfin le capitaliste qui ne percevra le produit de ses avances qu'après un temps exige souvent un produit supérieur à celui dont il se contenterait si ses dépenses devaient donner immédiatement leur rapport.

86. Il ne convient pas non plus d'attacher d'importance à certaine autre remarque de Böhm-Bawerk, relative aux conséquences absurdes qui, d'après Böhm-Bawerk, découleraient du principe de la théorie de l'abstinence. Supposons, fait Böhm-Bawerk, que j'aie travaillé un jour durant à planter des arbres fruitiers qui doivent me donner du fruit au bout de dix ans. Que dans la nuit une tempête survienne et



détruit ma plantation, la dépense, le sacrifice que j'aurai consenti inutilement sera d'une journée de travail. Mon sacrifice sera-t-il donc plus grand s'il ne survient pas de tempête, et que mes arbres après dix ans me donnent leurs fruits? C'est ce qu'avancerait Senior, lorsqu'il affirme que dans ce deuxième cas le sacrifice du capitaliste est représenté par la somme de son travail et de son attente de dix ans; et c'est ce que Böhm-Bawerk trouve absurde. Et Böhm-Bawerk d'ajouter encore : lorsqu'un travail donne immédiatement son produit, celui-ci ne coûte pas autre chose que ce travail même ; le produit se fait-il attendre un an, deux ans, dix ans, il aura coûté, outre le travail, une abstinence d'un an, de deux ans, de dix ans ; mais si ce produit n'arrive jamais, alors on ne verra pas le sacrifice de l'abstinence s'élever à l'infini ; tout au contraire ce sacrifice redeviendra nul, et de nouveau il ne restera en fait de dépense que le travail accompli, tout seul (1).

Mais Böhm-Bawerk a-t-il présenté les choses ainsi qu'il faut? Une tempête détruit, à peine terminé, mon travail d'une journée. Ma perte est égale sans doute à une journée de travail. Elle est égale *dans ce moment* à une journée de travail ; en un certain sens, j'oserai dire que *cette perte est destinée à aller croissant*. Dans un an, il faudra ajouter à la journée de travail l'attente d'un an, cette attente qui d'ailleurs aura été vaine ; dans deux ans, la perte devra être considérée comme plus grande, car la dépense de la journée de travail aura été suivie d'une attente — vaine toujours — plus longue. Je veux dire par là que si par impossible, grâce à un miracle, les arbres détruits par la tempête venaient à être rétablis après

(1) Pp. 339-340.

un an, il me faudrait, pour me rémunérer, non seulement une somme de biens équivalente à celle qu'une journée de travail m'eût rapportée immédiatement, mais quelque chose de plus ; après deux ans, il me faudrait plus encore pour me rémunérer. Ainsi le coût d'une entreprise improductive s'accroît — et il en est ainsi même lorsqu'il s'agit d'une entreprise qui devait donner des produits immédiats — à mesure que l'instant s'éloigne où cette entreprise s'est révélée improductive. Il serait du moins légitime de parler de la sorte ; il est vrai qu'on ne le fait pas ; n'attendant pas de miracles, lorsque nous avons fait une dépense en pure perte, nous savons qu'il est parfaitement inutile de calculer à chaque moment ce qui devrait nous revenir dans ce moment pour que nous soyons rémunérés de notre dépense : et nous nous arrêtons à ce compte que nous avons établi dans le moment où la perte a été constatée, et s'est trouvée définitive (1).

87. Böhm-Bawerk dit encore : à supposer que la théorie de l'abstinence puisse s'appliquer aux cas où

(1) C'est ainsi que nous faisons à l'ordinaire. Nous avons eu 1.000 fr. engagés dans une entreprise ; ces 1.000 fr. se sont trouvés définitivement perdus après un an. Si c'est du 5 o/o qu'il nous fallait, nous dirons parfois que nous avons perdu 1.050 fr., nous dirons plus souvent que nous avons perdu 1.000 fr. En réalité, notre perte était de 1.050 francs au moment où elle a été constatée, elle sera de 1.102 fr. 50 un an après, etc.

Dans ce raisonnement, j'ai supposé que le sacrifice de l'abstinence était proportionnel au temps. Si l'on remonte aux principes, et que l'on ne se place pas tout de suite dans une société où l'intérêt existe déjà, il n'en ira pas ainsi. Parmi les raisons qui font que l'abstinence est un sacrifice, une seule a du rapport avec la durée de l'attente : c'est la préférence donnée aux biens présents sur les biens futurs ; encore cette préférence, qui n'existe, par hypothèse, *qu'en tant qu'on se place dans le présent*, ne doit-elle pas intervenir dans le compte, que j'ai voulu dresser ci-dessus, de ce que coûte une entreprise restée infructueuse. Les autres raisons qui font que l'abstinence est pénible ne demandent pas que la rémunération de l'abstinence varie avec la durée de l'attente.

la prévoyance capitalistique se manifeste par le renoncement temporaire à une jouissance, comment s'appliquera-t-elle à ces cas où il s'agit de s'éviter une peine future ? Un individu est assuré d'avoir à souffrir, au bout d'un certain temps, une peine qu'il évalue à 10 ; on constate que cet individu, pour s'éviter cette peine, ne dépensera pas dans le présent plus de 9. A la rigueur, s'il s'agissait d'un bien positif à se procurer, on pourrait parler d'un sacrifice — représenté par la nécessité de l'attente —, lequel sacrifice, s'ajoutant à la dépense présente, ferait une somme égale au bien futur que l'on recherche. Mais de quel sacrifice parlera-t-on ici, comment, par le mode que les théoriciens de l'abstinence ont adopté, égalera-t-on la dépense à l'avantage recherché, puisque par hypothèse la peine que l'on veut s'éviter n'est pas encore ressentie (1) ?

Ainsi raisonne Böhm-Bawerk. Son objection n'a de force que si l'on interprète la théorie de l'abstinence dans un certain sens, et dans un sens qui n'est pas conforme à la pensée des auteurs de la théorie. Pour Böhm-Bawerk, la théorie de l'abstinence établirait les frais de l'opération capitalistique en additionnant d'une part la dépense, l'avance du capitaliste, d'autre part l'attente à laquelle le capitaliste se condamne, et Böhm-Bawerk entend : l'attente de ce produit, de cet avantage particulier que le capitaliste retirera de son opération ; alors Böhm-Bawerk de demander : en quoi l'attente est-elle un sacrifice, quand on travaille à s'éviter une peine future, c'est-à-dire une peine qu'on n'éprouve pas encore ? Mais il est permis et il convient d'adopter une autre interprétation. Ce qui, dans l'opération capitalistique, aggrave

(1) Pp. 631-633 ; c'est à Marshall que Böhm-Bawerk adresse cette objection.

les frais, ce qui s'ajoute à la dépense présente, c'est-à-dire soit au labeur qu'on s'impose, soit aux biens que l'on abandonne, c'est le fait que le produit de cette dépense sera perçu après un certain temps ; et ce sacrifice par lequel Senior explique l'intérêt, *ce n'est pas l'attente de tel bien — positif ou négatif — particulier*, c'est — sans aucune considération de ce bien particulier — le fait que le produit de la dépense consentie ne sera perçu qu'au bout d'un certain temps, tandis que le labeur accompli est accompli dans le présent, et qu'il eût pu servir à obtenir des résultats immédiats.

88. En somme, si l'on entend comme il faut la théorie de l'abstinence, on s'aperçoit qu'elle ne mérite pas les critiques qu'en a faites Böhm-Bawerk. Bien plus, on constate que cette théorie a quelque parenté avec la théorie de Böhm-Bawerk lui-même.

En quoi consiste, essentiellement, cette dernière ? Elle consiste à dire que les hommes préfèrent les biens présents aux bien futurs, et que les rapports qu'ils établissent entre les biens présents et les biens futurs varient avec les individus. L'un égale un bien présent valant 100 francs à un bien consommable dans un an qui vaudra 102 francs ; un autre, à un bien qui vaudra 103 francs ; un autre, à un bien qui vaudra 110 francs, etc. Que l'intérêt courant s'établisse à 5 o/o — je n'ai pas à exposer ici comment, pour Böhm-Bawerk, s'opère cette détermination du taux de l'intérêt —, ceux pour qui 100 francs présents équivalent à moins de 105 francs disponibles dans un an engageront des capitaux dans des entreprises productives, ou se feront prêteurs ; ceux à qui il faut, pour 100 francs présents, plus de 105 francs après un an d'attente, se feront emprunteurs.

Dès lors, la grande différence qui existe entre la

théorie de Böhm-Bawerk et celle de Senior, c'est que la théorie de Böhm-Bawerk embrasse dans une explication commune et le fait du capitaliste qui avance des capitaux, et le fait de l'emprunteur, au lieu que la théorie de Senior s'attache au capitaliste, et s'applique uniquement à montrer qu'il faut à celui-ci un intérêt. Pour le reste, les deux théories me paraissent se ressembler quelque peu. Il faut un intérêt au capitaliste, dit Senior, parce qu'il lui en coûte de se priver pendant un temps de biens qu'il eût pu se procurer; il lui faut un intérêt, dit Böhm-Bawerk, parce qu'un bien présent, à valeur égale, est préféré à un bien futur. Je ne parviens pas, pour ma part, à apercevoir d'opposition radicale entre ces deux conceptions. Quand il s'agit de comparer un bien présent et un bien futur, et que l'on songe à renoncer à celui-là pour acquérir celui-ci, il revient à peu près au même que l'on ajoute au bien présent un surplus que l'on appellera le sacrifice de l'attente, ou que l'on fasse subir au deuxième une diminution.

89. J'ai dit que ces deux conceptions reviennent à peu près au même. J'ajoute — et c'est ici la critique, très grave à la vérité, que la théorie de l'abstinence appelle véritablement — : ces deux conceptions, pour autant qu'on s'en tient à elles, n'ont qu'une valeur scientifique très faible. Pourquoi le capitaliste exige-t-il un intérêt? demande Böhm-Bawerk; et il répond: c'est parce qu'il préfère les biens présents aux biens futurs. Cette réponse ne fait guère avancer la question, elle n'est point par elle-même satisfaisante. Après l'avoir fournie, il faudra rechercher pourquoi le capitaliste préfère les biens présents aux futurs (1).

(1) Cette recherche d'ailleurs, Böhm-Bawerk l'a entreprise; et c'est

Quant à Senior, posant la même question que Böhm-Bawerk, il avait répondu : le capitaliste exige un intérêt parce qu'il lui en coûte de dépenser ses capitaux, de se priver pendant un temps d'une partie de son avoir. Et cette réponse, si elle a le mérite de nous mettre sur la voie de l'explication, ou des explications cherchées, a le tort de ne pas être assez explicite, de résumer des faits élémentaires qu'il serait nécessaire de distinguer avec soin.

Bref, ce qui a manqué à Senior, comme à tant d'autres économistes qui ont traité de l'intérêt, ç'a été de faire une analyse méthodique et complète des phénomènes dont il s'est occupé. Il ne suffit pas de proclamer qu'il en coûte souvent au capitaliste d'avancer des capitaux, et que par suite il n'avancera ces capitaux que moyennant un intérêt; il faut encore nous apprendre pourquoi il en coûte au capitaliste d'avancer des capitaux. Alors on parlera, comme ont fait Böhm-Bawerk, Marshall, de la dépréciation des biens futurs — non pas de la dépréciation des biens futurs en tant qu'elle est un phénomène complexe et dérivé, car cela, c'est précisément ce qu'il s'agit d'expliquer, mais de la dépréciation des biens futurs en tant qu'elle est un phénomène simple et premier —; on parlera, toujours comme Böhm-Bawerk, des variations qui ont lieu dans nos ressources et dans nos besoins; comme Carver, on montrera que la capitalisation détruit ou tend à détruire l'équilibre de la consommation (1); on montrera enfin, comme

par là qu'il a contribué — je dirai bientôt dans quelle mesure — à la solution du problème de l'intérêt.

(1) Böhm-Bawerk s'est montré fort injuste à l'égard de ceux qui ont cherché à améliorer, c'est-à-dire à approfondir la théorie de l'abstinence. Marshall par exemple avait indiqué, comme cause de ce fait que l'attente capitalistique implique un sacrifice, la préférence qu'à valeur égale la plupart des hommes accordent aux biens présents sur

j'ai essayé de faire, les combinaisons qui peuvent avoir lieu entre ces divers facteurs. Et en même temps on n'oubliera pas que si l'intérêt ne peut exister qu'autant qu'il en coûte de capitaliser, le problème à résoudre a une autre face, dont Senior ne s'est pas le moins du monde inquiété, et qu'il faut encore dire comment il y a des gens disposés à payer des intérêts, comment il y a des placements qui peuvent rapporter des intérêts.

---

**90.** Dans le troisième groupe des théories de l'intérêt, on rencontre tout d'abord la théorie de la « fructification ».

Telle qu'elle a été présentée par Turgot, la théorie de la fructification consiste à dériver l'intérêt de la rente foncière, à dire : ce qui donne naissance à l'intérêt, ce qui fait qu'on n'avance de l'argent qu'à la condition d'en retirer un intérêt, et que les emprunteurs sont contraints de payer un intérêt à leurs prêteurs, c'est la possibilité qui existe pour ceux qui ont de l'argent d'acheter des fonds de terre donnant un revenu éternel, tel que les termes accumulés de ce

les biens futurs (il s'agit bien entendu ici de cette préférence en tant qu'elle est un phénomène simple et premier). Böhm-Bawerk (I, pp. 625-629) le reprend là-dessus, prétendant que ces deux considérations, celle du sacrifice impliqué dans l'attente, et celle de la préférence donnée aux biens présents, sont incompatibles, que c'est un non-sens économique et mathématique de les additionner, qu'il faut choisir entre l'une et l'autre. En réalité Marshall n'additionne pas les deux choses, il explique l'une par l'autre. Tout au plus pourrait-on dire que les deux formules que Marshall emploie s'accordent mal ensemble : et encore avons-nous vu que la formule de l'abstinence ne devait pas nécessairement être entendue dans le sens étroit et littéral que veut à toute force lui donner Böhm-Bawerk.

Böhm-Bawerk n'est pas moins injuste à l'égard de Carver. Voir plus haut, § 24.

vaudra plus que la somme du prix de la semence, du loyer de la terre et des frais de culture ? N'est-il pas nécessaire même, normalement, qu'il y ait égalité entre ces deux quantités ? Que si cet exemple, en raison de la complication qu'il offre, paraît susceptible d'embrouiller les idées, prenons l'exemple tout simple du vin qui se bonifie avec l'âge. Pour George, c'est une chose qui va de soi que le vin vieux, étant meilleur, vaut plus que le vin nouveau, qu'ainsi l'achat du vin nouveau assurera un intérêt au capitaliste qui achète ce vin pour le laisser vieillir. Mais le prix d'un bien ne se détermine pas seulement par la considération de son utilité présente, il se détermine aussi par celle de son utilité future. Et la question subsiste tout entière de savoir pourquoi le vin vaut moins dans le présent qu'il ne vaudra un jour, pourquoi ce placement que l'on fait en achetant le vin rapportera des intérêts.

92. Il ne sera pas nécessaire que je m'arrête longtemps sur la théorie de la productivité. J'ai déjà eu occasion de dire ce que j'en pensais, j'ai montré que, contrairement à ce que Böhm-Bawerk semble vouloir soutenir, cette théorie n'était pas fausse, mais qu'elle était, ainsi que d'autres dont j'ai parlé ci-dessus, insuffisamment explicite, et incomplète. S'agit-il de ces théories de la productivité que Böhm-Bawerk a appelées naïves ? Elles affirment la productivité du capital, elles fondent sur cette productivité l'intérêt, et elles oublient de nous dire ce qu'il faut entendre par l'expression « productivité du capital » ; elles oublient de distinguer la productivité technique du capital, c'est-à-dire ce fait que lorsqu'on consent, dans la production, à attendre le produit un certain temps, on obtient plus de produit que lorsqu'on adopte un



processus productif instantané, ou plus court (1), et la productivité économique, c'est-à-dire ce fait que le produit obtenu avec l'emploi du capital vaut plus que ce capital lui-même. Les théories « motivées » de la productivité font cette distinction de la productivité technique et de la productivité économique du capital ; c'est de l'affirmation de la première qu'elles partent : mais elles ne prouvent pas que de cette productivité technique l'autre, la productivité économique, doit découler.

La forme la moins imparfaite de la théorie de la productivité est celle que l'on trouve chez Wieser (2). Wieser, comme Thünen et les autres partisans de la théorie de la productivité, commence par établir que lorsqu'on emploie du capital dans la production, on obtient, normalement, un produit qui, pour autant qu'il est dû à l'emploi du capital, non seulement permet au capitaliste de reconstituer son capital — entendons : de le reconstituer *en nature* —, mais encore laisse un surplus. Qu'un pêcheur emploie une partie de son temps, non pas à pêcher, mais à se construire un filet : pendant le temps que ce filet sera en usage, le pêcheur prendra plus de poisson qu'il n'en eût pris sans le filet ; or le surplus sera tel que, grâce à ce surplus, notre pêcheur pourra se confectionner un autre filet, et qu'il lui restera encore quelque chose, un « produit net physique » (3).

La productivité « physique » du capital une fois posée, Wieser se croit autorisé à passer tout de suite à la productivité économique. Le produit brut est de 105 ; il suffit de 100 pour reconstituer le capital ; dès

(1) Et un produit plus utile que ne serait utile le capital, si on s'en servait pour obtenir un accroissement immédiat de bien-être.

(2) *Der natürliche Werth*, Vienne, 1889; voir pp. 121 et suiv.

(3) Voir pp. 129-130.

lors, les 5 unités supplémentaires ne représenteront-elles pas, *en valeur*, un produit net, la valeur de ces 5 unités ne sera-t-elle pas une plus-value, un intérêt (1) ?

Contre ce raisonnement, Böhm-Bawerk s'élève (2) : s'il est vrai, déclare-t-il, que la valeur du moyen de production se détermine par celle du produit, ce qui arrivera, ce qui devrait arriver, c'est que les 100 unités de la première génération vailent autant que les 105 unités de la deuxième génération. Wieser a oublié que la valeur d'une même quantité d'un bien pouvait varier d'un moment à l'autre de la durée.

En réalité, le raisonnement de Wieser n'est pas vicieux ; mais il a besoin d'être complété. Il faut montrer que l'égalité ne peut pas s'établir entre la valeur des 100 unités de la première génération et celle des 105 unités de la deuxième. Ces 100 unités-là ne vaudront pas autant que ces 105 unités-ci, *parce que, à côté des unités employées capitalistiquement, il en est qui sont employées autrement*, parce que, à côté des instruments de production valant 100 qui seront engagés dans des processus productifs plus ou moins longs, il y aura des moyens de production de même valeur qui continueront à être employés dans des productions instantanées. Et il en sera ainsi, parce qu'il en coûte souvent aux hommes de faire des dépenses qui ne donneront pas instantanément leur résultat. Je n'entrerai pas dans plus de détails, ne voulant pas recommencer une exposition déjà faite : ce que j'en ai dit suffit pour faire voir en quoi la théorie de Wieser est défectueuse, pour rappeler dans quelle voie il

(1) Voir pp. 135-136. Cf. p. 137 : « la productivité physique assure au capital une productivité en valeur ».

(2) I, pp. 677-681.

faut chercher les éléments d'explication qui y manquent (1).

93. La théorie de la fructification est vaine, parce qu'elle est circulaire; la théorie de la productivité n'a que le tort d'être incomplète; une autre des théories du groupe III, la « théorie de l'usage », mérite un reproche différent : celui d'impliquer une proposition fautive. Cette théorie cherche l'origine de l'intérêt dans la rémunération qu'on demande pour l'usage des biens durables, dans l'utilité qu'on trouve à se servir de ces biens (2). Elle se met en contradiction avec ce fait indéniable que le prix d'un bien représente non pas seulement la valeur de ce bien en lui-même — si l'on peut parler ainsi —, mais encore celle de toutes les utilités que l'on pourra tirer de ce bien; et c'est parce qu'elle méconnaît cette vérité capitale que l'explication qu'elle donne de l'intérêt n'en est pas une. Böhm-Bawerk l'a montré on ne peut mieux; il est inutile d'y revenir après lui (3).

---

(1) Je relève en passant une critique injuste adressée par Böhm-Bawerk à Wieser. Wieser avait dit que la préférence accordée aux biens présents sur les biens futurs était non pas la cause, mais une conséquence de l'intérêt. Là-dessus Böhm-Bawerk (pp. 681-682) l'accuse de se contredire : comment soutenir à la fois, fait-il, qu'un capital de 100 pièces vaut environ 5 o/o de moins que le produit (égal à 105) qu'il donnera après un an, et que 100 pièces présentes valent autant que 105 futures? Mais rien n'empêche qu'un bien valant aujourd'hui 100 soit cédé contre la promesse de la livraison, au bout d'un an, d'un bien qui vaudra alors 105. Si d'ailleurs elle était fondée, la critique de Böhm-Bawerk s'opposerait aussi bien à ce qu'on fasse de la préférence accordée aux biens présents une cause de l'intérêt.

(2) Comment l'assimilation est faite, par les théoriciens de l'usage, du prêt d'argent au prêt d'un bien durable; comment ces théoriciens déduisent de cette variété de l'intérêt qu'ils considèrent comme première les autres variétés de l'intérêt, Böhm-Bawerk l'a exposé longuement (I, ch. 8).

(3) Voir en particulier les pp. 322-324.

94. Restent les théories du groupe IV. Parmi ces théories, on peut prendre celle de Marshall.

Marshall fait dériver l'intérêt de ces deux faits, premièrement que le capital est productif, deuxièmement que le capital — il s'agit ici du capital engagé dans la production — ne donne son produit qu'au bout d'un certain temps, et qu'ainsi les opérations capitalistiques exigent de la part du capitaliste — de la part de la généralité des capitalistes — un renoncement temporaire, un sacrifice (1). Le capital est productif — entendons : techniquement productif — ; il y aura donc une demande de capitaux. Mais il en coûte, à l'ordinaire, de capitaliser : l'offre des capitaux sera donc limitée (2). Et par l'effet de cette double raison il y aura nécessairement un intérêt du capital.

Telle est, dans ses grandes lignes, la théorie de Marshall. Elle présente, par rapport à celles que nous avons passées en revue jusqu'à présent, une grande supériorité : Marshall a compris que l'explication scientifique de l'intérêt devait être bilatérale. Seulement, ce n'est pas assez de dire que le sacrifice impliqué dans toute opération capitalistique limite la capitalisation, et que le capital est productif. Il faut encore dire pourquoi c'est un sacrifice de reculer une consommation, il faut montrer avec précision comment le capital, techniquement productif, devient par là productif économiquement : et c'est à quoi Marshall ne s'est pas assez appliqué.

(1) Ces deux faits, Marshall les appelle la « productiveness » et la « prospectiveness » du capital. Voir les *Principles of economics*, t. I, II, chap. 4, VI, chap. 6-8.

(2) P. 66a.

## CHAPITRE VII

### CRITIQUE DES AUTEURS (SUITE) : BÖHM-BAWERK

95. J'ai réservé, pour en faire un examen particulier, d'une part la théorie de Böhm-Bawerk, d'autre part ces théories qui confondent l'explication de l'intérêt et l'appréciation éthique de cet intérêt, ou qui mêlent en quelque manière les deux choses.

La théorie de Böhm-Bawerk mérite un examen approfondi, parce que Böhm-Bawerk est le seul économiste qui, traitant de l'intérêt, se soit efforcé d'élucider complètement cette question, qui ait cherché à mettre dans son étude toute la précision désirable. Je ne veux pas toutefois pour l'instant critiquer cette théorie dans toutes ses parties, dans tous ses détails : je négligerai provisoirement tout ce qui se rapporte à la détermination du taux de l'intérêt, je laisserai de côté quantité de points accessoires, pour ne m'attacher qu'à ce qui constitue, dans l'œuvre de Böhm-Bawerk, l'essentiel, à savoir l'explication du phénomène de l'intérêt (1).

Pourquoi y a-t-il un intérêt du capital ? C'est pour cette raison, répond Böhm-Bawerk, *pour cette seule raison* que l'on préfère les biens présents aux biens futurs, qu'on fait plus de cas d'un bien présent d'une

(1) Cette explication de l'intérêt est contenue dans le t. II de l'ouvrage de Böhm-Bawerk (*Positive Theorie des Capitales*), livre III, sections III et IV.

valeur donnée que de la promesse d'un bien futur de même valeur. Et pourquoi, à valeur égale, préfère-t-on un bien présent à un bien futur? pourquoi faut-il qu'un bien présent s'échange, non pas contre la promesse d'un bien futur de valeur égale, mais contre celle d'un bien futur de valeur supérieure? De cela, il y a, d'après Böhm-Bawerk, trois causes. Examinons ces trois causes que nous présente Böhm-Bawerk, voyons si elles correspondent à des faits véritables, et aussi si elles sont de nature à créer un *agio* au profit des biens présents.

La première des causes pour lesquelles, d'après Böhm-Bawerk, les biens présents sont plus appréciés que les biens futurs, et par suite doivent avoir un prix plus élevé, est ce fait que le rapport entre les ressources et les besoins varie, pour les hommes, d'un moment à l'autre. Et voici comment cette cause agit (1). Un individu qui est moins bien pourvu dans le présent qu'il ne sera dans le futur préférera les biens présents aux biens futurs. Celui-là, d'autre part, qui est mieux pourvu dans le présent qu'il ne sera plus tard ne préfère pas les biens futurs aux biens présents : car les biens présents, à l'exception de ces biens qui sont sujets à se détériorer, peuvent être conservés en vue de la satisfaction des besoins futurs ; celui qui a de l'argent — on sait que tous les biens se convertissent en argent, et que c'est l'argent que l'on trouve dans presque toutes les opérations capitalistiques —, celui-là n'a qu'à mettre son argent de côté ; cet argent, qui est un bien présent, est en même temps un bien futur. Il faut aller plus loin : cet individu lui-même qui est mieux pourvu dans le présent, non seulement il ne fera pas moins de cas des biens pré-

(1) II, pp. 262-266.

sents que des futurs, mais lui aussi il préférera les biens présents ; supposons qu'il doive avoir 100 francs à sa disposition dans 5 ans, lesquels représenteront à ce moment une utilité égale à 1.000 ; 100 francs qu'on lui donnerait aujourd'hui, et qui aujourd'hui auraient une utilité de 500 vaudront pour notre homme non pas seulement 1.000 — ils valent 1.000 au moins, puisqu'il est loisible à leur propriétaire de les mettre de côté pendant 5 ans —, mais 1.020 : car il y aura pour notre individu une chance sur 10 que dans l'intervalle des 5 ans une occasion se présente où les 100 francs auront une utilité de 1.200. Au total, on a des personnes mal pourvues dans le présent qui mettent les biens présents très haut au-dessus des biens futurs ; des personnes bien pourvues qui font un peu plus de cas des biens présents que des futurs : d'où il résulte un *agio modéré* au profit des biens présents.

Telle serait l'influence de la variation dans le temps du rapport des ressources et des besoins. On a pu remarquer qu'à la place de cet inégal rapport j'avais mis, dans ma théorie, deux facteurs, la variation des ressources et la variation des besoins. Ce n'est ici qu'une différence dans l'exposition, qui sans doute a peu d'importance. Et les observations de Böhm-Bawerk peuvent être tenues pour justes. Mettez deux individus en présence, l'un mal pourvu dans le présent, l'autre très bien pourvu : le premier consentirait, pour accroître ses ressources présentes de 100 francs, à promettre de payer 125 francs au bout de 5 ans ; l'autre, dont c'est l'intérêt d'économiser en vue des années maigres, ne consentira à céder 100 francs pour 5 ans que moyennant qu'on lui rembourse après les 5 ans, non pas 100 francs, mais 102 francs — car dans l'intervalle des 5 ans les 100

francs dont il se sera dessaisi auront peut-être un jour la même utilité que 120 francs après 5 ans — ; qu'arrivera-t-il ? le deuxième individu prêtera au premier 100 francs moyennant le remboursement d'une somme qui ne sera ni supérieure à 125 francs ni inférieure à 102 francs ; il y aura donc nécessairement un agio dont profitera le prêteur (1).

Il convient de même d'accepter ce que Böhm-Bawerk dit de cette dépréciation systématique que nous faisons subir aux besoins et aux biens futurs, dépréciation qui constitue une deuxième raison de préférer les biens présents aux biens futurs, et qui elle aussi a cet effet de créer un agio au profit des premiers (2). Un prodigue consentirait, pour 100 francs qu'on lui verserait immédiatement, à promettre de rembourser 150 francs après 5 ans ; un autre individu, dépréciant lui aussi les biens futurs, mais moins que notre prodigue, serait disposé à céder 100 francs contre le remboursement, après 5 ans, de 120 francs : le prêt des 100 francs sera consenti par celui-ci à celui-là moyennant le remboursement d'une somme qui pourra aller de 120 francs à 150 francs.

**96.** Reste une troisième cause que Böhm-Bawerk indique comme créant un agio des biens présents : cette cause, c'est *l'utilité plus grande que les biens présents posséderaient, pour des raisons techniques* (3). Ici je vais être obligé de ne plus accepter l'argumentation

(1) Il conviendrait toutefois de n'affirmer que d'une manière conditionnelle l'efficacité de la cause n° 1. Les capitaux que l'on croit pouvoir prêter sans intérêts, ces capitaux, même en leur faisant subir une réduction pour parer tous les risques d'erreur, pourraient en fait suffire pour cette demande qui provient de la variation des ressources et des besoins. Alors la cause n° 1 n'agirait pas, ou même elle contrarierait l'action que Böhm-Bawerk attribue aux causes n° 2 et n° 3.

(2) Pp. 266-273.

(3) Pp. 273-289.



de Böhm-Bawerk ; c'est pourquoi il est nécessaire, tout d'abord, d'exposer cette argumentation avec un peu de détail.

*Les dépenses productives*, dit Böhm-Bawerk, *donnent d'autant plus de produit que la durée du processus productif est plus longue*. 30 journées de travail, si ce travail est dépensé dans une production instantanée — mettons en 1888 — donnent 100 unités de produit ; si la durée du processus productif est d'un an, chaque mois de travail de 1888 donnera (en 1889) 200 unités ; en 1890, le mois de travail de 1888 donnera 280 unités ; il en donnera 350 en 1891, 400 en 1892, 440 en 1893, 470 en 1894, 500 en 1895. Un mois de travail de 1889 donnera d'autre part, en 1889, 100 unités, en 1890, 200, etc. ; un mois de travail de 1890 donnera 100 en 1890, 200 en 1891, etc. ; et ainsi de suite. En résumé, *quelque moment que l'on considère, le produit sera d'autant plus fort que la dépense faite pour l'obtention de ce produit sera plus ancienne* ; quelque année que l'on considère, un mois de travail dépensé en 1888 donnera dans cette année plus de produit qu'un mois de travail dépensé en 1889, un mois de travail de 1889 plus qu'un mois de travail de 1890, etc. Et les choses étant telles, le mois de travail à dépenser en 1888 vaudra plus que le mois de travail à dépenser en 1889 ou en 1890, le bien prêt à être employé productivement tout de suite vaudra plus que le bien qui ne pourra être employé productivement qu'après un certain temps. Non pas, certes, qu'une quantité plus grande de produit représente nécessairement une valeur plus grande : une mesure de grain dans une année de disette vaut plus que deux mesures de grain dans une année d'abondance. Mais *dans un même moment, une quantité plus grande de produit représente une valeur plus grande* ; les 470 unités de produit que le

mois de travail de 1889 donnera en 1895 valent peut-être moins que les 350 unités que ce même mois donnera en 1892; à coup sûr ces 350 unités vaudront moins que les 400 unités que donnera dans la même année 1892 le mois de travail de 1888; et ainsi *il faut que le mois de travail de 1888, que le bien disponible en 1888 vaille plus que le bien disponible en 1889.*

Je viens d'exposer l'argumentation de Böhm-Bawerk. Cette argumentation ne me paraît pas démonstrative, et je crois pouvoir en dénoncer le vice en quelques mots.

Böhm-Bawerk pose que, dans l'année 1889, un mois de travail dépensé en 1888 donnera plus de produit qu'un mois de travail dépensé en 1889; et de là il conclut qu'il est plus avantageux de disposer d'un mois de travail en 1888 que d'en disposer en 1889. Mais il saute aux yeux que la conclusion ne s'impose nullement. Böhm-Bawerk, avec sa prémisse, a prouvé qu'un mois de travail de 1888 était plus productif qu'un mois de travail de 1889 *par rapport à 1889*, et seulement par rapport à cette année-là, ou à telle autre année qu'on voudra considérer. Il n'a pas prouvé qu'un mois de travail de 1888 valût, *absolument*, plus qu'un mois de travail de 1889, que nous eussions avantage à dépenser un mois de travail en 1888 plutôt qu'en 1889, que nous dussions être disposés à faire un sacrifice pour pouvoir dépenser un mois de travail dès 1888, au lieu de le dépenser en 1889.

Que l'on entende bien le sens de ma critique. Si un individu peut sans aucun sacrifice capitaliser, dans une certaine année, une partie de ses revenus, je n'entends pas dire qu'il est indifférent pour lui de ne capitaliser cette somme que l'année d'après — année où il se trouvera dans les mêmes conditions —, et par là de ne faire qu'un placement lucratif au lieu de deux :

ce serait dire qu'une capitalisation qui est avantageuse ne l'est pas. Ce que je veux dire, c'est que pour se procurer — en vue d'une dépense productive — une certaine somme un an plus tôt, pour engager une dépense productive un an plus tôt, on n'aura pas avantage, de la manière dont Böhm-Bawerk présente les choses, à consentir un sacrifice dont on pourrait se dispenser en attendant un an. Et c'est cela que Böhm-Bawerk prétend démontrer. La supériorité productive des biens présents a pour lui cette signification, ou si l'on veut cette conséquence, qu'on se procurera des biens présents à prix d'argent, que tel qui, dans un an, sera en état de faire sans qu'il lui en coûte rien une dépense productive capitalistique demandera des capitaux, promettra un intérêt pour se procurer tout de suite des capitaux que présentement il ne saurait constituer sans s'imposer une gêne.

97. Il semble que Böhm-Bawerk ait eu le sentiment de la défektivité de sa théorie. La preuve en est qu'après avoir donné une démonstration sommaire de sa thèse — qui est, comme on a vu, que les biens présents sont recherchés en raison de leur productivité technique —, il éprouve le besoin de recommencer, et qu'il fait sa démonstration la seconde fois autrement que la première. La vérité, dit-il, de cette proposition que la supériorité technique des moyens présents de production sur les futurs doit être liée avec une supériorité en valeur, cette vérité apparaît comme d'une évidence mathématique à qui considère ce que donnent dans chaque année des moyens de production employés à des moments différents (1). Mais dans la première démonstration, il était dit seulement que

(1) P. 278.

les moyens productifs employés à des moments différents donnent à chacun des moments où on les considère des produits inégaux, les moyens productifs le plus anciennement employés donnant le plus de produit (1). Et dans la deuxième démonstration (2), ce que Böhm-Bawerk nous fait voir, c'est que *le moyen productif employé tout de suite donnera, dans l'année où son produit sera le plus fort, plus de produit que le moyen productif employé plus tard n'en donnera de son côté, dans l'année où son produit sera le plus fort.* Substitution vraiment curieuse d'une assertion à une assertion différente ; substitution qui ne saurait s'expliquer que par un besoin d'accorder les prémisses du raisonnement avec la conclusion poursuivie, et qui paraît indiquer par là chez l'auteur un sentiment secret d'un désaccord entre cette conclusion et les prémisses tout d'abord posées.

Mais comment se fait le passage de la première assertion à la deuxième ? comment parler d'un moyen productif qui donnerait dans une certaine année son produit le plus fort, après avoir posé que le produit d'un moyen productif, l'attente de ce produit se prolongeant, croissait indéfiniment ? C'est que Böhm-Bawerk, premièrement, considérerait la productivité technique du capital toute seule, et qu'ensuite à cette considération il a ajouté celle de la dépréciation systématique du futur, et de la variation du rapport des ressources et des besoins.

On dira peut-être : procéder ainsi, c'est opérer une combinaison des trois causes de la préférence des biens présents ; or Böhm-Bawerk lui-même a déclaré quelque part une telle combinaison illégitime ; il

(1) Pp. 273-278.

(2) Pp. 279-286.

a montré que, tandis que les deux premières de ces causes additionnent leurs effets, la troisième — la productivité du capital — ne saurait additionner ses effets avec ceux de ces deux premières causes (1).

En réalité, Böhm-Bawerk ne se contredit pas. Lorsqu'il proclamait impossible la combinaison des trois causes, ce qu'il voulait affirmer, c'était que le rapport, *dans une année donnée*, des produits de dépenses effectuées antérieurement à des dates différentes ne pouvait pas être modifié par la considération de la dépréciation systématique du futur, ni par celle des variations des ressources ou des besoins; comparez, dans l'année 1888, ce qui vous reviendra de produit en 1892, selon que vous ferez une dépense productive de 100 francs tout de suite, ou seulement en 1890 : le rapport des produits à obtenir restera le même, et cela se conçoit, que vous teniez compte ou non de la dépréciation systématique du futur, et des variations des ressources et des besoins. Mais ceci n'empêchera pas qu'il y ait lieu de tenir compte de ces deux facteurs; l'influence de ces facteurs, sans modifier en rien le rapport dans une année donnée des produits de dépenses effectuées à des moments différents, cette influence pourra modifier cependant ces produits, établir le produit maximum d'une dépense effectuée dans un moment donné non pas à l'infini, mais à une date assez rapprochée, *donner aux dépenses productives des produits maxima différents*, pour qui se place dans un certain moment, *selon le moment où ces dépenses seront effectuées*.

Ainsi, par exemple, considérant la seule productivité du capital, on aurait le tableau suivant (2) :

(1) Pp. 289-291 : je n'insiste pas autrement sur ce point, pour ne pas surcharger la discussion.

(2) P. 276.

## un mois de travail de l'année

		1888	1889	1890	1891	
donnera dans la période	1888	100	—	—	—	unités de produit
	1889	200	100	—	—	
	1890	280	200	100	—	
	1891	350	280	200	100	
	1892	400	350	280	200	
	1893	440	400	350	280	
	1894	470	440	400	350	
	1895	500	470	440	400	
	....	...	...	...	...	

et en introduisant la double considération de la dépréciation systématique du futur et de la variation des ressources et des besoins, on aurait cet autre tableau (1) :

## un mois de travail de l'année

		1888	1889	1890	1891	
donnera dans la période	1888	500	—	—	—	unités de valeur
	1889	760	380	—	—	
	1890	840	600	300	—	
	1891	770	616	440	220	
	1892	600	700	560	400	
	1893	792	720	630	504	
	1894	705	660	600	525	
	1895	500	470	440	400	
	....	...	...	...	...	

Non seulement, d'après Böhm-Bawerk, il est légitime de faire ainsi entrer en ligne de compte, lorsqu'on étudie l'influence de la productivité du capital, la dépréciation systématique du futur et la variation des ressources et des besoins, mais cela est nécessaire. Essayons d'imaginer que ni l'un ni l'autre de ces deux

(1) Voir pp. 281-283.

facteurs n'agissent : on ne produirait plus que pour des temps infiniment éloignés ; les besoins présents n'étant plus satisfaits, les biens propres à satisfaire ces besoins prendraient un prix très élevé ; mais alors l'équilibre de la production pour le présent et de la production pour le futur se rétablirait : ce qui montre assez ce que l'hypothèse avait d'irréel, et même d'absurde.

98. Si nous voulons savoir ce que vaut cette argumentation nouvelle de Böhm-Bawerk, il nous faudra d'abord soumettre à un examen critique le premier des deux tableaux qu'on vient de voir.

Böhm-Bawerk — c'est là la signification de ce tableau — veut que dans toute industrie, dans toute entreprise, l'allongement du processus productif permette d'accroître le produit, qu'on puisse toujours, par un allongement du processus productif, augmenter le produit, l'augmentation, à vrai dire, se ralentissant de plus en plus. Ce schème ne correspond pas à la réalité. Admettons tout de suite que toute opération capitaliste productive comporte une prolongation de l'attente du produit ; nous ne verrons pas que ce produit d'une entreprise puisse être accru indéfiniment, *dans son rapport avec les avances faites*, par l'accentuation du caractère capitaliste de l'entreprise. Je suppose qu'un pêcheur pêchant sans capital, c'est-à-dire sans engins, prenne chaque jour deux livres de poisson. Voici qu'il s'avise de se construire un engin, dont la fabrication lui demande trois journées ; cet engin, lorsqu'il l'emploiera (il faut ici que l'engin ne puisse servir qu'une fois), lui permettra de prendre 9 livres de poissons ; ainsi, avec une attente d'une durée moyenne d'un jour et demi, notre pêcheur a pris autant de fois trois livres de poisson que la fabrication de son engin lui aura demandé de

journées de travail. Qu'arrivera-t-il si notre pêcheur se met à fabriquer un engin demandant six journées de travail ? La durée moyenne de l'attente sera portée d'un jour et demi à trois jours ; le produit sera-t-il de 24 livres de poisson — soit 4 livres par journée de travail —, de 18 livres — soit 3 livres par journée de travail —, de 12 livres — 2 livres par journée de travail —, ou de 10 livres — 1 livre et deux tiers par journée de travail — ? Je vois bien que ce produit *dépassera 9 livres*, soit 1 livre et demie par journée de travail ; car si en trois journées on construit un engin qui prend 9 livres de poisson, *il doit y avoir moyen avec une dépense plus grande* — ne serait-ce qu'en construisant un engin semblable au premier, mais plus soigné — *de s'assurer un produit plus grand*. Mais Böhm-Bawerk veut que le produit dépasse 12 livres, et même qu'il *dépasse 18 livres* ; il décide que *pour chaque journée de travail qu'il aura coûté*, le nouvel engin rapportera plus de produit que le premier : ce qui n'est fondé sur rien, et qui est contredit par un très grand nombre d'observations (1).

Ainsi donc, avec les allongements successifs du processus productif, les quantités de produit obtenues *à dépense égale* iront en croissant d'abord, puis ensuite en décroissant. Ou plutôt, comme on peut toujours

(1) Cette confusion si grave où Böhm-Bawerk est tombé n'a pas été, que je sache, indiquée par ses critiques. Lexis (dans le *Jahrbuch für Gesetzgebung*, XIX, I, p. 335), Macvane (*Böhm-Bawerk on value and wages, Quarterly journal of economics*, V, oct. 1890, pp. 34 et suiv.), et d'autres ont représenté que la longueur des processus productifs était souvent déterminée d'une manière rigoureuse par des conditions naturelles et techniques. Mais ce n'est pas préciser assez. J'aurai à revenir plus loin (au chapitre IX) sur cette question des effets de l'allongement du processus productif. J'indique seulement en passant que si les processus productifs que l'on adopte dans la réalité ne sont pas en général très longs, cela tient principalement à ce fait ici noté que l'accroissement de la productivité technique, quand la durée du processus s'allonge, n'est pas indéfini.



adopter la durée de processus la plus productive, et conserver pour les années qui suivront le produit obtenu, les quantités de produit augmenteront, avec l'allongement du processus, jusqu'à un certain point, pour ensuite rester stationnaires. A la série 100, 200, 280, 350, 400, 440, 470, 500 unités de produit posée par Böhm-Bawerk, il y a lieu de substituer, dans le premier tableau, une série comme la suivante : 100, 200, 280, 350, 350, 350, 350, 350 unités de produit.

99. Le premier tableau étant ainsi modifié, que devons-nous faire du deuxième ? Quelle sera l'influence, dans la question qui nous occupe, de la dépréciation du futur, de la variation des ressources et des besoins ?

La dépréciation du futur aura cet effet que les termes des séries de produits donnés par les avances de 1888, de 1889, etc., devront tous être réduits, et réduits d'autant plus qu'ils seront plus éloignés dans ces séries. Dans le premier tableau de Böhm-Bawerk, les maxima de produit se trouvaient reculés dans un avenir infiniment éloigné ; dans ce premier tableau rectifié comme j'ai indiqué ci-dessus, le produit le plus fort de l'avance de 1888 sera indifféremment le produit de 1891 ou celui de l'une quelconque des années suivantes, le produit le plus fort de l'année 1889 sera le produit de 1892 ou celui de l'une des années suivantes, et ainsi de suite ; si l'on tient compte de la dépréciation des biens futurs, le produit le plus fort sera pour l'avance de 1888 celui de 1891, pour l'avance de 1889 celui de 1892, etc. : et en outre, comme le veut Böhm-Bawerk, le produit le plus fort de l'avance de 1888 dépassera le produit le plus fort de l'avance de 1889, il dépassera plus encore le produit le plus fort de l'avance de 1890, et ainsi de suite. Mais la différence sera-t-elle importante entre ces produits les

plus forts des avances de 1888, 1889, etc ? Certes non. Les hommes accordent parfois une préférence assez marquée aux biens immédiatement disponibles sur les biens disponibles après trois ans ; il leur sera à peu près égal en soi — toutes autres influences que celle de la dépréciation du futur écartées — d'attendre un bien trois ou quatre ans.

Moindre encore que l'influence de la dépréciation du futur sera celle de la variation des ressources et des besoins. Dans ses tableaux, Böhm-Bawerk pose qu'en raison de cette variation un bien qui vaut dans le présent 5 vaudra après un an, 2 ans, 3 ans, 4 ans, etc., seulement 4, 3,3, 2,5, 2,2, etc. Cette échelle paraît beaucoup trop rapide. C'est déjà une question, comme je l'ai dit plus haut, de savoir si la variation des ressources et des besoins fait demander des capitaux, tend à empêcher les opérations capitalistiques dans la même mesure où elle permet de constituer des capitaux qui n'auront pas besoin d'intérêts. Admettons toutefois qu'il faille ici établir une échelle descendante. La pente ne manquera pas d'en être extrêmement douce. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à considérer ceux qui sont en état de devenir des capitalistes, en s'attachant à la partie de leur avoir qu'ils peuvent songer à employer capitalistiquement. Mettons que mes ressources doivent être de 10.000 francs par an jusqu'en 1908, et qu'elles doivent s'élever tout d'un coup à 15.000 francs en 1909 : une plus-value de 500 francs que je m'assurerais par un placement à 4 ans que j'ai en vue me sera plus utile sans doute en 1908 qu'en 1909, et j'aurais avantage — toutes choses égales d'ailleurs — à opérer le placement dès cette année 1904, au lieu d'attendre à l'an prochain. L'avantage cependant ne sera pas si grand.

Ajoutons l'une à l'autre les deux influences de la dépréciation du futur et de la variation des ressources et des besoins, nous ne verrons pas les opérations capitalistiques immédiatement engagées devenir beaucoup plus utiles, ou paraître beaucoup plus utiles que les opérations capitalistiques retardées.

100. Mais il y a mieux. Puisque *ce ne sont que ces deux facteurs, la dépréciation du futur, la variation des ressources et des besoins, d'où il résulte qu'il vaut mieux entreprendre les opérations capitalistiques plus tôt que plus tard*, est-on en droit de dire, avec Böhm-Bawerk, que la productivité du capital donne naissance à un agio en faveur des biens présents ? J'entends bien qu'il s'agit ici d'entreprises de production, que c'est le produit de ces entreprises qui est plus grand et plus estimé quand on s'y engage plus tôt ; mais encore une fois ce n'est point du tout parce que le capital est productif que le fait a lieu. Et dès lors il est incorrect au plus haut point de voir — pour ces raisons — dans la productivité du capital une troisième cause qui s'ajouterait aux deux autres, qui comme celles-ci ferait préférer les biens présents aux biens futurs.

101. Dans la discussion qu'on vient de lire, je me suis servi perpétuellement — pour ce qui est de la productivité technique du capital, de la manière dont les capitaux donnent leur produit — du schème dont se sert Böhm-Bawerk lui-même. J'ai supposé que lorsqu'une opération capitalistique était engagée, l'avance capitalistique était faite d'un coup, et qu'après un certain temps *le produit* de l'opération *était*, de même, *perçu d'un coup*. C'est ainsi que je suis arrivé à cette conclusion que, abstraction faite de l'influence de la dépréciation du futur et de celle de la variation des

besoins et des ressources, on n'avait jamais avantage à dépenser un capital productivement à telle date plutôt qu'à telle autre. Quittons maintenant le schème de Böhm-Bawerk, lequel, comme on sait, n'est point toujours conforme à la réalité ; ou bien encore cessons de n'étudier qu'une opération capitalistique, comme fait Böhm-Bawerk, pour envisager toute la série des opérations capitalistiques qu'un capitaliste peut entreprendre successivement avec un capital une fois constitué : alors, sans faire intervenir ni la dépréciation du futur, ni la variation des ressources et des besoins, nous verrons le capitaliste avoir avantage, parfois, à avancer sa capitalisation (1).

Le produit d'une opération capitalistique est souvent perçu par fractions successives, et quelquefois la perception du produit se prolonge indéfiniment. Par exemple, le capital qu'on emploie à mettre une terre en valeur donnera un revenu annuel jusqu'à la fin des temps. Imaginons que ce revenu représente plus que le taux courant de l'intérêt, qu'avec une dépense de 1.000 francs je doive m'assurer à jamais un revenu annuel de 100 francs, le taux courant de l'intérêt étant de 5 o/o : dans ces conditions, j'aurai peut-être avantage à emprunter, au taux de 5 o/o, les 1.000 francs en question. L'an prochain, il me sera avantageux d'économiser 1.000 francs pour éteindre ma dette : car une réduction de ma consommation égale à 1.000 francs me paraîtra préférable à la perspective d'avoir chaque année 50 francs à payer ; et cette année-ci il me paraît préférable d'emprunter 1.000

(1) J'estime que lorsqu'on discute une théorie il faut se préoccuper de toutes les modifications qui, n'altérant pas l'essence de cette théorie, seraient de nature à la rendre plus acceptable. C'est pourquoi j'examine ici des arguments, des faits qui ne sont pas dans Böhm-Bawerk, mais qu'un partisan de celui-ci pourrait invoquer en sa faveur.

francs que de les économiser. Il est vrai que je pourrais attendre un an pour mettre ma terre en valeur. Mais il vaut mieux pour moi emprunter : par là je me procure un revenu de 100 francs que je perdrais en attendant; cela, avec une dépense supplémentaire de seulement 50 francs; c'est 50 francs de bénéfice.

Soit en deuxième lieu une opération capitalistique telle que le produit en doive être perçu tout entier dans un espace de temps limité, et que ce revenu représente, comme tantôt, plus que le taux courant de l'intérêt. Si le capitaliste qui songe à cette opération est assuré, l'opération liquidée, d'en trouver une autre qui lui donne aussi plus que le taux courant de l'intérêt, et ainsi de suite indéfiniment, alors ce cas reviendra au même que le cas précédent : ce sera exactement comme si notre capitaliste avait devant lui une opération plus lucrative que les opérations capitalistiques marginales, et d'une durée indéfinie; ce capitaliste donc aura avantage à consentir un sacrifice, à emprunter à intérêts, pour commencer plus tôt ses opérations.

Voilà donc deux cas, à la vérité non prévus par Böhm-Bawerk, qui semblent au premier abord justifier les vues de cet auteur sur le rôle de la productivité du capital dans la formation de l'intérêt. Bien entendu, ces cas ne représentent qu'une partie des opérations capitalistiques. Les opérations capitalistiques qui donnent un revenu indéfini ne donnent pas toutes un revenu supérieur à l'intérêt courant; il est des terres où une dépense de 1.000 francs ne rapportera que 50 francs par an : on n'aura aucun profit à emprunter à 5 o/o pour les mettre en valeur. Ceux-là d'autre part à qui s'offre une opération capitalistique d'une durée limitée et devant donner plus que l'intérêt courant ne peuvent pas tous prétendre faire sui-

vre cette première opération d'opérations semblables (1) : ainsi une opération s'offre à moi qui me donnera pendant 5 ans, outre l'amortissement, un revenu de 10 o/o, soit 100 francs pour 1.000 avancés ; mais cette opération liquidée, je ne pourrai rien faire de mon argent que le prêter au taux courant : dès lors, emprunter 1.000 francs pour un an afin de faire mon opération un an plus tôt, c'est m'astreindre à payer 50 francs pour obtenir, en définitive, ce résultat de percevoir plus tard un revenu supplémentaire de 50 francs ; et l'on n'aperçoit pas ce qu'en soi la chose a d'avantageux.

102. Tenons-nous-en aux deux cas indiqués plus haut, et considérons, par exemple, le propriétaire foncier qui emprunte pour mettre en valeur une terre à lui. En examinant les choses de près, nous nous apercevons que dans cet exemple même la théorie de Böhm-Bawerk ne recevra pas nécessairement son application. Elle ne s'appliquerait à cette hypothèse que *pour autant que notre propriétaire foncier emprunterait afin de mettre plus tôt sa terre en valeur*. Ce propriétaire, attendant un an, serait en mesure d'économiser sur ses revenus, sans que cela le gêne le moins du monde, le capital dont il a besoin : alors, s'il emprunte tout de suite ce capital, c'est évidemment pour avancer l'opération qu'il médite ; d'une certaine manière on pourra dire que la productivité du capital, ainsi que le veut Böhm-Bawerk, lui fait préférer les biens présents aux biens futurs : ne consent-il pas à s'imposer un sacrifice — ce sont les inté-

(1) Toujours des opérations capitalistiques pourront succéder à des opérations capitalistique ; quand le capitaliste a retrouvé, accru d'une plus value, l'équivalent des capitaux dépensés dans une première opération, ce capitaliste a devant lui, pour ses capitaux reconstitués, des placement nouveaux. C'est là ce qui fonde la pérennité de l'intérêt, comme l'a très bien montré Böhm-Bawerk (II, pp. 382 et suiv.).

rêts qu'il aura à payer — pour avoir plus tôt son capital? Mais on peut faire une hypothèse autre : le cas de notre propriétaire peut être tel que *jamais ce propriétaire ne doive être en état d'économiser son capital sur ses ressources sans en éprouver de gêne, ou avec une gêne inférieure à celle que représente le paiement des intérêts de l'emprunt*. Et alors, comment pourra-t-on dire que la productivité du capital fait préférer les biens présents aux biens futurs? Dans l'hypothèse nouvelle où nous nous plaçons, la question qui se pose pour le propriétaire n'est pas de savoir *s'il mettra ses terres en valeur plus tôt, avec des capitaux empruntés, ou plus tard, avec des capitaux économisés sur ses ressources*; cette question est de savoir — puisque aussi bien il n'aura jamais avantage à économiser — *s'il empruntera ou non l'argent dont il a besoin*.

**103.** Mais je veux pousser plus loin encore ma critique. Après avoir réduit la sphère d'application de la théorie de Böhm-Bawerk, je veux montrer que dans cette sphère même où il nous a semblé tout d'abord qu'elle se trouvait pleinement justifiée, la théorie de Böhm-Bawerk n'a point la valeur scientifique qu'on pourrait croire, qu'il s'en faut même de beaucoup.

Un propriétaire foncier qui serait en état, attendant un an, d'économiser sans aucune gêne — ou avec une gêne moindre que celle qu'il aurait à payer l'intérêt courant — le capital dont il a besoin pour mettre ses terres en valeur, ce propriétaire, plutôt que d'attendre, emprunte le capital susdit. Il paiera pendant un an 5 o/o d'intérêt à son prêteur, et l'opération lui sera néanmoins avantageuse, car pendant cette même année il retirera 10 o/o du capital emprunté. Dans ce cas, sans doute, c'est la productivité

du capital — c'est le fait que de ce capital notre propriétaire peut retirer 10 o/o — qui explique que ce propriétaire ait « préféré les biens présents aux biens futurs », qu'il ait emprunté 1.000 francs pour rembourser au bout d'un an 1.050 francs. Mais on ne peut pas dire que, créant cette préférence en faveur des biens présents, la productivité du capital ait *par là* donné naissance à la plus-value capitalistique. *Même dans les cas où la productivité du capital fait préférer les biens présents aux biens futurs, ce n'est point parce qu'elle crée cette préférence que la productivité du capital donne naissance au rendement capitalistique.* Imaginons que notre propriétaire de tantôt n'ait pas contracté son emprunt. Qu'arrivera-t-il? Ceux qui ont des capitaux à dépenser, sachant qu'avec une avance de 1.000 francs on peut retirer des terres de ce propriétaire un revenu annuel de 100 francs, loueront ces terres, pour les mettre en valeur, à un prix qui leur permette de garder pour eux l'intérêt courant, soit 50 francs ; ils loueront ces terres pour 50 francs. Les terres donc seront mises en valeur tout aussi bien, l'opération capitalistique qui devait assurer aux capitaux plus que l'intérêt courant sera faite, avec cette différence que les capitaux ne seront pas prêtés, qu'ils seront employés par les capitalistes eux-mêmes ; et alors sans doute *l'intérêt au sens propre du mot n'apparaîtra point, mais le rendement capitalistique apparaîtra tout aussi bien que dans l'hypothèse précédente.*

**104.** Je puis dès maintenant porter un jugement d'ensemble sur le rôle que Böhm-Bawerk assigne à la productivité du capital dans la théorie de l'intérêt.

Je ne reproche pas à Böhm-Bawerk d'avoir donné un rôle, dans cette théorie, à la productivité du capi-



tal ; loin de là. Je lui reproche de s'être mépris sur le rôle véritable de la productivité du capital.

Böhm-Bawerk met entre la productivité du capital et l'intérêt un intermédiaire, la préférence accordée aux biens présents sur les biens futurs. *Pour lui, la productivité du capital fait préférer les biens présents aux futurs, et de cette préférence l'intérêt résulte. En réalité, c'est directement qu'il y a lieu, à l'ordinaire, de tirer de la productivité du capital l'intérêt.* La productivité du capital ne fait préférer les biens présents aux futurs que dans de certains cas, que j'ai pris soin d'indiquer plus haut ; et ainsi des cas se rencontrent — ce sont de beaucoup les plus nombreux — où il est manifeste que Böhm-Bawerk a tort. Pour ce qui est de ces cas où l'on voit la productivité du capital faire préférer les biens présents aux biens futurs, Böhm-Bawerk aura raison d'une certaine manière ; mais il faudra se garder de croire que la productivité du capital donne naissance à la plus-value capitaliste à l'aide de cette préférence servant en quelque sorte d'intermédiaire ; la préférence accordée aux biens présents n'a de rapport qu'avec le mode suivant lequel la plus-value est perçue ; c'est bien la productivité du capital qui fait apparaître la plus-value, qui est la cause de celle-ci.

Il faut donc en règle générale faire découler directement l'intérêt de la productivité du capital. Il y a une productivité technique du capital. D'autre part, pour tous les emplois où le capital est techniquement productif il n'y a pas assez de ces capitaux que leurs propriétaires peuvent avancer sans aucune gêne. Dès lors les avances techniquement productives ne seront pas toutes faites ; et celles qui seront faites seront économiquement productives, elles rapporteront des intérêts.

---

105. J'ai montré comment Böhm-Bawerk s'est trompé sur les liens qu'il convient d'établir entre la productivité du capital et l'intérêt. Je l'ai montré en étudiant sa théorie générale de l'intérêt. Il ne sera pas inutile d'examiner comment Böhm-Bawerk applique cette théorie aux diverses variétés d'opérations capitalistiques, d'intérêts : cet examen corroborera le jugement que j'ai formulé plus haut, et m'amènera même à retirer les quelques concessions que j'avais faites tantôt.

Je ne m'arrêterai pas sur l'explication que donne Böhm-Bawerk de l'intérêt du prêt de consommation (1). Dans ce prêt il y a un échange de biens présents et de biens futurs. Et ce qui décide l'emprunteur à emprunter à intérêts, c'est la dépréciation qu'il fait des biens futurs, c'est la perspective qu'il a de voir ses besoins diminuer, ses ressources s'accroître ; la productivité du capital ne saurait intervenir ici en aucune façon, puisque les capitaux empruntés sont destinés à être consommés improductivement.

Passons donc aux autres variétés de l'intérêt, et voyons quel rôle la productivité du capital jouera ici.

Pourquoi les capitaux productifs, tout d'abord, rapportent-ils un intérêt ? C'est, dit Böhm Bawerk, parce que les biens productifs s'achètent moins cher que ne vaudront les produits obtenus grâce à eux ; et cela même résulte de l'agio que les trois causes connues de nous créent en faveur des biens présents (2). La valeur des biens productifs est déterminée toujours par l'utilité des biens consommables qu'ils permettent d'obtenir ; la valeur de ces biens productifs.

(1) Pp. 299-314.

(2) Voir pp. 315-360.

tou:efois ne sera pas égale à celle des biens consommables qu'ils donneront, si ces biens consommables doivent être attendus un temps; les biens présents étant plus appréciés que les biens futurs, bénéficiant d'un agio par rapport à ceux-ci, le bien productif qui, après un an d'attente, donnera un produit d'une valeur égale à 100, ne vaudra lui-même que 95. Que si, dans ces conditions, vous achetez ce bien productif, il vous rapportera un intérêt. Et cet intérêt ne sera pas autre chose que l'accroissement de valeur que recevra le bien productif, lequel, après n'avoir représenté qu'une promesse de biens futurs, tenant sa promesse, donne des biens présents, lequel, si on peut ainsi s'exprimer, de bien futur qu'il était devient bien présent.

C'est ainsi que Böhm-Bawerk présente les choses. Acceptant de ramener le phénomène à la forme que Böhm-Bawerk lui donne, je prétends qu'à l'établissement de l'agio des biens productifs présents ne concourt pas le moins du monde cette raison qui, pour Böhm-Bawerk, paraît être la plus importante, la productivité du capital.

106. Entre qui se ferait, ici, cet échange de biens présents et de biens futurs que Böhm-Bawerk veut voir dans toute opération capitaliste productive? Cet échange, si nous allons au fond des choses, se ferait entre le capitaliste d'une part, et d'autre part les ouvriers qui lui fournissent de la main-d'œuvre, les producteurs qui lui fournissent des matières premières, etc.

Prenons bien garde que *celui qui emprunte pour produire*, contrairement à ce que j'avais admis tout à l'heure, *ne figure pas dans ce schème*. C'est que cet individu, lorsqu'on considère l'ensemble des phénomènes du marché, se montre à la fois des deux

côtés. Il demande d'un côté des biens présents, qui sont ces capitaux qu'il emprunte; et il offre d'un autre côté ces mêmes capitaux, il les dépense en main-d'œuvre et de telle autre manière analogue (1). Il demande des biens présents en échange desquels il promet des biens futurs; après quoi il cède ces capitaux, biens présents, contre des biens qui ne prendront leur valeur définitive, qui ne seront consommables que plus tard, c'est-à-dire, si l'on veut, contre des biens futurs: c'est d'ailleurs avec ces biens futurs qu'il paiera les capitaux qu'il s'est tout d'abord procurés. Ainsi notre emprunteur n'a été qu'un *intermédiaire*, il a simplement trouvé un emploi à des capitaux qui ne lui appartenaient pas; il a fait rapporter des intérêts à ces capitaux, afin de percevoir pour lui-même quelque revenu supplémentaire auquel ces capitaux auront donné naissance, une rente foncière, par exemple (2). Il convient donc, dans une vue générale des phénomènes, de l'éliminer: c'est ce que fait Böhm-Bawerk, et c'est ce que je ferai aussi.

Si nous écartons le producteur-capitaliste qui a dû emprunter des capitaux, nous n'avons plus en présence que le capitaliste d'une part qui possède des capitaux par lui-même, et d'autre part l'ouvrier, ou celui qui fournit des matières premières au capitaliste. Je veux considérer en particulier l'ouvrier. Cet ouvrier,

(1) Pp. 350-351.

(2) Le producteur emprunteur, en réalité, ne préfère ni les biens présents aux futurs, ni les biens futurs aux présents; s'il participe à un double échange de biens présents contre des biens futurs et de biens futurs contre des biens présents, c'est uniquement en vue de réaliser un gain. — Un peu plus haut (aux §§ 101-102), on a vu des cas où la productivité du capital pouvait sembler à un observateur superficiel faire préférer réellement les biens présents aux biens futurs et par là donner naissance à l'intérêt. Mais il faut bien comprendre que, au vrai, l'obtention d'un gain était seule visée par le producteur, et que, même dans ces cas, — je crois devoir y insister — les biens présents n'étaient pas vraiment préférés aux futurs.

d'après Böhm-Bawerk, cède un bien futur contre un bien présent ; il incorpore sa main-d'œuvre à des produits qui se vendront, dont la valeur sera réalisée après six mois, un an, deux ans ou plus, et en échange de cette main-d'œuvre il reçoit un salaire avec lequel il s'entretient. Au produit qui vaudra 100 un jour, il préfère des biens tout de suite disponibles qui valent 95 ; le capitaliste, au contraire, préfère aux biens présents qui valent 95 les biens futurs qui vaudront 100.

107. Remarquons tout d'abord que peut-être il n'est pas tout à fait correct de parler ici d'un échange de biens présents et de biens futurs. Le capitaliste, à coup sûr, cède des biens présents. L'ouvrier cède-t-il des biens futurs ? Il ne promet pas, comme le prodigue qui emprunte, de donner plus tard des biens. Il fournit sur l'heure sa force de travail ; il la fournit dans une production dont les produits ne seront perçus que plus tard, mais il l'eût fournie aussi bien, et au même prix, pour une production instantanée. De même, celui qui vend au capitaliste des matières premières ne s'inquiète pas de l'usage que le capitaliste en fera. Ces matières premières pourraient peut-être être consommées improductivement ; c'est par la volonté du capitaliste qu'elles sont employées productivement et qu'elles deviennent biens futurs. Le capitaliste, en un mot, n'échange pas proprement des biens présents contre des biens futurs ; il acquiert, en cédant des biens présents, d'autres biens dont il fait — si l'on peut ainsi parler — des biens futurs, *après l'échange*.

Acceptons toutefois l'idée de l'échange de biens présents et de biens futurs telle qu'elle est chez Böhm-Bawerk. Pour comprendre cet échange, pour comprendre, en d'autres termes, l'apparition du phénomène de l'intérêt, il n'y a pas lieu de se demander pourquoi

le capitaliste préfère au bien présent le bien futur. Il préfère celui-ci parce qu'il est plus grand, et voilà tout. Telles raisons pourraient l'empêcher de se déterminer comme il fait ; en l'absence de ces raisons, sa préférence va naturellement au plus grand des deux biens. En revanche, il est nécessaire d'expliquer *pourquoi l'ouvrier préfère le bien présent, qui ne vaut que 95, au bien futur, lequel vaudra 100*. Et ici, il faudra faire intervenir peut-être la dépréciation systématique du futur, la variation du rapport des besoins et des ressources, il faudra faire intervenir à coup sûr cette autre raison que Böhm-Bawerk n'a pas bien distinguée des précédentes, à savoir les souffrances que causerait à l'ouvrier la rupture de l'équilibre de sa consommation, l'impossibilité où il est, plutôt, de réduire à rien, pour un temps même très court, cette consommation. Mais la troisième des causes par lesquelles Böhm-Bawerk explique l'agio des biens présents, cette cause, à savoir *la productivité du capital, n'interviendra pas plus ici qu'elle n'intervenait dans le cas du prêt de consommation*. De même que celui qui emprunte de l'argent pour le dépenser improductivement ne saurait, par hypothèse, être déterminé par la productivité du capital à cette préférence qu'il accorde aux biens présents, de même *la productivité du capital ne saurait être pour rien dans la préférence que l'ouvrier accorde à des biens présents qu'il va tout de suite consommer*.

Ainsi la productivité du capital, qui ne pouvait pas concourir à expliquer l'intérêt du prêt de consommation, ne concourt pas davantage à expliquer l'intérêt des capitaux productifs, *du moins de la manière que dit Böhm-Bawerk, à savoir par un agio qu'elle créerait en faveur des biens présents*. La productivité du capital, d'après Böhm-Bawerk, fait rechercher les

biens présents, elle crée un agio en faveur de ces biens, et par là elle donne naissance à l'intérêt. Il y aura donc des gens qui paieront un intérêt pour avoir des biens présents. Qui sont ces gens? Les entrepreneurs, les propriétaires fonciers qui empruntent des capitaux? En tant qu'emprunteurs, ils paraissent préférer les biens présents aux biens futurs; mais en tant qu'entrepreneurs, ils montrent qu'ils préfèrent les biens futurs aux biens présents; en sorte que ces deux préférences contraires se neutralisent. Ou plutôt nos entrepreneurs, lorsqu'ils empruntent pour produire, *ne font voir aucune préférence, ni pour les biens présents, ni pour les biens futurs*; ils font voir seulement leur désir d'obtenir cette rente foncière, ce gain, quel qu'il soit, que l'emploi des capitaux en question leur assurera. Sont-ce donc les ouvriers, les fournisseurs de matières premières qui paieront un intérêt pour avoir des biens présents? A parler correctement, ils ne paient pas un intérêt aux capitalistes qui les occupent ou qui se fournissent chez eux; ils vendent leur main-d'œuvre, leurs matières premières au prix du marché — prix déterminé par l'utilité de cette main-d'œuvre, de ces matières en tant qu'elles donnent ou qu'elles constituent des biens immédiatement consommables, qu'elles se consomment immédiatement —; ils permettent par là aux capitalistes de percevoir un intérêt, et ils le leur permettent, non pas en tant qu'ouvriers occupés par les capitalistes, en tant que fournisseurs des capitalistes, mais *en tant que non-capitalistes*, en tant que — tout comme d'autres qui ni sont ni des salariés, ni des fournisseurs des capitalistes — ils n'entrent pas en concurrence avec les capitalistes, qu'ils ne font pas d'opérations capitalistiques. Et quand même l'on serait en droit de dire que l'ouvrier, que le fournisseur de matières pre-

mières procurent au capitaliste son intérêt, la productivité du capital ne serait pour rien là-dedans, cette productivité n'étant manifestement pas ce qui les engage à préférer les biens présents (1).

**108.** J'ai parlé assez longuement de l'intérêt des capitaux productifs pour n'avoir pas besoin d'insister sur celui des biens durables. Böhm-Bawerk l'explique tout comme celui-là (2). La valeur d'un bien durable, fait-il, se détermine par l'utilité des usages qu'il est destiné à fournir ; mais elle n'est pas égale à cette utilité : les usages futurs n'entrent en compte qu'après avoir subi une réduction. Un bien doit-il durer 6 ans, et durant ce temps fournir chaque année une utilité égale à 100 francs ? la valeur présente du bien ne sera pas de  $6 \times 100$ , ou de 600 francs, mais de  $100 + 95,23 + 90,70 + 86,38 + 82,27 + 78,35$ , soit de 532 fr. 93. Et alors celui qui l'achètera à ce prix, percevant chaque année une utilité de 100 francs, percevra des intérêts, par l'effet de la transformation successive des usages futurs en usages présents, laquelle fera disparaître la réduction des dits usages, réalisera leur pleine valeur. Ainsi raisonne Böhm-Bawerk. Et tout ce que je veux remarquer, c'est que dans cette explication de l'intérêt des biens durables il est impossible que joue aucun rôle la productivité du capital, où Böhm-Bawerk prétend voir une des causes de l'agio des biens présents, une des causes de l'intérêt. Je ne dirai pas, pour établir la justesse de ma remarque, que dans la création des biens durables la productivité du capital n'a rien à voir ; Böhm-Bawerk

(1) J'ai supposé que le fournisseur de matières premières n'était aucunement un capitaliste. Il peut en être un : dans ce cas, les phénomènes seront plus complexes que je ne les ai représentés ; mais mon raisonnement n'en subsistera pas moins.

(2) Pp. 360-381.



m'y autoriserait peut-être, lui qui, lorsqu'il a parlé de la productivité du capital, n'a jamais songé à rapprocher de cette productivité la possibilité que donne le capital de créer des biens durables plus utiles que les biens de consommation immédiate ; mais nous savons qu'il y a une grande analogie entre les deux faits. Je dirai, plutôt, ce que j'ai déjà dit tout à l'heure à propos des biens productifs : que le capitaliste qui crée un bien durable de jouissance ne marque à coup sûr point par là une préférence en faveur des biens présents ; et que les ouvriers qui construisent pour lui ce bien durable, que les locataires, encore, à qui il donne ce bien, bref que tous ceux que l'on pourrait présenter — d'une manière incorrecte d'ailleurs (1) — comme lui payant l'intérêt de ses capitaux et qui

(1) Au sujet des ouvriers, des fournisseurs de matériaux, je n'aurais qu'à répéter ce que l'on a vu déjà plus haut (§ 107) ; ces gens n'échangent pas, à proprement parler, avec le capitaliste des biens futurs contre des biens présents ; ils cèdent au capitaliste des biens qui deviennent en quelque sorte, par l'affectation que leur donne le capitaliste, des biens futurs. Mais n'y aurait-il pas échange de biens présents et de biens futurs entre le capitaliste propriétaire d'un bien durable et le locataire de ce bien ? Quand je loue un appartement, mon locataire ne me donne-t-il pas, en échange de ce que je lui cède, la promesse de me restituer à l'expiration du bail et l'appartement et une somme d'argent ? Son cas n'est-il pas pareil à celui de l'emprunteur qui, recevant 1.000 francs, promet de rembourser 1.000+50 francs ? En réalité, point. L'emprunteur se fait donner 1.000 francs qu'il dépense ; après un an, il rembourse, *non pas ces mêmes 1.000 francs qui lui ont été donnés, mais une somme égale*. Quant au locataire du bien durable, il restitue *le même bien* qui lui a été confié ; un locataire ne consume pas, ne détruit pas la maison qu'on lui loue. Ainsi le prêt d'un bien durable est une opération nettement distincte du prêt d'argent. Le locataire du bien durable qui paie l'usage temporaire de ce bien au propriétaire assure à celui-ci l'intérêt de ses capitaux de la même façon que ce propriétaire se l'assurepait à lui-même en habitant sa maison.

— J'aurais maintenant des remarques à faire sur certaines considérations que Böhm-Bawerk émet à propos des biens durables et de leur intérêt. Je me contenterai de souligner l'étrangeté de ce que Böhm-Bawerk dit de la rente foncière (pages 378-381). D'après Böhm-Bawerk, les théories en cours sur la rente foncière, la théorie de Ricardo, par exemple, expliqueraient seulement pourquoi la terre donne un rendement ; mais ce rendement, dans ces théories, ne serait jamais qu'un

montrent ainsi leur préférence pour les biens présents, manifestement ne sont pas déterminés à cette préférence par la productivité du capital.

---

**109.** Pour terminer ma critique de la théorie de Böhm-Bawerk, j'indiquerai quelle me paraît être la source de toutes les déficiences que j'ai relevées dans cette théorie. Cette source, c'est *la crainte que Böhm-Bawerk a eue de tomber dans l'éclectisme*, c'est sa volonté de n'assigner à l'intérêt qu'une cause, qui est pour lui la préférence accordée aux biens présents sur les biens futurs. De là les erreurs de Böhm-Bawerk sur le rôle de la productivité du capital dans la formation de l'intérêt. Et de là encore le peu de valeur que l'on trouve à cette théorie, quand on l'applique aux diverses variétés de l'intérêt.

Car la chose est telle : appliquée aux variétés de l'intérêt, la théorie de Böhm-Bawerk ne rend compte à peu près de rien. Böhm-Bawerk, lorsqu'il se demande comment il arrive que l'on préfère les biens présents aux biens futurs, découvre de ce fait plusieurs causes. Et les considérations qu'il expose sur la possibilité pour certaines de ces causes de se combiner ensemble, sur l'impossibilité pour telles d'entre

rendement *brut*. Pour expliquer le revenu net que donne la terre, il faut, dit Böhm-Bawerk, considérer les terres comme des biens durables, et voir la façon dont se détermine leur prix, façon qui est semblable à celle des autres biens durables. En définitive, la rente foncière serait un cas spécial de la rente capitalistique des biens durables. Pour ma part, je vois bien que la rente foncière est un intérêt pour celui qui achète sa terre, ou qui rapporte cette rente au prix qu'il pourrait vendre cette terre. La rente foncière existe néanmoins même pour les terres qui n'ont jamais été vendues, et qu'on ne songe pas à vendre ; et cette rente est bien un revenu net, puisque le propriétaire la perçoit après qu'ont été rémunérés et le travail et les capitaux employés à mettre la terre en valeur.

elles de se combiner avec telle autre (1), ces considérations marquent bien que d'après lui les causes en question — comme il apparaît à première vue qu'il doit arriver — peuvent agir séparément, qu'elles n'agissent pas toutes sur tous les individus, et qu'elles n'agissent pas également. Mais lorsque Böhm-Bawerk en vient à étudier les diverses formes de l'intérêt, alors qu'arrive-t-il? il arrive qu'il refuse d'entrer dans un examen particulier de chaque espèce. Il semble — je dis il semble, parce qu'à développer explicitement ce que la théorie de Böhm-Bawerk contient d'implicite, on fait apparaître des propositions manifestement inacceptables, des propositions que Böhm-Bawerk sans doute repousserait le premier comme telles, et comme contradictoires à son propre enseignement —, il semble qu'il faille renoncer à chercher pourquoi dans le prêt de consommation, pourquoi dans l'acquisition de biens productifs ou de biens durables le capitaliste obtient un intérêt, j'entends : pour quelles raisons premières et spéciales à chacun de ces cas. Il y a un *agio* des biens présents : voilà qui résout toutes les difficultés! Cet *agio* des biens présents, cependant, résulte d'un ensemble de causes agissant différemment sur les différents individus : il est donc nécessaire, quand on s'occupe d'un cas donné, d'aller jusqu'à ces causes, de rechercher quelles sont celles d'entre elles qui agissent sur l'individu, ou les individus auxquels on a affaire, et comment elles agissent.

En somme, dire : il y a un intérêt parce qu'il existe un *agio* des biens présents, c'est dire : il y a un intérêt parce qu'il y a un intérêt (2). Et sans doute c'est cette explication qui s'impose parfois, du moins à n'envisager le problème que sous l'une de ses deux

(1) Pp. 289-291.

(2) Cf. Hawley, art. cité, p. 306.

faces ; de certaines gens exigent un intérêt de leurs capitaux uniquement parce qu'il existe un intérêt du capital, parce que l'existence de l'intérêt leur permet d'avoir cette exigence. Mais de tels cas nous renvoient à d'autres ; en définitive, pour la généralité des cas il faudra d'autres raisons, il faudra de la résultante remonter aux composantes. Et il faudra toujours aller jusqu'à celles-ci lorsqu'on envisagera — comme il est indispensable de faire en même temps — le problème sous son autre face, je veux dire lorsqu'on se demandera pourquoi on obtient un intérêt.

Procédant ainsi que je viens de l'indiquer, on arrivera, je pense, aux résultats que l'on a vus plus haut. Je rappelle très sommairement ces résultats, afin de montrer la place que peuvent prendre dans la théorie complète et rigoureuse de l'intérêt les éléments d'explication fournis par Böhm-Bawerk.

1° Il y a des raisons qui limitent, du côté des capitalistes, les opérations capitalistiques. De ces causes, deux, ou trois si l'on veut, ont été connues de Böhm-Bawerk : la variation des ressources et celle des besoins, la dépréciation systématique du futur. Une autre, qui est de beaucoup la plus importante, n'apparaît que de loin en loin dans sa théorie (1), confondue d'ailleurs avec la variation du rapport des besoins et

(1) Pp. 285, 355, 390. — Je signale en passant une différence point encore notée entre la variation du rapport des ressources et des besoins et cet autre fait que Böhm-Bawerk parfois paraît confondre avec elle ; la variation du rapport des ressources et des besoins engendre proprement une préférence pour les biens présents ; devant m'enrichir un jour, j'aime mieux recevoir 1.000 francs aujourd'hui que plus tard ; j'aime mieux économiser 1.000 francs plus tard qu'aujourd'hui ; la gêne qui résulte de la rupture de l'équilibre de la consommation, cette gêne, par cela même qu'elle n'apparaît qu'en conséquence d'un déplacement opéré dans la consommation, n'engendre pas précisément une préférence en faveur des biens présents, elle ne fera pas que j'aime mieux recevoir 1.000 francs aujourd'hui, que j'aime mieux économiser 1.000 francs plus tard ; elle n'empêchera d'économiser, que ce soit aujourd'hui ou plus tard.

des ressources : c'est la gêne, c'est la diminution de bien-être qu'entraîne par elle-même la capitalisation, en tant qu'elle rompt l'équilibre de la consommation, ou qu'elle accroît un défaut d'équilibre déjà existant.

2° Il y a des raisons qui, les opérations capitalistiques étant nécessairement limitées, donnent naissance à l'intérêt. Ici figureront encore la variation du rapport des ressources et des besoins et la dépréciation du futur. Elles figureront ici, en tant que chez certains individus elles agissent, dans le sens que l'on conçoit, plus que chez d'autres. Ici figureront encore d'autres raisons plus importantes que les précédentes : cette productivité du capital à laquelle Böhm-Bawerk a assigné dans sa théorie un rôle si peu conforme à la réalité, et la possibilité, en outre, de créer des biens durables plus utiles que les biens de consommation qui coûtent autant qu'eux.

On le voit — et cette constatation résumera mon appréciation de la théorie de Böhm-Bawerk —, la théorie de Böhm-Bawerk contient la plupart des éléments, des matériaux de la théorie vraiment scientifique de l'intérêt ; mais il a manqué à Böhm-Bawerk d'agencer convenablement ces matériaux.

---

## CHAPITRE VIII

### CRITIQUE DES AUTEURS (SUITE) : DÉTRACTEURS ET APOLOGISTES DE L'INTÉRÊT

**110.** Je n'ai plus, pour terminer ma revue des théories de l'intérêt, qu'à parler de ces théories qui ont confondu l'explication de l'intérêt avec l'appréciation éthique de ce phénomène. Ces théories sont celles de certains socialistes, comme Rodbertus et Marx. Aux économistes partisans du régime présent de la propriété, il est arrivé souvent de tirer immédiatement de l'explication de l'intérêt une apologie de celui-ci ; et je me réserve de les reprendre à ce sujet ; mais seuls nos socialistes sont tombés complètement dans cette erreur de présenter comme rendant compte de la formation de l'intérêt des propositions où il est impossible de voir autre chose que des jugements d'ordre pratique sur l'intérêt, qui du moins ne peuvent devenir acceptables que si on les entend de cette manière.

Pourquoi y a-t-il un intérêt ? A cette question, Rodbertus et Marx répondent : il y a un intérêt parce qu'avec le capital on peut salarier des ouvriers, et qu'à ces ouvriers on ne donne pas le produit intégral de leur travail. Toute valeur a sa source et sa mesure dans le travail qui l'a créée ; la valeur des marchandises provient du travail qui s'y est incorporé, et se proportionne à la quantité de ce travail. Or la force de travail, qui crée les autres marchandises et qui leur

donne leur valeur, cette force de travail, en tant qu'elle est une marchandise elle-même, vaut ce qu'elle coûte à produire (1) ; et il se trouve qu'elle coûte moins qu'elle ne produit. Ainsi celui qui utilisera la force de travail obtiendra plus qu'il n'a dépensé, il bénéficiera d'une plus-value. C'est ce que font les capitalistes. Les travailleurs, ne possédant rien par eux-mêmes, n'ayant pas de biens où appliquer leur force de travail, sont contraints de vendre cette force aux capitalistes ; ceux-ci dès lors s'approprient tout le produit du travail des ouvriers, et ne donnent aux ouvriers, sous forme de salaires, qu'une partie du produit ; ce sera là la source de l'intérêt, lequel se trouve ainsi provenir d'une exploitation des ouvriers.

111. La critique de cette théorie a été faite trop souvent pour qu'il soit besoin de la recommencer ici (2). Je me bornerai à quelques brèves remarques.

La première et la plus importante est qu'il y a dans la théorie de Rodbertus et de Marx comme une contradiction. On veut que le capital exploite le travail ; on est obligé de reconnaître d'autre part que le travail, sans le capital, ne produirait même pas cette subsistance qu'il reçoit du capital sous forme de salaire. Mais comment dire que le capital exploite le travail, qu'il le dépouille, si ce produit que le travail crée et dont le capital retient une part, le travail, sans le capital, n'eût pu le créer ? Du moment que le capital joue un rôle indispensable dans la production, il ne sera pas correct de dire que le produit est dû tout entier au travail de l'ouvrier. Les expressions dont sans cesse nos auteurs se servent sont donc impropres. Elles ne

(1) Je m'attache à l'argumentation de Marx, plus élaborée et plus précise que celle de Rodbertus. Voir *Le capital*, liv. I, sections I, II et III.

(2) Voir spécialement Böhm-Bawerk, I, chap. 12.

seraient justifiées que si, le travailleur ayant créé son produit sans aucun secours, le capital intervenait ensuite pour enlever par la force au travailleur une partie de ce produit : que si le travailleur, dans le contrat qu'il va passer avec son employeur, n'était pas libre, je veux dire, s'il ne trouvait pas son avantage à passer ce contrat (1). Et l'on ne constate rien de tel.

Cette première remarque me dispenserait à la rigueur d'en présenter d'autres. Toutefois, si cette thèse de Rodbertus et de Marx était fondée, qui veut que la valeur soit mesurée par le travail (2), la théorie de l'exploitation conserverait une grande importance scientifique. Le capital serait un facteur indispensable de la production, et il deviendrait nécessaire de rechercher — ce que ni Rodbertus ni Marx n'ont fait suffisamment — pourquoi il en est ainsi, comment le capital permet de produire davantage, comment

(1) Toutes les assimilations que l'on a faites de la nécessité où l'ouvrier se trouve d'accepter les conditions qui lui sont offertes avec la contrainte physique, tout ce que l'on dit au sujet du caractère formel et illusoire de la liberté de l'ouvrier dans le contrat du travail ne saurait prévaloir contre cette constatation. L'ouvrier a avantage à vendre sa force de travail le prix qui lui en est donné ; employé par le capital, il produit plus qu'il ne produirait autrement ; donc le produit qu'il crée, il ne le produit pas proprement à lui seul.

(2) Pour Marx, cette thèse était-elle vraiment une loi scientifique, au sens ordinaire du mot ? il y a lieu d'en douter. J'incline pour ma part à adopter l'interprétation de Croce. La valeur-travail de Marx serait « un fait pensé et pris comme type », qui servirait « de terme de comparaison, de mesure, à l'égard de la société capitaliste » (Croce, *Matérialisme historique et économie marxiste*, pp. 93-114 de la trad. fr., Paris, 1901). Par là deviendrait compréhensible ce que Marx a dit des oscillations du prix autour de la valeur ; par là se résoudrait la contradiction apparente du liv. I du *Capital*, dans lequel la plus-value est donnée comme proportionnelle à la quantité de la main-d'œuvre salariée par le capitaliste, et du liv. III, où le profit se proportionne à la quantité du capital. Mais il reste qu'on peut se demander dans quelle mesure la théorie de Marx aide à comprendre le fait de l'intérêt, et il est légitime de critiquer cette théorie en tant qu'elle prétendrait expliquer la réalité économique, puisqu'aussi bien elle a reçu souvent cette interprétation.



l'emploi du capital a pu devenir indispensable. Mais l'explication serait sans doute assez aisée à découvrir, et cette explication une fois formulée, on pourrait se dispenser, pour l'édification de la théorie de l'intérêt, de plus considérer le capital : la considération du seul travail permettrait de déterminer la plus-value, le profit, l'intérêt que le capitaliste doit obtenir.

Malheureusement, là-dessus encore il est impossible de suivre Rodbertus et Marx. La valeur ne se mesure pas au travail incorporé dans la marchandise. Sans entreprendre une démonstration en règle, il est facile de vérifier mon assertion en examinant la façon dont l'intérêt du capital se détermine. Si la valeur des marchandises dépendait du travail incorporé en elles, le profit (1) obtenu par le capitaliste se proportionnerait à la quantité de main-d'œuvre salariée par lui ; à capital égal, ce capitaliste obtiendrait plus qu'un autre, dont le capital aurait une rotation plus rapide ; à capital égal, ce capitaliste obtiendrait plus de profit qu'un autre, dont le capital servirait pour une plus forte proportion à salarier des ouvriers, qui emploierait plus de « capital variable » et moins de « capital constant ».

Or l'une et l'autre proposition sont démenties par l'expérience. La rotation plus ou moins rapide du capital n'influe pas sur le profit du capital. Soit deux capitalistes qui l'un et l'autre emploient tout leur capital — 150.000 francs — à payer des salaires. Le salaire des ouvriers étant de 1.500 francs par an, le premier capitaliste, dont le capital accomplit sa rotation en un an, occupera 100 ouvriers ; le deuxième, dont le capital accomplit sa rotation seulement en deux

(1) Il faut parler ici la langue des auteurs que je critique.

ans, occupera 75 ouvriers seulement. Est-ce à dire que le premier capitaliste retirera de son capital un profit double ? Non pas. Une rotation plus rapide du capital ne procurera au capitaliste un profit supérieur que pour autant que cette rapidité plus grande de la rotation aura été obtenue dans une branche particulière de la production par un capitaliste ou par quelques capitalistes plus habiles ou plus heureux que leurs rivaux. Par rapport à deux industries différentes, si ces industries sont sous le régime de la libre concurrence, j'entends si les capitaux peuvent librement se transporter de l'une à l'autre, la vitesse de la rotation n'influera en rien sur le profit du capital : c'est de la quantité du capital engagé que le profit dépendra. Et pour ce qui est de la composition du capital, des proportions diverses du capital variable et du capital constant, elles seront sans influence aussi. Marx a dû le reconnaître lui-même au livre III de son *Capital*, lorsqu'il a voulu étudier le procès de la production capitaliste tel qu'il se déroule dans la réalité (1).

---

**112.** Il faut donc renoncer à fonder l'intérêt sur une exploitation, le mot exploitation signifiant spolia-

(1) En somme, l'ouvrage de Marx est, sur les questions qui nous occupent, tout à fait insuffisant. Marx a pu projeter une vive lumière sur la manière dont, dans certains pays, la première accumulation capitaliste s'est opérée, il a pu analyser avec beaucoup de pénétration certains des procédés dont les capitalistes se servent pour intensifier la production et accroître leur profit, il a pu émettre des vues nouvelles sur telle source de revenus, comme la rente foncière. Mais nulle part il ne s'est expliqué sur le rôle véritable que joue le capital dans la production. Les causes qui limitent la capitalisation, il n'en dit rien. Au profit du capital — il s'agit du capital productif — il assigne comme origine l'exploitation des ouvriers : on a vu ci-dessus ce qu'il fallait penser de cette théorie. Cependant à côté du « profit » du capital il y a

tion. Le capitaliste ne prélève pas ses intérêts sur des valeurs que d'autres auraient créées, à la production desquelles lui-même n'aurait en rien concouru. Mais le mot exploitation peut avoir d'autres sens que celui de spoliation, et il nous faut maintenant passer ces autres sens en revue.

1<sup>o</sup> Il y a ou il peut y avoir exploitation lorsqu'un individu, pour telle opération économique qu'il va effectuer, n'a pas de concurrents, ou que la concurrence, entre ceux qui au même titre vont effectuer une opération économique, ne s'exerce que d'une manière imparfaite. Un monopoleur est en état d'exploiter les consommateurs qui achètent son produit : on veut dire par là que, n'ayant pas de concurrence à redouter, il est maître de fixer ses prix à sa guise. Dans ce même sens Böhm-Bawerk accorde qu'il pourra y avoir un revenu anormal du capital dû à l'exploitation des emprunteurs, là où les capitaux sont rares, les détenteurs du capital peu nombreux, et où par suite la

l'intérêt proprement dit. Marx n'ignore pas que les capitaux empruntés sont parfois employés improductivement (liv. III, chap. 23, p. 416 du t. I de la trad. fr.) ; il néglige cette variété de l'intérêt. Pourquoi du moins les capitaux que l'on prête et qui sont employés productivement donnent-ils des intérêts ? parce que le profit, répond Marx, ne peut pas être retenu tout par l'emprunteur, parce que, s'il en était ainsi, l'emprunteur ne paierait rien pour l'usage de la valeur qui lui a été aliénée (chap. 21, pp. 389-390, chap. 22, p. 403, chap. 23, p. 410, etc.). Et qu'est-ce enfin qui détermine le taux de l'intérêt ? C'est, dit Marx, la concurrence : tandis que pour les autres marchandises, pour la force de travail, qui est une marchandise encore, le prix, lorsque l'offre égale la demande, équivaut au coût de la production et qu'il est réglé par les lois immanentes de la production capitaliste, pour l'intérêt il en va autrement ; il ne saurait y avoir un « taux naturel » de l'intérêt (chap. 21, p. 393) ; ce qui n'empêche pas d'ailleurs Marx d'assurer que le taux du profit exerce une influence sur celui de l'intérêt (chap. 22, pp. 403-404, etc.) — les profits extraordinaires de l'emprunteur, à vrai dire, n'intervenant pas ici le moins du monde (p. 403). — On avouera que ces quelques indications sont loin de constituer une théorie vraiment scientifique de l'intérêt.

concurrence des capitalistes ne donne pas ses pleins effets (1).

Mais — sans aller chercher autre chose — ce qui est vrai de ce revenu anormal du capital, de ce sur-intérêt, n'est pas vrai de l'intérêt proprement dit. Normalement, il y a une concurrence des capitalistes qui tend à établir pour tous les capitaux un intérêt; normalement donc on ne pourra pas parler à propos de l'intérêt d'une exploitation au sens que je viens d'indiquer.

113. 2° Il y a exploitation, dit-on encore, lorsque, dans un contrat, les avantages que l'un des contractants s'assure, les biens qu'il se procure lui sont indispensables, et que tel n'est pas le cas de l'autre contractant. C'est en ce sens que certains affirment que le capital exploite le travail. Ils reconnaissent que le capitaliste ne dépouille pas les ouvriers qu'il occupe : et en effet ces ouvriers ne sont pas les seuls créateurs du produit; ils n'eussent pas obtenu celui-ci sans l'aide du capital. Mais le contrat qui lie le capitaliste à ces ouvriers lie des parties dont la situation est très différente. Les conjonctures qui déterminent les clauses du contrat sont bien plus favorables pour le capitaliste que pour les ouvriers : elles mettent ceux-ci sous la dépendance de celui-là (2).

Dans ce nouveau sens non plus, l'exploitation n'explique pas l'intérêt du capital. Il faudrait voir en effet si l'emploi de la main-d'œuvre est une condition nécessaire de la naissance du profit et de l'intérêt du

(1) II, pp. 384-385.

(2) Cf. Lexis, dans le *Jahrbuch für Gesetzgebung*, XIX, I, pp. 335-336, Böhm-Bawerk, II, pp. 330 et suiv., pp. 384-385 : il est vrai que Böhm-Bawerk ne veut pas qu'on se serve ici du mot exploitation (pp. 358 et suiv.).

capital : et l'on s'apercevrait qu'il n'en est pas ainsi. Là même où le capital emploie de la main-d'œuvre salariée, il faudrait montrer comment le capitaliste d'une part, l'ouvrier d'autre part sont amenés à conclure ce contrat qui partage entre eux le produit de leur collaboration : par là seulement l'intérêt serait vraiment expliqué. Et la recherche de cette explication ferait apparaître que la circonstance sur laquelle on insiste tant — à savoir que l'ouvrier est à la merci du capitaliste, qu'il attend de celui-ci sa subsistance — est une circonstance accessoire. Ce qui détermine l'ouvrier à vendre sa force de travail au capitaliste, ce n'est pas *essentiellement* le *besoin* qu'a l'ouvrier pour vivre de se faire employer par le capitaliste, c'est *l'avantage* que l'ouvrier trouve à se faire employer par le capitaliste. Je veux dire que lors même que l'ouvrier serait assuré de gagner par ailleurs sa subsistance — et cette assurance, il lui arrive parfois de l'avoir —, il vendrait encore sa force de travail au capitaliste, si ce capitaliste lui donnait un salaire supérieur au gain sur lequel il peut compter par ailleurs. Que beaucoup d'ouvriers aient un besoin absolu de se faire salarier par les capitalistes, cela aura cette conséquence, non de donner naissance à l'intérêt, mais d'abaisser le niveau où certains emplois du capital — ceux qui impliquent des dépenses en main-d'œuvre — seront lucratifs, d'accroître la capitalisation, de modifier le taux de l'intérêt,

En somme, cherchant l'explication de l'intérêt, on constate — ainsi qu'il a été déjà vu — que l'intérêt, hors le cas du prêt de consommation, ne naît pas du rapport qui s'établit entre le capitaliste et tels individus, ou telle catégorie de membres de la société, mais du rapport qui s'établit entre le capitaliste et *toute la classe des non-capitalistes*. L'intérêt des capi-

taux productifs et des biens durables n'est pas plus tiré des ouvriers qu'il n'est tiré des fournisseurs de matières premières, des consommateurs, des vendeurs des biens durables, des locataires de ces mêmes biens ; j'entends : cet intérêt ne se forme pas en raison des circonstances où est placée telle ou telle de ces catégories prise séparément. Cet intérêt se forme parce que, des productions capitalistiques pouvant être entreprises, des biens durables pouvant être créés qui donnent plus de produit, qui représentent plus d'utilité que les productions non capitalistiques, que les biens non durables de même coût, tout le monde ne peut pas entreprendre de telles productions, fabriquer ou faire fabriquer de tels biens. Les ouvriers, les fournisseurs de matières premières, les locataires de biens durables, etc, *ne donnent pas* à proprement parler *au capitaliste des intérêts* ; ils ne cèdent pas des biens futurs contre des biens présents de valeur moindre ; ils cèdent des biens présents contre des biens présents, ils se font payer leur travail, leurs matières, qui pourraient servir à satisfaire des besoins présents, ils paient un usage qui est, pour ainsi parler, un bien présent. Mais ces ouvriers, ces locataires, etc., *permettent au capitaliste de tirer des intérêts de ses capitaux en tant qu'ils n'entrent pas en concurrence avec lui comme capitalistes* ; en cela d'ailleurs ils se conduisent tout comme d'autres qui ne sont ni des ouvriers, ni des locataires, etc., avec qui par conséquent le capitaliste n'entre pas en relations directes.

J'ajouterai encore que lorsqu'on parle, ainsi qu'il arrive souvent, de la dépendance où les ouvriers seraient par rapport aux capitalistes, on tombe dans une confusion assez grave (1). Ce qui fait que l'ou-

(1) Je relève cette confusion, par exemple, dans le passage de Lexis

vrier a besoin, pour gagner sa vie, qu'on le salarie, *ce n'est pas qu'il n'a pas de capitaux* en sa possession, *c'est qu'il ne possède rien* ; en d'autres termes, et pour être plus clair, quand même le capital ne jouerait aucun rôle dans la production et ne conférerait aucun avantage à celui qui en est pourvu, les ouvriers seraient encore dans une situation dépendante. Ce n'est pas des capitalistes que les ouvriers dépendent, c'est tout d'abord *de ceux qui détiennent les moyens de production*, telles les terres. Imaginons un pays où toutes les terres seraient appropriées, et appropriées par un petit nombre, dans lequel en outre il n'y aurait pas de capitaux, rien que ces approvisionnements qui permettent à une population de vivre d'une récolte à l'autre. Ne verra-t-on pas dans ce pays les non-possédants se faire salarier par les propriétaires fonciers, et recevoir comme salaire l'équivalent de ce que le dernier employé d'entre eux ajoute à la production de la terre sur laquelle on l'occupe ? Que des capitaux, maintenant, soient importés dans ce pays : ils permettront d'entreprendre des processus productifs de longue durée ; ils élèveront le rendement minimum de la main-d'œuvre ; partageant avec la propriété foncière les produits obtenus avec son aide, le capital non seulement laissera à la main-d'œuvre des salaires qu'elle avait précédemment, mais encore *il élèvera ces salaires*, pour aussi longtemps du moins que la quantité de la main-d'œuvre disponible n'aura pas crû (1). Bien loin que le capital exploite

que j'ai cité tout à l'heure. Il y est parlé expressément et à plusieurs reprises de la domination économique des capitalistes sur les ouvriers ; la continuité de cette domination est indiquée comme la raison pour laquelle l'intérêt se proportionne au temps, et est éternel.

(1) C'est le sentiment obscur de cette vérité qui sans doute a inspiré des théories comme celles de George et de Loria, théories d'après lesquelles la condition de l'ouvrier serait entièrement transformée par

les ouvriers, il améliore, d'une certaine manière, leur condition.

114. 3° Il y a exploitation, dit-on parfois, quand un individu n'a qu'une façon de se procurer des avantages, un bien qu'il convoite, que ce bien d'ailleurs lui soit ou non indispensable. C'est en ce sens que Dietzel prend le mot exploitation lorsqu'il explique par l'exploitation l'intérêt de certains biens durables. Un appartement, un piano sont-ils loués à quelqu'un qui ne serait pas en état de les acheter ? alors le propriétaire exploite son locataire, et c'est cette exploitation qui rend compte de l'intérêt qui lui revient (1).

Mais on voit aisément qu'il n'y a rien là qui ressemble à une explication scientifique. Le locataire qui ne pourrait pas se transformer en acheteur est-il dans une situation essentiellement différente de celui qui pourrait acheter, mais qui, pour une raison ou pour une autre, n'a pas ou ne voit pas qu'il ait avantage à acheter ? les deux cas, dans la théorie de l'intérêt, ne doivent-ils pas être confondus ? Pourquoi, le locataire payant l'usage temporaire du bien qu'il loue ce que cet usage représente pour lui d'utilité, et le propriétaire ayant acheté son bien au prix de revient, ce propriétaire perçoit des intérêts, la formule de Dietzel ne le fait aucunement comprendre. Lorsqu'une denrée — comme il arrive souvent — est vendue à des gens qui seraient incapables de la produire par eux-mêmes, qui ne peuvent se la procurer, en

l'abolition de la propriété individuelle de la terre, ou par l'établissement du régime de la « terre libre ». Ces théories sont fausses d'ailleurs en tant qu'elles voient dans l'appropriation des terres une condition nécessaire de l'intérêt : même sans l'appropriation des terres, la possession du capital, la possibilité de capitaliser conférerait des avantages, permettrait de percevoir des intérêts.

(1) *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1891, p. 934.



conséquence, qu'en l'achetant, croirait-on expliquer le prix que prend cette denrée et les gains que réalisent les producteurs en disant simplement que ceux-ci exploitent les consommateurs (1) ?

**115.** 4° On dira peut-être encore qu'il y a, dans la perception des intérêts du capital, exploitation par le capitaliste de ceux de qui il perçoit ces intérêts, lorsque ceux-ci, en consentant à payer des intérêts, ne commettent aucune faute, ne font rien qui ne leur soit avantageux. Je prête 1.000 francs à un prodigue, lequel s'engage à me rendre 1.050 francs après un an ; et ces 1.050 francs qu'il me remboursera représenteront, dans le moment où il devra les prélever sur son avoir, plus d'utilité que je ne lui en procure présentement avec les 1.000 francs que je lui donne : comme c'est sciemment et volontairement que le prodigue accepte, ou plutôt sollicite le marché, on ne parlera pas d'exploitation. Mais si au lieu d'un prodigue j'ai devant moi un besogneux, qui a réellement son avantage à m'emprunter 1.000 francs pour m'en rendre 1.050 plus tard, alors certains seront tentés de prononcer qu'il y a exploitation de l'emprunteur.

Seulement il apparaîtra tout de suite que cette vue, pas plus que les précédentes, n'explique proprement l'intérêt ; et j'ajouterai que l'appréciation que l'on formulerait ainsi ne serait nullement fondée : si l'on écarte les préjugés qui ont existé jadis contre le prêt à intérêt et qu'on se mette en présence de la pure réalité, en quoi le fait d'emprunter à intérêt quand on y trouve son avantage différera-t-il de celui d'acheter,

(1) Notons que la plupart des consommateurs jouiront d'une rente, comme disent certains économistes ; car ils paieront la denrée qu'ils achètent moins cher qu'ils ne seraient disposés à faire ; et de même des locataires de biens durables.

d'échanger, en quoi différera-t-il de n'importe quelle autre opération économique onéreuse ?

**116.** 5° Jusqu'à présent, c'est par rapport à l'emprunteur ou à celui de qui le capitaliste tirait ses intérêts que l'on parlait d'exploitation. On peut parler aussi d'exploitation en considérant la situation du capitaliste, et dire que le capitaliste est un exploitateur lorsqu'il perçoit des intérêts qui ne sont pas la rémunération d'un sacrifice, lorsqu'il perçoit plus d'intérêts qu'il ne lui en faudrait pour se décider à capitaliser.

Si l'on devait accepter cette manière de parler, les capitalistes seraient presque tous des exploitateurs. Senior, et beaucoup d'autres avec lui, ont affirmé que la capitalisation impliquait un acte d'abstinence, par suite un sacrifice. Il est certain que la capitalisation est limitée par les sacrifices qu'elle impose aux capitalistes ; qu'il n'en coûte pas de capitaliser, et aussitôt toutes ces opérations capitalistiques seront entreprises qui donneront un rendement net, si faible soit-il ; il sera capitalisé, par conséquent, beaucoup plus qu'il n'est capitalisé aujourd'hui. Ainsi les moins avantagés des capitalistes ont dans les intérêts qui leur reviennent à peine un peu plus que le dédommagement de la gêne qu'ils se causent en épargnant. Mais pour un petit nombre de capitalistes qui sont dans ce cas, combien de capitalistes qui touchent des intérêts bien supérieurs à ceux dont ils se contenteraient à la rigueur ; combien de capitalistes, plutôt, qui, ayant besoin pour une petite partie de leurs capitaux de l'intérêt courant, pour le surplus, c'est-à-dire pour la majeure partie de leurs capitaux, accepteraient un intérêt très inférieur à cet intérêt.

courant (1) ! Les différences qui existent, sous ce rapport, entre les capitalistes, ou plutôt entre les parties du capital de chaque capitaliste, sont beaucoup plus grandes que celles qui existent d'ordinaire dans les catégories économiques où une concurrence analogue se remarque. Une denrée est sans doute toujours diversement appréciée par les consommateurs ; le prix de cette denrée s'établissant par exemple à 10 francs par unité, il y aura des acheteurs pour qui cette denrée représentera une utilité d'à peine un peu plus de 10 francs, et il y en aura qui auraient donné pour l'avoir, s'il en avait été besoin, beaucoup plus de 10 francs ; l'écart cependant qui s'établira entre les uns et les autres, la rente subjective dont certains consommateurs bénéficieront pourra ne pas être très élevée ; et de plus on verra d'ordinaire — surtout s'il ne s'agit pas d'une denrée de luxe — la généralité des consommateurs *se ranger près des consommateurs les moins favorisés*. Il en va autrement pour les capitaux. Si les capitaux marginaux, ceux qui déterminent le taux de l'intérêt, exigent comme rémunération 3 o/o par an d'intérêt, il y aura des capitaux pour réclamer des intérêts moindres, il y en aura qui pour être constitués ne demanderont point d'intérêt ; et les capitaux ne demandant point d'intérêt, ou ne demandant qu'un intérêt infime seront la grande majorité.

Pour prouver cette assertion, il suffit de faire remarquer que dans chaque moment de la durée les

(1) C'est ainsi qu'il faut présenter les choses. La gêne qui résulte de la capitalisation s'accroît pour le capitaliste à mesure qu'il constitue davantage de capitaux. Chaque capitaliste constitue autant de capitaux qu'il lui est avantageux d'en constituer, et les derniers de ces capitaux, toujours, donneront au capitaliste ost intérêt seulement qui est nécessaire pour qu'il lui soit avantageux de les détourner de la consommation immédiate.

capitaux que l'on crée par des prélèvements sur les revenus ne sont que très peu de chose par rapport aux capitaux précédemment créés et dont on est en train de percevoir les intérêts (1). Si l'on ne considère que les capitaux nouveaux, alors certes il apparaît que ces capitaux réclament des intérêts : économisant une année 3.000 francs sur mes 10.000 francs de revenus, il faudra, pour que l'opération capitalistique où je vais dépenser ces 3.000 francs me soit avantageuse, que ces 3.000 francs me rapportent 3 o/o, ou 2,5 o/o. Mais que sont ces 3.000 francs et tous les capitaux créés dans le même moment à côté des capitaux plus anciens qui rapportent des intérêts ? Moi-même, en même temps que j'économise 3.000 francs sur mes revenus, je suis à la tête d'une entreprise où j'ai dépensé 100.000 francs, et que je pourrais céder pour 100.000 francs ; ou bien encore je viens d'hériter de 100.000 francs liquides. Ces 100.000 francs qui sont à ma disposition, quel intérêt faut-il qu'ils me rapportent pour que je trouve mon profit à les employer d'une manière capitalistique ? un intérêt minime à coup sûr. Car il est clair que ce serait une détestable opération de ma part de les consommer tout de suite ; ma consommation annuelle étant de 10.000 francs, mon avantage n'est pas de porter une année cette consommation à 110.000 francs pour la laisser les années suivantes à 10.000 francs ; il est de répartir également ces 100.000 francs qui viennent en

(1) En tant que les biens créés ou acquis avec ces capitaux anciens pourraient être l'objet d'une consommation immédiate. Le rapport des biens que l'on épargne dans une année, par exemple, avec ce que l'on a précédemment détourné de la consommation et que l'on pourrait reprendre pour le consommer immédiatement, ce rapport varie, comme on le conçoit, avec les temps et les lieux. Ce qu'il est pour notre temps et pour notre pays, on peut s'en donner une idée approximative ; et l'on se rend compte aisément par là que l'accentuation du caractère capitalistique de notre économie se fait assez lentement.

supplément entre un grand nombre d'années. Si donc il s'agit pour moi de donner à ces 100.000 francs un emploi tel qu'ils me reviennent par fractions — mettons qu'il doive me revenir 5.000 francs par an pendant 20 ans —, il ne m'en coûtera rien de le faire, pour autant du moins que la dépréciation du futur n'interviendra pas (1).

Ainsi la plupart des capitaux rapportent à leurs propriétaires des intérêts qui pourraient tomber à peu à peu sans que ces capitaux fussent détournés de leur emploi actuel. Si le taux de l'intérêt tombait presque à zéro, la capitalisation serait enrayée sans doute ; on ne créerait plus de capitaux, ou du moins l'on n'en créerait pas plus de nouveaux qu'on ne consommerait de primes d'amortissement des anciens capitaux ; mais on en créerait néanmoins, et ces capitaux vraiment nouveaux, joints à ceux qu'on constituerait avec les primes d'amortissement des anciens capitaux, maintiendraient à peu près la production au degré capitaliste qu'elle aurait atteint (2). On dira donc si l'on veut, devant l'énorme prélèvement qu'opèrent les capitalistes sur la production et qui ne

(1) Quand j'avance que d'une manière générale les capitalistes n'ont pas besoin d'intérêts, je suis d'accord avec Böhm-Bawerk. Celui-ci déclare (II, pp. 349-350) que dans la société d'aujourd'hui la valeur d'usage des biens présents n'est pas plus grande pour le capitaliste que celle des biens futurs : 10 fr. disponibles dans deux ans valent autant que 10 fr. immédiatement disponibles. Böhm-Bawerk note encore (pp. 332-333) que le capitaliste, en général, n'aurait pas avantage, bien au contraire, à consommer son avoir d'un coup ; son intérêt veut qu'il en conserve une partie pour la satisfaction des besoins futurs ; ainsi il estimera les biens présents moins que les futurs, ou plutôt — les biens présents pouvant être conservés — il les estimera autant. Et la dépréciation du futur ne changera presque rien à cela.

(2) Les variations du rapport des ressources et des besoins feraient créer des capitaux nouveaux et consommer d'autre part des primes d'amortissement en quantités point très inégales ; la dépréciation du futur tendrait à abaisser le degré capitaliste de l'économie, mais son influence serait probablement assez faible. Je reviendrai là-dessus au dernier chapitre (§§ 145 et suiv.).

correspond que pour une partie à des sacrifices réels de ces capitalistes, qui dépasse considérablement ce qui serait nécessaire pour les déterminer à capitaliser comme ils font, qu'il y a une exploitation par les capitalistes de l'ensemble de la société. Mais la constatation qu'on aura faite, l'appréciation qu'on aura formulée ne constitueront nullement une explication de l'intérêt.

117. 6° Il reste un dernier sens dans lequel on peut parler d'une exploitation capitaliste, sens très général, et qui est impliqué dans tous les sens qui viennent d'être passés en revue. Quand on dit d'un individu qu'il en exploite un autre, ce que l'on veut dire toujours — sur quelque considération particulière que l'on se fonde pour cela —, c'est que les rapports économiques qui s'établissent entre les deux individus sont trop favorables au premier, qu'on voudrait qu'ils le fussent moins, et en outre qu'on conçoit que par suite de tel ou de tel changement ces rapports pourraient devenir autres. Le capital doit les intérêts qu'il perçoit à une exploitation ; quand on parle ainsi, cela signifie toujours qu'on trouve trop élevée la part qui revient au capital des biens que la société produit, et aussi qu'on estime que le prélèvement opéré par les capitalistes pourrait être restreint ou supprimé par quelque modification de l'ordre économique ou social. Ce double jugement, on peut s'y arrêter sans entrer dans aucune considération plus particulière relativement à la situation ou des capitalistes, ou des non-capitalistes. Mais ce faisant, on expliquera l'intérêt moins encore, si possible, qu'en parlant de l'exploitation capitaliste dans un sens plus défini.

---

118. Je me suis efforcé de montrer à l'encontre de certains socialistes qu'il fallait distinguer avec le plus grand soin, dans la question de l'intérêt du capital, le point de vue spéculatif et le point de vue pratique. Les économistes socialistes ou de tendances socialistes ont cru souvent expliquer l'intérêt à l'aide de formules où l'on ne peut voir que des jugements d'ordre éthique sur ce phénomène : ils ont eu tort en cela. Mais cette confusion n'est pas la seule qu'on ait faite des deux points de vue. Il en est une autre où sont souvent tombés les économistes orthodoxes, ou simplement anti-socialistes : c'est celle qui consiste à tirer immédiatement de l'explication scientifique de l'intérêt une apologie de celui-ci.

Je n'irai pas chercher des exemples de cette confusion — qui n'est pas beaucoup moins grave que la précédente — chez les économistes des générations passées : il ne serait que trop facile d'en trouver chez les théoriciens de l'abstinence ; et ce sont les prétentions apologétiques injustifiées de ces théoriciens, bien plus encore que l'insuffisance de leurs théories, qui sont la cause du discrédit où ils sont tombés. Un exemple plus récent, celui de Böhm-Bawerk, montrera que la facilité est grande de tomber dans cette confusion, que du moins on incline aisément à y tomber ; et l'exemple sera d'autant plus curieux que Böhm-Bawerk, en bien des endroits de son ouvrage, a dit lui-même que c'étaient deux tâches différentes, d'expliquer d'une part, et d'autre part d'apprécier un fait économique.

L'intérêt joue un rôle bienfaisant dans la société économique, assure Böhm-Bawerk (1) : c'est lui en effet

(1) II, pp. 387-388.

qui décide les individus à capitaliser, et qui ainsi a permis à la production d'atteindre le développement où nous voyons qu'elle est parvenue, qui la fait s'accroître sans cesse. Toutefois Böhmer-Bawerk est obligé de convenir aussitôt que l'épargne privée n'est pas le seul mode par lequel des capitaux puissent être constitués, que dans un État socialiste il pourrait y avoir aussi une capitalisation. Et la remarque qu'il ajoute, que seule la capitalisation privée a fait ses preuves, son insinuation qu'un État socialiste ne saurait pas pourvoir convenablement à cette nécessité sociale qu'est la capitalisation ne nous ôtent pas le moins du monde le droit de concevoir un régime différent du régime présent, et où n'existerait plus le prélèvement qu'opèrent aujourd'hui les capitalistes sur la production.

**119.** L'intérêt est juste, dit encore Böhmer-Bawerk (1). C'est un phénomène naturel que les biens présents valent plus, toutes choses égales, que les biens futurs; l'intérêt donc est un phénomène naturel, et *étant naturel, il est juste*. Un ouvrier travaille pendant 5 ans à construire une machine, laquelle, achevée, vaudra 5.500 francs. L'entrepreneur qui emploie cet ouvrier lui devra, quand son travail sera terminé, 5.500 francs; mais si l'ouvrier demande à être payé année par année, faudra-t-il lui donner 1.100 francs à la fin de la première année, 1.100 francs à la fin de la seconde, et ainsi de suite? faudra-t-il que pour l'ouvrier l'attente du produit soit réduite de 5 ans à 2 ans et demi (2)? Non pas, car payer l'ouvrier 1.100 francs par année, cela reviendrait à lui donner environ 6.200 francs au moment de l'achèvement de son tra-

(1) Pp. 383-384.

(2) Cette durée de 2 ans et demi serait une durée moyenne.



vail : l'ouvrier n'aurait, pour se procurer les 6.200 francs, qu'à placer son gain à intérêts à la fin de chaque année. Et semblablement, 5 ouvriers travaillant chacun une année à une machine qui vaudra 5.500 francs, si la rémunération de ces ouvriers a lieu au moment où la machine est achevée, ils n'auront pas droit au même salaire : un partage égal des 5.500 francs favoriserait le dernier travailleur, qui n'aura attendu son salaire que 6 mois en moyenne, au détriment des autres ; le partage équitable, c'est donc celui qui donnerait par exemple 1.200 francs, 1.150 francs, 1.100 francs, 1.050 francs, 1.000 francs aux 5 travailleurs. Que si maintenant chaque ouvrier demande à être payé à la fin de son année de travail, alors le dernier étant payé toujours 1.000 francs, les autres aussi ne devraient, en bonne justice, toucher que 1.000 francs. Et sans doute l'entrepreneur pourrait donner à chacun des ouvriers, à la fin de son année de travail, 1.100 francs, non pas 1.000 francs ; il pourrait donner à l'ouvrier unique qui travaille cinq ans de suite 1.100 francs à la fin de chaque année. Mais alors il se dessaisirait de ce qui lui revient légitimement, il ferait un cadeau aux ouvriers (1).

Ainsi raisonne Böhm-Bawerk, et son argumentation est vraie en grande partie. Le régime actuel de la propriété, la distribution de cette propriété, et tout un ensemble de circonstances étant données, le capitaliste a la possibilité de percevoir des intérêts : ceux-ci sont le résultat nécessaire de l'état de la société économique, tel qu'il est posé. Mieux que cela : la nécessité en vertu de laquelle le capitaliste perçoit des intérêts est une nécessité qui n'implique aucune contrainte matérielle, qu'il faudrait se garder de confon-

(1) I. pp. 467-479.

dre avec la nécessité en vertu de laquelle le voyageur est dépouillé par le voleur de grand chemin. Tandis que le voyageur n'a nul besoin du voleur de grand chemin, et qu'il ne va pas chercher celui-ci, l'ouvrier a besoin de son employeur (1). Le contrat par lequel ce dernier s'assure des intérêts est librement consenti par l'ouvrier, lequel y trouve son avantage tout comme le capitaliste. Seulement, la justice règne-t-elle dès lors que la contrainte matérielle n'apparaît pas, dès lors qu'aucun des contractants n'est obligé de recourir à la menace ou au dol ? la justice permet-elle qu'un individu dépende, pour sa subsistance, d'un autre individu, ou d'une classe ; permet-elle que des individus profitent d'un certain ordre de choses pour vivre, pour bien vivre sans se donner aucune peine, sans s'infliger aucun sacrifice ? Ce sont là des questions que tout le monde ne résoudra pas de même. En un sens peut-être il est juste que le capitaliste prenne tout ce que l'ordre légal d'aujourd'hui lui permet de prendre. Mais il ne faudrait pas que Böhm-Bawerk, comme il paraît y incliner, nous fît défense de désirer l'avènement d'un ordre nouveau, où il n'y aurait plus de capitalistes.

120. Böhm-Bawerk a un dernier argument en faveur de l'intérêt du capital, ou plutôt contre les doctrines qui voudraient que l'intérêt ne fût plus perçu par les capitalistes. L'intérêt, dit-il, n'est pas une catégorie historique, mais une catégorie économique ; il subsisterait même dans un État socialiste (2). L'État socialiste donnera-t-il à chacun le produit intégral de son travail, sans tenir compte du moment où ce pro-

(1) On a vu plus haut (§ 113) que le capitaliste ne tirait pas son intérêt proprement des ouvriers qu'il emploie ; on me passera ici une façon de présenter les faits qui n'est pas tout à fait exacte ; je l'adopte afin de me tenir plus près de l'argumentation de Böhm-Bawerk.

(2) II, pp. 388-396.

duit sera disponible ? L'individu qui plante un arbre devrait, dans ces conditions, recevoir pour ce travail — un travail d'un jour — 1.000 francs, cependant que tel autre individu, un boulanger par exemple, recevrait seulement 2 francs. Contre une telle inégalité de traitement, il n'est pas un socialiste qui ne protesterait : il sera nécessaire de faire subir une réduction, et une réduction très importante, à la rémunération du premier individu. Mais alors les socialistes ne devront-ils pas dire, pour être conséquents, que celui-ci est exploité ?

Cet argument de Böhm-Bawerk n'est guère concluant. Il n'aurait guère de force que contre un socialisme mal compris. Si, voulant que chacun ait le produit intégral de son travail, on regardait comme le produit du travail d'un individu tout ce qui sort de ses mains, sans se préoccuper de savoir quels moyens de production ont été mis à la disposition de notre individu qu'il n'a pas créés lui-même, et sans tenir compte non plus des conditions sociales où ce produit a été créé et qui en déterminent la valeur, bref si on entend la formule du droit au produit intégral du travail dans un sens tout grossier, contraire à la vérité des faits, alors, et alors seulement, les conséquences indiquées par Böhm-Bawerk se montreront. Mais on peut entendre autrement cette formule, et on peut aussi — on doit, j'oserai dire —, lorsqu'on est socialiste, la rejeter (1). L'État socialiste donnera donc à tous les travailleurs une rémunération que je suppose, avec Böhm-Bawerk, égale ; il percevra des « intérêts » qu'il répartira entre les travailleurs, qu'il emploiera au mieux de l'utilité générale : car l'État

(1) Voir mon livre *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, §§ 326-329.

socialiste entreprendra des opérations capitalistiques, et il n'y consacrerá pas toutes ses ressources, le soin de satisfaire les besoins présents ne pouvant pas être négligé complètement. Et cependant l'on ne pourra pas l'accuser d'exploiter certains des travailleurs, l'exploitation n'existant qu'autant que des individus sont considérés comme sacrifiés à des intérêts particuliers, que ces intérêts particuliers priment ce qu'on regarde comme l'intérêt général.

---

## CHAPITRE IX

### LA DÉTERMINATION DU TAUX DE L'INTÉRÊT D'APRÈS BÖHM-BAWERK

**121.** Comment se détermine le taux de l'intérêt ? A cette question, Böhm-Bawerk a répondu par une théorie qui n'est pas la partie la moins digne d'attention de son ouvrage sur le capital. Le soin extrême avec lequel cette théorie a été élaborée, la précision que Böhm-Bawerk a mise dans l'exposition des résultats où il est parvenu, l'importance qu'auraient ces résultats s'ils étaient véritables, toutes ces raisons nous invitent à étudier et à discuter les vues de notre auteur.

Pour découvrir comment le taux de l'intérêt se détermine sur le marché — je laisse de côté ce qui a trait à la détermination du taux de l'intérêt entre deux contractants isolés (1) —, Böhm-Bawerk procède par la méthode d'abstraction, la seule sans doute qu'il soit possible d'employer en pareille matière. Il commence par examiner une hypothèse simple, après quoi, réintroduisant, pour se rapprocher de la complexité du réel, les complications qu'il a tout d'abord éliminées, il recherche dans quelle mesure ces complications modifient la loi à laquelle l'avait conduit l'examen de sa première hypothèse (2).

(1) II, pp. 397-403.

(2) Pp: 403-455.

Böhm-Bawerk suppose, tout d'abord, qu'il n'y a qu'un marché ; que les capitaux sont tous employés productivement ; que dans les entreprises productives où on les engage ces capitaux servent exclusivement à payer de la main-d'œuvre ; que toutes les productions, enfin, sont également productives pour une durée égale du processus productif, en d'autres termes, que l'échelle des plus-values obtenues par l'allongement du processus productif est partout la même.

Les choses étant telles, il y a lieu de considérer, pour savoir comment se déterminera le taux de l'intérêt :

a) la quantité des capitaux disponibles (Böhm-Bawerk dit : le stock des subsistances ; les capitaux doivent en effet servir à entretenir les travailleurs pendant le temps qu'on attendra le produit) ;

b) le nombre des travailleurs ;

c) l'échelle des produits et des plus-values que l'on obtient lorsque varie la durée du processus productif. Il faut se rappeler en outre que tous les travailleurs doivent être occupés — pour obtenir d'être occupés, ils ont toujours un moyen à leur disposition, qui est de baisser leurs prétentions, et de se contenter d'un salaire moindre —, et que tous les capitaux doivent être employés. Et il faut encore noter que, le salaire variant, la durée du processus productif la plus avantageuse varie aussi.

Cette dernière assertion demande des explications. Elle est fondée sur cette prémisse que, la durée du processus productif s'allongeant, le produit de l'unité de travail s'accroît indéfiniment, encore qu'il s'accroisse de moins en moins. Si l'on admet la prémisse, alors il apparaîtra que celui qui dispose d'un certain capital, occupant un nombre d'ouvriers plus ou moins grand selon la période de production qu'il adopte,

aura, pour un taux donné des salaires, un gain annuel qui variera avec la période de production adoptée, et que la période de production la plus avantageuse, comme je disais tout à l'heure, sera telle ou telle selon que le taux des salaires sera plus élevé ou plus bas.

Soit un capitaliste disposant de 10.000 fl. Le salaire courant étant de 300 fl. par an, on pourra dresser le tableau suivant :

Période de production	Produit d'une année de travail	Gain annuel pour chaque travailleur	Nombre des travailleurs occupés	Gain total annuel
1 an	350 fl.	50 fl.	66,66	3.333,3 fl.
2 ans	450 —	150 —	33,33	5.000 —
3 —	530 —	230 —	22,22	5.111,1 —
4 —	580 —	280 —	16,66	4.666,6 —
5 —	620 —	320 —	13,33	4.266,6 —
6 —	650 —	350 —	11,11	3.885,5 —
7 —	670 —	370 —	9,52	3.522,4 —
8 —	685 —	385 —	8,33	3.208,2 —
9 —	695 —	395 —	7,40	2.925 —
10 —	700 —	400 —	6,66	2.666,6 —

La période de production la plus avantageuse sera celle qui dure 3 ans. Que maintenant le salaire s'élève à 600 fl., et on aura cet autre tableau :

Période de production	Produit d'une année de travail	Gain annuel pour chaque travailleur	Nombre des travailleurs occupés	Gain total annuel
1 an	350 fl.	(perte)	33,33	(perte)
2 ans	450 —	»	16,66	»
3 —	530 —	»	11,11	»
4 —	580 —	»	8,33	»
5 —	620 —	20 fl.	6,66	133,33 fl.
6 —	650 —	50 —	5,55	277,77 —
7 —	670 —	70 —	4,76	333,33 —
8 —	685 —	85 —	4,16	354,16 —
9 —	695 —	95 —	3,70	351,50 —
10 —	700 —	100 —	3,33	333,33 —

Ici la période de production la meilleure est celle de 8 ans. On remarquera qu'à cette période optima plus longue correspond un gain annuel plus faible (1).

122. A l'aide des précédentes indications, nous pouvons voir, d'après Böhm-Bawerk, comment le taux de l'intérêt se déterminera. Soit un stock de subsistances s'élevant à 15.000 millions de fl., des travailleurs au nombre de 10 millions, et une échelle de plus-values pareille à celle des tableaux ci-dessus. Supposons que le salaire des travailleurs soit de 300 fl. par an. Chaque capitaliste adoptera pour sa production cette durée qui est la plus avantageuse, celle de 3 ans. Mais alors, pour que tous les capitaux pussent s'employer, il faudrait qu'il y eût plus de travailleurs qu'il n'y en a. 10.000 fl. de capital faisant occuper 22, 22 travailleurs, 15.000 millions en feraient occuper 33, 33 millions : et il n'y en a pas autant. Qu'arrivera-t-il donc ? La demande de main-d'œuvre dépassant l'offre, les salaires monteront. Jusqu'où monteront-ils ? Pas jusqu'à 600 fl. ; car alors il faudrait, pour occuper tous les travailleurs,

$$\frac{10.000.000 \times 10.000}{4,16} \text{ fl. (2),}$$

c'est-à-dire plus de capital qu'il n'y en a : une partie seulement des travailleurs, 6,25 millions, seraient occupés. En définitive le taux du salaire s'établira à 500 fl., la période de production sera de 6 ans, et le gain

(1) P. 412, p. 413. Sur la manière dont Böhm-Bawerk établit le nombre des travailleurs occupés, voir la note de la p. 411.

(2) 10.000 fl. occupent 4,16 travailleurs, quand le salaire annuel est de 600 fl., et la période de production — ainsi qu'il arrivera — de 8 ans. Appelant  $x$  le capital nécessaire pour occuper 10 millions de travail-

leurs, on a :  $\frac{10.000}{4,16} = \frac{x}{10.000.000}$ , d'où l'on tire :  $x = \frac{10.000.000 \times 10.000}{4,16}$ .



annuel sera de 1.000 fl. pour 10.000 fl. de capital, soit 10 0/0.

On peut résumer cette théorie de Böhm-Bawerk de la manière suivante : *l'intérêt du capital dépend du salaire ; et le salaire se règle en telle sorte que, les capitalistes adoptant — comme ils ne manquent pas de faire — la durée de production la plus avantageuse par rapport à lui, tous les travailleurs se trouvent occupés et tous les capitaux employés.*

123. Telle est du moins la théorie de Böhm-Bawerk pour l'hypothèse simple qu'il examine en premier lieu. Voyons maintenant quelles modifications va apporter à cette théorie l'introduction des complications de la réalité ; je résumerai très brièvement ce que Böhm-Bawerk dit à ce sujet.

1° Le produit de la main-d'œuvre n'est pas partout le même, ni le salaire des ouvriers. — Mais ceci ne change pas grand'chose à la théorie, fait observer Böhm-Bawerk : car le rapport du produit de la main-d'œuvre et du salaire est à peu près constant ; d'où il résulte que les ouvriers qualifiés jouent à peu près le même rôle, sur le marché, que joueraient des ouvriers non qualifiés plus nombreux.

2° L'échelle des plus-values change avec les productions. Dès lors, les capitalistes cherchant les plus-values les plus fortes, l'égalité s'établira, d'une entreprise productive à l'autre, non pas entre les durées de production, mais entre les plus-values ; les périodes de production seront moins longues là où l'échelle des plus-values monte moins rapidement. — Mais d'après Böhm-Bawerk il importe peu que la ligne séparant les périodes de production les plus avantageuses des périodes de production plus longues, et moins avantageuses, soit une ligne droite ou une ligne en zig-zag. Le taux de l'intérêt est tou-

jours déterminé par ces périodes productives — elles seront à la vérité inégales — que l'on n'a pas avantage à allonger.

3<sup>o</sup> Les ouvriers ne sont pas les seuls à demander des subsistances : il y a encore ceux qui empruntent pour consommer ; il y a les propriétaires fonciers, en tant qu'ils consomment leur rente ; il y a les capitalistes eux-mêmes, en tant qu'ils vivent des intérêts qu'ils perçoivent. — La demande de ceux qui empruntent pour consommer influera sur le taux de l'intérêt : un équilibre devra s'établir entre l'agio qu'offrent ces emprunteurs et celui dont les capitalistes bénéficient quand ils dépensent leurs capitaux dans des entreprises productives. La dépense des propriétaires fonciers en tant que consommateurs agit dans le même sens : elle élève le taux de l'intérêt ; elle l'élève, à vrai dire, parce qu'elle réduit les sommes qui seront capitalisées, tandis que les emprunts contractés en vue de la consommation élèvent l'intérêt parce qu'ils font concurrence, si l'on peut ainsi parler, aux placements productifs qui sollicitent les capitalistes. Enfin la consommation des capitalistes, diminuant, elle aussi, ce stock de subsistances qui est la condition indispensable de la capitalisation productive, diminue cette capitalisation, et élève l'intérêt de la même manière que la consommation des propriétaires fonciers.

On le voit, l'étude de ces complications laisserait subsister l'essentiel de la théorie de Böhm-Bawerk ; cette étude conduirait seulement à rectifier cette théorie sur certains points accessoires, à la compléter aussi. Elle permettrait de dresser la liste des facteurs qui interviennent dans la détermination du taux de l'intérêt, et de donner à chacun de ces facteurs son importance véritable ; mais pour Böhm-Bawerk les plus importants de ces facteurs demeurent ceux qu'il

avait seuls envisagés dans sa première hypothèse, à savoir le stock des subsistances, le nombre des travailleurs, l'échelle des plus-values; secondaires seulement seraient les autres facteurs, la demande de capitaux pour la consommation, la rente foncière, le nombre des capitalistes vivant de leurs intérêts et la répartition entre eux des capitaux, l'esprit d'économie de la population, etc.

124. En définitive la théorie de Böhm-Bawerk sur la détermination du taux de l'intérêt apparaît comme un perfectionnement de la théorie anglaise du fonds des salaires. Mais combien elle serait supérieure à cette dernière (1) ! La théorie du fonds des salaires est une théorie circulaire : égalant en effet le salaire au quotient de la division du fonds des salaires par le nombre des travailleurs, elle fait dépendre le salaire du fonds des salaires ; or le fonds des salaires de son côté devra dépendre du taux du salaire, il devra grossir quand celui-ci s'élève, diminuer quand il s'abaisse. Böhm-Bawerk — c'est lui-même qui le dit — évite de tomber dans cette faute logique grossière, et c'est grâce à la considération, qu'il est le premier à introduire dans l'économie, dont il est le premier en tout cas à tirer les conséquences, de la durée du processus productif. Le fonds des salaires, ou plutôt le stock des subsistances, doit entretenir tous les travailleurs ; mais il peut les entretenir pendant une durée plus ou moins longue, selon le niveau des salaires ; et ainsi les salaires pourront varier sans qu'il soit nécessaire que le stock des subsistances varie en même temps dans le même sens.

Non seulement la théorie de Böhm-Bawerk ne pêche

(1) Voir pp. 449-450.

pas contre la logique, comme faisait la théorie du fonds des salaires, et n'est point vaine comme celle-ci, mais encore elle résout, d'après son auteur, plusieurs à la fois des problèmes les plus ardues de l'économie. Elle donne la loi de la détermination de l'intérêt; du même coup elle détermine le salaire; et elle détermine encore la durée du processus productif, dont les économistes avant Böhm-Bawerk s'étaient peu souciés, et qui est une chose considérable, même si l'on fait abstraction de son rapport avec l'intérêt et le salaire.

Ainsi l'importance de la théorie de Böhm-Bawerk serait des plus grandes. Il nous faut voir jusqu'à quel point les prétentions de Böhm-Bawerk sont justifiées.

---

125. Entreprenant la critique de la théorie de Böhm-Bawerk, je passerai tout d'abord en revue les objections que l'on pourrait être tenté d'adresser à cette théorie et qui ne portent pas en réalité contre elle, ou qui du moins ne détruisent pas ce qu'il y a en elle d'essentiel. L'examen de quelques-unes de ces objections me permettra d'ailleurs d'éclaircir certains points de cette théorie qui dans le résumé précédent ont pu paraître obscurs, voire même de compléter et d'approfondir, sur certains points, la pensée de Böhm-Bawerk lui-même.

1<sup>o</sup> Böhm-Bawerk, voulant montrer comment se détermine le taux de l'intérêt, prend pour données du problème des quantités qu'il suppose fixes. Ainsi dans l'exemple dont il se sert pour illustrer sa théorie le nombre des ouvriers est fixé à 10 millions. Mais

n'arrivera-t-il pas que les quantités supposées fixes par Böhm-Bawerk varieront, *en suite du taux de l'intérêt qui s'établira, ou du salaire qui s'établira en même temps* ? Il y a tout d'abord, dans l'hypothèse de l'auteur, 10 millions d'ouvriers ; selon que le salaire s'établira à 300 florins par an, à 500 ou à 600, ne verra-t-on pas, la condition d'une classe sociale influant sur la natalité et la mortalité qu'on y observe, le nombre des ouvriers s'accroître, ou bien encore diminuer dans des proportions différentes ? Ainsi, le problème posé se résolvant, les données se trouveraient modifiées par là-même, un autre équilibre devrait être cherché, un autre taux d'intérêt et un autre salaire.

Cette objection ne doit pas nous arrêter. Elle revient à dire que Böhm-Bawerk a envisagé le problème du taux de l'intérêt d'un point de vue *statique*, et qu'un tel point de vue est un point de vue imparfait. Et certes il est sûr que la dynamique seule, point la statique, embrasse la réalité dans sa durée ; que l'équilibre du taux de l'intérêt est dans la réalité, comme tous les équilibres réels, un équilibre instable, qu'il porte en lui-même — sans qu'on ait besoin de faire intervenir des changements extérieurs — des causes qui travaillent à le détruire. Il n'est pas moins vrai qu'il est légitime dans la science de commencer par une étude statique des faits ; et que cela est nécessaire, les problèmes de la dynamique ne pouvant être résolus qu'autant qu'on a, au préalable, résolu ceux de la statique.

**126.** 2° Voici mieux : une certaine instabilité des données n'existera-t-elle pas même à ce point de vue statique où Böhm-Bawerk a voulu se tenir ?

Je considère le nombre des ouvriers. Le taux du salaire n'influera pas seulement sur ce nombre *à la longue*, en modifiant la natalité de la classe ouvrière :

selon le taux du salaire, on verra un nombre plus ou moins grand de gens s'inscrire *dès à présent* dans la classe ouvrière ; si les salaires sont hauts, tels se feront salarier qui travailleraient à leur compte avec des salaires trop bas. Et ainsi, *même au point de vue statique*, il ne serait pas légitime de tenir le nombre des ouvriers pour fixe.

Toutefois on admettra aisément que les variations statiques du nombre des ouvriers ne sauraient avoir beaucoup d'étendue.

Que dirons-nous, en second lieu, de l'échelle des plus-values ? Dans les deux tableaux de tantôt, cette échelle était identique. Une année de travail donnait, avec une période de production d'un an, 350 florins de produit ; avec une période de production de deux ans, 450 florins, etc. : cela, quel que fût le salaire. Or quand le salaire est de 300 florins, le nombre des ouvriers employés est deux fois plus grand que quand le salaire est de 600 florins ; pour une même durée de production, deux fois plus d'ouvriers employés donnent deux fois plus de produit ; et avec une production plus abondante les prix ne seront-ils pas plus bas ? Böhm-Bawerk, attribuant toujours la même valeur au produit de l'unité du travail, affirme implicitement que le prix des marchandises ne varie pas avec la quantité des marchandises produites : l'expérience, au contraire, nous apprend qu'avec la quantité des produits la valeur de ceux-ci varie — selon des courbes à la vérité diverses pour les différentes marchandises —.

Cette objection cependant, pour si forte qu'elle puisse paraître au premier abord, perd de sa gravité lorsqu'on se livre à un examen attentif des faits. La valeur des produits varie avec la quantité de ces produits : cette proposition n'est vraie, elle ne prend du moins de l'importance, que lorsqu'on s'attache à une

branche de la production ; elle cesse d'être vraie ou plutôt elle cesse d'avoir aucune importance lorsqu'on considère — comme nous faisons ici — la production tout entière, par rapport à l'une ou à l'autre des classes sociales entre lesquelles elle se partage.

Mais à vrai dire, parler de la valeur de la production totale, c'est employer une expression qui n'a point de signification : la notion de valeur est une notion toute relative ; cela seul a une valeur qui s'échange, et la valeur se mesure par la proportion selon laquelle l'échange s'opère. Envisageons donc, au lieu de la valeur, l'utilité de la production : cette production étant réduite de moitié, l'utilité sera réduite non pas de moitié — on connaît la loi de la décroissance de l'utilité —, mais de moins de moitié. Ce que produira, donc, l'unité de travail, sera — mesuré en utilité — plus grand que ce qu'elle produisait tantôt. Seulement le rapport de l'utilité du produit à celle de la somme payée comme salaire, à celle du capital avancé restera à peu de chose près inchangé, et ainsi les nombres mis par Böhm-Bawerk dans son deuxième tableau devront être tenus pour exacts, en tant que ces nombres montrent l'intérêt que le capitaliste obtiendra, le salaire étant élevé, avec des processus productifs plus ou moins longs. L'utilité du produit que donne l'année de travail est plus grande ? plus grande aussi, et dans la même proportion, est l'utilité de ce qui revient au capitaliste comme gain, plus grande est l'utilité de la somme qu'il a employée capitalistiquement : quels que soient, dès lors, les nombres par lesquels on exprimera ces diverses quantités, le rapport du gain annuel au capital dépensé, rapport qui constitue l'intérêt, restera le même. La notation de Böhm-Bawerk peut paraître incorrecte : les résultats auxquels il parvient, touchant le taux de l'intérêt, sont parfaitement justes.

**127.** Reste la troisième donnée du problème : le stock des subsistances, autrement dit, la quantité des sommes dont les capitalistes feront un emploi capitalistique. Cette troisième donnée peut-elle être tenue pour fixe ? Ne variera-t-elle pas au contraire en même temps que la solution qu'elle contribue à déterminer ?

La quantité des capitaux varie avec le taux de l'intérêt. Or ce fait a été négligé par Böhm-Bawerk, lequel commence par poser l'existence d'un certain stock de subsistances, et part de là pour déterminer l'intérêt, sans indiquer tout de suite qu'il y a une action en retour de l'intérêt sur la capitalisation.

On pourrait essayer de défendre Böhm-Bawerk de ce reproche en invoquant le passage où Böhm-Bawerk parle des prélèvements opérés par les capitalistes sur le stock des subsistances (1). Böhm-Bawerk a d'abord supposé que ces subsistances étaient toutes destinées à entretenir les travailleurs pendant la durée de la période productive ; après quoi, corrigeant sa théorie, il a remarqué que le stock des subsistances servait aussi à l'entretien des autres classes sociales, notamment à l'entretien des capitalistes. Les capitaux employés dans la production représentent l'excès des subsistances du stock sur ce qui sera consommé par les non-travailleurs, disons ici, pour simplifier, par les capitalistes. Grâce à cette correction, Böhm-Bawerk va-t-il nous donner satisfaction ? Pas précisément.

Si les capitalistes peuvent prélever pour leur consommation une part des subsistances qui sont produites, c'est, dit Böhm-Bawerk, parce qu'il existe un *agio* des biens présents, un intérêt. Maintenant, ce prélèvement des capitalistes influe à son tour sur l'intérêt, il élève celui-ci par cela même qu'il réduit la

(1) Pp. 437-438.



quantité des subsistances qui serviront à entretenir des travailleurs. Ainsi raisonne Böhm-Bawerk ; mais l'interdépendance de l'intérêt et de la capitalisation qu'il établit ici est moins étroite que celle que nous constatons tantôt ; ou plutôt même il n'y aurait pas, à prendre à la lettre le raisonnement de Böhm-Bawerk, interdépendance des deux choses. L'intérêt est-il élevé ? Alors, d'après Böhm-Bawerk, les prélèvements des capitalistes seront importants ; d'où une diminution du stock des subsistances, et finalement une hausse nouvelle de l'intérêt. A quoi on peut répondre : si les prélèvements des capitalistes sont une conséquence de l'existence de l'intérêt, ces prélèvements, à considérer une société de formation capitalistique dans un moment donné de son développement, ne diminuent pas proprement la quantité des subsistances destinées aux travailleurs, ils ne diminuent pas la capitalisation. Un intérêt existe : le capitaliste qui consomme cet intérêt pour vivre ne réduira pas proprement la capitalisation, tout ce qu'il fera, ce sera, s'il consomme tout son revenu, de l'empêcher de progresser.

Faut-il présenter la même critique d'une autre façon ? A lire ce que dit Böhm-Bawerk, on est porté à croire que le capitaliste est obligé, pour consommer, d'attendre que ses capitaux aient produit des intérêts. Mais est-il vrai que les prélèvements des capitalistes soient une conséquence de l'existence de l'intérêt ? Je sais bien qu'en fait la plupart des capitalistes ne consomment que leur revenu. Ils pourraient cependant agir autrement ; le stock des subsistances, ils n'ont pas besoin pour avoir le droit d'y toucher qu'il ait été employé productivement et qu'il ait fait naître des intérêts ; ce stock est à eux tout entier, et ce sont eux qui, considérant le revenu qu'ils en tireront en

l'employant de telle ou de telle manière, décident quelle portion ils consommeront tout de suite, quelle portion ils feront consommer à des travailleurs. C'est de cette sorte que l'intérêt et la capitalisation influenceront l'une sur l'autre; on ne verra pas le taux de l'intérêt, résultant de l'importance du stock des subsistances, détourner une portion de ce stock des emplois capitalistiques; on verra l'intérêt et la capitalisation se déterminer l'un l'autre, et un équilibre s'établir suivant la loi que l'on connaît et que l'on pourrait appeler la loi de l'utilité finale des placements capitalistiques (1).

Ainsi le montant de la capitalisation dépend du taux de l'intérêt *dans le même temps* qu'il contribue à déterminer ce taux: et c'est ce que Böhm-Bawerk n'a pas vu, ou plutôt qu'il n'a pas fait voir. Et toutefois il convient de reconnaître qu'en établissant ce point je n'ai fait qu'apporter à la théorie de Böhm-Bawerk une correction, et que cette correction laisse subsister les parties essentielles de la théorie.

**128.** 3<sup>o</sup> Böhm-Bawerk donne une grande place, dans sa théorie, à la notion du stock des subsistances.

(1) Böhm-Bawerk parle des propriétaires fonciers à peu près comme il parle des capitalistes (v. pp. 435-437): plus la rente foncière est élevée, dit-il, plus les prélèvements opérés par les propriétaires fonciers sur le stock des subsistances seront importants, et moins il sera capitalisé. Böhm-Bawerk toutefois établit cette différence entre les propriétaires fonciers et les capitalistes, que la rente de ceux-là est une cause de l'agio des biens présents, et que l'intérêt de ceux-ci en est une conséquence (p. 437). En réalité les rentes foncières n'existent, pour la plus grande partie, qu'en tant qu'il est fait des terres une exploitation capitalistique. Et quoi qu'il en soit sur ce point, il ne faut pas oublier que les propriétaires fonciers, touchant des rentes, sont des capitalistes en puissance; ils feront d'une partie de leurs rentes un emploi capitalistique, loin de les consommer toutes comme Böhm-Bawerk paraît croire: ici encore on verra apparaître l'interdépendance de la capitalisation et de l'intérêt.

Que faut-il penser de cette notion et de l'usage que Böhm-Bawerk en fait ?

Tout d'abord, comprenons bien dans quel sens Böhm-Bawerk a parlé d'un stock de subsistances qui permettrait aux capitalistes de faire exécuter aux travailleurs qu'ils occupent des travaux de longue durée. Böhm-Bawerk ne veut pas dire, lorsqu'il parle d'un stock de subsistances suffisant pour entretenir les travailleurs pendant 4 ans, 6 ans, qu'il y ait, qu'il doive y avoir des subsistances accumulées déjà et assurant l'entretien des travailleurs pendant cette période. Ceci serait par trop contraire à ce qu'il nous est donné d'observer. Quand même la durée moyenne de la production serait 4 ou 6 ans, on ne verrait pas plus de blé accumulé que ce qui est nécessaire pour attendre la récolte prochaine, du moins pas beaucoup plus; et si l'on excepte ces denrées dont la production est, par la force même des choses, discontinuée — telles la plupart des denrées agricoles —, on constate qu'il est produit *au jour le jour* tout ce qui sera consommé par les travailleurs et par les autres membres de la société (1).

Böhm-Bawerk n'ignore rien de tout cela. Il sait fort bien que lorsque ce qu'il appelle le stock des subsistances permet d'entretenir les travailleurs pendant 6 ans, une très petite partie seulement de ce stock est disponible pour une consommation immédiate (2). Pour calculer la grandeur du stock, il tient compte non seulement des produits qui déjà sont prêts à être consommés, mais encore de tout le travail déjà

(1) La concurrence qui s'exerce entre les producteurs, la nécessité en outre de satisfaire une demande qui n'est pas tout à fait régulière, d'autres facteurs encore poussent souvent à l'accumulation des marchandises; mais cette accumulation est limitée, et d'ailleurs l'économie pure peut très bien la négliger.

(2) P. 339.

dépensé à la production de marchandises qui ne sont pas encore prêtes. Ainsi au commencement de l'année 1888 on possède  $\frac{9}{10}$  des biens qui seront nécessaires dans le cours de 1888 ; ces biens à vrai dire ne sont pas tous achevés, mais on y a dépensé en moyenne les  $\frac{9}{10}$  du travail que demande leur production : dès lors on doit compter que les  $\frac{81}{100}$  de la main-d'œuvre réclamée pour la satisfaction des besoins de 1888 sont incorporés dans le stock des subsistances. Pour 1889 on a produit aux  $\frac{7}{10} \frac{8}{10}$  des biens nécessaires ; pour 1890, on a produit aux  $\frac{4}{10} \frac{6}{10}$  des biens, et ainsi de suite ; on peut donc dire qu'on a déjà fait  $\frac{56}{100}$  de ce qui est nécessaire pour la consommation de 1889,  $\frac{24}{100}$  de ce qui est nécessaire pour la consommation de 1890, etc. Au total, on aura un stock de subsistances suffisant pour un nombre d'années égal à  $(0,81 + 0,56 + 0,24 + \dots)$ , soit environ pour 2 ans (1).

129. Avertis de la manière dont il convient d'entendre et de mesurer le stock des subsistances, voyons s'il est vrai, comme le veut Böhm-Bawerk, que la grandeur du stock des subsistances détermine la durée de la période productive. La chose ne va pas d'elle-même ; et c'est sans doute pourquoi on voit Böhm-Bawerk dire, non pas simplement que la grandeur du stock règle la durée des processus productifs, ou du processus productif moyen, mais que *dans une spéculation économique rationnelle* les forces productives

(1) Pp. 341-342.

peuvent et *doivent* être engagées dans des processus productifs d'autant plus longs en moyenne que le stock de subsistances dont on peut disposer est plus important (1).

Les capitalistes n'adoptent pas nécessairement tout d'abord ces processus productifs que voudrait la grandeur du stock des subsistances. Chaque capitaliste décide de l'emploi de ses capitaux séparément des autres capitalistes ; et l'évaluation à laquelle il procède des capitaux dont il peut disposer n'est pas nécessairement telle que la somme des capitaux employés corresponde exactement au stock des subsistances. Je songe à entreprendre une opération capitalistique qui exigerait de moi telle dépense à effectuer tout de suite, telle autre à effectuer dans un an, et ainsi de suite. De quoi dépendent mes disponibilités ? de l'argent liquide que je possède, des biens que j'ai et que je puis vendre — ce seront peut-être des moyens de production, des terres, des usines, etc. —, des rentrées sur lesquelles je puis compter pour l'année prochaine et pour les suivantes, rentrées qui représentent la rétribution d'un travail, des intérêts, des rentes foncières, etc. Or qui ne voit que plusieurs de ces éléments — les terres, pour ne prendre qu'un exemple — n'ont aucun rapport avec le stock des subsistances, que d'autres — tel l'argent immédiatement disponible — n'ont avec ce stock qu'un rapport éloigné, et que la somme de toutes les disponibilités sur

(1) P. 343. Un peu plus haut (pp. 342-343) on trouve une indication plus précise. Plus petite, dit Böhm-Bawerk, est la portion des besoins de la période prochaine que le stock des subsistances permet de satisfaire, plus grande est la portion du travail disponible qui doit être consacrée à cette période, *si l'on ne veut pas qu'il y ait de lacune dans la satisfaction des besoins* (um keine Versorgungslücke entstehen zu lassen). Mais Böhm Bawerk ne dit pas nettement si ce qui devrait être est réellement, et pourquoi il en serait ainsi.

lesquelles comptent les capitalistes ne saurait être considérée *a priori* comme équivalant au stock des subsistances ?

J'ajouterai une remarque accessoire : pour bien comprendre les phénomènes relatifs à la capitalisation, il n'y a pas lieu seulement d'examiner si la somme des capitaux disponibles équivaut au stock des subsistances ; il y a lieu également d'examiner comment le stock des subsistances est composé, et de considérer le rapport de cette composition à la manière dont la dépense des capitaux disponibles se distribuera dans le temps. Les dommages que les capitalistes ont à redouter ne sont pas seulement ceux qui résultent d'une disproportion entre le stock des subsistances et la durée moyenne de la production ; d'autres pourront résulter de la non-correspondance entre les parties du stock, d'une part, qui se trouveront prêtes à être consommées à tel et à tel moment, et d'autre part les portions de leurs capitaux que les capitalistes, poursuivant la réalisation du plan adopté par eux tout d'abord, devront dépenser dans ces mêmes moments.

Le stock des subsistances, par exemple, est composé de telle sorte que la satisfaction des besoins de l'année présente est assurée déjà pour 81 centièmes, que déjà il a été pourvu à la consommation de l'année prochaine pour 56 centièmes, à celle de l'année suivante pour 24 centièmes, etc. On peut donc cette année-ci employer 81 centièmes de la main-d'œuvre à produire des biens qui ne seront pas consommés cette même année ; on est assuré dès à présent de pouvoir employer l'an prochain 56 centièmes de la main-d'œuvre de la même manière, l'année d'après, 24 centièmes de la main-d'œuvre, etc. Réglant l'emploi de leurs capitaux, les capitalistes choisiront-ils pour ceux-ci

des placements tels que la dépense de main-d'œuvre soit celle-là même que la composition du stock de subsistances rend possible, ou plutôt avantageuse ? Il n'est pas certain que cette correspondance s'établisse exactement. Et ainsi les capitalistes auront à souffrir peut-être de nombreux à-coups dans la production ; des variations auront lieu dans les salaires, dans les prix des marchandises qui dérangeront leurs prévisions ; l'irrégularité de la production — et par suite de la consommation — diminuera d'une manière générale leur bien-être, et le bien-être social.

130. A quelles conditions donc pourrait-il se faire que le quantum de la capitalisation et la distribution dans le temps des dépenses capitalistiques se réglasent *tout d'abord* — et non pas après des épreuves et des déceptions fâcheuses pour les capitalistes — sur la grandeur du stock des subsistances et sur la composition de ce stock ? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait, à défaut d'une connaissance exacte de la grandeur de ce stock et d'une entente des capitalistes sur les productions à entreprendre — ce sont deux choses également impossibles — qu'une *régularité parfaite* existât dans la capitalisation et dans la production ; il faudrait notamment que chaque année la somme capitalisée fût la même, et que les capitaux dépensés productivement fussent toujours employés dans les mêmes productions. Imaginons que cette régularité parfaite existe ; alors la correspondance désirée s'établira toute seule. La dépense des capitaux disponibles en ce moment se règle, je suppose, comme s'est réglée la dépense des capitaux disponibles dans les années précédentes ; or c'est parce que les capitaux des années précédentes ont reçu, quant à la façon dont la dépense devait en être répartie dans le temps, une certaine affectation, que le stock du commencement

de 1904 se trouve être composé comme il l'est : l'affectation des capitaux de 1904 fera, dès lors, que le stock des subsistances se trouvera composé, au commencement de 1905, de la même manière qu'au commencement de 1904 ; et ainsi de suite. Au commencement de 1904, par exemple, la moitié des biens nécessaires pour la consommation de 1904 sont prêts, un quart des biens nécessaires pour 1905, un huitième des biens nécessaires pour 1906, etc. : on pourra employer pour des besoins non immédiats la moitié des forces productives disponibles en 1904 ; et la répartition des forces productives disponibles pour des entreprises capitalistiques se fera de telle sorte qu'au commencement de 1905 la moitié des biens nécessaires pour 1905 soient prêts, un quart des biens nécessaires pour 1906, etc. ; c'est-à-dire que, des forces productives disponibles en 1904, un quart seront employées à travailler pour 1905, un huitième pour 1906, etc. (1). Ainsi le mode de la capitalisation correspondra à la composition du stock. Et nécessairement aussi, le quantum de la capitalisation restant fixe, et le stock également, il faudra qu'il y ait correspondance, équivalence plutôt de la capitalisation et du stock : comment cette fixité de l'une et de l'autre existerait-elle si le capital, dans la période où il est dépensé, ne payait pas exactement ce stock qui se trouve être constitué en même temps que lui ?

**131.** Voilà à quelle condition le stock des subsistances, considéré dans son quantum et dans sa composition, réglerait tout de suite, et non pas après des tâtonnements et des à-coups de toute sorte, le quantum et le mode de la capitalisation. Or cette régularité dont je viens de parler se trouve réalisée — imparfai-

(1) Voir au sujet de ces calculs Böhm-Bawerk, II, pp. 113-120.



tement sans doute — dans l'expérience. Le quantum de la capitalisation varie assez peu d'une période à une autre. Ceux qui sont en état de capitaliser ont des revenus qui souvent sont constants pendant des années — ainsi les gens qui ont un traitement, les propriétaires fonciers qui ont donné leurs terres à bail —, ou qui dans l'ensemble, à regarder des catégories, restent à peu près constants : les mêmes entreprises productives que l'on recommence toujours, et qui ne se transforment ou ne sont remplacées par d'autres plus avantageuses que de loin en loin, font que les revenus des capitalistes pris globalement restent sensiblement les mêmes d'année en année. Et de là il suit qu'on capitalisera toujours à peu près autant, puisqu'aussi bien, d'autre part, la répartition des besoins dans le temps, l'esprit d'économie restent à peu près les mêmes pour la classe capitaliste dans son ensemble (1). Quant à la manière dont les capitaux seront dépensés, elle variera peu aussi, pour cette même raison que je viens déjà de dire, à savoir que la technique productive ne se transforme que lentement, et que l'on recommence en général avec les capitaux nouvellement constitués les mêmes entreprises qui fonctionnaient auparavant.

De ces remarques il résulte que Böhm-Bawerk n'a pas eu tort de parler d'un stock de subsistances sur lequel se réglerait la durée moyenne de la période productive. Contrairement à ce qu'on serait peut-être

(1) Des gens peuvent encore se constituer des capitaux en aliénant des moyens de production ; mais alors il y aura simple déplacement de capitaux — c'est toujours le cas lorsqu'un moyen de production destructible est aliéné : vendant une terre 100.000 fr., j'empêche nécessairement quelqu'un de capitaliser 100.000 fr. — ; ou bien on aura la substitution à une entreprise d'une autre entreprise, des capitaux seront constitués par la consommation de biens productifs que des capitaux avaient servi à créer, et qui étaient toujours en rapport ; et ceci encore ne changera pas le quantum de la capitalisation.

porté à croire tout d'abord, la correspondance des deux grandeurs est réelle. Il a manqué seulement à Böhm-Bawerk d'en préciser avec soin le mode et la vraie nature.

---

**132.** Ayant examiné les objections non essentielles qui peuvent être adressées à la théorie de Böhm-Bawerk, les points sur lesquels cette théorie demande à être complétée ou rectifiée sans que cependant par là le fond de la théorie cesse de paraître acceptable, il me reste maintenant à critiquer ce qui est l'essence même de la théorie de Böhm-Bawerk, à savoir le rôle que Böhm-Bawerk assigne, dans la détermination du taux de l'intérêt, à la durée du processus productif.

On se rappelle de quelle manière Böhm-Bawerk fait intervenir cette notion. Pour lui, les forces productives donnent des produits d'autant plus grands que les processus où elles sont engagées sont d'une durée plus longue, sans que toutefois le produit de l'unité productive soit proportionnel à la durée du processus : l'échelle des rendements qu'on obtient avec des processus de plus en plus long est une échelle ascendante, mais dont l'ascension va toujours en se ralentissant. Or l'échelle des rendements correspondant aux divers processus règle le taux de l'intérêt. Selon que les salaires monteront ou baisseront, les capitalistes adopteront des processus plus longs, ou plus courts ; et ainsi ce salaire s'établira duquel il résultera — les capitalistes adoptant le processus le plus avantageux par rapport à ce salaire — que tous les travailleurs soient occupés, et en même temps tous les capitaux disponibles.

Avant, toutefois, de critiquer l'usage que fait Böhm-Bawerk de la notion de la durée de la production, il importe de bien expliquer ce que représente cette notion.

Dans certains cas, rien de plus facile que de mesurer la durée de la production : si un ouvrier, travaillant tout seul et sans interruption, met 5 ans à fabriquer un objet, il est clair que la production de cet objet aura duré 5 ans. Telle aura été du moins la durée de la production ; quant au temps moyen qui se sera écoulé entre la dépense productive et l'achèvement du produit, il aura été deux fois plus court.

Mais les choses ne seront pas toujours aussi simples. Soit un bien qui coûte à produire 100 journées de travail : il arrivera par exemple que l'une de ces journées aura dû être dépensée 10 ans avant l'achèvement de la production, les suivantes 9 ans, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 ans et 1 an avant cet achèvement, et les 90 dernières immédiatement avant que la denrée ne fût prête à être consommée. Et un cas plus compliqué encore sera celui d'une entreprise productive qui donnerait son produit non pas d'un coup, mais en plusieurs fois.

Dans tous ces cas où la dépense productive ne se distribue pas dans le temps d'une manière égale et continue, la considération de la durée *absolue* de la production deviendra tout à fait inféconde ; c'est à la seule durée *moyenne* de l'attente du produit qu'il conviendra de s'attacher (1).

Comment donc, dans les cas que je viens d'indiquer, la durée moyenne de l'attente se mesurera-t-elle ? Pour ce qui est de l'exemple donné tantôt, cette mesure est

(1) Voir *Einige strittige Fragen*, p. 6, note ; on trouvera là des renvois nombreux à la *Positive Theorie*.

très aisée. La première des 100 journées de travail, disais-je, donne son produit après 10 ans, les suivantes après 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 ans et 1 an, les 90 dernières immédiatement ; la moyenne sera :

$$\frac{10 + 9 + 8 + 7 + 6 + 5 + 4 + 3 + 2 + 1}{100} = \frac{55}{100},$$

soit un peu plus d'une demi-année (1).

Supposons maintenant, pour prendre un cas beaucoup plus compliqué, une machine qui coûte à construire le travail de 100 personnes pendant une année, et qui dure 20 ans ; l'utilité du travail que cette machine a demandé pour être construite se réalise en moyenne après un peu plus de 10 ans (2). La machine durant 20 ans, dans chacune des années qu'elle dure il est consommé — si l'on peut ainsi parler —  $\frac{1}{20}$  de cette machine, soit le travail de 5 ouvriers pendant une année. Quant au deuxième stade de la production, il exige le travail de 100 ouvriers, comme le premier, et il dure un an. Le produit qui s'achève chaque année avec l'accomplissement du deuxième stade de la production est le fruit de 100 années de travail dépensées dans l'année, c'est-à-dire en moyenne 6 mois avant l'achèvement du produit, et de 5 années de travail qui sont anciennes, en moyenne, de 10 ans et demi. La durée moyenne de l'attente sera donc de :

$$\frac{5 \times 10,5 + 100 \times \frac{1}{2}}{105} = \frac{102,5}{105} = 1 \text{ année environ (3).}$$

Algébriquement, si on appelle  $a$  la dépense de pre-

(1) II, pp. 94-95.

(2) On va voir tout de suite pourquoi et de combien cette durée dépasse 10 ans.

(3) Voir *Einige Fragen*, p. 53, note ; je corrige légèrement la formule de Böhm-Bawerk.

mier établissement,  $t$  le nombre d'années pendant lequel cette dépense portera ses fruits,  $a'$  les frais d'exploitation à faire entre deux rentrées successives,  $t'$  le temps qui s'écoule entre deux rentrées, on aura la formule suivante de la durée moyenne de l'attente :

$$A = \frac{\frac{at'}{t} \times \frac{t+t'}{2} + a' \times \frac{t'}{2}}{\frac{at'}{t} + a'}$$

ou :

$$A = \frac{t'(at + at' + a't)}{2(at' + a't)} \quad (I).$$

(1) Dans ma formule algébrique, j'ai introduit une complication nouvelle, celle des rentrées qui ne sont plus annuelles. D'autres complications encore se rencontreront dans la réalité : les dépenses de premier établissement ne se font pas d'un coup, les rentrées ne sont pas régulières, etc. Il me sera permis de m'en tenir à ce que j'ai dit ci-dessus.

— Il y a lieu de noter la correspondance qui existe entre la notion de la durée moyenne de l'attente, telle qu'elle se trouve chez Böhm-Bawerk, et celle de la rotation du capital, qui tient une si grande place dans les spéculations de Marx. Soit un capital fixe de 80.000 fr., dit Marx (*Le capital*, liv. II, ch. 9, p. 186 de la trad. fr., Paris, 1900), qui dure 10 ans, et un capital circulant de 20 000 fr. effectuant 5 rotations dans l'année — c'est-à-dire faisant 5 fois retour au capitaliste — ; en un an effectueront leur rotation  $\frac{80.000}{10} + 20.000 \times 5 = 108.000$  fr. Donc 100.000 fr. — c'est le capital initial du capitaliste — effectuent leur rotation en  $\frac{100.000 \times 1}{108.000} = \frac{100}{108}$ , ou un peu moins d'une année. Reportons-nous maintenant à la formule algébrique qui exprime la notion de Böhm-Bawerk ; si nous l'appliquons à l'exemple de Marx, on aura  $a = 80.000$ ,  $t = 10$ ,  $a' = 20.000$ ,  $t' = \frac{1}{5}$  ; dès lors

$$A = \frac{\frac{1}{5}(800.000 + 16.000 + 200.000)}{2(16.000 + 200.000)} = \frac{203.200}{432.000} = \frac{127}{270}$$

**133.** Nous savons comment se mesure la durée de la production. Voyons si l'usage que fait Böhm-Bawerk de cette notion est conforme à la réalité.

Böhm-Bawerk prétend que toute variation du taux des salaires influe sur la durée de la période productive; il affirme, tout au moins d'une manière implicite, que la variation du salaire ne peut pas avoir d'autre effet sur la capitalisation. Le salaire, par exemple, monte-t-il? les capitalistes *auront avantage à allonger la période productive*, et ils *seront obligés de l'allonger*; je veux dire: aucune autre ressource ne s'offrira à eux qui soit préférable à celle-là, et cette ressource-là s'offrira toujours à eux. Ce sont ces propositions qui font le nœud de l'argumentation de Böhm-Bawerk: qu'elles cessent d'être vraies, et le schème que Böhm-Bawerk a tracé de la détermination de l'intérêt cesse lui aussi d'être vrai, il perd en tout cas une grande partie de sa valeur scientifique.

Ces propositions, comment Böhm-Bawerk les démontre-t-il? en établissant que l'allongement du processus productif accroit indéfiniment — l'accroissement, sans doute, va se ralentissant toujours — le produit de l'unité productive. Cette thèse est-elle vraie? alors il est clair que le capitaliste, quand le salaire

la rotation de Marx est à peu près double de la durée de l'attente de Böhm Bawerk.

Tarde a parlé également de la rotation ou du cycle du capital (*Psychologie économique*, t. I, pp. 363 et suiv.). Mais il n'a pas indiqué et il n'a pas vu d'une façon précise comment ce cycle devait se mesurer. Ses assertions, notamment sur l'abrègement continu du cycle reproducteur dans l'industrie (pp. 367-369) sont probablement fausses malgré leur apparence spécieuse (v. Böhm-Bawerk, *Einige Fragen*, 1<sup>re</sup> partie).

— D'après Böhm-Bawerk le stock des subsistances doit correspondre non pas exactement, mais à peu près, à la durée moyenne de l'attente (II, pp. 344-348, 456-458).

haussera (1), pourra avoir avantage à allonger sa période de production — cet allongement devant accroître son produit brut —, et les tableaux de Böhm-Bawerk montrent qu'il en sera ainsi.

La thèse que l'allongement du processus productif accroît indéfiniment le produit de l'unité productive est une thèse qui a semblé tout d'abord évidente à Böhm-Bawerk : l'observation des faits les plus courants lui paraissait l'imposer. Dans la *Théorie positive du capital*, on ne voit pour ainsi dire pas que Böhm-Bawerk l'ait appuyée sur des preuves. Böhm-Bawerk note que la production médiate — celle qui implique la création d'instruments de production, de « produits intermédiaires » — est plus productive que l'autre, mais qu'aussi, sauf de très rares exceptions, elle demande plus de temps ; et il ajoute tout de suite après que, plus longtemps on se résigne à attendre le produit, les biens prêts pour la consommation, plus on a de produit (2). Mais ces assertions de Böhm-Bawerk furent révoquées en doute : et c'est alors que Böhm-Bawerk entreprit d'exposer les preuves de son dire ; il a consacré à cet exposé la première partie de sa brochure *Einige strittige Fragen der Capitalstheorie*.

Tout compte fait, les preuves que Böhm-Bawerk fournit à l'appui de sa thèse se ramènent — comme on va voir — à un seul argument, et cet argument n'est pas décisif (3).

**134.** Böhm-Bawerk, en substance, dit ceci (4) : c'est une chose admise par tout le monde, qu'avec

(1) Dans mes raisonnements, je considérerai toujours ce cas ; il sera aisé au lecteur de renverser ces raisonnements pour les appliquer au cas d'une baisse des salaires.

(2) II, pp. 86-93.

(3) J'ai déjà critiqué brièvement la thèse de Böhm-Bawerk au § 98.

(4) *Einige Fragen*, pp. 11-14.

plus de capital on obtient plus de produit. Or, plus de capital employé dans la production, c'est une attente plus longue du produit ; si, dans une société, le capital par tête représente 2 années du travail d'un homme, la durée de l'attente sera plus longue que si le capital par tête représentait seulement une année de travail ; là où le rapport du travail présent au travail passé est plus petit — le capital n'est rien que du travail passé —, il est clair que la durée moyenne de la production est plus grande.

Ce raisonnement pris en lui-même est tout à fait juste : le rapport du travail passé et du travail présent que l'on emploie dans la production indique exactement la durée de l'attente, le « degré capitalistique » de la production. Soit deux sociétés ; dans l'une, les forces productives disponibles dans l'année sont employées pour  $\frac{2}{10}$  à la satisfaction des besoins de cette année, pour  $\frac{4}{10}$  à celle des besoins de l'année suivante, pour  $\frac{2}{10}, \frac{1}{10}, \frac{1}{10}$  à celle des besoins de la troisième, de la quatrième, de la cinquième année ; dans l'autre, les fractions correspondantes sont  $\frac{2}{10}, \frac{2}{10}, \frac{3}{10}, \frac{2}{10}, \frac{1}{10}$ . Si nos deux sociétés sont des sociétés stationnaires, et que la capitalisation et la production y soient régulières, les besoins de l'année 1904 seront satisfaits dans l'une pour les  $\frac{2}{10}$  grâce aux forces productives de 1904, pour  $\frac{4}{10}, \frac{2}{10}, \frac{1}{10}, \frac{1}{10}$  grâce aux forces productives de 1903, 1902, 1901, 1900 ; et dans l'autre, pour  $\frac{2}{10}, \frac{2}{10}, \frac{3}{10}, \frac{2}{10}, \frac{1}{10}$  grâce aux forces productives de ces mêmes années. Dans la première société le travail présent, à consom-



mer en 1904, se mesure par 1, ou par  $\frac{10}{10}$ , le travail passé est représenté par  $\frac{1}{10}$  du travail de 1900,  $\frac{1+1}{10}$  du travail de 1901,  $\frac{1+1+2}{10}$  du travail de 1902,  $\frac{1+1+2+4}{10}$  du travail de 1903, au total par  $\frac{15}{10}$  : le rapport du travail passé au travail présent est de  $\frac{15}{10}$ . Dans la deuxième société, les chiffres correspondants aux précédents seraient  $\frac{1}{10}$ ,  $\frac{1+2}{10}$ ,  $\frac{1+2+3}{10}$ ,  $\frac{1+2+3+2}{10}$ , au total  $\frac{18}{10}$ . Or, quelle est dans les deux sociétés la durée moyenne de l'attente? Dans la première, l'attente est nulle pour  $\frac{2}{10}$  du travail que l'on emploie, elle est de 1 an pour  $\frac{4}{10}$  de ce même travail, de 2 ans pour  $\frac{2}{10}$ , de 3 ans pour  $\frac{1}{10}$ , de 4 ans pour  $\frac{1}{10}$ ; la moyenne de l'attente s'établit ainsi à  $\frac{15}{10}$  d'année. Et on trouverait que l'attente moyenne dans la deuxième société est de  $\frac{18}{10}$  d'année :  $\frac{15}{10}$  et  $\frac{18}{10}$ , ce sont précisément les nombres de tantôt (1).

Malheureusement, si le raisonnement de Böhm-

(1) Böhm-Bawerk se sert d'une comparaison : si des bateaux faisant un certain service, dit-il, partent d'heure en heure, et qu'il y ait 20 bateaux en route à la fois, manifestement la route est plus longue que là où — le service étant organisé de la même manière — il n'y a que 6 bateaux ; de même la quantité du capital qui existe dans une société indique combien de mois de travail sont « en route » dans chaque période que l'on peut considérer, et marque la durée de l'attente du produit (*Einige Fragen*, pp. 12-13). La comparaison n'est pas immédiatement probante, parce que le cas des bateaux est trop simple : les bateaux partent pour accomplir un trajet qui est toujours le même ; les mois ou les années de travail que la société dépense n'arriveront pas tous à destination — comme dirait Böhm-Bawerk — dans le même temps.

Bawerk est en lui-même irréprochable, ce raisonnement a le vice on ne peut plus grave de ne pas fonder la conclusion à laquelle Böhm-Bawerk prétend aboutir : Böhm-Bawerk est tombé dans le sophisme de l'ignoratio elenchi. Plus de capital, c'est plus de produit, et c'est en même temps une attente plus longue. Fort bien ; mais que nous importe ? Ce qu'il faudrait prouver, c'est que *le même capital*, avec une attente plus longue, c'est plus de produit, et Böhm-Bawerk ne l'a nullement prouvé. J'ai des capitaux que j'emploie productivement, et en même temps j'entreprends des productions non capitalistiques ; si je pouvais me constituer des capitaux supplémentaires, remplacer mes productions non capitalistiques par des productions capitalistiques, j'aurais plus de produit, à ce que nous montre Böhm-Bawerk, et d'autre part l'attente moyenne de mes produits serait allongée : la question n'est pas là ; il s'agit de savoir si j'aurais plus de produit en employant les mêmes capitaux dans des processus plus longs : et cela, Böhm-Bawerk ne l'a pas établi.

**135.** Je développe maintenant l'argumentation de Böhm-Bawerk, et ma critique.

Böhm-Bawerk observe qu'il n'est pas de branche de la production où l'emploi du capital — lequel oblige à attendre le produit un certain temps — n'accroisse le produit, où avec plus de capital — c'est-à-dire avec une attente plus longue — on n'ait une quantité plus grande de produit. S'agit-il d'avoir de l'eau ? on en aura en plus grande abondance — pour une même dépense de travail — si on fabrique une cruche que si on va boire à la source, si on établit une conduite, que si on fabrique une cruche. On prend plus de poisson avec un canot et un filet que si on est dépourvu de

tout engin et si l'on pêche avec la main. On a plus de fruits si l'on plante des arbres et qu'on les soigne que si l'on se contente de cueillir les fruits qui viennent tout seuls. Et cela tient à ce que chaque « détour » auquel on se résout représente le recours à une force naturelle auxiliaire, laquelle aidera l'homme et lui permettra d'obtenir une production plus riche (1).

Les améliorations de la production que permet l'emploi du capital peuvent d'ailleurs se classer : il en est qui sont spéciales à certaines industries, ainsi le drainage dans la culture de la terre ; il en est qui sont générales, ainsi celles qui consistent à assurer dans de meilleures conditions la conduite ou le transport des forces et des matériaux, celles qui consistent à protéger les biens en voie de création ou déjà créés, etc. Or une telle classification, même sommaire et incomplète, fait comprendre que les améliorations que l'on peut introduire dans la production grâce au capital sont très nombreuses.

Veut-on se convaincre que de telles améliorations sont possibles partout ? On n'a qu'à considérer ceci : que la production capitaliste nécessitant la création et l'emploi de « biens intermédiaires », de moyens de production, on a toujours la possibilité de construire avec plus de soin ces instruments de production, et que cette construction plus soignée ne peut pas manquer d'accroître le produit (2).

Qu'on prenne bien garde que l'hypothèse où Böhm-Bawerk se place est celle d'une économie stationnaire : c'est qu'en effet il s'agit de montrer comment les variations du salaire, sans qu'aucun autre changement ait lieu, feront varier la durée des processus

(1) *Einige Fragen*, pp. 9-11 ; on trouvera là de nombreux renvois à la *Positive Theorie*.

(2) *Einige Fragen*, pp. 24-25.

productifs et régleront finalement le taux de l'intérêt. Böhm-Bawerk prétend résoudre un problème de pure statique. Aussi nous invite-t-il à écarter toutes les considérations qui se rapporteraient à des modifications de la technique productive, à des inventions nouvelles. Les inventions qui se font chaque jour ont dans l'ensemble pour résultat d'accroître la durée moyenne de la production : la preuve en est que le rapport du travail passé au travail présent va toujours croissant (1). Il est cependant des inventions dont l'utilisation a pour suite — tout au moins au bout d'un certain temps (2) — d'abrèger, dans l'industrie qui les uti-

(1) *Einige Fragen*, pp. 16-17. Je remarque en passant que cette preuve n'est pas décisive. La quantité du capital employé, comme l'on dit, dans la production, va croissant ? Tout d'abord ce n'est pas là une chose certaine : on conçoit très bien que les inventions abrégeant la production — Böhm-Bawerk reconnaît qu'il en existe (pp. 22, 23 et passim) — puissent être plus nombreuses que les autres, et que par suite la durée de la production, sans jamais devenir nulle comme à l'époque pré-capitalistique (p. 33), diminue cependant. Et puis l'allongement de la production que Böhm-Bawerk croit constater ne peut-il pas résulter de ce que l'on se décide à faire des placements qu'on n'avait pas vus ou qu'on avait négligés (p. 27) ? de ce que, encore, la production se développe *extensivement* ? Il pourrait très bien y avoir allongement de la période productive, l'influence des inventions s'exerçant dans le sens opposé.

(2) *Einige Fragen*, p. 31, en note. L'abrègement, dit Böhm-Bawerk, de la période productive — et la diminution qui l'accompagne du capital employé — ne se constate qu'après un temps quand la méthode plus courte que l'on introduit est quelque chose de très différent de la méthode antérieurement suivie. Böhm-Bawerk annonce qu'il fournira plus loin des explications plus précises : je ne les ai trouvées nulle part. Mais l'idée de Böhm-Bawerk est assez claire pour qu'on la comprenne. Si la nouvelle méthode productive permet de se servir des mêmes instruments de production qu'on avait déjà, il est évident que l'abrègement du processus productif aura lieu dans ce même « cycle » qui commence au moment où l'on introduit la nouvelle méthode, voire dans les cycles déjà commencés et non encore révolus à ce moment. Si au contraire la nouvelle méthode exige le remplacement des anciens instruments de production par d'autres, alors le capitaliste qui n'attendra pas pour acquérir les nouveaux instruments que les anciens soient amortis, qui à côté des anciens instruments en voie d'amortissement installera tout de suite les nouveaux, ce capitaliste, jusqu'à ce que l'amortissement des anciens instruments soit terminé, aura par son fait contribué à allonger la durée sociale moyenne de la production.

lise, la durée moyenne de l'attente. De tout ceci nous ne devons pas nous soucier quand nous étudions le problème de la détermination du taux de l'intérêt; nous ne nous en soucierons du moins que lorsque nous aurons appris comment l'intérêt se détermine dans une économie stationnaire : le problème statique résolu, il sera aisé de voir quelles conséquences auront, par rapport à la capitalisation et à l'intérêt, les inventions, soit qu'elles allongent, soit qu'elles abrègent la durée moyenne du processus productif (1).

**136.** Écartons donc les inventions; plaçons-nous dans une économie stationnaire : peut-on dire, avec Böhm-Bawerk, que les capitalistes ont la possibilité d'accroître indéfiniment — non pas d'accroître à l'infini; on entend bien — le produit de l'unité productive, qu'il leur suffit pour cela d'allonger la durée de la production; suffit-il, pour établir cette thèse, de montrer toutes les possibilités qui s'offrent aux capitalistes d'intensifier la production? Je ne le crois pas.

Seulement, il n'aura contribué à l'allonger que *parce qu'il aura augmenté* — pour un temps — *la quantité du capital investi dans la production*; si le capital dépensé pour la création des nouveaux instruments de production est un capital nouvellement constitué, et qui ne provienne pas de l'amortissement d'un autre capital — je veux faire cette hypothèse —, ce capital nouvellement constitué allongera pour un temps la durée moyenne de production : il abrègera tout de suite la durée moyenne de la production *capitalistique*.

On peut comparer aux considérations de Böhm-Bawerk sur l'abrègement, grâce aux inventions, du processus productif — abrègement que Böhm-Bawerk montre être toujours favorable au capitaliste (pp. 31-32 et passim) — les considérations de Marx sur l'abrègement de la rotation du capital. Ces considérations de Marx sont viciées par endroits par la conception qu'a Marx que la plus-value est engendrée par le seul « capital variable », par le travail, et qu'elle est proportionnelle à la quantité de main-d'œuvre employée (*Le capital*, liv. II, chap. 5 et suiv.); ailleurs elles sont plus acceptables (liv. III, chap. 4, 18 et passim).

(1) Sur les inventions, voir dans *Einige Fragen* aux pp. 7, 15-22, 23, 27-28, 31-39.

Il y a toujours moyen, constate Böhm-Bawerk, d'accroître son produit : on n'a qu'à se créer ou à acquérir des instruments de production plus soignés, plus parfaits. Cela est évident. Mais chaque perfectionnement que vous apporterez à vos instruments de production, chaque dépense supplémentaire que vous ferez pour les améliorer vous donnera-t-elle un supplément de produit *qui compense vos frais*? Je n'en sais rien, ou plutôt je me persuade, par l'examen des exemples que l'observation la plus familière me fournit, qu'il n'en est rien. J'ai fait défoncer une terre à une certaine profondeur, j'ai mis dans cette terre un certain nombre de tuyaux de drainage d'une certaine qualité : croira-t-on que doublant, quadruplant, décuplant, centuplant ma dépense pour avoir un défoncement plus profond, des tuyaux plus nombreux ou d'une qualité supérieure, je doive augmenter mon produit de ce que j'aurai dépensé en plus ?

Ce qui est vrai toutefois, et qu'il y a lieu de noter, c'est qu'en fait dans notre société il y a mille possibilités, soit en allongeant le processus productif des entreprises déjà existantes par des modifications plus ou moins importantes, soit en remplaçant les entreprises existantes par des entreprises différentes — après tout, il n'y a pas une démarcation très tranchée entre ces deux méthodes —, soit enfin en montant des entreprises capitalistiques nouvelles, d'accroître la production, et de l'accroître d'une quantité supérieure à la dépense de capital qu'on aura pu être obligé de faire. Il y a mille placements capitalistiques qui seraient lucratifs, et qui ne sont point faits parce que les capitaux ne sont pas en assez grande quantité, en d'autres termes, parce que ces placements ne donneraient pas pour les capitaux qu'ils exigeraient un rendement rémunérateur.

Mais ce que Böhm-Bawerk affirme, ce n'est pas seulement que par une intensification de la production on peut, indéfiniment, obtenir des suppléments de produit qui rembourseront aux capitalistes leurs avances ; c'est ceci encore, qui va beaucoup plus loin, qu'*avec l'allongement du processus croît indéfiniment le produit de l'unité productive*, c'est qu'avec l'allongement du processus, en d'autres termes, *la même quantité de capital donne un produit brut qui s'accroît indéfiniment*. Voilà ce que Böhm-Bawerk avance : et quand il déclare sa loi aussi sûre, aussi manifeste que celle qui veut que l'intensité de l'éclaircissement diminue lorsque la source lumineuse s'éloigne, il me paraît s'illusionner beaucoup sur la valeur démonstrative de ses exemples.

137. On le voit, nous revenons toujours au même point. Ce que Böhm-Bawerk doit prouver pour faire accepter sa théorie, ce n'est pas que l'on peut, augmentant le capital et allongeant par là la durée moyenne de la production, accroître le produit à obtenir, c'est qu'*un même capital investi dans un processus d'une durée plus longue donne plus de produit*, c'est que, *proportionnellement au capital employé, on peut toujours obtenir plus de produit en allongeant la période productive*. Böhm-Bawerk nous montre qu'il est un nombre considérable de placements capitalistiques qui ne sont pas faits : ces placements sans doute, s'ils étaient faits, allongeraient la durée moyenne de la production ; et je veux admettre encore qu'ils accroîtraient le produit moyen de l'unité productive ; mais allongeraient-ils la durée moyenne de la production *capitalistique* ? correspondent-ils à des processus productifs plus longs que les processus où sont investis les capitaux que l'on a effectivement constitués ? Ces placements qu'on n'a pas faits, en outre,

donneraient-ils plus de produit que les placements qui ont été faits ? Combien de placements possibles y a-t-il, au total, *qui représenteraient à la fois une durée de production plus longue et une quantité de produit plus grande que les placements opérés ?* ceux-là seuls devraient entrer en compte dans la théorie de Böhm-Bawerk, puisque ceux-là seuls assurent ce mode de détermination de l'intérêt qu'expose Böhm-Bawerk, en permettant à la fois, sans qu'il soit créé d'autre capital que l'équivalent de l'amortissement des capitaux anciens — pour parler le langage de Böhm-Bawerk : sans qu'il soit créé de capital nouveau — d'allonger la durée de la production et d'accroître le produit. Böhm-Bawerk se donne vraiment trop beau jeu en invoquant à l'appui de sa thèse non seulement ces placements-là — qui sont peut-être en nombre restreint —, mais *tous les placements lucratifs* possibles.

138. Et je n'ai pas encore assez fait de restrictions sur la valeur de l'argument de Böhm-Bawerk. J'ai concédé que Böhm-Bawerk avait raison dès lors que pour remplacer des processus capitalistiques on avait d'autres processus d'une durée plus longue et donnant, à *dépense égale*, plus de produit. Or cela ne suffit pas pour que nécessairement, les salaires haussant, les capitalistes aient avantage à substituer les processus plus longs aux processus plus courts.

Soit un capital  $K$ . Le salaire étant  $a$ , le capitaliste a avantage à adopter une production où la durée de l'attente est  $M$  ; chaque travailleur qu'il emploie produit dans une année  $A$  ; le gain du capitaliste, par travailleur employé et par an, est  $A - a$ , le nombre des ouvriers employés est  $\frac{K}{aM}$ , et le gain total annuel du capitaliste est  $(A - a) \frac{K}{aM}$ . Que le salaire vienne



à hausser de  $a$  à  $a'$ , si le capitaliste conserve le même processus, le gain annuel par ouvrier tombera de  $A - a$  à  $A - a'$ , le nombre des ouvriers employés de  $\frac{K}{aM}$  à  $\frac{K}{a'M}$ , le gain total annuel de  $(A - a) \frac{K}{aM}$  à  $(A - a') \frac{K}{a'M}$ . Or un processus existe dont la durée est  $M''$ , plus grand que  $M$ , et où le produit annuel par ouvrier est  $A''$ , plus grand que  $A$ ; avec ce processus, le nombre d'ouvriers employés est  $\frac{K}{a'M''}$ , et le gain total annuel  $(A'' - a') \frac{K}{a'M''}$ . Le second processus est-il plus avantageux que le premier? Pour qu'il en soit ainsi il faut que l'on ait :

$$(A'' - a') \frac{K}{a'M''} > (A - a) \frac{K}{a'M},$$

d'où l'on tire :

$$A < \frac{(A'' - a) M}{M''} + a' (1),$$

et :

$$\frac{A - a'}{A'' - a'} < \frac{M}{M''};$$

il faut que le rapport des gains réalisés annuellement sur chaque ouvrier employé soit plus petit que le rapport des durées moyennes de production.

Ainsi aucun allongement du processus productif ne résultera d'une hausse des salaires — y ayant cependant des productions plus longues et plus produc-

(1) Avec  $M = 1$ , l'inégalité devient  $A < \frac{A'' - a'}{M''} + a'$ , ou  $\frac{A - a'}{A'' - a'} < \frac{1}{M''}$ . Posant  $a' = 450$ ,  $A = 500$ , il faut, pour que le capitaliste ait avantage à doubler la durée moyenne de sa production, que l'on ait  $A'' > 550$ . Pour qu'il ait avantage à l'allonger de moitié, il faut que l'on ait  $A'' > 525$ ; et ainsi de suite.

tives à la fois — si aucun allongement n'est possible qui, augmentant le produit, soit tel qu'on ait l'inégalité précédente, ou tout au moins l'égalité des termes  $\frac{A - a'}{A'' - a'}$ , et  $\frac{M}{M''}$ .

139. Les conditions auxquelles l'argumentation de Böhm-Bawerk serait juste étant nettement définies, il serait bon de voir dans quelle mesure ces conditions se trouvent réalisées dans l'expérience. Malheureusement cette vérification expérimentale ne saurait être rigoureuse. Ce que l'on peut dire, c'est que la loi de Böhm-Bawerk, cette loi d'après laquelle une hausse des salaires devrait entraîner l'abandon des processus productifs antérieurement adoptés pour des processus plus longs, cette loi, loin d'avoir l'universalité que Böhm-Bawerk lui attribue, semble n'être dans la réalité que d'une application relativement rare. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'y a pas lieu de croire qu'une hausse des salaires puisse avoir *partout* cet effet de faire adopter des processus productifs plus longs, qu'une baisse des salaires puisse avoir partout cet effet de faire abrégé la durée de l'attente du produit. Et cela tout d'abord (1) parce qu'il n'est pas exact que tous les capitaux puissent, en étant dépensés dans des productions d'une durée plus longue, donner un produit plus fort. Le principe que l'allongement du processus productif accroît indéfiniment le produit à *dépense égale* ne correspond que très imparfaitement à la réalité : à côté des productions qui sont organisées dans une économie, il en est d'autres qui sont plus longues et qui donnent à dépense égale plus de produit ; mais il n'en est pas une quantité illimitée ; et il est vraisemblable qu'au-dessus d'une certaine

(1) Pour simplifier, je néglige ici ce qui a été dit au § 138 ; je ne montre que la faute première de Böhm-Bawerk.

durée d'attente *proche de celle des productions effectivement organisées*, il n'y a plus d'allongement qui augmente le produit de l'unité de capital ; tout allongement au contraire diminue ce produit (1).

140. Quels seront donc les effets réels d'une variation des salaires sur la capitalisation supposée fixe dans son quantum, les effets, par exemple, d'une hausse des salaires ? Ces effets seront multiples. Il se peut qu'en suite de la hausse des salaires certaines productions soient transformées dans le sens de l'allongement, certaines productions remplacées par d'autres où la durée de l'attente soit plus longue. Des exemples se rencontreront sans doute de ce fait : peut-être est-ce lui qui explique, peut-être du moins contribue-t-il à expliquer que dans les pays où les salaires sont élevés la production soit plus capitalistique qu'ailleurs, que l'outillage industriel y soit plus développé pour une même quantité de main-d'œuvre. Mais d'autres phénomènes auront lieu qui, pris globalement, seront sans doute pratiquement plus importants.

(1) Si l'on compare les différentes manières d'organiser une production d'un genre déterminé, et qu'on les range dans l'ordre de longueur croissante, on verra sans doute le produit *pour un capital donné* cesser de croître très vite après qu'on aura dépassé la manière aujourd'hui adoptée, et même décroître. Et à ce propos il convient de rectifier une indication que j'ai donnée au § 98. Parlant, à propos de la théorie de Böhm-Bawerk sur les causes de l'intérêt, de cette proposition de Böhm-Bawerk que la prolongation de l'attente accroît le produit indéfiniment, j'avais fait mes réserves sur cette idée d'un accroissement indéfini du produit, et posé que, passé une certaine durée de l'attente, le produit cessait de croître. Je dis maintenant que le produit décroît : c'est que je considère ici, au lieu d'une prolongation de l'attente tout imaginaire, laquelle prolongation consisterait à se priver plus longtemps d'un produit déjà obtenu, et disponible, la prolongation de l'attente dans les conditions où elle a lieu quand elle résulte de la substitution à un processus productif d'un processus autre, et plus long.

1° La hausse des salaires contraindra les capitalistes, conservant les mêmes entreprises productives qu'ils avaient antérieurement, de réduire ces entreprises, et de se contenter — car ceci résultera nécessairement de cela — d'un intérêt moindre. J'ai avancé par exemple 100.000 francs pour monter une entreprise. Supposons, pour simplifier l'exemple, que je n'emploie pas de « capital fixe », et que les matières premières que j'emploie ne coûtent que de la main-d'œuvre; que le taux du salaire vienne à subir une hausse de 20 0/0, je devrai, si je n'ai pas la possibilité d'accroître le produit de l'unité productive par une transformation de mon entreprise, par un allongement de mon processus, je devrai, dis-je, réduire ma production de  $\frac{20}{100}$ .

2° Il arrivera cependant que cette réduction ne soit pas possible. Une réduction de  $\frac{20}{100}$  sur la production, diminuant le produit brut, laissera-t-elle subsister un produit net, un revenu qui rémunère le capital? Soit un capital de 100.000 francs : 20.000 francs ont servi à constituer un outillage qui doit durer 10 ans; les 80.000 francs qui restent représentent le fonds de roulement, ils achètent les matières premières — lesquelles, je suppose, ne coûtent que de la main-d'œuvre à ceux qui les produisent — et paient la main-d'œuvre. Mettons tout d'abord les salaires à 1.000 francs par an : le produit brut sera  $x$ . Que le salaire annuel vienne à monter à 1.200 francs : la production étant, par suite de cette hausse, réduite de  $\frac{1}{6}$ , le produit brut ne sera plus que de  $x - \frac{x}{6}$ , ou  $\frac{5x}{6}$ . Or il faut, pour que la production soit encore rémunératrice, que le produit brut annuel égale encore la somme

$$2.000 + 80.000 + 5.000,$$

qu'il suffise à l'amortissement du « capital fixe », qu'il rembourse le « capital circulant » (1), et qu'il laisse en outre 5 o/o d'intérêt. On a donc l'équation :

$$\frac{5x}{6} = 2.000 + 80.000 + 5.000,$$

d'où l'on tire :

$$x = 104.400 \text{ francs.}$$

Ainsi dans notre exemple la réduction de 20 o/o sur la production ne laisse au capitaliste l'intérêt qu'il exige qu'à la condition que le revenu du capital fût, avant la hausse des salaires, de 22,4 o/o (2).

Imaginons que la réduction de la production ne laisse pas au capitaliste l'intérêt qu'il réclame. Alors la hausse des salaires fera abandonner purement et simplement l'entreprise. Et nous trouvons ici une troisième conséquence possible de la hausse des salaires, celle qui se manifesterá sans doute le plus souvent : l'abandon des entreprises capitalistiques les moins lucratives.

Cet abandon des entreprises les moins lucratives, qu'on le remarque en passant, ne diminuera pas la somme des capitaux engagés dans la production de tout le montant des capitaux qui avaient été dépensés dans ces entreprises. Il y aura une diminution des capitaux employés : car la hausse des salaires, faisant allonger par-ci par-là les processus productifs, faisant réduire ailleurs la production, entraîne une baisse de l'intérêt ; et ainsi on ne verra plus la même quantité de capitaux obtenir la rémunération exi-

(1) Je suppose que celui-ci accomplit sa rotation en une année.

(2)  $104.400 - 82.000 = 22.400.$

gée (1). Mais à coup sûr beaucoup des capitaux rendus disponibles par l'abandon des entreprises peu lucratives se reporteront sur ces branches de la production, sur ces entreprises où des réductions ont dû avoir lieu, se contentant désormais d'un intérêt plus faible.

3<sup>o</sup> La réduction ou l'abandon des productions capitalistiques suivront la hausse des salaires quand il n'y aura pas moyen pour le capitaliste d'obtenir plus de produit, à capital égal, par un allongement de la production, ou quand l'allongement de la production, augmentant le produit, cependant ne sera pas rentable, quand cet allongement n'augmentera pas le rendement net. L'allongement de la production augmente-t-il le rendement net ? Ce n'est pas nécessairement à lui que le capitaliste recourra. Peut-être le capitaliste aura-t-il plus d'avantage à modifier sa production en telle sorte qu'il dépense moins en paiement de main-d'œuvre, et qu'il consacre une partie plus grande de ses capitaux à acheter des matières premières.

Pour bien comprendre la possibilité d'un tel fait, il faut s'élever à la considération de l'ensemble de l'économie, et opposer la classe tout entière de ceux qui détiennent les moyens de production à la classe des non-possédants. Lorsqu'elle entreprend des productions capitalistiques, la classe possédante renonce d'une part à consommer immédiatement de certains biens, et d'autre part elle cède aux non-possédants, aux ouvriers qu'elle salarie, des biens qu'elle pourrait également consommer tout de suite, ou plutôt dont elle pourrait consommer l'équivalent. Or les productions capitalistiques peuvent être organisées en

(1) Je prends ici pour accordé que la baisse de l'intérêt réduit la quantité des capitaux employés ; au chapitre suivant, § 15<sup>m</sup>, on verra comment il n'est pas inconcevable que le contraire se produise.

des modes très divers : la proportion, parmi les biens que les possédants renoncent à consommer tout de suite, de ces biens qui seront donnés aux ouvriers et de ceux qui ne recevront pas cette destination, cette proportion est variable. Que les ouvriers donc élèvent leurs prétentions, que pour une raison ou pour une autre il faille payer leur travail plus cher, il sera possible jusqu'à un certain point d'accroître dans les productions capitalistes la proportion de ces capitaux qui ne servent pas — directement ou indirectement (1) — à salarier des ouvriers.

En résumé, Böhm-Bawerk n'indique qu'une conséquence de la variation des salaires, à savoir la modification de la durée du processus productif, laquelle du reste entraînera une variation de l'intérêt. Pour ma part j'en vois quatre. Les salaires, par exemple, haussent-ils ? on pourra observer le phénomène que dit Böhm-Bawerk, plus trois autres qui sont : la réduction des productions les plus lucratives, l'abandon des entreprises peu lucratives et le transport de partie des capitaux de ces entreprises aux entreprises précédentes (2), enfin l'adoption de méthodes productives qui feront plus petite, relativement, la portion des capitaux avec laquelle — directement ou indirectement — les ouvriers sont salariés.

Ainsi nous arrivons à cette conclusion que le schème

(1) Il ne faut pas s'en tenir ici à la distinction de ce que Marx appellerait le capital constant et de ce qu'il appellerait le capital variable. Un capitaliste achète des matières premières : dans le prix de ces matières premières entre le salaire des ouvriers qui les ont produites.

(2) En définitive, les entreprises de la première catégorie ne seront pas toutes réduites : si une entreprise, malgré l'accroissement des frais de production et la baisse du rendement qui s'ensuit, donne encore aux capitaux une rémunération suffisante, cette entreprise — à moins de supposer qu'elle ne puisse pas être étendue, comme c'est le cas pour les entreprises agricoles, etc. — sera, par l'afflux de capitaux étrangers, rétablie sur le même pied qu'auparavant.

auquel Böhm-Bawerk prétend réduire la théorie de la détermination du taux de l'intérêt, ce schème dans lequel la notion de la durée de la production, servant d'intermédiaire entre le taux des salaires et le taux de l'intérêt, assure, et assure *toute seule* l'équilibre de ces deux quantités, ce schème n'exprime qu'imparfaitement la réalité (1).

**141.** Pour porter un jugement équitable sur la théorie de la détermination du taux de l'intérêt qu'a donnée Böhm-Bawerk, il convient de dresser un tableau complet des propositions sur lesquelles toute théorie de la détermination du taux de l'intérêt — de l'intérêt des capitaux productifs — doit se fonder. Ces propositions me paraissent être les suivantes :

1° l'intérêt est nécessairement tel qu'il rémunère tous les capitaux effectivement employés, et qu'il n'en puisse rémunérer une plus grande quantité ;

2° le salaire est nécessairement égal au produit que

(1) Je ne veux pas entrer dans l'examen de tous les corollaires que Böhm-Bawerk, avec une logique parfaite, tire de son théorème fondamental. Prenons-en un toutefois. Böhm-Bawerk montre comment sa conception permet de comprendre ce fait que l'accroissement du stock des subsistances — disons l'accroissement de la capitalisation — entraîne une baisse de l'intérêt (voir II, pp. 422-427). De quelle façon les choses se passent-elles d'après lui ? De la façon suivante : il y a plus de capitaux, donc les salaires montent, donc la durée moyenne du processus s'allonge, donc l'intérêt baisse. En réalité, on a des chaînes de causes et d'effets multiples : celle de Böhm-Bawerk, les trois chaînes que l'on peut tirer de mes remarques de tantôt, et enfin la chaîne suivante, vraisemblablement la plus importante de toutes : il y a plus de capitaux, donc on est obligé de monter des entreprises nouvelles, donc — ces entreprises étant naturellement moins lucratives que les précédentes — l'intérêt baisse. Pour se conformer à la réalité il faudrait introduire dans la dernière chaîne la considération de cette hausse des salaires que l'accroissement de la capitalisation ne manque pas d'entraîner : la hausse des salaires réduira l'importance de cette chaîne, en réduisant les entreprises nouvelles que la capitalisation accrue fera chercher, et en diminuant leur nombre.



le capitaliste le moins favorisé sous ce rapport obtient par tête d'ouvrier, défalcation faite de ce qui est nécessaire pour l'amortissement du « capital fixe » et pour le remboursement des sommes consacrées à l'achat des matières premières, défalcation faite, en outre, de l'intérêt courant ;

3° les productions capitalistiques s'organisent nécessairement en telle façon, que toute la main-d'œuvre disponible soit employée ;

4° la durée moyenne de la production sera telle, en définitive, que les capitaux disponibles assurent l'entretien des ouvriers, à raison du taux de salaire existant, pendant cette même durée.

Böhm-Bawerk a négligé presque complètement les propositions 1 et 2, celles dont l'étude, à mon avis, est la plus féconde pour la résolution du problème qui nous occupe. Il s'est attaché en revanche à la proposition 4, et c'est en approfondissant la notion de la durée moyenne de la production qu'il a prétendu résoudre notre problème. Et certes on doit lui être très reconnaissant d'avoir formulé cette proposition, qui est vraie, si on l'entend bien, de laquelle il y a des conséquences à coup sûr intéressantes à tirer, et qu'on n'avait pas considérée avant lui, ou même qu'on avait implicitement contredite ; on doit lui être reconnaissant d'avoir fait une place dans l'économie à la notion de la durée de la production. Mais il a donné à cette notion une importance excessive. Pour si séduisante qu'elle soit par sa simplicité et sa rigueur, la théorie de Böhm-Bawerk est loin d'expliquer d'une manière satisfaisante la détermination du taux de l'intérêt.

---

## CHAPITRE X

### COMMENT SE DÉTERMINE LE TAUX DE L'INTÉRÊT

**142.** Pour bien comprendre comment se détermine le taux de l'intérêt, il est nécessaire tout d'abord de se rappeler ou de voir certains principes fondamentaux.

Le premier de ces principes est qu'il ne peut y avoir, dans un moment donné et pour une même durée de l'attente capitalistique, qu'un taux de l'intérêt. L'intérêt est ce revenu qu'obtiennent les capitaux qui sont prêtés, c'est, pour ce qui est des capitaux employés par les capitalistes sur leurs propres fonds, cette portion du rendement de ces capitaux qui égale le revenu des capitaux prêtés. Ce revenu, cette portion du rendement des capitaux seront partout les mêmes du moment qu'entre les capitaux il existe une parfaite concurrence : et l'économie politique abstraite, ne voyant pas de raison essentielle qui détruise ou qui limite la fongibilité des capitaux, suppose entre ceux-ci cette parfaite concurrence (1).

(1) La concurrence n'existe qu'entre les capitaux disponibles. Il est cependant des capitaux anciens qui dans le moment présent continuent à donner des rendements : notre principe s'applique à ces capitaux anciens, pour autant qu'on a la possibilité de les reconstituer. Un capitaliste a dépensé 100.000 fr. dans une entreprise ; l'outillage qu'il a acquis, les matières premières qu'il a achetées vaudraient aujourd'hui, s'il les vendait, 20.000 fr. seulement ; il faut que son entreprise donne à notre capitaliste, le taux de l'intérêt étant de 5 o/o, 1.000 fr. par an ; sans quoi il aura avantage à tout vendre, et à placer ailleurs les 20.000 fr. qu'il réaliserait.

Le deuxième principe est que l'intérêt se proportionne au temps pendant lequel les capitaux sont avancés. Ce deuxième principe n'est pas moins évident que le précédent ; comme lui il découle de la concurrence des capitaux supposée parfaite. Supposons, pour raisonner sur un exemple particulier, que, empruntant en 1904 1.000 francs jusqu'en 1905, je m'engage à verser à l'échéance 1.050 francs ; en 1905, j'aurai — le taux de l'intérêt étant resté le même, soit 5 o/o pour les prêts à un an — les 1.050 nécessaires pour rembourser ma dette moyennant la promesse de payer 1.102 francs 50 en 1906. Si le taux des prêts à 2 ans est 10 o/o, je n'ai qu'à prêter pour 2 ans, en 1904, les mêmes 1.000 francs que j'ai empruntés à un an ; il me reviendra en 1906 1.200 francs ; et au total ces opérations combinées, cet arbitrage me laissera un bénéfice de 1.200 — 1.102,50, ou de 87 francs 50. Mais de tels arbitrages seraient recherchés par tout le monde : tout le monde demanderait à emprunter pour un an, tout le monde offrirait de prêter pour 2 ans. Et ainsi il faut que s'établisse la proportionnalité de l'intérêt à la durée des avances (1).

**143.** Ces deux principes posés, qui ne font en somme que développer la définition de l'intérêt, on

(1) Cf. Böhm-Bawerk, II, pp. 297-298. On sait cependant que la dépréciation du futur, que la variation des besoins ou des ressources agissent en telle sorte qu'elles tendent à créer un revenu du capital non proportionnel au temps ; que ce que j'ai appelé le sacrifice capitalistique tend à empêcher la capitalisation en telle sorte que le capitaliste se trouve être indifférent à la durée de l'attente du surplus qu'il exige. Comment donc la proportionnalité s'établit-elle ? car on ne voit pas dans l'expérience que des arbitrages aient lieu d'être pratiqués.

Considérons d'abord l'influence de ce facteur que représente le sacrifice capitalistique : par rapport à ce facteur, il est indifférent que 2.000 fr. que j'économise aujourd'hui me rapportent un surplus de

peut formuler la loi d'ensemble de la détermination du taux de l'intérêt. Gardons-nous toutefois de la formuler d'une manière incorrecte. On dit d'ordinaire : le taux de l'intérêt dépend, comme le prix des marchandises, du rapport de l'offre et de la demande, ce taux se règle en telle sorte que l'offre du capital égale rigoureusement la demande. Les termes d'offre et de demande ne sont pas ici tout à fait convenables. Parmi les capitaux qui concourent à déterminer le taux de l'intérêt, il faut compter ceux que leurs propriétaires emploient eux-mêmes, soit qu'ils les emploient productivement sur quelque fonds, soit qu'ils s'en servent pour acquérir des biens durables : ces capitaux en effet sont en concurrence avec les capitaux que l'on prête ; un capital n'est pas prédestiné — si je puis ainsi parler — à être employé par son propriétaire ou à être prêté ; il recevra l'une ou l'autre affectation selon que le propriétaire aura ou non la possibilité,

100 fr. dans un an ou dans 10 ? Oui, mais à cette raison que je considère, laquelle tend à m'empêcher d'économiser 1.000 fr. pour avoir un surplus de 100 fr., d'autres raisons s'ajoutent — la dépréciation du futur par exemple —, lesquelles me font désirer percevoir le surplus de 100 fr. le plus tôt possible. Et puis ce surplus de 100 fr. que je percevrai, quand je l'aurai perçu, je pourrai en faire un placement, pour qu'il me rapporte à son tour un autre surplus ; si donc je le perçois après un an au lieu de le percevoir après 10 ans, je pourrai gagner ce que rapporte de surplus, en 9 ans, une somme de 100 fr.

Passons à la dépréciation du futur et à la variation des besoins ou des ressources ; la réponse à notre question de tantôt sera également simple. Ces causes font que je suis disposé à emprunter 1.000 fr. pour 5 ans à 5 o/o, et pour 10 ans à 8 o/o ? que je ne puis prêter ou avancer 1.000 fr. pour 5 ans qu'à 5 +  $\epsilon$  o/o, et pour 10 ans qu'à 8 +  $\epsilon$  o/o ? Dans la série des emplois ouverts aux capitaux on mettra qu'une somme de 3.000 fr. serait empruntée pour 10 ans à 8 o/o, et dans la série des capitaux disponibles, que 1.000 fr. sont disponibles pour 5 ans à 5 +  $\epsilon$  o/o : car si je dois emprunter les 1.000 fr., ne pouvant pas les emprunter à la fois pour 5 ans et pour 10 ans, il y a plus de chances que je les emprunte pour cette durée à laquelle correspondra l'intérêt le plus fort — je trouverai plus facilement à emprunter moyennant cet intérêt —, et si je dois les prêter ou les avancer, je le ferai plus facilement pour cette durée qui donnera l'intérêt le plus faible — c'est cet intérêt là qu'on est le plus disposé à me payer —.

l'employant lui-même, d'en tirer plus que ce que donnent les capitaux prêtés ; et par suite de toutes les façons il concourra à déterminer le taux de l'intérêt. Or comment parler d'offre et de demande pour les capitaux qui ne sont pas prêtés ? De tels capitaux sont sollicités par les placements dont le capitaliste conçoit l'idée ; ils ne sont pas proprement demandés, et ils ne sont pas davantage offerts.

Il y a un autre inconvénient à faire dépendre l'intérêt du rapport de l'offre et de la demande ; supposons que tous les capitaux soient prêtés : dire que le taux réel de l'intérêt est celui qui assure l'égalité de l'offre effective et de la demande effective, c'est commettre une espèce de tautologie : c'est en tout cas ne pas expliquer comment se fixe l'intérêt.

Cherchons donc premièrement comment s'établit l'égalité de l'offre et de la demande de ces capitaux qui sont réellement offerts et demandés. Nous verrons que, les emplois les plus lucratifs étant pris de préférence, la concurrence des capitaux assurera l'emploi de ces capitaux qui exigent, pour consentir à s'employer, les rendements les plus faibles ; que le taux de l'intérêt sera déterminé par le rendement de celui des capitaux qui sera admis le dernier à être employé, et que ce rendement — qui sera celui de tous les capitaux — sera tel que le capital le moins avantage sous le rapport de la rémunération reçoive précisément — ou à très peu de chose près — cette rémunération à moins de laquelle il ne serait pas employé.

Nous arrivons ainsi à la formule cherchée. Considérons l'ensemble des capitaux et des placements capitalistiques, et pas seulement ces placements où il y a une offre et une demande : tout se passera comme je viens d'indiquer, avec cette seule différence que les capitaux non prêtés pourront donner, et donneront la plupart

du temps des rendements supérieurs au rendement minimum, à l'intérêt. On peut donc dire : l'intérêt se règle de telle sorte qu'il rémunère tous les capitaux qui sont employés (1), et qu'il ne soit pas suffisant pour rémunérer aucun capital supplémentaire.

Pour illustrer cette loi, et en montrer les conséquences possibles, il est permis de faire des hypothèses. Imaginons que, dans tous les emplois qui se présentent pour eux, les capitaux soient assurés d'obtenir un rendement de 4 o/o ; que la rémunération exigée par les capitaux ne soit jamais inférieure à  $4 + \epsilon$  o/o : aucun capital ne sera employé, et il n'y aura pas d'intérêt.

Que si, les rendements étant de 4 o/o, la rémunération exigée est de 3 o/o, l'intérêt sera de  $4 - \epsilon$  o/o ou de  $3 + \epsilon$  o/o, selon que tous les capitaux trouveront à se placer, tandis que des emplois seront délaissés, ou que les capitaux ne suffiront pas pour les emplois.

Que maintenant, les rendements des capitaux étant encore tous de 4 o/o, la rémunération exigée par les capitaux varie entre 5 o/o et 3 o/o : tous ces capitaux qui peuvent se contenter de 4 o/o, ou de  $4 - \epsilon$  o/o, seront employés, si toutefois il y a suffisamment d'emplois pour eux ; et l'intérêt se fixera à 4 o/o, ou plus bas, selon que tous les capitaux pouvant se contenter de 4 o/o trouveront à s'employer, ou bien qu'un certain nombre de ces capitaux — les plus exigeants, s'entend — devront être exclus.

Mais ces hypothèses sont toutes irréelles. Ce que

(1) Si un capital, employé par son propriétaire, doit obtenir plus que l'intérêt, est-il besoin, pour que ce capital soit effectivement employé, que l'intérêt courant le rémunère ? oui sans doute. L'intérêt étant de 5 o/o, je puis obtenir 7 o/o sur mon fonds avec un capital qu'un rendement de 6 o/o seulement rémunérerait : je n'emploierai pas ce capital ; il me sera plus avantageux d'emprunter, à raison de 5 o/o, à un capitaliste quelconque.

l'on constate dans l'expérience, c'est qu'il est un nombre pratiquement indéfini d'emplois lucratifs pour les capitaux, qui donneront des rendements infiniment variés, et qu'il est en même temps une quantité de capitaux virtuels très grande, qui exigent des rémunérations infiniment variées aussi. Combien de placements ne pourrait-on pas faire, qui, remboursant au capitaliste ses avances, lui donneraient en outre un surplus de 2 0/0, de 1 0/0, de 0,1 0/0 ! et combien de capitaux ne verrait-on pas se constituer, si l'intérêt montait à 10 0/0, à 100 0/0, à 1.000 0/0 (1) ! Et alors, les capitaux se rangeant d'un côté dans l'ordre de grandeur croissante des rémunérations qu'ils réclament, et de l'autre côté les emplois des capitaux se rangeant dans l'ordre de grandeur décroissante des rendements qu'ils peuvent assurer (2), un trait devra être tiré qui sépare, à partir du commencement des séries, une quantité de capitaux exactement suffisante pour les emplois indiqués en regard, et tel que le dernier emploi situé au-dessus du trait donne au capital correspondant la rémunération qu'il réclame, l'emploi suivant ne suffisant plus à rémunérer le capital mis en regard.

**144.** Ce n'est pas assez, cependant, de représenter de la sorte la détermination du taux de l'intérêt. Il faut voir quelles sont les circonstances qui font que l'échelle des capitaux d'un côté, que l'échelle des

(1) Cette limite absolue de la capitalisation qui dépend des capitalistes, on voit aisément où elle est : on ne peut pas capitaliser plus qu'il n'est produit ; et même on ne verra pas les gens capitaliser ce qui est indispensable à leur subsistance. Il serait plus difficile de dire quelle somme de capitaux on pourrait employer sans qu'aucun manquant à donner un surplus.

(2) Qu'ils peuvent assurer, dis-je : c'est qu'en effet, une fois l'intérêt déterminé, le rendement de tous les capitaux prêtés se réduira à cet intérêt.

Emplois de l'autre sont ce qu'elles sont. Il faut voir quelles causes modifieront ces échelles. Ce seront précisément là les causes qui font varier l'intérêt ; car l'intérêt ne peut manquer de varier quand une des échelles se modifie, ou les deux encore, à moins que les modifications affectant les échelles ne laissent inchangé l'endroit où se pourra tracer le trait que j'ai dit (1).

On aperçoit dès lors la méthode qu'il conviendra de suivre pour élucider la question de la détermination de l'intérêt. Ce que nous cherchons, ce sont les facteurs qui font varier le taux de l'intérêt. Or ces facteurs ne sont autres que les causes, d'une part, qui font que les capitalistes exigent des intérêts, et que les causes, d'autre part, qui font qu'il leur est donné d'obtenir des intérêts. Pour étudier, donc, la question de la détermination de l'intérêt, on ne saurait procéder autrement qu'en passant en revue à nouveau ces phénomènes qu'on est tenu de considérer quand on entreprend d'expliquer l'intérêt. Ce qui ne veut pas dire que ce chapitre doivent être une simple répétition de choses dites aux chapitres précédents. La préoccupation de l'économiste, quand il explique l'intérêt, c'est de mettre en lumière tous les phénomènes qui concourent à faire apparaître cet intérêt, et de montrer en quels modes ces phénomènes se combinent ensemble. Pour voir comment se règle le taux de l'intérêt, il faut envisager les mêmes phénomènes sous

(1) Supposons que l'intérêt étant de 3 o/o, le rendement d'un certain capital s'élève de 4 o/o à 6 o/o : il est clair que l'intérêt ne sera pas modifié par là ; de même si la rémunération exigée par un certain capital tombe de 2 o/o à 1 o/o ; l'intérêt restera encore au taux de 3 o/o si, en même temps que le rendement de certains capitaux s'élève de 2 o/o à 4 o/o, la rémunération exigée par certains capitaux — par une certaine quantité de capitaux, égale exactement à la précédente — tombe de 3,5 o/o à 2,5 o/o.



un autre aspect, dire les lois *quantitatives* auxquelles chacun d'eux séparément obéit, et marquer l'importance relative des uns et des autres.

---

**145.** Commençons notre revue des phénomènes qui donnent naissance à l'intérêt par ceux de ces phénomènes qui contribuent doublement à produire l'intérêt, d'une part en raréfiant les capitaux, en faisant que les capitaux ne soient employés qu'à la condition de rapporter un surplus, et d'autre part en faisant que les capitaux rapportent. Ces phénomènes, comme on se rappelle, sont au nombre de trois : ce sont la variation des besoins des individus dans le temps, la variation des ressources, la dépréciation systématique des biens futurs.

La variation des besoins et la variation des ressources présentent ceci de particulier que, en même temps qu'elles obligent certains individus à exiger des intérêts pour leurs capitaux et qu'elles leur permettent aussi d'obtenir des intérêts, en même temps, autrement dit, qu'elles produisent l'intérêt, elles font que certains individus ont avantage à économiser, dusent-ils n'obtenir avec leurs économies aucun surplus. Bien entendu, ces capitaux que la variation des besoins et la variation des ressources font constituer et qui n'ont pas besoin d'intérêt sont à la disposition des gens que les mêmes causes disposent à payer des intérêts : et si les dits capitaux suffisaient à contenter ces gens, il arriverait en définitive que la variation des besoins et la variation des ressources — à ne considérer qu'elles, de tous les phénomènes qui contribuent ou peuvent contribuer à donner naissance à

l'intérêt — ne feraient naître aucun intérêt, ou feraient naître un intérêt infime, celui qui serait nécessaire pour décider les capitalistes à se dessaisir de leurs capitaux.

Supposons que dans un moment donné les sommes que seraient disposés à emprunter à intérêts les gens dont les besoins sont destinés à diminuer ou les ressources à croître s'élèvent à  $M$ , et que les sommes qu'ont davantage à économiser ceux dont les besoins sont destinés à augmenter ou les ressources à décroître s'élèvent plus haut que  $M$ , qu'il y ait d'ailleurs concordance entre les périodes pour lesquelles les premiers veulent emprunter et celles pour lesquelles les deuxièmes économisent, alors évidemment l'intérêt, par l'effet de la concurrence des capitaux offerts, tombera à peu près à rien. Il tombera à peu près à rien même si les capitaux offerts s'élèvent seulement à  $M$ , car selon toute vraisemblance il y aura une dégradation des intérêts que les demandeurs de capitaux seraient disposés à payer, et les moins pressés de ces demandeurs ne voudront donner qu'un intérêt à peu près nul.

**146.** Quel est donc le rapport réel des capitaux que la variation des besoins et celle des ressources font demander et de ceux qu'elles mettent à la disposition des demandeurs même sans intérêts ? Il est bien difficile de le dire avec précision ; l'on est contraint de se contenter ici d'approximations et de probabilités.

Pour ce qui est des besoins des individus, il semble qu'ils aillent plus souvent en augmentant qu'en diminuant, si du moins l'on considère le cours normal des choses. L'homme qui commence à avoir des biens à lui verra ses besoins grandir régulièrement, avec le mariage, la venue des enfants et leur croissance, pendant 25 ou 30 ans. Prétendra-t-on que, cette période

passée, les besoins diminueront ? Sans doute les enfants seront partis ; et l'on pourrait ajouter que des goûts de jeunesse auront disparu ; mais la santé exigera des soins qu'elle ne réclamait pas jusque-là ; les goûts rassasiés et amortis seront remplacés par des goûts plus coûteux, parce que plus raffinés ; le besoin du luxe, de l'ostentation se sera développé ; et enfin il sera malaisé à la plupart de restreindre leur train de maison, même après que la réduction de la famille aura justifié cette mesure : ayant habité par exemple un appartement d'un certain loyer alors que les enfants étaient là, on ne se résignera pas à en prendre un plus petit quand ils n'y seront plus.

Mais à vrai dire la variation des besoins n'influe pas beaucoup sur la capitalisation, en tant que cette variation résulte d'événements normaux et prévisibles. On ne voit guère les gens économiser des sommes d'argent quand leurs besoins sont petits pour consommer ces sommes quand ils se seront mariés ou qu'ils auront eu des enfants (1) ; on ne voit guère les gens emprunter des sommes à intérêts pour les rembourser dans leur vieillesse. Ce sont surtout les variations *accidentelles* des besoins qui ont de l'influence sur ce qui nous occupe.

Ces variations accidentelles ont pour effet principal de faire emprunter. Il y a dans nos besoins une certaine régularité ; lorsque cette régularité vient à être dérangée, c'est par des accroissements de besoins, non par des diminutions. Rarement il arrivera que je puisse réduire ma dépense de moitié pendant un temps, m'éviter telle grosse dépense habituelle ; mais il arrivera assez souvent qu'une maladie, ou quelque autre

(1) Ils placeront des sommes d'argent pour consommer plus tard les intérêts de ces sommes.

événement de ce genre, me forcera de dépenser d'un coup des sommes considérables : et alors je devrai peut-être emprunter. Si mes ressources annuelles, par exemple, sont de 15.000 francs, et mes dépenses aussi, qu'une maladie survienne qui me coûte 20.000 francs, il me faudra de toute nécessité emprunter au moins une partie de cette somme. Mes ressources et mes dépenses habituelles étant les mêmes, la maladie me coûte-t-elle seulement 10.000 francs ? je pourrai prendre cette somme sur mes revenus de l'année ; mais alors mes dépenses habituelles seraient réduites à 5.000 francs cette année, pour remonter à 15.000 francs l'an prochain ; mieux vaudra pour moi emprunter à intérêts les 10.000 francs et rendre ces 10.000 francs en un certain nombre d'années, en sorte que les dépenses habituelles de cette année-ci et celles des années suivantes subissent la même réduction.

Ainsi les variations accidentelles des besoins poussent à emprunter. Ne font-elles pas économiser aussi ? Pour être imprévisibles quant au moment où elles se produiront, ces variations accidentelles n'en sont pas moins telles que chacun de nous sait qu'il est exposé à les subir. Ne prendrons-nous pas nos précautions à l'avance, et plutôt que de risquer d'être obligés quelque jour d'emprunter à intérêts, ne ferons-nous pas des économies ? Par là des capitaux seraient constitués qui pourraient être prêtés — si l'emprunteur est par exemple une banque, faisant beaucoup d'emprunts semblables, et capable par suite de rembourser à vue, en cas de besoin, les sommes à elle avancées —, et qui n'exigeraient pas d'intérêts (1). Effectivement la prévoyance existe chez les hommes ; mais cependant,

(1) On fait aussi des versements à des sociétés de secours mutuels, à des assureurs : ces assureurs, ces sociétés capitalisent en partie les primes qu'elles reçoivent.

par rapport aux accidents dont je viens de parler on ne peut pas dire qu'elle soit très développée.

147. Au total, la variation des besoins pousse probablement plus à emprunter qu'elle ne fait capitaliser; mais elle ne pousse pas beaucoup plus à emprunter qu'elle ne fait capitaliser. Telle est du moins la conclusion à laquelle on arrive en considérant les particuliers. Cette conclusion ne sera-t-elle pas modifiée si on considère, en même temps que les particuliers, les États? On ne voit guère que les États prêtent des capitaux; et on les voit qui empruntent beaucoup; les emprunts des États absorbent une part importante des capitaux disponibles. Or pourquoi les États empruntent-ils? c'est souvent pour faire des dépenses d'ordre productif, pour construire des chemins de fer, pour creuser des canaux (1); souvent aussi c'est pour parer à des besoins soudains et très grands, comme ceux auxquels ils ont à faire face dans le moment d'une guerre. Ainsi les États sont conduits par les variations de leurs besoins à emprunter beaucoup; et d'autre part cette même cause ne fait jamais d'eux des prêteurs. Dès lors, combinant ce que nous constatons ici des États à ce que je disais tantôt des particuliers, n'arriverons-nous pas, touchant l'influence de la variation des besoins sur l'intérêt, à des vues qui seront

(1) Ces dépenses productives peuvent ne pas donner l'intérêt courant : l'exploitation d'un chemin de fer construit par l'État ne rémunère pas les capitaux qui y ont été dépensés; une route rend des services qui, s'ils étaient payés — car sauf exception l'usage des routes nationales est gratuit —, ne représenteraient pas l'intérêt des sommes qu'elle a coûté. Les États commettent de ces fautes économiques : outre que la fin économique n'est pas la seule dont ils aient à se préoccuper, on sait que les États peuvent se permettre des gaspillages, leurs ressources n'étant pas limitées comme celles des particuliers.

Lorsqu'un État avec de l'argent emprunté acquiert ou crée des biens durables, forteresses, armements, etc., ce qu'il fait, en définitive, c'est de prendre ces biens en location de ses prêteurs, lesquels sont comme s'ils les avaient fait construire.

différentes de celles où nous nous étions arrêtés tout d'abord ?

Mais le raisonnement que je viens d'indiquer au sujet des États n'est pas juste. Un État est amené par des besoins imprévus et soudains à emprunter : il absorbe par là une partie des capitaux disponibles. Que ferait-il donc s'il n'avait pas la possibilité d'emprunter ? Il demanderait aux particuliers de fournir, non pas à titre de prêt, mais à titre de contribution, les sommes qui lui sont nécessaires : les particuliers, appauvris, économiseraient moins ; les capitaux disponibles seraient réduits, à peu de chose près, dans la même proportion qu'ils le sont par l'emprunt. Tout au plus pourrait-on dire que la levée d'une contribution n'est pas une opération aussi aisée qu'un emprunt, que par le moyen de la contribution on ne peut pas avoir d'un coup les sommes que l'emprunt est capable de donner, que la possibilité d'emprunter permet donc aux États de satisfaire des besoins qui sans cela ne seraient pas satisfaits, les pousse à se croire et à se créer des besoins qui sans cela n'existeraient pas, ou seraient moins vifs.

Il y a donc lieu de maintenir la conclusion déjà formulée tantôt : si l'on estime à  $M$  la quantité des capitaux qui, du fait de la variation des besoins, peuvent être avancés même sans intérêts, il faudra estimer à  $M'$ , plus grand que  $M$ , mais point de beaucoup, la quantité des capitaux pour lesquels, du fait de cette même variation des besoins, il se trouverait des emprunteurs disposés à payer des intérêts.

148. Tels seront les effets de la variation des besoins, pour qui veut connaître les effets *virtuels* en même temps que les *réels*. Recherche-t-on les seuls effets réels ? Alors on arrivera à des résultats différents. La somme des capitaux que la variation des

besoins fait offrir sur le marché est bien égale à  $M$  ; mais la somme des capitaux que cette variation des besoins fera emprunter ne sera pas de  $M'$ , elle sera de  $m$  seulement : l'intérêt s'établissant par exemple à 4 o/o, tous ces emprunteurs qui par suite d'une variation qu'ils prévoient dans leurs besoins seraient disposés à donner des intérêts, mais des intérêts inférieurs à 4 o/o, seront exclus du marché. Bien mieux, ces demandeurs virtuels deviendront des offrants réels : car celui qui consentirait à emprunter 100 francs pour un an en promettant d'en rembourser 103, et qui ne voudrait pas rembourser davantage, celui-là trouvera son avantage à prêter 100 francs pour retirer 104 francs après un an. Ainsi, tandis que l'on avait vraisemblablement l'inégalité  $M < M'$ , on aura bien vraisemblablement aussi cette autre inégalité :  $M > m$ , et l'on aura, à plus forte raison, l'inégalité à laquelle je veux en arriver :

$$M + (M' - m) > m.$$

La variation des besoins, dans la réalité, fera capitaliser plus qu'elle ne fera emprunter.

J'ajoute d'ailleurs que ni  $m$ , ni  $M + (M' - m)$  ne sont, par rapport à l'ensemble des opérations capitalistiques, des quantités très grandes. La variation des besoins, dans quelque sens qu'on veuille qu'elle agisse sur l'intérêt, n'influe sans doute pas puissamment sur le taux de cet intérêt : ce facteur viendrait à disparaître que le taux de l'intérêt n'en serait pas modifié d'une manière notable.

149. Que convient-il de penser, maintenant, de l'influence de la variation des ressources (1) ? Si dans les

(1) Notons qu'à propos de la variation des ressources il n'y a pas à examiner, ainsi que j'ai fait pour la variation des besoins, comment se comportent les États : les États, en effet, à la différence de ce que

ressources on fait entrer tout l'avoir, il est clair que la variation des ressources fait offrir beaucoup plus de capitaux qu'elle n'en fait demander (1). Et en même temps c'est à coup sûr l'un des facteurs les plus considérables de la capitalisation et de l'intérêt que le degré de richesse où une société est parvenue, je veux dire que la quantité des biens que cette société est en état, sans consommer moins dans la période présente que dans les précédentes, de consacrer à préparer la satisfaction des besoins futurs.

Je ne m'arrêterai donc pas sur ces vérités trop évidentes ; et je me demanderai quelles sont les conséquences, pour la détermination du taux de l'intérêt, de la variation des ressources, ces ressources étant réduites à ce que l'on appelle communément les revenus.

M'attachant à ce point particulier, je prends tout d'abord ces variations des revenus qui résultent d'événements exceptionnels et imprévisibles. Il est des gens dont les revenus subissent des variations accidentelles très importantes, ou même dont les revenus sont tout à fait irréguliers : tels, par exemple, les entrepreneurs. Ceux-là ne s'exposeront pas, si leurs revenus — il faut dire ici leurs bénéfiques — tombent à rien, à être obligés d'emprunter ; car ils ne trouveraient pas, le plus souvent, à emprunter, et ce serait pour eux la déconfiture. Ils se constitueront des fonds de réserve, lesquels fonds pourront être prêtés sans inté-

font les particuliers, sont pour ainsi dire maîtres de déterminer leurs ressources à leur gré.

(1) Elle en fait demander cependant : c'est le cas lorsqu'un fils de famille contracte des emprunts qu'il remboursera après être entré en possession de l'héritage paternel, et en cédant une partie de cet héritage. Dans un cas pareil d'ailleurs la dépréciation des biens futurs souvent concourra avec la variation des ressources pour provoquer l'emprunt.



rêts, ou pour un intérêt infime, à l'emprunteur qui s'engagera à les rembourser à vue. Et les accroissements accidentels des revenus — il y en aura de tels, à la différence de ce que nous constatons pour les besoins — permettront d'accroître ces fonds de réserve, mettront à la disposition des gens qui en bénéficieront des capitaux qu'ils garderont, en prévision d'accidents contraires, et qu'ils pourront prêter sans intérêts.

Quant à ces variations qui résultent d'événements prévisibles, j'entends d'événements qu'on peut prévoir avec certitude et dont la date est connue à l'avance, d'événements encore dont la date n'est pas connue à l'avance, mais qui doivent se produire, ou qui ont toutes chances de se produire, ces variations agiront dans un sens et dans l'autre. On peut citer parmi les gens dont les ressources sont destinées à s'accroître — ils sont poussés par là à emprunter à intérêts — : les fonctionnaires, les employés qui attendent des améliorations de leur traitement — mais ces améliorations ne sont d'ordinaire pas très importantes — ; on peut citer encore les fils de famille qui attendent la succession de leurs parents, pour autant que les emprunts qu'ils font seront remboursés avec les revenus qu'ils auront plus tard, et qu'il ne leur sera pas nécessaire d'ébrécher ce qu'on appelle communément leur « capital ». D'un autre côté, il ya des gens qui doivent s'attendre à voir leurs revenus diminuer un jour : ce sont par exemple les pères de famille qui ont la jouissance des biens de leurs enfants mineurs ; c'est encore la catégorie si importante de ceux qui, arrivés à un certain âge, seront mis à la retraite, ou, ne trouvant plus de travail, verront se tarir la source de leurs revenus ; et la façon ordinaire de se prémunir contre la dimi-

nation ou l'extinction prévue des revenus est la capitalisation (1).

Dans l'ensemble, si l'on remarque que les diminutions de revenus prévues par les uns dépassent les augmentations de revenus prévues par les autres, ou du moins que la pensée des diminutions futures de revenus est plus efficiente que celle des augmentations de revenus (2), on se convaincra que les variations prévues des revenus, tout comme les variations imprévisibles, poussent à économiser plus de capitaux qu'elles n'en feraient demander, à l'inverse de ce qui avait été noté pour la variation des besoins.

Mais il convient d'envisager spécialement les effets réels des facteurs que nous étudions ici. Dans la réalité donc, la conclusion ci-dessus, relative aux variations de revenus, se trouvera renforcée : qu'on se rap-

(1) L'assurance contre la vieillesse peut être pratiquée par le moyen de versements réguliers à des sociétés de secours mutuels, à des caisses nationales de retraites. Mais ces sociétés, ces caisses capitaliseront en partie les sommes versées à titre de primes d'assurance.

(2) C'est ici une vérité psychologique curieuse à noter. Mes revenus vont être portés de 10.000 fr. à 20.000 fr. ? il me semble que mon bien-être va être doublé ; peu de gens, dans un pareil cas, se rendront compte de l'avantage réel qu'il y aurait pour eux à égaliser leur consommation présente et leur consommation future au moyen d'un emprunt, même contracté à intérêts. Au contraire, sachant que ses revenus vont tomber de 20.000 à 10.000 fr., on fait des économies. Et ce n'est pas là — contrairement à ce qui résultait des considérations un peu trop rigoureuses, et à tendances un peu trop objectivistes que j'ai exposées à diverses reprises — une pure inconséquence : il faut tenir compte de ce fait qu'on jouit par avance d'un accroissement de ses revenus, que cette jouissance anticipée opère jusqu'à un certain point l'égalisation du bien-être dont j'ai parlé. La pensée d'une diminution future des revenus opère une égalisation analogue : seulement cette égalisation se fait par la diminution du bien-être de la période la plus heureuse, au lieu que tout à l'heure elle se faisait par l'accroissement du bien-être de la période la moins bien partagée ; et ainsi, tandis que la première égalisation dispensait de contracter ces emprunts que je déclarais avantageux, la deuxième pousse davantage à faire les économies que je disais.

Ces remarques sur les variations des ressources vaudraient aussi bien, mutatis mutandis, pour les variations des besoins.

pelle ce qui a été dit plus haut, à savoir que les capitaux que leurs possesseurs peuvent prêter sans intérêts sont tous prêtés, que les capitaux, au contraire, pour lesquels il y aurait des emprunteurs disposés à payer des intérêts sont en partie seulement *réellement* demandés, et qu'en partie ils sont *réellement* offerts. Ainsi, comme il arrivait déjà pour la variation des besoins, la variation des revenus fait dans la réalité prêter plus de capitaux qu'elle n'en fait emprunter. Les effets réels des deux facteurs s'ajoutent, si leurs effets envisagés dans leur totalité se contrariaient. Et toutefois, même additionnés, je ne pense pas que ces effets représentent rien de très notable.

150. Comme la variation des besoins, comme la variation des ressources, la dépréciation systématique des biens futurs a ce double effet : d'une part, de faire que l'on ne prête ou que l'on n'avance des capitaux qu'à la condition d'en retirer des intérêts, et d'autre part, de faire que l'on consente à emprunter à intérêts. Seulement, tandis que de la variation des besoins et de la variation des ressources il résultait en outre que certains formaient des capitaux qu'ils pouvaient prêter ou avancer sans intérêts, avec la dépréciation systématique du futur il ne se présente rien de tel. Et ainsi cette dépréciation du futur agira *uniquement dans le sens de la production de l'intérêt*, en poussant les gens à exiger des intérêts de leurs capitaux, en les poussant aussi à emprunter — ils avanceront ou ils emprunteront selon le taux d'intérêt qui s'établira — ; elle n'exercera aucune influence contraire à cette action.

Cette action est-elle très marquée ? là-dessus il est impossible de formuler des assertions générales.

Considérons un individu dans un moment donné de

son existence : la dépréciation qu'il fera subir aux biens futurs pourra varier selon l'éloignement de ces biens futurs, sans être le moins du monde proportionnelle à cet éloignement. Si vous offrez à notre individu de choisir entre 1.000 francs qui seraient mis à sa disposition immédiatement et 1.020 francs qui lui seraient donnés au bout d'un an — je fais abstraction, bien entendu, de l'intérêt que les capitaux obtiennent sur le marché —, il choisira les 1.000 francs immédiatement consommables : et ceci représente pour la dépréciation que notre individu fait subir aux biens futurs, pour l'intérêt à moins duquel il ne prêterait pas ses capitaux, un taux de plus de 2 0/0 ; est-ce à dire que le même individu préférera 1.000 francs immédiatement disponibles à 1.100 francs disponibles dans 5 ans ? non pas. Le taux de la dépréciation qu'il fait subir aux biens futurs, ce taux, résultant pour une partie d'impressions et de sentiments irréfléchis, et pour une partie d'une pensée raisonnable, la pensée de la mort, laquelle ne saurait faire ce taux proportionnel au temps, sera très irrégulier : il sera sans doute relativement élevé pour les biens futurs prochains, relativement plus faible pour les biens futurs moyennement éloignés, et élevé de nouveau pour les biens futurs très éloignés. Je ferai une différence sensible entre le bien présent et le bien qui ne sera à ma disposition que dans un an ; car il y a comme une différence de nature entre l'un et l'autre ; 1.000 francs présents équivaldront donc pour moi à 1.025 francs, par exemple, disponibles dans un an. Les mêmes 1.000 francs présents équivaldront à 1.100 francs disponibles dans 10 ans : car lorsqu'on a fait tant que de renoncer à une jouissance immédiate, ce n'est plus une si grande chose d'attendre un an ou d'attendre 10 ans. Enfin, les 1.000 francs présents équivaldront à

3.000 francs disponibles dans 40 ans, parce que j'ai grandement lieu de craindre de ne plus vivre dans 40 ans ; parce que 40 ans représentent, même pour celui qui ne pense pas à la mort ou qui a autant de souci des intérêts de ses héritiers que de ses intérêts propres, un intervalle où ne s'étendent pas, en général, les prévisions et les calculs des hommes.

Veut-on comparer ce qu'est la dépréciation du futur chez un même individu aux différents moments de sa vie, on verra la même irrégularité : les exemples sont fréquents de prodigues qui se rangent et qui deviennent d'excellents administrateurs de leur patrimoine. Ce que l'on peut dire, en général, c'est que le sentiment et la pratique de la prévoyance se développent chez l'homme avec l'âge. Avec l'âge, l'économie devient une habitude que combattent de moins en moins les tendances contraires ; les désirs de jouissances réelles et immédiates s'amortissent, donnant plus d'importance et de force au désir de posséder.

Compare-t-on les différents individus entre eux ? cette comparaison conduira à des résultats identiques. Tandis que certaines gens font preuve d'une extrême prévoyance, et égalent exactement la jouissance future à la jouissance présente, l'acquisition future à l'acquisition présente, d'autres semblent ne se préoccuper nullement de l'avenir et sacrifient complètement celui-ci au présent.

Enfin, on voit certaines époques, certaines races, être moins prévoyantes que d'autres : ce sont bien entendu les moins civilisées, la prévoyance étant à la fois l'indice d'une conduite plus raisonnable et la condition de l'amélioration progressive de l'état économique (1).

(1) Il ne faudrait pas cependant établir un rapport trop rigoureux entre l'esprit d'économie et la civilisation ou le caractère progressif de

**151.** En somme, il ne paraît pas que la dépréciation du futur, en supposant qu'elle fût la seule cause de l'intérêt, dût établir un intérêt très élevé. Chez la plupart des hommes cette particularité psychologique ne se manifeste qu'assez faiblement. Je ne vois guère que deux catégories d'hommes dont la conduite soit modifiée par elle d'une façon importante. D'une part, il y a les prodiges, ceux-là par exemple — ce sont les plus nombreux — qui, dans une certaine période de leur jeunesse, par insouciance et par légèreté, par l'effet encore de quelque passion, ou bien souvent pour suivre une mode et se faire remarquer, se laissent aller, ou même s'appliquent à dissiper tout ou partie de leur patrimoine, alors que leur intérêt bien compris s'y opposerait. D'un autre côté, il y a ceux qui, voyant la mort venir et préférant leur bien-être à celui de leurs héritiers, vendent, pour en consommer la valeur avant leur mort, transforment en une sorte de rente viagère, ou échangent contre une rente viagère véritable des biens qui ne sont pas consommables, qui consomment encore des biens provenant de l'amortissement de capitaux anciens (1). Par le fait des uns et des autres, il y a perpétuellement une certaine quantité de capitaux qui sont détruits, qui sont consommés

la production. Les Anglais, les Américains du nord économisent moins que les Français ; mais cette cause d'infériorité est compensée chez eux par leur plus grande initiative

(1) L'individu qui vend, pour en consommer improductivement le prix pendant sa vie, une terre, une maison, cet individu détruit vraiment des capitaux. Celui qui achète la terre, par exemple, est un capitaliste qui cherche un placement pour ses capitaux ; si vous ne lui offrez pas votre terre, il trouvera un autre placement ; lui offrant votre terre, vous empêchez un placement capitalistique d'être opéré, vous absorbez, pour les consommer, des capitaux qui eussent reçu une destination d'un autre genre. Le fait de donner ensuite le prix de la terre à une société qui vous assurera une rente viagère ne change rien à l'affaire. Si vous confiez vos fonds à une société, à un individu, c'est parce que, nul ne sachant à quel moment au juste il mourra, vous ne sauriez pas vous-même, sans être quasiment certain de vous trom-

improductivement. Mais cette destruction de capitaux n'est tout de même pas très importante ; elle n'est pas telle, autant qu'on en peut juger, qu'il dût résulter de la dépréciation du futur, considérée à part des autres causes, un intérêt élevé. Si la dépréciation des biens futurs agit d'une manière un peu notable sur le taux de l'intérêt — et peut-être bien en est-il tout de même ainsi, le phénomène étant très général —, ce sera en tant que l'action de ce phénomène s'ajoute à l'action pareille d'autres facteurs.

### 152. Je viens maintenant à ces phénomènes dont l'influence sur l'intérêt est non seulement unilatérale,

per, et de vous tromper d'une manière très préjudiciable, régler votre consommation de telle sorte que votre avoir dure jusqu'à votre mort, et seulement jusque là.

— Une remarque encore, qui est provoquée par les considérations ci-dessus. On dit que l'économie politique, si elle veut — comme il est nécessaire pour arriver à des lois générales — simplifier la réalité, négliger les exceptions, doit supposer que les hommes sont guidés en toute chose par le souci de leur intérêt, et de leur intérêt bien compris. Ceci peut être vrai des autres parties de l'économie ; c'est assez loin d'être vrai de cette partie de l'économie qui traite de la capitalisation. La dépréciation du futur, en tant qu'elle ne résulte pas de la pensée de la mort — cette dépréciation qui joue ici un rôle malgré tout assez notable — est un oubli ou une méconnaissance par l'individu de ses vrais intérêts. Et d'autre part, si l'individu était attaché à ses seuls intérêts, qu'arriverait-il ? que chacun consumerait avant de mourir tout son avoir ; on consumerait tous les capitaux qu'on aurait créés, on consumerait tout ce qu'on pourrait obtenir par la vente de ces biens non consommables qui produisent des revenus : l'intérêt serait formidablement élevé, le progrès économique n'existerait pas, ou plutôt même on retournerait très vite à l'état pré capitaliste, à la barbarie. En fait, sur ce point tout à fait important on voit l'intérêt individuel, l'intérêt bien entendu, s'effacer le plus souvent derrière d'autres sentiments : l'amour de la famille, sentiment altruiste ; puis des sentiments égoïstes irrationnels, si l'on peut ainsi parler, comme le désir de ne pas voir son bien diminuer de son vivant, le sentiment qu'en disposant de ce bien pour après sa mort on fait que quelque chose survive de vous ; enfin la soumission à la coutume. Mais je reviendrai sur cette remarque dans l'appendice I, §. 5.

mais encore simple, et non plus double. Et en premier lieu je rencontre le fait que la capitalisation diminue par elle-même le bien-être, lorsqu'elle détruit l'équilibre de la consommation ou qu'elle accroît au détriment du présent l'inégalité de la consommation présente et de la future.

La signification de ce fait, nous la connaissons déjà. Il n'empêche pas le degré capitalistique de l'économie de se maintenir ; il ne tend pas à diminuer la quantité des capitaux, à faire rétrograder l'économie, mais il met obstacle à l'accroissement des capitaux, à l'inverse de la variation des ressources, laquelle — si l'on prend le mot ressources dans le sens le plus large — empêche le non renouvellement des capitaux. La variation des ressources et cette gêne que par elle-même entraîne la capitalisation sont les deux facteurs qui tendent à rendre la capitalisation stationnaire. Mais dans l'influence de la dernière il y a quelque chose de propre : supprimez cette influence par la pensée, et alors presque toutes ces opérations capitalistiques devront s'effectuer, qui peuvent donner une plus-value.

Veut-on voir cependant les choses de plus près ? il semble qu'on puisse hasarder les lois suivantes.

1° *La gêne qu'on s'impose en économisant sur ses revenus croît à la fois en grandeur absolue et en grandeur relative à mesure qu'on veut économiser davantage.* Il n'en coûte après tout pas tellement d'économiser 5.000 francs sur 20.000 francs ; s'agit-il d'économiser 10.000 francs ? vous retranchez sur votre bien-être présent, au lieu de  $a$ , non pas  $2a$ , mais peut-être  $3a$  ; vous ajoutez à votre bien-être futur, au lieu de  $b$  — qui est plus petit que  $a$  — non pas  $2b$ , mais peut-être  $1,5b$  ; le déficit de l'opération, au lieu d'être de  $a - b$ , est, non pas de  $2a - 2b$ , mais de  $3a - 1,5b$  :



il a plus que doublé. Si l'on devait économiser dans une période donnée tous ses revenus, la gêne qu'on s'imposerait serait en quelque sorte infinie, puisqu'on se priverait de l'indispensable ; la gêne sera infinie, même avant qu'on n'ait tout économisé, puisqu'aussi bien l'indispensable correspond non pas à une partie infiniment petite de nos revenus, mais à une partie qui a une grandeur, et une grandeur assez importante.

Je noterai que pour la plupart des individus qui économisent, la courbe de la gêne qui correspond aux différentes économies possibles, non seulement monte de plus en plus vite, mais encore ne monte pas d'une manière continue : il est un point où tout d'un coup elle s'élève considérablement. Ici, bien entendu, je parle non pas de la gêne réelle, laquelle devrait croître suivant une courbe continue, mais de la gêne que l'on croit sentir ; mais peut-être n'est-il pas permis, en une pareille matière, de séparer l'intérêt véritable de l'individu de l'appréciation qu'il fait de ses intérêts (1) ; et en tout cas c'est une chose importante à considérer — la seule importante quand il s'agit de chercher comment se détermine le taux de l'intérêt — que le sentiment des individus sur la gêne que leur cause

(1) Il y a ici une question délicate. Dans certains cas, il est manifeste que l'individu peut se tromper sur ses intérêts : par exemple, s'il lui arrive de faire des fautes de calcul dans les prévisions relatives à quelque opération. J'estime qu'on peut encore parler d'une erreur de l'individu dans le cas de la dépréciation du futur : la certitude étant égale, les risques, encore, étant couverts, nous ne devrions pas préférer — pour autant du moins qu'on ne fait pas intervenir la pensée de la mort — les biens présents aux biens futurs, les biens prochains aux biens éloignés. Dans le cas exposé plus haut, il ne s'agit plus de comparer ensemble le gain prévu avec le gain réalisé, un plaisir ou une peine, tels qu'on se les représente à l'avance, avec ce même plaisir ou cette même peine, tels qu'on les sent le moment venu, mais un sentiment présentement et réellement éprouvé avec ce que ce sentiment *deurait être* si on voyait les choses d'une manière purement rationnelle : le cas est autre, et ce cas est embarrassant.

la capitalisation. Or on sait que la plupart de ceux qui épargnent suivent à cet égard une règle qu'ils se sont tracée (1) : ils s'astreignent à épargner chaque année une certaine somme, toujours la même, ou bien ils s'astreignent à épargner toujours une certaine fraction de leur revenu, etc. Tant qu'il s'agira de suivre la règle qu'ils se sont fixée, l'épargne leur semblera relativement aisée; quelque circonstance les incite-t-elle à épargner davantage, cela leur paraîtra sensiblement plus pénible, de si peu qu'il s'agisse de dépasser la norme choisie.

Toutefois la loi que j'ai cru devoir formuler appelle de certaines réserves. J'ai parlé de règles que les individus se traçaient pour leur épargne, et qu'ils s'imposaient de suivre. Ces règles sont ainsi faites très-souvent que la capitalisation, qui devrait devenir plus malaisée quand les sommes à épargner s'accroissent, paraît en quelque sorte devenir plus aisée par là, ceci du moins lorsque le taux de l'intérêt vient à baisser. Que l'on voie bien ce qui devrait résulter de la loi de tantôt : cette loi devrait produire cet effet que, l'intérêt s'élevant, on épargnât davantage, et inversement. S'agit-il pour moi d'économiser 5.000 francs ? je ne le ferai pas si ces 5.000 francs ne doivent pas me rapporter 3 o/o par an ; s'agit-il d'économiser 10.000 francs ? c'est 4 o/o que je réclamerai. Ainsi, l'intérêt étant à 3 o/o, j'épargnerai 5.000 francs, j'épargnerai 10.000 francs s'il monte à 4 o/o, j'épargnerai 2.000 francs seulement s'il tombe à 2 o/o. Et de fait on constate dans l'expérience que souvent les choses vont ainsi. Mais, par un phénomène au premier abord étrange, et qui contredit notre loi, c'est souvent aussi le contraire qui a lieu : une baisse de

(1) Voir Böhm-Bawerk, II, pp. 447-448.

l'intérêt, par exemple, fait que l'on épargne plus. C'est que les gens ne se préoccupent pas précisément de calculer ce qui est avantageux pour eux-mêmes et pour leurs héritiers — je veux voir dans ceux-ci les continuateurs de nos gens — ; au lieu de chercher à égaliser leur consommation présente avec leur consommation future, ou celle de leurs héritiers (1), ils suivent une de ces règles qu'indique Böhm-Bawerk : ils font le nécessaire pour libérer dans un certain espace de temps leurs biens des dettes qui les chargeaient, ou pour laisser à chacun de leurs enfants un bien d'une certaine importance, ou pour porter leur fortune à un certain chiffre, etc. Et alors qu'arrive-t-il ? que, l'intérêt baissant, le résultat poursuivi exige pour être atteint une épargne plus forte, qu'on fait, en conséquence, le contraire de ce que d'autres font, de ce qui, rationnellement, devrait être fait.

**153.** 2° Il y aurait une deuxième loi à donner, que voici : *l'épargne exige une rémunération d'autant plus faible que les ressources du capitaliste sont plus élevées.*

Cette loi se déduit de la loi qui veut que la décroissance de l'utilité aille toujours se ralentissant. On connaît le fait de la décroissance de l'utilité : l'observation montre que d'une manière générale — il ne s'agit pas ici de quelque chose d'absolu — cette décroissance a lieu ainsi que je viens d'indiquer.

(1) Encore une complication qui se présente ici : si on regarde les héritiers comme les parfaits continuateurs de ceux dont ils héritent, il faudra, pour que l'égalité dans la consommation soit établie, que chaque héritier ait, après l'héritage, des revenus égaux aux revenus de celui dont il hérite. Je dis : après l'héritage ; car si en général on tient autant à laisser un bien à ses héritiers qu'on tient à le conserver pour soi-même, si encore on égale le bien-être dont nos héritiers jouiront *après notre mort* à celui dont nous jouissons nous-mêmes de notre vivant, cependant on n'égale pas le bien-être dont ces héritiers jouissent *de notre vivant* à notre bien-être propre.

Ajoutez à une consommation de 10.000 francs une consommation supplémentaire de 5.000 francs, et vous aurez une certaine augmentation de bien-être ; 5.000 francs venant en surplus vous procureront une augmentation moindre, qui sera, mettons, de  $a'$  au lieu d'être de  $a$  ; si vous ajoutez encore 5.000 francs, l'augmentation du bien-être ne sera plus que de  $a''$ , quantité plus petite que  $a'$  ; mais on aura le plus souvent :

$$a - a' > a' - a''.$$

Par exemple, si la différence est grande du bien-être que vous apportent 5.000 francs qui s'ajoutent à 10.000 francs et du bien-être que vous apportent 5.000 francs s'ajoutant à 15.000 francs, la différence sera infime du bien-être que vous apporteront 5.000 francs s'ajoutant à 50.000 francs et de celui que vous apporteront 5.000 francs s'ajoutant à 55.000 francs.

Considérons donc un individu qui sur 20.000 francs de revenu épargne 5.000 francs ; il diminue par là son bien-être de  $a$ , et cette diminution ne sera compensée que si elle a pour conséquence d'accroître par la suite le revenu annuel de notre individu de 200 francs, c'est-à-dire d'accroître son bien-être de chaque année de  $m$  ; et  $m$  est à  $a$  dans un certain rapport, à la vérité plus petit que  $\frac{200}{5.000}$ . Si le revenu annuel de notre individu était de 40.000 francs, alors les 5.000 francs représenteraient non un bien-être  $a$ , mais un bien-être  $a'$ , inférieur à  $a$  ; de même, les 200 francs représenteraient non plus un bien-être  $m$ , mais un bien-être  $m'$ , plus petit que  $m$ . Quant au rapport  $\frac{m'}{a'}$ , qui est ce qui importe, il serait plus grand que le rapport  $\frac{m}{a}$  ; en effet la distance serait moindre entre l'utilité des

5.000 francs épargnés et celle des 200 francs qui viennent en surplus ; cette distance serait moindre en vertu de la loi que la décroissance de l'utilité se ralentit de plus en plus, quand les 5.000 francs et les 200 francs considérés se trouvent s'ajouter à un revenu plus grand. Mais si  $\frac{m'}{a'}$  est plus grand que  $\frac{m}{a}$ , il apparaît que pour celui qui a 40.000 francs de revenus, un rendement régulier de 200 francs suffira plus facilement à rémunérer une épargne de 5.000 francs que pour celui qui a des revenus moindres ; celui qui a 40.000 francs de revenus épargnera plus facilement que l'autre, il se contentera d'un intérêt moindre.

Essayons de tirer de ceci des conséquences, quant à l'effet de la distribution des richesses sur la capitalisation. De ce qui vient d'être dit, il résulte immédiatement qu'un pays riche — toutes choses égales d'ailleurs — épargnera plus qu'un pays pauvre. Mais deux pays étant également riches, lequel épargnera le plus, de celui où la richesse est distribuée également, et de celui où elle est inégalement distribuée ?

Cette question, qui est d'une grande importance pratique, ne paraît pas pouvoir être tranchée par une réponse générale. Imaginons un pays pauvre, tel que les habitants, si la richesse était répartie également entre tous, auraient à peine un peu plus que ce qui est strictement indispensable : dans ce pays, je pense, la richesse étant répartie également, il ne serait presque pas épargné ; si au contraire, la masse de la population étant réduite à une extrême misère, une partie des habitants jouissent de revenus assez élevés, ceux-ci pourront et voudront certainement épargner : l'inégalité des conditions, fâcheuse à de certains égards, aura du moins cet heureux résultat de donner à l'économie un caractère progressif.

Prenons maintenant un pays très riche : si la richesse en est également distribuée, alors tout le monde épargnera, et il sera épargné beaucoup ; si au contraire beaucoup sont dans une situation petite et que quelques-uns aient des richesses prodigieuses, alors peut-être ni les uns ni les autres ne verront beaucoup d'avantage à épargner.

En somme, la quantité des épargnes dépendant et de la richesse moyenne, et de la distribution de cette richesse, il faudrait, pour prévoir quelle sera cette quantité, combiner l'action des deux facteurs. Si on classe les revenus dans l'ordre de grandeur croissante, à chaque catégorie de revenus correspond la possibilité d'épargner, moyennant un certain taux d'intérêt, une certaine fraction du revenu, moyennant un taux plus élevé, une fraction plus forte, etc. : ceux qui ont 5.000 francs de revenu par exemple épargneront 1.000 francs si l'intérêt est de 5 o/o, 2.000 francs si l'intérêt est de 10 o/o, etc. ; ceux qui ont 10.000 francs de revenu épargneront 1.000 francs si l'intérêt est de 3 o/o, 2.000 francs si l'intérêt est de 4 o/o, etc. Dès lors, pour savoir laquelle de deux sociétés données épargnera le plus, il sera nécessaire de connaître combien il existe, dans chacune de ces sociétés, de revenus de 5.000 francs, combien de revenus de 10.000 francs, etc. : avec ces données, on pourra déterminer quelles sommes chacune des sociétés est en état d'épargner si l'intérêt est de 3 o/o, quelles sommes si l'intérêt est de 4 o/o, etc. Mais les résultats d'une telle comparaison ne se laissent pas résumer en une formule simple qui vaille pour tous les cas (1).

Telles sont les principales conséquences que l'on

(1) Les pays qui ont le plus de facilité pour épargner paraissent être ceux qui sont riches, et où en outre la distribution des richesses est inégale, sans l'être cependant extrêmement.

peut tirer de notre deuxième loi. On ne manquera pas de remarquer que cette loi exprime ce qui devrait être, plutôt que ce qui est. Dans la réalité, comme je l'ai indiqué à propos de la loi précédente, on voit les individus se diriger moins par une estimation rigoureuse de l'utile que par des règles quelque peu arbitraires qu'ils se sont données. Il faut tenir compte aussi de ce grand fait que l'homme, souvent, au lieu d'aimer la richesse pour les biens qu'elle procure, l'aime pour elle-même, qu'il trouve une joie immédiate à s'enrichir; s'il est vrai, comme il semble, que cette passion du gain, ce désir d'accroître sa fortune est plus ardent chez ceux dont la situation est médiocre que chez ceux qui ont une grande abondance de biens, alors il faudra peut-être apporter une correction à notre loi, et sans doute rectifier les conséquences que j'en ai déduites : il faudra estimer plus haut que je n'ai indiqué la capitalisation des pays où il y a beaucoup de fortunes médiocres.

---

**154.** Il me reste à parler de la productivité du capital et l'existence de biens durables de jouissance plus utiles que les biens de consommation immédiate du même coût. On sait déjà dans quel sens ces faits agissent, qu'ils provoquent la capitalisation en promettant aux capitaux des intérêts (1). Et l'on s'aper-

(1) Comment se calcule l'intérêt obtenu par un capital ? C'est ici le lieu de l'indiquer, puisque nous sommes en présence des facteurs qui n'agissent que pour permettre aux capitaux d'obtenir des intérêts, et que des facteurs qui agissent dans ce sens ce sont sans doute les plus importants.

Si l'on veut connaître le revenu que donne un capital, il faut considérer le rapport du rendement aux avances, en tenant compte en outre du temps pour lequel ces avances ont été consenties.

Dans certains cas, le calcul sera on ne peut plus simple. J'ai dépensé

çoit sans peine que ces faits représentent des facteurs de l'intérêt de toute première importance, que la plus grande partie des capitaux que l'on dépense servent à monter, à faire marcher des entreprises productives, et à acquérir des biens durables de jouissance. Aussi y a-t-il lieu d'examiner les variations qui affectent les emplois productifs des capitaux et la création des biens durables, et de rechercher l'effet de ces variations sur l'intérêt.

Les variations que nous devons examiner peuvent affecter les emplois productifs des capitaux et la création des biens durables de deux façons : tantôt, les emplois productifs que l'on connaît restant les mêmes, et les biens durables que l'on peut créer aussi, les conditions où se font ces emplois productifs, où se

d'un seul coup 10.000 francs ; après 2 ans d'attente, il me revient, toujours d'un seul coup, 12.000 francs : mon capital m'aura donné un revenu annuel de  $\frac{12.000 - 10.000}{2}$  francs, soit un taux de 10 0/0.

Mais il peut se faire que le rendement ne soit pas perçu d'un coup, que par exemple les 10.000 francs avancés rapportent 1.000 francs au bout d'un an, 1.000 francs encore au bout de 2 ans, et ainsi de suite pendant 15 ans. Quel aura été le revenu annuel ? Si nous appelons  $x$  le taux de ce revenu, considérant que le rendement total dépasse les avances de 5.000 francs, que d'autre part la somme totale avancée a été pendant un an de 10.000 francs, pendant un an — après la perception de la première fraction du rendement — de 9.000 francs, etc., on pourra poser l'équation suivante :

$10.000 x + 9.000 x + 8.000 x + 7.000 x + \dots + 1.000 x = 5.000$ ,  
d'où l'on tire :

$$x = 9,0909 \text{ 0/0.}$$

Si non seulement le rendement, mais encore l'avance se distribuait sur un certain temps, le calcul serait un peu plus compliqué. Mettons que j'aie dépensé à un moment donné 5.000 francs, un an après 5.000 francs encore, que le rendement ait commencé à être perçu — de la même manière que tantôt — un an après la deuxième avance : l'équation deviendrait :

$5.000 \times 2 x + 5.000 x + 9.000 x + 8.000 x + \dots + 1.000 x = 5.000$   
et l'on aurait :

$$x = 8,33 \text{ 0/0.}$$

Je n'ai pas tenu compte dans ces calculs de la possibilité qu'on a de composer les intérêts.



créent ces biens durables seront modifiées ; tantôt de nouveaux emplois productifs seront découverts, de nouveaux biens durables pourront être créés.

Les changements dans les conditions où les capitaux peuvent être employés productivement, où les biens durables peuvent être créés, sont eux-mêmes de deux sortes : ils peuvent se rapporter à l'appréciation que l'on fait des marchandises produites capitalistiquement, des biens durables ; ils peuvent aussi se rapporter aux frais de la production de ces marchandises, de la création de ces biens durables.

Imaginons que l'on vienne à apprécier davantage un bien qui demande des capitaux pour être produit : selon que cet accroissement de son utilité pourra avoir pour effet d'augmenter la quantité que l'on produit de ce bien, ou que, la production du bien étant nécessairement limitée, l'accroissement de l'utilité ne devra pas avoir d'autre conséquence qu'une élévation du prix, on verra ou bien ces emplois possibles de capitaux se multiplier qui donnent un certain revenu, ou bien au contraire la quantité du capital pouvant obtenir un certain intérêt diminuer, cependant qu'augmentera d'autant celle du capital donnant un certain intérêt supérieur au premier. Que si l'appréciation d'un bien, au lieu de monter, vient au contraire à baisser, des conséquences opposées aux précédentes auront lieu.

Du moins les choses se passeront-elles ainsi si le changement qui survient dans l'appréciation d'un bien ne modifie en rien l'appréciation que l'on fait des autres biens (1). Mais très souvent un bien plus

(1) Que l'on comprenne bien ceci : l'appréciation d'un bien est chose relative ; qui dit appréciation, dit mesure, et qui dit mesure, dit établissement d'un rapport. La distinction que je veux faire est donc la

apprécié ou moins apprécié fait qu'on apprécie moins, ou plus, d'autres biens : car la spécificité des biens n'est pas absolue, les besoins que les biens satisfont se hiérarchisent en genres, en familles, en telle sorte que le besoin d'un bien diminuant ou augmentant d'importance fait augmenter ou diminuer d'importance le besoin, le désir qu'on a d'autres biens (1). Et de là résulte la nécessité de corriger — d'une manière qu'il est aisé de concevoir — les indications données ci-dessus.

Considérons d'autre part les variations qui affectent les frais de production des marchandises — biens de consommation immédiate ou biens durables — obtenues avec des capitaux. Ces variations peuvent être telles qu'elles modifient le rapport, dans les dépenses capitalistiques, des dépenses consistant en main-d'œuvre, et des dépenses consistant en matières premières, en matériaux, etc. — lesquelles dépenses, si elles sont encore pour partie, en fin de compte, des dépenses en main-d'œuvre, pour partie aussi représentent des dépenses d'autre sorte —. Que par exemple un appauvrissement du sol, l'apparition de maladies nouvelles, un changement dans les conditions climatiques vienne à réduire la production de certaines matières premières, à les rendre plus coûteuses, à faire que la même quantité de ces matières ne puisse plus être obtenue que sur une surface plus grande : de certaines industries capitalistiques — celles-là qui emploient ces matières premières — se trouveront devenir moins lucratives, si même elles doivent l'être

suivante : tantôt le changement survenu dans l'appréciation d'un bien n'altère en rien les relations qui existent entre les autres biens ; tantôt ce changement entraîne un changement dans les relations d'un autre bien, ou de plusieurs autres avec la généralité des biens.

(1) Voir sur toute cette question mon livre *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, §§ 30, 46, 111-112, 267.

encore, et l'échelle des emplois ouverts aux capitaux sera changée dans un sens favorable aux productions qui paient surtout de la main-d'œuvre (1).

Qu'elles modifient ou non le rapport des dépenses en main-d'œuvre et des dépenses d'autre sorte, les variations qui ont lieu dans les frais des productions capitalistiques modifient toujours l'échelle des rendements que les capitaux peuvent obtenir, et on aperçoit tout de suite dans quel sens. Les frais des productions capitalistiques augmentent-ils ? la quantité des capitaux pouvant donner certains rendements relativement élevés se trouvera réduite au profit de la quantité des capitaux pouvant donner certains autres rendements, moindres que les précédents. Que si les frais des productions capitalistiques diminuent, on aura l'effet inverse. Dans un cas il y aura des chances pour que l'intérêt baisse, dans l'autre il y aura des chances pour que l'intérêt monte (2).

**155.** J'arrive maintenant à ces variations dans l'échelle des rendements des capitaux qui résultent de ce que de

(1) Dans mon livre *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, j'ai étudié l'influence sur la quantité de main-d'œuvre occupée, et par suite sur la population, des changements qui affectent les conditions de la production ; voir §§ 309-313.

(2) Je dis : il y aura des chances. Imaginons en effet que la somme des capitaux pouvant donner un rendement de 10 o/o diminue au profit de la somme des capitaux pouvant donner 8 o/o, l'intérêt, s'il était de 4 o/o, restera de 4 o/o ; l'intérêt ne changerait que si, par suite des variations survenues dans les frais de certaines productions capitalistiques, la somme des capitaux donnant 4 o/o ou plus de 4 o/o était réduite.

Si les variations dans les frais des productions capitalistiques doivent entraîner une baisse ou une hausse de l'intérêt, cette baisse ou cette hausse s'accompagneront toujours, d'après Böhm-Bawerk, d'un allongement ou d'un abrègement de la durée moyenne de la production, résulteront même, en un certain sens, de cet allongement ou de cet abrègement. J'ai dit au chapitre précédent ce qu'il fallait penser de cette théorie de Böhm-Bawerk.

—Remarquerai-je la contradiction qui existe entre la conception expo-

nouveaux emplois s'offrent aux capitaux. Et à ce sujet je note tout d'abord que c'est de façons très diverses que peut se faire l'accroissement du nombre des emplois ouverts aux capitaux dans l'ordre de la productivité ou de la création des biens durables.

En premier lieu, des méthodes nouvelles peuvent

sée ci-dessus, laquelle est aussi bien la conception commune, et les vues de George ? Pour George, les salaires et l'intérêt doivent monter et baisser en même temps. Mais on ne saurait accepter les arguments par lesquels George prétend démontrer son assertion. Ici, George déclare qu'il faut que la récompense du capital et la récompense du travail soient égales — je ne conçois guère cette égalité —, que le capital et le travail obtiennent un résultat également attrayant par rapport à l'effort ou au sacrifice consenti : sans quoi « le travail n'accepterait pas l'emploi du capital, ou le capital ne serait pas mis à la disposition du travail » (*Progrès et pauvreté*, III, 5, p. 190) ! Ailleurs, George raisonne ainsi : la baisse de l'intérêt doit être proportionnelle à celle des salaires ; sinon « il deviendrait plus profitable de transformer le capital en travail que de l'appliquer autrement » (p. 191) : les salaires doivent baisser proportionnellement à l'intérêt : « autrement l'accroissement du capital serait enrayé » (p. 191) ; or ce capital doit être formé que demande la production, étant donné l'avancement des connaissances, la densité de la population, l'extension et la rapidité des échanges, etc. (pp. 192-193) ! Dégageons-nous de ces raisonnements tendancieux, et faux, et parfois inintelligibles, que voyons-nous ? que la hausse des salaires tend à faire baisser l'intérêt, la baisse des salaires à le faire monter. Il faut dire il est vrai, d'autre part, que la hausse ou la baisse de l'intérêt à son tour fait rechercher ou rend moins lucratif l'emploi de la main-d'œuvre, et qu'ainsi le premier phénomène est limité par ses propres conséquences.

— Une remarque enfin sur la théorie du « capital constant » et du « capital variable » que l'on trouve chez Marx. Pour Marx (*Le capital*, liv. I, chap. 25, § 2, pp. 273-276 de la trad. fr. ; voir encore liv. III, chap. 13 et passim), l'accroissement relatif du capital constant, c'est-à-dire de cette partie du capital qui ne sert pas à payer de la main-d'œuvre, entraîne une baisse du « profit ». Marx se fonde, pour l'affirmer, sur cette conception que le revenu du capital provient exclusivement de l'exploitation du travailleur, que c'est une plus-value engendrée par le travail. Malheureusement cette conception est radicalement fautive. En réalité, on doit admettre que l'augmentation relative du capital constant diminue tout d'abord, et en elle-même, le revenu du capital pour autant qu'elle implique une augmentation relative du capital fixe ; mais cette proposition n'est plus identique à celle de Marx ; et elle se fonde sur une raison tout autre que la raison donnée par Marx à l'appui de sa proposition : elle se fonde sur cette raison que l'augmentation relative du capital fixe représente un allongement de la durée moyenne de la production, un allongement du temps pour lequel les avances capitalistiques sont consenties.

être inventées qui permettront d'obtenir des produits déjà connus, de réaliser des services déjà recherchés à moins de frais, ou encore d'obtenir des produits de meilleure qualité, d'effectuer certains services d'une manière plus satisfaisante. C'est là un fait économique qu'on ne confondra pas avec celui que j'ai mentionné plus haut des productions dont les frais se trouvent réduits par une baisse des prix, soit des matières premières, soit de la main-d'œuvre employée : autre chose est que dans une entreprise productive le coût des matières premières vienne à baisser, sans que rien soit changé à l'organisation et à la conduite de l'entreprise, autre chose que dans une industrie on trouve moyen de réduire les frais par la substitution aux matières premières précédemment employées de matières premières nouvelles, ou encore par l'emploi d'un outillage nouveau, bref, en apportant quelque changement dans le mode de la production : ici l'application du mode nouveau pourra être considérée comme un emploi nouveau — aussi bien, on n'en avait jusque-là aucune idée — qui s'offrira au capital.

Ces inventions ne sont pas les seules à ouvrir des emplois aux capitaux, qui portent sur la façon de produire des biens déjà connus et déjà appréciés. Il est des inventions qui ont pour effet de faire connaître aux hommes des biens nouveaux, et de les leur faire désirer, qui, encore — ceci revient à ce que je viens de dire — font naître chez l'homme des besoins nouveaux, font sortir du moins davantage les besoins des hommes de l'indétermination primitive, créent des spécifications nouvelles de nos besoins généraux.

Au vrai, la démarcation n'est pas toujours facile à établir de ces inventions et de celles de la classe précédente : dans cette dernière, je plaçais les inventions qui permettent d'avoir des produits de meilleure qua-

lité ; mais ne peut-on pas dire que, du moment que la qualité d'un produit varie, c'est un bien nouveau que l'on a, qui satisfait un besoin également nouveau ? que, à parler rigoureusement, un même besoin ne peut être satisfait par plusieurs objets qu'autant que ceux-ci sont parfaitement identiques, ce qui sans doute n'arrivera jamais ? On invente un mode nouveau de transport pour les voyageurs, le transport par chemin de fer ; le voyage par chemin de fer, outre qu'il sera moins coûteux que le voyage en diligence, s'effectue dans des conditions de confort, d'agrément, différentes de celles du voyage en diligence : l'industrie du transport par chemin de fer ne sera donc pas regardée comme une transformation des formes précédentes de l'industrie des transports, on dira plutôt que l'invention du mode nouveau de transport a créé un besoin qui n'existait pas auparavant, qu'elle a créé une industrie véritablement nouvelle. Mais d'autres cas que l'on peut imaginer seront plus embarrassants.

On ne s'arrêtera pas à la considération que je viens d'indiquer, on acceptera, malgré l'impossibilité d'établir une démarcation nette, la distinction que j'ai établie. Et alors, séparant les inventions de biens nouveaux des inventions qui permettent d'avoir dans de meilleures conditions des biens déjà connus, on remarquera la grande importance de ces inventions de biens nouveaux. Dans une époque progressive comme la nôtre, c'est très fréquemment qu'il est fait de telles inventions : et à chaque fois des débouchés nouveaux sont créés pour les capitaux.

Reste à mentionner une troisième cause qui sollicite les capitaux, dans l'ordre de choses qui nous occupe présentement. Des débouchés peuvent apparaître pour les capitaux, par la simple extension d'industries déjà existantes : des terres nouvelles seront découvertes,

par exemple, dont on entreprendra l'exploitation ; des mines seront découvertes de même ; ou bien encore l'établissement de moyens de communication qui n'existaient pas, l'amélioration de l'état politique et social dans un pays donné auront cette conséquence que des entreprises seront en état de donner des rendements aux capitaux qu'on y engagera, qui jusque-là ne figuraient pas dans l'échelle des entreprises capitalistiques lucratives (1).

156. Qu'arrivera-t-il donc, quant à l'échelle des rendements des capitaux, quand on apercevra la possibilité d'opérer, dans la production, des placements capitalistiques qui précédemment n'étaient pas soupçonnés, ou qui n'étaient pas possibles ? Je ne veux pas m'occuper ici de la répartition nouvelle qui pourra se faire des dépenses capitalistiques entre les dépenses en main-d'œuvre et les dépenses d'autre sorte (2). Je constaterai simplement que l'effet d'un tel fait sera, nécessairement, d'accroître la quantité des capitaux pouvant donner un certain revenu.

Tel sera du moins l'effet immédiat, l'effet premier.

(1) Je n'ai parlé dans tout ce passage que de la multiplication qui peut avoir lieu des emplois productifs des capitaux, je n'ai pas parlé de la diminution de ces mêmes emplois. C'est qu'en fait à la plupart des augmentations possibles il n'y a pas de diminution qui corresponde : un besoin nouveau est-il créé ? il pourra s'affaiblir — j'ai envisagé cette hypothèse au § 154 —, il ne disparaîtra jamais complètement, à moins de supposer qu'on vienne à perdre un jour le souvenir du bien qui le satisfaisait ; une méthode nouvelle est-elle inventée pour produire un bien ? les emplois nouveaux qu'elle représente pour les capitaux subsisteront toujours comme emplois possibles — sauf les conséquences qui résulteraient de l'invention de méthodes plus perfectionnées, conséquences que j'indiquerai bientôt —. Il y a cependant des augmentations des emplois possibles des capitaux auxquelles correspondent des diminutions : ce sont celles que j'ai mentionnées en dernier lieu ; si des terres nouvelles sont découvertes, on voit aussi des terres anciennes englouties par suite de quelque cataclysme géologique ; les mines qu'on découvre s'épuisent, etc.

(2) Je rappelle que cette question est traitée dans mon livre sur *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, §§ 309-313.

Mais c'est une question de savoir si en fin de compte les choses se présenteront comme je viens de dire. Un changement qui modifie par lui-même l'échelle des rendements des capitaux a presque toujours des répercussions; presque toujours il entraîne avec lui toute une série de modifications de cette échelle (1).

Il y a ici deux cas à distinguer.

Le premier cas est celui de l'invention d'une méthode productive nouvelle permettant d'avoir à meilleur compte des produits déjà connus; et c'est aussi celui de l'ouverture de débouchés nouveaux, de l'extension de productions déjà existantes. Dans ce cas, il arrivera sans doute que la quantité des capitaux pouvant obtenir un certain rendement — relativement élevé — sera accrue; mais il pourra arriver en même temps que la quantité totale des capitaux à qui une rémunération sera assurée soit réduite.

On invente une méthode nouvelle, et moins coûteuse, pour la production d'une certaine marchandise: cette méthode nouvelle ne manquera pas de prendre la place de l'ancienne. Et alors les capitaux dont on se servira pour l'appliquer rapporteront plus, à quantité égale, que ceux que l'on employait précédemment. Mais dans l'industrie transformée, y aura-t-il plus de capitaux employés, ou moins? cela dépendra de la nature du besoin satisfait par notre industrie, de la plus ou moins grande élasticité de ce besoin. L'abaissement du prix d'une marchandise — cet abaissement ne peut manquer d'avoir lieu, si la production de la marchandise n'est pas monopolisée, et qu'elle ne soit pas non plus limitée d'une manière nécessai-

(1) La remarque eût pu être faite tout à l'heure déjà, à propos de ces variations de la productivité des capitaux qui ne consistent pas en la découverte d'emplois nouveaux pour le capital. Toutefois elle sera mieux à sa place ici.



re — étend plus ou moins la consommation, et par suite la production. Il est des marchandises dont les prix peuvent baisser sans que la consommation s'en accroisse sensiblement. Il en est d'autres dont la consommation prend une grande extension quand les prix s'abaissent, soit que les mêmes individus qui usaient déjà de cette marchandise en usent maintenant davantage, soit que la baisse des prix mette la marchandise à la portée de gens qui jusque-là ne pouvaient prétendre en acheter. Que la consommation, donc, s'étende en même temps que la production devient moins coûteuse : alors, le même capital servant à obtenir une plus grande quantité de produit, on pourra voir néanmoins, on verra souvent s'accroître la quantité du capital employée dans l'industrie transformée. Mais on pourra aussi constater, et on constatera souvent le phénomène inverse.

L'ouverture de débouchés nouveaux pour les capitaux, dans des industries déjà connues et pratiquées, pourra aussi avoir pour effet de réduire la quantité des capitaux donnant un certain rendement, tout en augmentant, bien entendu, la quantité des capitaux donnant un certain autre rendement, supérieur au premier. Que l'on découvre par exemple de nouvelles mines d'un métal déjà connu : il n'est pas inconcevable, si les nouvelles mines sont extrêmement abondantes et extrêmement faciles à exploiter, que par suite de la découverte de ces mines, le prix du métal subissant une forte baisse, l'exploitation des anciennes mines cesse de donner aucun rendement, et qu'en définitive on ait, au lieu de la possibilité d'employer un capital A avec un rendement  $m$ , la possibilité d'employer un capital B, inférieur à A, avec un rendement  $n$ , supérieur à  $m$  : ainsi, comme je le disais, la quantité des capitaux donnant  $n$  comme rendement serait

accrue, mais la quantité des capitaux donnant  $m$ , ou donnant un rendement quel qu'il soit, serait diminuée. On remarquera toutefois que pour qu'un tel fait ait lieu, il faut un ensemble de conditions qui se trouveront rarement réunies : à la différence de ce que nous avons vu au sujet de la découverte de méthodes productives moins coûteuses, ces considérations sur l'extension simple d'industries déjà pratiquées n'ont guère qu'un intérêt théorique.

157. Voici maintenant le deuxième cas que j'annonçais tantôt : c'est le cas de l'invention d'une méthode nouvelle donnant pour le même coût des produits de qualité supérieure, et c'est le cas encore de la création, par suite de quelque découverte, d'un bien, et d'un besoin nouveau (1). Dans ce cas, on verra s'accroître, en règle générale, la quantité des capitaux pouvant donner un rendement. On réussit à obtenir pour le même coût des produits de meilleure qualité ? ces produits étant plus désirés que ceux que l'on avait auparavant, on en fera, en général, plus qu'il n'était fait de ceux-là : on emploiera donc dans l'industrie transformée plus de capitaux qu'il n'en était employé auparavant. Un bien nouveau est-il inventé, créant un besoin nouveau ? on ne verra pas immédiatement et nécessairement des entreprises anciennes disparaître comme on voit, lorsqu'une méthode moins coûteuse est introduite dans une industrie, la méthode ancienne céder la place à l'autre et toute une série d'emplois précédemment ouverts aux capitaux cesser de donner aucun rendement.

Toutefois les choses ne se passeront pas toujours

(1) On conçoit sans peine que ces hypothèses, dans la réalité, peuvent se combiner avec les hypothèses précédentes : ainsi on inventera des méthodes productives qui seront moins coûteuses et qui en même temps donneront des produits meilleurs.

comme je viens de dire. Quand un produit devient meilleur, il peut arriver qu'une quantité moindre de ce produit suffise à rendre le même service où il fallait auparavant une quantité plus grande : un produit alimentaire dont le goût aura été rendu meilleur ne sera pas consommé en moindre quantité ; mais il en sera autrement pour un produit alimentaire que l'on aura rendu plus nourrissant, ou encore pour certains biens durables qu'on aura rendus plus durables. D'autre part un produit nouveau que l'on invente fait délaisser un produit ancien, la bicyclette supprime le canot — c'est à cause de cette parenté des besoins entre eux que je notais il y a un instant (1) — ; et la conséquence finale pourra être, si le bien nouveau exige pour être obtenu beaucoup moins de capitaux que l'ancien, et si en outre la demande de ce bien nouveau doit diminuer d'une façon très notable la demande de l'autre, une diminution de la quantité des capitaux donnant un rendement.

---

**158.** J'arrêterai ici mes considérations sur l'intérêt du capital. En terminant, est-il besoin de dire qu'une

(1) Ce n'est pas seulement la parenté des besoins qu'il faut considérer pour savoir si le bien satisfaisant tel besoin supplantera plus ou moins le bien satisfaisant tel autre besoin ; d'autres considérations doivent intervenir ici : ainsi un bien supplantera un autre bien, fera rechercher beaucoup moins celui-ci, si les deux biens en question sont tels que pour en jouir l'homme doive dépenser du temps ; car le temps dont nous disposons est limité.

— Les répercussions indirectes dont je parle ci-dessus ont lieu même dans le premier de nos deux cas. Si l'on trouve le moyen de produire à moins de frais une certaine marchandise, pour voir les conséquences de ce fait il ne faut pas seulement rechercher combien la consommation de cette marchandise s'étendra, il faut aussi se demander si cette extension de la consommation de notre marchandise, si l'abaissement du prix de celle-ci ne fera pas rechercher moins telle ou telle autre marchandise.

théorie comme celle que j'ai développée, si on veut s'en servir pour comprendre et pour expliquer les faits que nous présente l'expérience, est d'une application fort délicate? Procédant par abstraction — cela est nécessaire dans une question telle que celle de l'intérêt —, examinant toujours les hypothèses les plus simples, me bornant à rechercher les lois les plus élémentaires et les plus générales qui régissent la matière de mon étude, j'ai dû cependant donner de l'intérêt une explication bilatérale, reconnaître à l'intérêt une multiplicité de causes qui s'agent et se combinent en des modes nombreux et divers. Quelle difficulté dès lors dans l'interprétation des faits concrets de l'expérience ! Un même fait que l'on constatera pourra avoir plusieurs raisons, et présenter ainsi des significations très différentes : la baisse de l'intérêt, par exemple, pourra provenir d'une grande abondance de capitaux, comme on dit, et être un indice d'un accroissement de la richesse générale ; elle pourra aussi bien résulter d'un rétrécissement des débouchés du capital, et marquer un ralentissement fâcheux dans les progrès de l'économie ; elle pourra avoir l'une et l'autre cause, signifier l'une et l'autre chose, et d'autres encore.

Mais il est sans doute inutile de conseiller ici la prudence : la complexité de la théorie que j'ai présentée n'a pas pu manquer de frapper le lecteur, et elle l'aura mis en garde contre la tendance à donner aux faits de l'expérience des explications trop simples. Puisse du moins ma théorie constituer pour la compréhension de ces faits le guide sûr qui a manqué jusqu'à présent !

---

## APPENDICE I

### LES CONFLITS DES INTÉRÊTS PARTICULIERS ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS L'ORDRE DE LA CAPITALISATION

1. Dans mon livre sur *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, traitant de ces conflits que suscite nécessairement, entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, l'institution de la propriété individuelle, j'ai dû parler de la capitalisation. Un chapitre entier de ce livre (1) est consacré à ces conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général qui se produisent dans l'ordre de la capitalisation. Depuis la publication du livre en question, l'étude plus approfondie que j'ai faite des phénomènes capitalistiques m'a amené à modifier mes idées sur plusieurs points, à reconnaître fausses ou incomplètes certaines des assertions que j'avais avancées. Cet appendice est destiné à remplacer ou plutôt à corriger l'exposition très imparfaite que l'on peut trouver dans *L'utilité sociale de la propriété individuelle*.

L'erreur principale par où mon essai de naguère est vicié consiste essentiellement à considérer les opérations capitalistiques d'un point de vue *exclusivement objectif*.

Cette façon d'envisager la capitalisation fait tout d'abord que je ne regarde comme des opérations socialement capitalistiques que les opérations dans lesquelles le renoncement que toute opération capitaliste implique a cet effet de donner naissance à un produit. Les prêts pour la production, les avances productives sont tenues pour des opérations socialement capitalistiques, point les prêts pour la consommation.

Mais ceci à vrai dire n'a qu'une importance minime ; il s'agit de décider de l'utilité ou de la nuisance sociale d'un phénomène économique, et il est à peu près indifférent que ce phénomène reçoive telle ou telle étiquette. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est d'apprécier, comme j'ai fait, l'utilité sociale des « opérations socialement capitalistiques » par la simple comparaison de la *valeur d'échange* des produits auxquels on a renoncé et de la *valeur d'échange* des produits finalement obtenus ; c'est de ne tenir aucun compte des conditions d'*ordre subjectif* dans lesquel-

(1) Le chap. IV de la section I de la première partie.

les le renoncement initial est consenti, et dans lesquelles le produit final est obtenu.

● Un exemple fera bien comprendre ma pensée. Dans *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, je me suis demandé si présentement, sous le régime de la propriété privée, le quantum de la capitalisation — les modes de la capitalisation, le choix des opérations capitalistiques particulières étant provisoirement négligés — était conforme à l'intérêt général (1). Cherchant à résoudre ce problème, j'ai rencontré cette opinion, assez répandue chez les économistes qui du moins a été défendue par quelques économistes notables, que dans la société actuelle il était capitalisé trop, qu'il y avait surcapitalisation. Et j'ai réfuté l'argumentation qu'ont développée à l'appui de cette opinion Sismondi et Hertzka (2).

En ceci, je ne pense pas m'être trompé. Ma réfutation de la théorie de la surcapitalisation reste à mes yeux décisive, et j'y renvoie le lecteur curieux de ces questions. Je demeure convaincu qu'il n'y a pas surcapitalisation *générale et constante*. Tout ce que je concède, aujourd'hui comme il y a trois ans, c'est premièrement que les capitaux que l'on engage dans la production ne se répartissent pas au mieux entre les branches de la production, qu'il y a toujours un défaut d'équilibre dans la production, qu'il y a en ce sens — si l'on veut parler ainsi — surproduction et par conséquent surcapitalisation dans certaines industries comme il y a sous-production et sous-capitalisation dans d'autres ; c'est, deuxièmement, que dans l'ordre de la capitalisation, quand on envisage la suite des temps, des à-coups surviennent perpétuellement d'où il résulte qu'à certains moments on peut parler de surcapitalisation soit générale, soit partielle : l'ignorance où sont les producteurs de l'état exact du marché, l'impossibilité, dans certaines industries comme les industries agricoles, de connaître

(1) §§ 165-174.

(2) Je n'ai pas parlé de Marx dans mon *Utilité sociale de la propriété individuelle*. Lui aussi développe de longues considérations sur la surcapitalisation (*Le capital*, liv. III, chap. 15, etc.). Si on néglige ce qui a trait aux perturbations temporaires, aux crises — là-dessus l'ouvrage de Marx, malgré la fâcheuse confusion qui y règne, contient beaucoup de vues intéressantes —, la théorie de Marx apparaît, elle aussi, tout à fait inacceptable ; elle contient une lourde contradiction. Marx parle d'une surcapitalisation qui résulterait de la tendance du capitalisme à toujours chercher l'accroissement des forces productives, et en même temps il montre le « capital » accumulé ne trouvant plus à s'employer tout, parce que ce capital ne peut plus donner un taux de profit « suffisant ». Mais quand la quantité des « capitaux » accumulés s'accroît, le taux de profit qui précédemment n'était pas « suffisant » devient suffisant ; on se contente d'un « profit », c'est-à-dire d'un intérêt moindre. Si vraiment le taux du profit est insuffisant, alors les « capitaux » ne s'accumulent pas ; on les consomme.

à l'avance les rendements qu'on obtiendra, les changements qui se font dans les besoins des consommateurs, les variations du stock monétaire, mille causes amènent des « crises » ou des perturbations de moindre importance qui souvent donnent lieu aux capitalistes de regretter les opérations qu'ils ont entreprises.

Mais si je persiste à nier la surcapitalisation, j'entends la surcapitalisation générale et constante, je me garderai aujourd'hui de répéter qu'on peut conclure immédiatement de l'existence de l'intérêt à l'insuffisance de la capitalisation, qu'on ne capitalisera assez que le jour où l'abondance des capitaux fera tomber l'intérêt à zéro.

Celui qui songe à avancer une somme, disais-je naguère, ne se contente pas de l'assurance qu'il récupérera cette somme, il lui faut plus ; ne doit-on pas regretter qu'il ne soit pas travaillé davantage à l'accroissement du revenu social ? Ainsi je me flattais de démontrer a priori que la capitalisation, lorsque le soin en est laissé aux particuliers, est toujours au-dessous du niveau que voudrait l'utilité sociale (1). J'oubliais que la quantité et la valeur objective des biens dont la capitalisation implique l'abandon ou assure l'acquisition n'est pas la seule chose dont il faille tenir compte ; que l'intérêt exigé par le capitaliste représente souvent pour une partie et parfois même dans son entier la rémunération d'un sacrifice réel consenti par ce capitaliste ; qu'il n'est pas indifférent, qu'il est fâcheux souvent pour l'individu — *et par conséquent pour la société dont cet individu fait partie* — de retirer d'une avance dont la valeur d'échange est  $m$  un produit ayant cette même valeur (2). Ce fait, sur lequel mon attention a

(1) § 173.

(2) On sera peut-être tenté de dire que, la valeur d'échange marquant l'utilité finale des biens par rapport à l'ensemble des consommateurs, il est indifférent pour la société que l'on dépense  $m$  aujourd'hui pour retrouver  $m$  plus tard. Ce serait mal raisonner. Soit un cultivateur qui sème aujourd'hui 100 fr. de grain, pour retrouver dans un an 100 fr. de grain ; nous supposons que les frais de l'opération sont nuls ; comment le bilan de cette opération s'établit-il ? Notre cultivateur consommera dans un an 100 fr. de denrées diverses, au lieu de faire cette consommation dès cette année-ci ; les autres consommateurs consommeront cette année-ci, au lieu du grain que le cultivateur a acheté, les denrées diverses qu'il a renoncé à acheter, et ils consommeront l'an prochain le grain qu'il aura produit, à la place des denrées qu'il achètera, et qu'ils eussent achetées eux-mêmes sans cela. Au milieu de tous ces changements, on voit ce que perd notre cultivateur, si par son opération pseudo-capitalistique il a détruit l'équilibre de sa consommation ; on ne voit pas a priori que les autres consommateurs aient dû rien gagner. D'une manière générale, à considérer globalement les opérations capitalistiques, il faudra prendre en considération les déplacements que ces opérations amènent dans la consumma-

été attirée depuis lors (1), renverse la conclusion à laquelle j'avais abouti.

3. Je donnerai un autre exemple des fautes où m'a conduit naguère une vue trop objective des faits. Cet exemple est celui des conflits que j'ai cru voir se produire entre les intérêts particuliers et l'intérêt général dans le cas des richesses créées ou plutôt accrues par l'action lente des forces naturelles.

Le propriétaire d'une forêt à l'état de futaie sombre, laquelle rapporte annuellement le maximum de ce qu'elle peut rapporter, aura avantage à pratiquer une coupe blanche, du moins à abrégier l'aménagement (2). Il diminuera par là son revenu annuel de 200 francs par exemple, mais d'autre part il entrera immédiatement en possession d'une somme de 6.000 francs ; et l'opération lui sera avantageuse parce que, le taux courant de l'intérêt étant 5 o/o, on peut avec 6.000 francs s'assurer un revenu annuel de 300 francs. L'avantage de la société, maintenant, est-il conforme à celui de notre propriétaire ? Point, disais-je, si cet individu ou si ceux à qui il prêtera les 6.000 francs de la coupe n'emploient pas cette somme productivement, si du moins, une partie des 6.000 francs étant dépensée, comme on dit, improductivement, la partie consacrée à améliorer la production ne donne pas un revenu annuel de 200 francs.

Voilà comment je raisonnais. Mais si le propriétaire de la forêt consomme les 6.000 francs, ce peut être parce que cette consommation lui est plus avantageuse que la conservation d'un revenu annuel de 200 francs ; et semblablement si les 6.000 francs sont consommés par des emprunteurs, c'est peut-être que cette consommation leur est plus utile que l'acquisition d'un revenu de

tion des capitalistes, et il y aura lieu de tenir pour indifférents les déplacements que ces mêmes opérations amèneront dans la consommation des autres membres de la société.

(1) Dans un passage, cependant, de mon étude de 1901, j'en ai tenu compte (au § 189). Parlant des prêts pour la consommation, je notais que ces prêts n'étaient pas toujours socialement mauvais « Si les emprunteurs, disais-je, s'engagent à rendre, pour  $n$  qu'ils reçoivent,  $n + s$ , c'est qu'ils y trouvent leur avantage, c'est qu'une quantité  $n$  de biens à consommer tout de suite vaut plus, pour eux, qu'une quantité  $n + s$  à consommer plus tard. Et comme l'opération est avantageuse aussi au prêteur, elle est en définitive, quand on la considère en elle-même, deux fois bonne ». J'ajoutais que les prêts pour la consommation empêchaient, parfois, des opérations « socialement capitalistiques », mais que la somme des avantages retirés de ces prêts par les contractants pouvait très bien dépasser l'utilité sociale des opérations qu'on eût faites en leur place. Mon tort a été de ne faire intervenir que dans ce passage la notion de l'équilibre de la consommation.

(2) Voir § 206.



200 francs, leur est plus utile, encore, que n'est utile aux demandeurs de capital en concurrence avec eux l'acquisition d'un revenu de 200 francs. Ainsi, même dans l'hypothèse où je déclarais que l'intérêt particulier et l'intérêt général étaient en conflit, il peut très bien se faire qu'il n'existe aucun conflit de cette sorte.

4. Un cas inverse du précédent peut se présenter, qui mérite aussi d'être examiné.

Un particulier hérite d'une forêt aménagée à l'état de taillis (1). La forêt, avec un aménagement plus long, donnerait plus de bois; mais pour passer d'un aménagement à l'autre, il faudrait se résigner à se priver d'une grande partie du revenu pour longtemps, pour 100 ou 150 ans peut-être. Notre particulier additionnera les sommes qu'il devra renoncer à percevoir et les intérêts composés que ces sommes lui rapporteraient, placées au taux courant, et il regardera si le total ainsi obtenu dépasse ou non la somme que représente, capitalisé au taux courant, le surcroît de de revenu qu'il aurait 100 ou 150 ans après. Le résultat de ce calcul sera, je suppose, que l'aménagement de la forêt ne sera pas allongé. Que si notre propriétaire avait additionné, *sans les composer*, les sommes non perçues, le résultat eût été autre peut-être; et s'il ne tenait pas compte de ces intérêts, il serait autre plus vraisemblablement encore. Eh bien, ce propriétaire a-t-il raison de conserver l'aménagement en taillis? Et s'il a raison de le faire, ce qui lui est avantageux est-il avantageux aussi pour la société?

Cette double question est assez délicate à résoudre. Il s'agit ici d'un calcul d'intérêts composés. Or le calcul des intérêts composés a quelque chose de troublant, à cause des résultats formidables qu'il donne quand on envisage une période tant soit peu étendue. Le sentiment général est qu'il y a dans le calcul des intérêts composés comme une fantasmagorie contre laquelle on doit se mettre en garde (2). Et ce sentiment nous porterait à croire que ni par rapport à l'individu, ni par rapport à la société il n'y a lieu d'entrer dans la considération des intérêts composés.

Dans *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, cependant, j'ai admis qu'il convenait au particulier de calculer les intérêts composés des sommes non perçues par lui; mais en même temps j'admettais que l'avantage de la société ne s'accordait pas ici, en règle générale, avec celui des particuliers: ceci, pour la raison que les revenus auxquels il faudrait renoncer pour allonger l'aménagement ne seraient pas, en fait, capitalisés tous, que les

(1) Voir § 205.

(2) De là sans doute sont venus, pour partie du moins, les anciens préjugés contre le prêt à intérêts.

revenus capitalisés ne seraient pas tous employés dans la production, et de même pour les revenus des revenus employés dans la production (1).

Cette opinion, je dois le reconnaître, est quelque peu contradictoire. Je me suis convaincu que le calcul des intérêts composés, nécessaire pour estimer l'avantage de l'individu, l'est aussi — abstraction faite de certaines considérations sur lesquelles j'aurai à revenir — pour estimer l'avantage de la société.

L'individu — je ne crois pas qu'aucun auteur ait songé à le nier — doit composer les intérêts des sommes qu'il lui faudrait renoncer à percevoir. Sans doute il lui arrivera de ne pas placer effectivement toutes ces sommes, et les intérêts qu'elles donneront, et les intérêts de ces intérêts. Mais quand il lui arrivera de consommer une de ces sommes, ou les intérêts de l'une d'elles, ce sera peut-être qu'il y trouvera son avantage (2). Et alors le calcul des intérêts composés aura indiqué à notre individu *non pas ce qu'il lui faudrait perdre s'il allongeait son aménagement, mais une quantité inférieure*. Ce calcul indique le minimum de ce qu'il faut abandonner pour allonger l'aménagement ; l'hypothèse dans laquelle il nous met, c'est-à-dire l'hypothèse de revenus tous placés, de même que les intérêts de ces revenus, est l'hypothèse *la plus favorable à l'allongement de l'aménagement*.

S'il en est ainsi pour l'individu, il en sera de même pour la société ; ce qui s'applique à celui-là, dans le cas qui nous occupe, s'applique également à celle-ci. L'aménagement étant allongé, il serait produit, après 100 ans d'attente, pour 1.000 francs de plus de bois par an. D'autre part, si le produit des coupes auxquelles il faudra renoncer pendant 100 ans est employé régulièrement à accroître le revenu social, et les intérêts de ces coupes, ce revenu social, après les 100 ans écoulés, serait accru de plus de 1.000 francs. Mais le produit des coupes de taillis, dira-t-on, ne recevra pas cette affectation, il sera souvent consommé d'une manière

(1) Cette opinion est celle de Cournot. « L'aménagement propre à donner le plus grand produit annuel en mètres cubes de bois, dit-il, est un aménagement séculaire dont aucun particulier ne pourrait s'accommoder ». D'autre part cet aménagement est « le plus utile à la société ». Ainsi Cournot admet le calcul des intérêts composés pour l'individu ; mais il ne l'admet pas pour la société, parce que le « capital réel ne peut suivre comme le capital fiduciaire la loi d'accroissement en progression géométrique ; ... le sou placé à intérêt composé depuis l'origine de l'ère chrétienne et les sommes étourdissantes qu'il produit sont des jeux d'esprit bons à laisser dans nos classes de mathématiques » (*Revue sommaire des doctrines économiques*, Paris, 1877, pp. 36, 37, 38).

(2) Encore une fois je fais abstraction ici de certaines possibilités qui seront examinées bientôt : notre particulier, par exemple, peut être un prodigue et sacrifier le futur au présent.

improductive ! Qu'importe ? Si on le consomme d'une manière improductive, c'est — ou du moins ce peut être (1) — que cette consommation improductive est socialement plus avantageuse qu'un emploi productif.

Le calcul des intérêts composés est donc nécessaire pour la société comme pour les individus. Si je ne m'en suis pas aperçu naguère, c'est toujours pour le motif que j'ai dit plus haut, c'est pour avoir considéré dans les opérations capitalistiques la valeur des biens abandonnés et des biens obtenus, sans tenir compte des conditions subjectives où se faisaient et le renoncement et l'acquisition.

5. Je vais maintenant exposer — de la manière la plus sommaire — le tableau des conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général dans l'ordre de la capitalisation, tel que je le conçois aujourd'hui.

A. Un premier conflit de l'intérêt particulier et de l'intérêt social, dans l'ordre de la capitalisation, résulte de ce fait que l'individu est périssable, tandis que la société peut être regardée comme impérissable. Un individu qui ramènerait tout à son intérêt propre trouverait son avantage à consentir à des renoncements temporaires ; il entreprendrait des productions capitalistiques, il prêterait. Mais dans ses calculs ce capitaliste ne ferait entrer en compte, comme biens futurs, que les biens qu'il serait assuré de pouvoir consommer avant sa mort ; il s'arrangerait du moins pour ne rien laisser après lui de son avoir.

De tels individus existent : ce sont ceux qui placent leur fortune en viager. Et il est clair que leur pratique est socialement fâcheuse (2) : car enfin si le renoncement à une consommation égale à  $m$  doit permettre, par la suite, une consommation égale à  $2m$ , il importe peu à la société que cette deuxième consommation soit opérée ou non par le même individu qui a renoncé à celle-là. Ceux qui s'appliquent à « manger » tout leur avoir de leur vivant diminuent, par leur fait, la capitalisation, lorsqu'ils mettent fin à des opérations capitalistiques, lorsqu'ils détruisent, comme on dit, des « capitaux » qu'il leur serait

(1) Je réitère les réserves indiquées dans la note précédente.

(2) N'oublions pas cependant qu'il existe un préjugé contre l'économie. On approuve celui qui fait des placements dont il bénéficiera, ou dont bénéficieront ses enfants ; on blâmera le vieillard sans enfants qui fait des placements, comme si ces placements n'augmentaient pas la richesse sociale ! C'est le même préjugé qui pousse les gens à applaudir aux dépenses les plus folles des prodigues : ces gaspillages « font marcher le commerce » !

avantageux, s'ils étaient immortels, de ne pas détruire ; et ils font encore du tort à la société lorsqu'ils n'entreprennent pas ces opérations capitalistiques qui leur seraient avantageuses s'ils étaient immortels (1). Ils ne contribuent nullement à l'amélioration du revenu social, ils travaillent même à diminuer ce revenu. On sait, au reste, que ces gens sont une minorité ; que la plupart des hommes, soit par amour des leurs, soit pour s'éviter cette douleur — quelque peu irrationnelle à vrai dire — de voir leur fortune diminuer ou d'aliéner cette fortune, soit enfin parce que la généralité de leurs semblables se comportent ainsi, ne tiennent aucun compte, dans leurs opérations capitalistiques, de leur mort plus ou moins prochaine (2).

6. B. Supposons maintenant que les individus se regardent comme immortels, ou — ce qui revient au même — qu'ils estiment le bien-être de leurs héritiers autant que le leur propre. De nouveaux conflits vont apparaître des intérêts particuliers et de l'intérêt général.

Dans la société présente, le gain le plus fort du producteur ne correspond pas nécessairement à la production la plus forte, au profit le plus grand de la société. Un particulier trouvera son avantage parfois à détruire de la richesse, et parfois à ne pas en créer autant que voudrait l'utilité sociale. Comment peut-il en être ainsi, quels sont ces conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général qui surgissent, dans l'ordre de la production, du fait de l'institution de la propriété privée, ce sont des questions que j'ai traitées ailleurs ; et comme je ne vois pas que ce que j'en ai

(1) Bien entendu, celui-là ne cause aucun tort à la société qui aliène sa fortune, comme fait en ce moment tel milliardaire américain, au profit d'œuvres d'utilité publique, sans mettre fin à aucune entreprise capitaliste ; celui qui donnerait par exemple des actions d'entreprises industrielles pour que les revenus de ces actions servent à soulager des misères, celui-là accroîtrait la consommation de certains malheureux au détriment de la sienne ou de celle de ses héritiers ; la société n'y perdra rien à coup sûr, si on suppose que notre individu ou ses héritiers ne doivent pas, par suite de la diminution de leur revenu, capitaliser moins. Le cas d'un individu qui détruirait des « capitaux » pour augmenter la consommation des malheureux serait plus difficile : pour ces malheureux, la consommation est préférable au placement, même donnant un fort intérêt : pour le donateur, il en serait autrement ; où est l'avantage de la société ? nous sommes fort embarrassés pour le dire ; ici il apparaît que l'utilité sociale, dans l'ordre de la capitalisation, ne peut être déterminée que par rapport à une distribution donnée des richesses ; mais je reviendrai là-dessus.

(2) Voir *Le vieillard et les trois jeunes hommes*, de La Fontaine (*Fables*, XI, 8), et certain portrait de La Bruyère (*Caractères*, chap. de *L'homme*).

dit appelle des corrections sérieuses, j'y renvoie le lecteur (1). Si l'on admet la possibilité, l'existence d'entreprises productives qui, fonctionnant au mieux des intérêts du producteur, ne fonctionnent pas cependant au mieux des intérêts de la collectivité — et il est impossible de ne pas admettre qu'il y en ait de telles —, alors, comme rien n'empêche que ces entreprises soient capitalistiques, comme il faut, même, qu'elles soient capitalistiques, toute entreprise productive étant capitalistique à quelque degré, on devra nécessairement admettre que la manière, pour un particulier, de tirer de ses capitaux le rendement le plus fort n'est pas celle qui accroît le plus la richesse, le bien-être social, ou que, encore, les avances de capital qui seraient demandées par l'intérêt social ne sont pas toujours profitables aux capitalistes (2).

Je ne prendrai qu'un exemple. Soit un industriel qui a le monopole de la fabrication d'une marchandise. Avançant, pour cette fabrication, un capital de 100.000 francs, il fabrique 1.000 unités par an, qui prennent un prix de 115 francs, et lui assurent pour son capital un rendement de 15 o/o. S'il avançait 100.000 francs de plus, la production serait doublée ; le prix de l'unité baisserait et tomberait à 106 francs. L'intérêt social voudrait que ces 100.000 francs supplémentaires fussent avancés ; car ces 100.000 francs permettraient de produire pour 106.000 francs de marchandise, ils donneraient un rendement de 6 o/o, supérieur au taux de l'intérêt. Mais notre producteur se gardera de doubler ainsi sa production ; car avançant 200.000 francs au lieu de 100.000, il verrait son gain annuel tomber de 15.000 francs à 12.000 francs !

7. C. Dans ce qui précède, je n'ai envisagé que la production des richesses, j'ai considéré que l'intérêt de la société voulait une production aussi abondante que possible, sans tenir aucun compte de la manière dont les richesses pouvaient se distribuer entre les individus, ni du nombre des individus, lequel n'est pas sans entretenir de certains rapports avec la distribution, sans

(1) Voir, dans *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, les trois premiers chapitres de la section I de la première partie.

(2) On voit par ceci en quel sens il convient de parler de conflits de l'intérêt particulier et de l'intérêt général qui existeraient dans l'ordre de la capitalisation. Le conflit A est spécial à cet ordre : il tient à ce que la comparaison du présent et du futur, comparaison qui est de l'essence de la capitalisation, ne s'établit pas tout à fait de même pour l'individu et pour la société, à ce que le futur, illimité pour la société, est borné pour l'individu. Mais les conflits B et C ne sont pas spéciaux à l'ordre de la capitalisation : ils apparaissent dans les productions capitalistiques pour les mêmes raisons et de la même manière qu'ils peuvent apparaître dans les productions non capitalistiques, s'il en est de tels.

être déterminé — d'une certaine façon et dans une certaine mesure — par cette distribution. Mais la distribution et la population ne sont ni l'une ni l'autre indifférentes. Et les opérations capitalistiques des individus ont souvent une influence sur elles.

Par exemple, l'adoption d'une méthode productive nouvelle dans une industrie aura parfois cet effet, le produit de l'industrie en question étant accru, de diminuer la quantité de main-d'œuvre employée. Au point de vue de l'intérêt social, comment les choses se présentent-elles ? On a plus de produit d'une part : mais il se peut que les ouvriers privés de leur occupation ne trouvent pas à s'employer ailleurs, et s'il en est autrement ces ouvriers devront se contenter d'un salaire réduit, faisant baisser du même coup les salaires de tous les autres ouvriers. Au total, en même temps qu'on a plus de produit, on a soit une population réduite, soit une inégalité plus grande de la distribution (1). La réduction de la population, l'accroissement de l'inégalité ne pourront-ils pas être jugés plus fâcheux que ne sera jugée bonne l'augmentation de la production dont ils sont la condition (2) ?

---

8. Je viens d'exposer le système des conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général qui résultent, dans l'ordre de la capitalisation, de la institution de la propriété privée; je n'ai pas dit — parce que tel n'était pas mon dessein — toutes les raisons pour lesquelles les opérations capitalistiques des particuliers pouvaient ne pas s'accorder avec l'intérêt général.

Ainsi c'est un fait dont j'ai dû parler à bien des reprises, et qui joue un rôle important dans les phénomènes d'ordre capitalistique, que les individus préfèrent souvent une consommation

(1) Pour plus de détails, voir *L'utilité sociale de la propriété individuelle*, §§ 194-195, et aussi §§ 299-320.

(2) Les théories que j'ai développées sur la distribution des richesses dans son rapport avec l'intérêt social (*L'utilité sociale de la propriété individuelle*, deuxième partie, section I) ont fait quelque scandale. On m'a jeté à la tête l'impossibilité — soigneusement indiquée par moi (§§ 269-272) — de déterminer d'une manière mathématique et démonstrative la distribution socialement la meilleure. Ce qu'on ne peut pas me refuser, c'est que la distribution n'est pas quelque chose d'indifférent, que la question du mieux et du pis se pose à propos d'elle. Dès lors, acceptez ou n'acceptez pas les postulats que j'ai proposés pour la solution de cette question (§§ 273-278), il faudra bien que vous résolviez la question de quelque façon : il faudra que vous établissiez une certaine balance, dans le cas indiqué plus haut, entre l'augmentation de la production d'une part et d'autre part l'accroissement de l'inégalité — si cet accroissement vous semble mauvais — ou la réduction de la population. Et c'est là tout ce que je demande.

présente à une consommation future plus utile, une consommation prochaine à une consommation éloignée. Ce fait est la cause de bien des emprunts, il explique dans bien des cas ou il contribue à expliquer que l'on ne veuille prêter ou placer de l'argent que moyennant l'assurance de percevoir, au remboursement de l'avance, un certain surplus. Et à coup sûr il est contraire à l'intérêt général que la dépréciation du futur ait ces effets : l'intérêt général voudrait que, à utilité égale, la consommation future fût estimée autant que la consommation présente. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait toujours ici conflit entre l'intérêt général et l'intérêt particulier : il est de l'intérêt de l'individu, pour autant que cet individu ne pense pas à la mort, ou qu'il considère ses héritiers comme ses *successeurs* au sens plein du mot, de ne pas établir de différence entre le présent et le futur. En outre, si l'individu sacrifie le futur au présent, ce n'est pas *essentiellement* la faute au régime de la propriété privée. Il n'est pas inconcevable que ce régime subsistant, les individus cessent de déprécier les biens futurs, comme il n'est pas inconcevable que dans un régime socialiste les hommes chargés de régler le quantum de la capitalisation celle-ci serait devenue une opération *sociale* — accroissent la consommation du présent au détriment de la consommation future (1).

9. Quand il arrive aux individus de préférer aux biens futurs, les biens présents, c'est délibérément qu'ils vont à l'encontre de leurs intérêts, et du même coup à l'encontre de l'intérêt général. D'autres fois les individus vont sans le vouloir à l'encontre de leurs intérêts. Des erreurs de toutes sortes peuvent être commises dans les opérations capitalistiques.

1° On peut commettre des erreurs que j'appellerai subjectives. Elles sont parfois d'ordre général : l'individu, incapable de concevoir nettement la règle générale qui devrait le guider dans ses opérations capitalistiques, adopte une des règles approximativement justes dont a parlé Böhm-Bawerk. Il y a aussi des erreurs subjectives particulières : on se trompe dans la prévision des ressources, des besoins qu'on aura dans l'avenir.

2° On commet d'autre part des erreurs objectives. Quand on fait un placement, on peut se tromper sur la quantité de produit que fera obtenir l'avance consentie, comme aussi sur la valeur que prendra ce produit. Il peut se faire encore qu'on engage une dépense de  $n$  pour avoir un certain surcroît de produit, et que peu de temps après il se découvre quelque procédé permettant d'obtenir le même surcroît de produit avec une dépense de seule-

(1) Il en serait effectivement ainsi en régime socialiste, à ce qu'affirment les adversaires du socialisme ; mais on n'est pas absolument forcé de les en croire.

ment  $\frac{n}{2}$  (1). Il peut arriver également que la multiplication des emplois ouverts aux capitaux, élevant le taux de l'intérêt, je suppose, de 5 o/o à 6 o/o, fasse regretter à tous ces capitalistes en général qui ne tirent pas plus de 5 o/o de leurs placements, et qui ne peuvent pas tout de suite rentrer dans leurs avances, réaliser ce qu'on appelle « leurs capitaux », de n'avoir pas attendu davantage pour placer leur avoir, ou de ne pas avoir choisi des placements permettant de dégager les sommes dépensées.

Toutes ces erreurs que les capitalistes commettent à leur détriment sont fâcheuses aussi pour la société. Ici donc on ne peut pas parler de conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général. Et d'ailleurs l'institution de la propriété privée n'est point cause du dommage que subissent à la fois les particuliers et la société : les administrateurs de la société socialiste seraient sujets à commettre, dans la détermination du quantum de la capitalisation, dans le choix des opérations capitalistiques à entreprendre, des erreurs toutes pareilles à celles que les particuliers commettent aujourd'hui dans la gestion de leurs affaires.

10. Veut-on savoir maintenant lequel, du régime actuel et du régime socialiste, est le plus propre à sauvegarder les intérêts de la collectivité dans l'ordre de la capitalisation ? Le problème, au premier abord, semble très simple à déterminer, s'il n'est pas très facile à résoudre. On notera que le régime de la propriété privée suscite des conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général, que ce dernier, dans ce régime, subit des atteintes du fait de causes qui n'existeraient pas dans le régime socialiste ; on se rappellera ensuite que de certaines causes existent dans l'un et dans l'autre régime qui sont de nature à porter atteinte à l'intérêt général ; après quoi il ne restera plus, semble-t-il, qu'à estimer l'influence qu'exerceraient d'un côté et de l'autre les causes en question, et à établir la balance.

Et cependant le problème est plus complexe que cela. La recherche des atteintes que reçoit aujourd'hui l'intérêt général dans l'ordre de la capitalisation ne fournit pas tous les éléments nécessaires pour décider si, sous ce même rapport, le régime socialiste serait ou non supérieur à celui d'aujourd'hui. C'est que l'optimum de la capitalisation pour une société donnée ne reste pas le même quel que soit, dans cette société, le régime de la propriété : *l'optimum de la capitalisation varie avec la distribution des richesses*, laquelle, comme on sait, dépend du régime de la

(1) §§ 198-199.



propriété. Étant donné les ressources et les besoins des différents membres de la société, alors, et alors seulement on pourra dire : il est désirable que la consommation présente de certains soit diminuée dans une certaine mesure, point qu'elle soit diminuée davantage, ni que soit diminuée celle des autres afin d'accroître par la suite la richesse sociale.

Ainsi donc pour une même société, selon qu'elle sera individualiste ou socialiste, l'optimum de la capitalisation sera tel ou tel. Mais à vrai dire la détermination de ces optima serait en elle-même d'un intérêt médiocre ; et il serait également d'un intérêt médiocre de rechercher combien dans la réalité chaque formation reste au-dessous de son optimum. L'une et l'autre chose n'ont d'intérêt qu'en tant que leur différence fait le *quantum réel de la capitalisation dans l'une et l'autre formation*. Le quantum réel de la capitalisation marque le caractère plus ou moins progressif de l'économie. Or ce qui importe à une société, c'est uniquement si avec le régime de la propriété qu'elle a la richesse sociale augmente plus ou moins vite qu'avec un autre régime.

Pour prendre un exemple, supposons que dans notre société, avec la distribution égale qu'amènerait l'établissement du régime socialiste, la déperdition par rapport à l'optimum de la capitalisation dû être moindre que celle qui a lieu dans le régime individualiste, qu'en définitive cependant, l'optimum étant très bas, notre société dût capitaliser moins avec le régime socialiste qu'elle ne fait avec le régime individualiste. Cela étant, le régime socialiste de la propriété conviendrait moins à notre société, sous le rapport de la capitalisation, que le régime individualiste ; il pourrait se faire que le régime individualiste, nonobstant d'autres considérations qui militeraient en faveur du régime socialiste, fût préférable à ce dernier, tout au moins pendant un temps, jusqu'à ce que les progrès réalisés grâce au régime individualiste aient apporté certaines modifications dans les conditions respectives des deux régimes, le réel et le possible.

Bien entendu, ce sont là de pures suppositions ; mais elles me paraissent propres à bien faire comprendre la vraie nature du problème.

## APPENDICE II

### UNE THÉORIE TOUTE RÉCENTE DE L'INTÉRÊT

11. Mon livre allait partir à l'impression, quand m'est parvenu l'ouvrage tout récent de Cassel sur *La nature et la nécessité de l'intérêt* (1). Je veux indiquer brièvement ce que contient cet ouvrage, et présenter en même temps les principales observations critiques qu'il me paraît appeler.

L'ouvrage de Cassel peut être divisé en trois parties.

La première de ces parties (2) est historique : c'est une revue — très rapide à la vérité — des théories qui ont été émises sur l'intérêt du capital. Cette revue est conduite d'une manière qui mérite d'être notée, et qui est très différente de celle qu'on trouve dans le grand travail de Böhm-Bawerk. Böhm-Bawerk, dans son histoire des théories de l'intérêt, suit l'ordre chronologique seulement jusqu'à Adam Smith ; les théories postérieures à Adam Smith sont de sa part l'objet d'une classification objective, et pour établir cette classification objective il se voit contraint d'abandonner complètement l'ordre des temps. Cassel prétend, lui aussi, classer objectivement les théories de l'intérêt. Mais il ne lui semble pas que ces théories soient aussi éloignées les unes des autres que Böhm-Bawerk l'avait prétendu. Il n'admet pas cette interprétation de Böhm-Bawerk d'après laquelle la plupart des économistes auraient expliqué l'intérêt par l'abstinence toute seule, ou par la productivité du capital, ou par l'exploitation. Il veut que les grands économistes aient vu tous — avec plus ou moins de netteté, sans doute — la véritable nature de l'intérêt et qu'ils soient séparés surtout par l'attention particulière qu'ils ont donnée, chacun de leur côté, à tel ou tel point du problème (3). Et partant de cette idée — qui dans une certaine mesure est défendable — il est conduit à respecter l'ordre chronologique beaucoup mieux que Böhm-Bawerk n'avait fait, il se

(1) *The nature and necessity of interest*, Londres et New-York, 1903.

(2) C'est le chap. 1.

(3) Pp. 56-57, p. 60.

croit en droit de parler d'un « développement historique — entendons d'un progrès à peu près continu — de la théorie de l'intérêt ».

Je ne dirai point par le menu la façon — ingénieuse certes et bien souvent conforme à la vérité, parfois aussi très discutable (1) — dont Cassel retrace ce « développement historique de la théorie de l'intérêt ». Je note seulement son appréciation sur la construction positive de Böhm-Bawerk. D'après Cassel, l'œuvre dogmatique de Böhm-Bawerk, cette œuvre qui veut ne rien devoir, ou ne devoir à peu près rien aux économistes antérieurs, est une œuvre à part. Böhm-Bawerk a prétendu renouveler la doctrine de l'intérêt; il a dirigé ses recherches hors de la voie où ses prédécesseurs avaient poussé les leurs (2). Les résultats auxquels il est parvenu, Cassel les juge très sévèrement. Quand Böhm-Bawerk dit que l'intérêt s'explique toujours par la préférence accordée aux biens présents sur les biens futurs, Cassel trouve l'explication tautologique, c'est-à-dire parfaitement vaine (3). Le rôle qu'assigne Böhm-Bawerk, dans la détermination du taux de l'intérêt, à la notion de la durée du processus productif, Cassel le critique vivement. pour la raison que cette notion ne saurait comporter une définition précise (4). pour cette raison encore que la durée de la production n'est pas la même dans toutes les branches de l'industrie (5). Parmi ces divers reproches que Cassel adresse à Böhm-Bawerk — je ne les ai pas rapportés tous — il en est sans doute qui sont fondés; mais il en est aussi d'injustes, il en est même qui indiquent de la part de Cassel une étude insuffisamment attentive de celui qu'il prend à partie.

12. J'arrive à la théorie de Cassel sur la nature de l'intérêt, à ce qu'il dit des causes qui font naître et qui font varier l'intérêt (6).

(1) Ainsi quand Cassel nie formellement que Turgot ait cherché dans la « fructification » l'explication de l'intérêt (p. 22).

(2) Pp. 60-61.

(3) P. 62.

(4) P. 64. Aux pp. 125 et suiv., Cassel affirme que le progrès de la technique productive tend à abrégier la période de production; mais cette période de production, il ne la calcule pas comme Böhm-Bawerk; pour la déterminer il laisse de côté le « capital fixe », il ne considère pas le temps que ce « capital fixe » demande pour être constitué; il s'attache au seul « capital circulant ». Cassel estime sans doute que, ainsi déterminée, la notion de la durée de la période productive devient plus utilisable. On trouvera cependant qu'il ne fournit pas à ce sujet les explications nécessaires.

(5) P. 65.

(6) Chap. 2 à 5.

Pour Cassel, l'intérêt paie ce fait qui est impliqué dans toute avance capitalistique, ce fait que Senior appelait l'abstinence, et que Macvane a mieux appelé l'attente (1). L'attente est un élément ou un facteur de la production : en effet la production proprement dite prend du temps à l'ordinaire, la consommation elle-même en prend, pour ce qui est de beaucoup de biens ; et l'offre de cette attente — si l'on peut ainsi parler — ne peut égaler la demande qu'à la condition que celle-ci soit réduite par l'établissement d'un prix qui sera exigé des demandeurs (2).

Les choses étant telles, il y a lieu d'examiner les causes qui influent sur le prix de l'attente, autrement dit sur l'intérêt. Et ces causes seront de deux sortes : elles affecteront soit l'offre, soit la demande du capital. Si bien que la théorie de l'intérêt se présentera comme une théorie bilatérale (3).

Jusqu'ici, il y a lieu d'approuver la marche suivie par Cassel. Peut-être ne parle-t-il pas d'une façon tout à fait correcte quand il appelle l'attente un facteur de la production ; cette remarque, et d'autres semblables qu'on pourrait ajouter, n'empêchent pas qu'il faille accepter entièrement la conception générale que Cassel se fait d'une explication scientifique de l'intérêt.

Mais il faut pousser plus avant : il faut entrer dans l'examen détaillé des causes qui créent et qui modifient la demande d'une part, d'autre part l'offre des capitaux. C'est ici que l'étude de Cassel apparaîtra quelque peu superficielle et imparfaite.

Les causes pour lesquelles on demande du capital, ces causes, d'après Cassel, sont au nombre de trois (4). Une certaine attente est impliquée dans la consommation des biens durables ; une certaine attente est impliquée encore, du moins à l'ordinaire, dans la production proprement dite ; enfin on demande du capital pour jouir par anticipation de ses ressources futures.

Au sujet des biens durables, je reprocherai à Cassel d'avoir réuni dans une même catégorie les biens durables de jouissance et les biens durables productifs (5), et d'avoir séparé ces biens durables productifs des autres « capitaux productifs ». Que l'on paie de la main-d'œuvre, que l'on achète des matières premières qui seront transformées en biens de jouissance, ne donnant ainsi qu'un usage, ou bien que l'on achète des machines, que l'on construise des usines destinées à durer un certain temps, on se trouve toujours en présence du même phénomène économique : la raison pour laquelle les sommes ainsi dépensées rapportent des intérêts, c'est toujours que les biens de jouissance obte-

(1) En anglais *waiting*.

(2) Pp. 85 et suiv., et *passim*.

(3) Pp. 93 et suiv., et *passim*.

(4) Chap. 3.

(5) P. 96.

nus grâce à ces dépenses — on arrive toujours, en définitive, à des biens de jouissance comme résultat des opérations productives —, que ces biens de jouissance sont plus utiles que les biens de jouissance qu'on obtiendrait avec des dépenses identiques, mais immédiatement. Quant au cas des biens durables de jouissance, si c'est un cas analogue, ce n'est pas un cas pareil : ici on a affaire à une jouissance qui demande du temps pour être épuisée, non plus à une production qui demande du temps pour aboutir.

Un autre reproche que j'adresserai à Cassel, au sujet et des biens durables et des capitaux productifs, c'est de ne pas avoir dit explicitement que si ces biens durables, si ces capitaux productifs rapportent des intérêts, c'est parce qu'il y a des biens durables plus utiles que les plus utiles des biens de jouissance non durables qu'on pourrait créer en leur place, c'est parce que les productions capitalistiques donnent — en utilité — plus de produit que les productions non capitalistiques représentant la même dépense, c'est parce que souvent en prolongeant l'attente du produit on augmente la quantité et l'utilité de celui-ci.

Enfin sur la troisième cause qu'il assigne à la demande du capital, Cassel manque tout à fait de précision (1). Les emprunts pour la consommation sont contractés dans des conditions qui ne sont pas toujours les mêmes, et qu'il conviendrait de distinguer avec soin.

Ce que Cassel dit de l'offre du capital (2) est bien moins satisfaisant encore que ce qu'il a dit de la demande. Il y a des capitaux qui sont offerts et qui pourraient se passer d'intérêts ; Cassel n'en parle pas. On ne trouve pas non plus chez lui l'énumération précise et complète des causes pour lesquelles les capitaux autres que ceux dont je viens de parler exigent des intérêts : et les considérations qu'il développe sur l'importance respective des besoins présents et des besoins futurs (3) ne sauraient en aucune manière tenir lieu de cette énumération qui fait défaut.

Néanmoins pour être équitable je dois reconnaître que les chapitres de Cassel sur la demande et l'offre du capital contiennent bien des remarques judicieuses et même pénétrantes, touchant ce qui fait varier la demande et l'offre du capital, et par suite le taux de l'intérêt (4). Et de même il y a beaucoup à retenir de ce

(1) Voir pp. 128 et suiv.

(2) Chap. 4.

(3) Pp. 140 et suiv.

(4) Dans le chap. 4, par exemple, on lira avec profit tout ce que dit Cassel sur l'esprit d'économie, comme on pourrait l'appeler, et ses variations ; on lira également avec profit ce que dit Cassel de l'influence du taux de l'intérêt sur les épargnes (ceci aux pp. 145 et suiv.).

que contient le chapitre du livre de Cassel sur les relations entre l'intérêt et la monnaie (1).

13. La troisième partie de l'ouvrage de Cassel (2) démontre la « nécessité » de l'intérêt ; il présente les conclusions pratiques que notre auteur a cru pouvoir tirer de sa théorie.

L'intérêt est nécessaire, dit Cassel : dans un État socialiste il subsisterait, à peu près égal à ce qu'il est dans notre société d'aujourd'hui, sous le régime de la propriété privée. L'État socialiste construirait des maisons : pourrait-il régler le loyer de ces maisons en telle sorte qu'il récupérerait seulement la dépense de la construction, abstraction faite du caractère capitalistique de l'opération, de l'attente que cette opération implique ? non pas : il lui faudrait demander davantage à ses locataires, il lui faudrait faire payer cette attente capitalistique.

Tel est, sommairement exposé, le raisonnement de Cassel. Ce raisonnement suppose que dans l'État socialiste le prix des biens serait déterminé par le coût de ces biens estimé en travail. Mais sur la détermination des prix dans le régime socialiste on peut très bien se faire une conception différente (3). Et alors de l'argumentation de Cassel, il ne resterait plus grand chose ; je veux dire que cette formule : « l'intérêt existera nécessairement dans le régime socialiste tout comme dans le régime actuel », cette formule ne présenterait peut-être plus un sens très net. Tout ce qu'il y aurait lieu de retenir de l'argumentation de Cassel, c'est cette idée — juste à coup sûr — que l'État socialiste ne pourrait faire progresser l'économie par l'accentuation du caractère capitalistique de la production sans que la chose, tout d'abord et en elle-même, lui coûtât (4).

Admettons que dans la société socialiste les biens fussent vendus selon la méthode que paraît concevoir Cassel. Alors l'intérêt devrait exister sans doute. Pour construire une maison qui durera un certain nombre d'années, il faut 10.000 journées de travail ; le fait de dépenser 10.000 journées de travail pour des

(1) C'est le chap. 5.

(2) Chap. 6 et 7.

(3) Voir mon *Utilité sociale de la propriété individuelle*, §§ 246 et suiv.

(4) Aux pp. 33-34, Cassel parle du projet élaboré par Proudhon d'une banque d'échange qui aurait fait l'escompte gratuitement. L'idée de l'escompte ou du prêt gratuit est une idée que la science condamne : le prêt gratuit — j'entends le prêt illimité — ne serait possible que si la capitalisation — la capitalisation illimitée — n'était accompagnée d'aucun sacrifice. Or la capitalisation, en elle-même, coûte au capitaliste, que celui-ci soit un individu ou qu'il soit un État, c'est-à-dire une collectivité d'individus.

jouissances non pas immédiates, mais futures, diminue par lui-même la somme du bien-être social d'une quantité égale à l'utilité de 1.000 journées de travail (1). Donc ceux qui loueront la maison en question devront payer, pour en avoir la jouissance, non pas ces sommes d'heures de travail qui accumulées permettraient de reconstruire la maison, mais une somme supérieure d'un dixième. Ce surplus paiera le sacrifice capitalistique consenti par la société ; et il sera réparti également entre les membres de celle-ci.

L'intérêt subsistera donc dans le régime socialiste. Mais il ne sera pas égal à ce qu'il est aujourd'hui, tant s'en faut : et voilà où réside l'erreur de Cassel. Une société socialiste en effet devrait capitaliser — c'est-à-dire employer à s'assurer des jouissances futures — une quantité de moyens ou de forces productives telle que la dernière dépense capitalistique rapportât autant qu'elle coûterait. Est-ce à dire, en supposant par exemple que le rendement — et le coût — de la dernière dépense capitalistique fût de 3 o/o, qu'elle devrait exiger pour toutes ses avances capitalistiques un intérêt de 3 o/o ? nullement. Elle devrait exiger pour toutes ses avances capitalistiques un intérêt égal à ce que ces avances lui coûteraient, ou mieux, *elle exigerait pour toutes ses avances un intérêt uniforme, tel qu'au total elle fût rémunérée par ceux qui consommeraient le produit de ses opérations capitalistiques de ce que ces opérations capitalistiques prises globalement lui auraient coûté.*

Revenons à la société actuelle : nous échapperons ainsi aux difficultés de toutes sortes où les précédentes considérations — dans lesquelles Cassel nous a entraînés — risquaient fort de nous perdre. Aussi bien c'est de la société actuelle que Cassel, alors qu'il parle de la société socialiste, veut nous entretenir : son intention manifeste et déclarée est de présenter une apologie de l'intérêt, de l'intérêt tel qu'il est perçu aujourd'hui par les capitalistes, et de tout le montant de cet intérêt. Cassel critique le « profit », lequel serait souvent une rente de monopole, lequel encore, lorsqu'il rétribue les services personnels de celui qui le perçoit, lui paraît être souvent trop élevé (2). Il parle tout autrement de l'intérêt. Mais ne nous a-t-il pas enseigné lui-même que cette abstinence, ce sacrifice que l'intérêt rémunère, c'est l'abstinence, c'est le sacrifice *marginal*, qu'il y avait quelque chose de fondé dans les railleries par lesquelles Lassalle a répondu à

(1) Il faut faire abstraction ici de toutes sortes de difficultés : il faut supposer que l'utilité limite de la journée de travail ne variera pas d'une période à l'autre, etc. En acceptant la conception de prix déterminés — dans l'État socialiste — par le coût en travail on se condamne à rencontrer toutes ces difficultés.

(2) P. 184

jours de travail se met à fabriquer un objet de travail? La durée d'un jour et demi —, de 24 livres de poids de travail —, de 18 livres de travail —, de 12 livres de travail —, ou de 10 livres de travail —? La réponse sera 9 livres, soit 9 jours de travail; car si on prend 9 livres de travail avec une dépense de 9 livres, on construit un objet plus soigné — Mais Böhm-Bawerk, vres, et même que pour chaque jour de travail, un nouvel engin sera fabriqué : ce qui n'est possible que par un très grand progrès.

Ainsi donc, le processus productif à dépense égale est en décroissance.

(1) Cette confusion, que je sache, n'est pas dans la *Gesetzgebung*, X, *Quarterly wages*, *Quarterly* d'autres ont reproché souvent déterminées, réelles et techniques plus loin (au chapitre) processus productifs que plus longs, cela tient de la productivité n'est pas indéfinie.

que l'absence de la

Le travailleur a

Le travailleur a

Tel est, en résumé,

Admettons que

Il y a une



à une future, d'obtenir par lui-même d'une quantité égale à l'unité (1). Deux sexes qui trouvent le travail qui atténue leurs souffrances, mais une même espérance de la victoire capitaliste développée également entre les sexes.

... le régime socialiste. Mais il ne faut pas, tout d'un coup : et voilà que le socialisme en effet devrait essayer de rassurer des producteurs par ce de leurs productions collective rapportée au fait qu'elle pouvait par exemple que le rendement dépense capitaliste fut de leur intérêt ses avances capitalisément. Elle devrait exiger pour eux un intérêt égal à ce que ces eux, elle exigerait pour leurs ses et qu'en total elle fut rémunérée par le produit de ses opérations capitalisantes capitalisantes prises globalement

de : nous échapperons ainsi aux différentes considérations — dans les mêmes — risquaient fort de nous à succès actuelle que Cassel alors socialiste, veut nous entretenir : son but est de présenter une apologie de ce qui est perçu aujourd'hui par les capitalistes de cet intérêt. Cassel critique le droit de rente de monopole, lequel est le service personnels de celui qui le rend trop élevé (2). Il parle tout autrement 2-1 il pas enseigné lui-même que l'intérêt rémunère, c'est l'abstinent, qu'il y avait quelque chose de par lesquelles Lassalle a répondu à

... deux pp. 223. De l'échange qui se fait entre le travail et le produit — le produit gratuit — l'absence de capitalisation — la non-existence d'aucun sacrifice. De la sorte, que celui-ci soit une collectivité d'individus

ici de toutes sortes de difficultés : il faut de la journée de travail ne variera pas. En acceptant la conception de prix déterministe — par le coût en travail on se conçoit des difficultés.

Senior (1) ? Oui, le taux de l'intérêt se mesure au sacrifice marginal, c'est-à-dire au *maximum* du sacrifice capitalistique. Beaucoup de capitalistes ne font aucun sacrifice, beaucoup font un sacrifice que le taux courant de l'intérêt est plus que suffisant pour rémunérer ; ou plutôt les capitalistes, exigeant tous ce taux d'intérêt, n'en ont besoin que par rapport à une partie de leurs capitaux. Des sommes formidables que les capitalistes prélèvent sur le revenu social, une petite portion seulement — une très petite portion, même — correspond à un sacrifice de ces capitalistes. N'est-ce pas là une raison, et une raison sérieuse, de souhaiter la substitution à un régime où pareille chose s'observe du régime socialiste, dans lequel de tels prélèvements d'une minorité n'auraient plus lieu ?

S'il me faut porter un jugement d'ensemble sur l'ouvrage de Cassel, je dirai que cet ouvrage, orienté vers la réalité concrète plus que le mien, et dans lequel une place est faite aux questions pratiques, que pour ma part j'ai voulu laisser de côté, complète à bien des égards le livre qu'on vient de lire. Pour ce qui est de la théorie de l'intérêt, à laquelle je me suis exclusivement attaché, et que j'ai essayé de constituer en cherchant la généralité la plus grande, par suite en me tenant dans la région des vérités abstraites, Cassel a eu le mérite de voir parfaitement comment on devait la bâtir : il manque à son travail ce soin dans l'élaboration, cette précision et cette exactitude que j'ai voulu mettre aussi grandes que possible dans le mien.

---

(1) Pp. 38-39.

## INDEX DES AUTEURS

(Les nombres en caractères ordinaires renvoient aux paragraphes de l'ouvrage, les nombres en caractères italiques aux paragraphes des appendices).

BÖHM-BAWERK : 1, 2, 6, 12, 14, 15, 24, 25, 27, 33-39, 54, 56-58, 74-76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 85-88, 89, 91, 92, 93, 95-109, 111, 112, 113, 116, 118-120, 121-141, 142, 152, 154, 11.

CARVER : 17, 24, 89.  
Cassel : 11-13.  
Courcelle-Seneuil : 78.  
Cournot : 4.  
Croce : 111.

DIETZEL : 74-76, 114.  
Du Cange : 12.

EFFERTZ : 2.

FISHER : 1, 12, 15.

GEORGE : 78, 90-91, 113, 154.  
Gide : 84.  
Gross : 59, 61.

HAWLEY : 17, 77, 109.  
Hermann : 78.  
Hertzka : 2.  
Hobson : 46.  
Hodgskins : 84.

JEVONS : 15.

KLEINWÄCHTER : 7, 12, 15.

LA BRUYÈRE : 5.  
La Fontaine : 5.  
Landry : 2, 27, 120, 144, 156, 1-10, 13.  
Lassalle : 15, 83, 13.  
Lauderlale : 34.

Lehr : 54, 81, 82.  
Lexis : 98, 113.  
Loria : 55, 83, 113.

MACVANE : 98, 12.  
Mangoldt : 61.  
Marshall : 17, 77, 78, 87, 89, 94.  
Marx : 15, 47, 78, 83, 110-111, 132, 135, 140, 154, 2.  
Mataja : 59, 61.  
Menger (Carl) : 78.  
Mill (James) : 78.  
Mill (John-Stuart) : 15.  
Mithoff : 46.

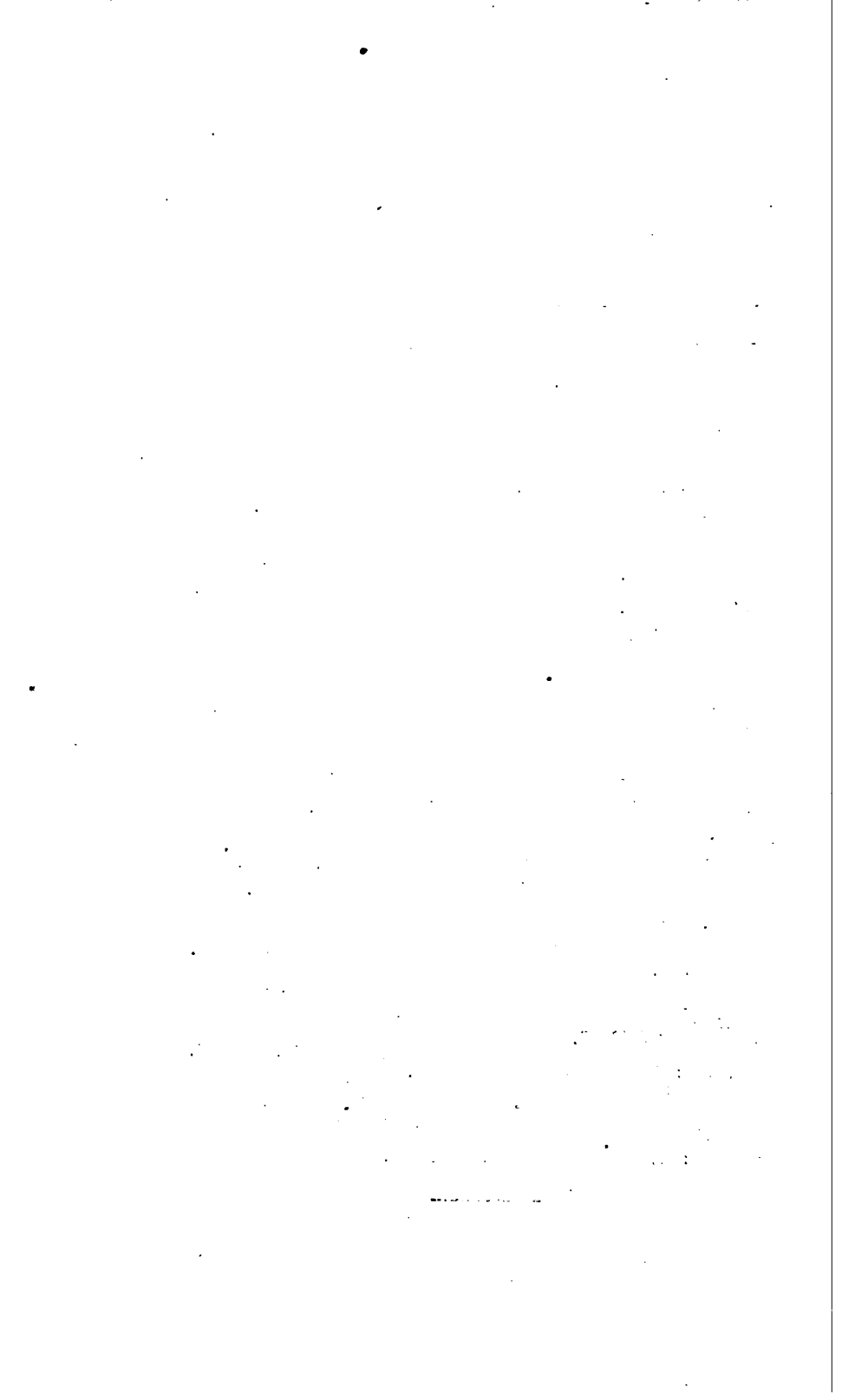
PIERSTORFF : 59, 61.  
Philippovich : 56-58.  
Proudhon : 13.

RAE : 78.  
Ricardo : 108.  
Rodbertus : 14, 78, 110-111.  
Roscher : 14, 38.

SAY (Jean-Baptiste) : 33, 78.  
Schäffle : 78.  
Schönberg : 59.  
Senior : 78, 83-89, 116, 12, 13.  
Sismondi : 2.  
Smith : 12, 78, 82, 11.

TARDE : 12, 48, 132.  
Thünen : 78, 92.  
Turgot : 12, 54, 55, 78, 90-91, 11.

WAGNER : 12.  
Walker : 33.  
Walras : 13, 80.  
Wieser : 92.



# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
<b>CHAPITRE PREMIER. — Définitions . . . . .</b>	<b>I</b>
§ 1. Nécessité de définir le capital et l'intérêt. Le capital : qu'il est malaisé à définir ; conditions qu'une bonne définition doit remplir. — § 2 Capital social et capital privé. — §§ 3-5. La capitalisation, ses modes ; la capitalisation au sens subjectif et au sens objectif. Extension qu'il convient de donner à la notion de capitalisation. — §§ 6-7. Le capital : deux manières de le concevoir. Définition du capital. — §§ 8-11. Classification des biens ; quels biens peuvent servir de capitaux. — § 12. Revue des définitions que l'on a données du capital. Définitions qui élargissent trop la notion. — §§ 13-15. Définitions qui la restreignent trop. — § 16. L'intérêt.	
<b>CHAPITRE II. — Pourquoi le capital exige un intérêt.</b>	<b>39</b>
§ 17. L'explication de l'intérêt doit être bilatérale. — §§ 18-20. Raisons qui font que des biens peuvent être employés comme capitaux même sans intérêt. Première raison : variation des besoins des individus dans le temps ; comment il peut en être parlé ; comment cette variation entraîne dans certains cas l'effet indiqué ci-dessus. — § 21. Deuxième raison : la variation des ressources. — § 22. Raisons qui font que des biens ne peuvent être employés comme capitaux que moyennant un intérêt. Première raison : la variation des besoins. Deuxième raison : la variation des ressources. — §§ 23-24. Troisième raison : le « sacrifice capitalistique ». Lien qui unit toutes les considérations précédentes. — §§ 25-28. Quatrième raison : la dépréciation des biens futurs.	
<b>CHAPITRE III. — Pourquoi le capital obtient un intérêt.</b>	<b>63</b>
§§ 29-31. Trois raisons pour lesquelles le capital	

obtient un intérêt : la variation des besoins, la variation des ressources, la dépréciation des biens futurs. — § 32. Quatrième raison : la productivité du capital. Ce qu'il faut entendre par là. — §§ 33-34. Objections de Böhm-Bawerk à « la théorie de la productivité ». — §§ 35-38. Examen de ces objections. — § 39. Résumé : en quel sens la productivité du capital est une cause de l'intérêt. — §§ 40-41. Cinquième raison : la « pseudo-productivité » du capital, — §§ 42-43. Sixième raison : l'existence de biens durables de jouissance plus utiles que les biens non durables du même coût. — §§ 44-45. Les biens durables de jouissance et la productivité du capital.

**CHAPITRE IV. — L'intérêt et les autres sortes de revenus..... 100**

§§ 46-50. En quoi l'intérêt se distingue des autres sortes de revenus, particulièrement de la rente. — §§ 51-53. Rapports de l'intérêt avec les autres sortes de revenus, dans le cas des biens durables, des capitaux « productifs », etc. — § 54. Théories erronées sur ces rapports. Turgot. — § 55. Loria. — §§ 56-58. Philippovich. — §§ 59-60. Le profit : s'il existe réellement en tant qu'espèce de revenu distincte du revenu du travail, de la rente, de l'intérêt. Confusions où sont tombés les auteurs. — §§ 61-63. Discussion de la question. — § 64. Conclusion du chapitre : solidarité des privilèges économiques.

**CHAPITRE V. — Résumé et défense de la théorie..... 144**

§ 65. Résumé des chap. II et III. — §§ 66-69. Combinaisons diverses des causes de l'intérêt étudiées plus haut. — § 70. Combien il y a, pour les cas particuliers, d'explications possibles de l'intérêt. — §§ 71-76. Argumentation de Böhm-Bawerk contre l'idée d'une théorie de l'intérêt à explications multiples. Réfutation des arguments de Böhm-Bawerk.

**CHAPITRE VI. — Critique des auteurs..... 166**

§ 77. Par où ont péché les auteurs qui ont traité de l'intérêt. — §§ 78-79. Classification des théories de l'intérêt. — §§ 80-81. Premier groupe : Walras ; Lehr. — §§ 82-89. Deuxième groupe : particulièrement, examen de la théorie de l'abstinence. — §§ 90-91. Troisième groupe : Turgot et George (théo-

rie de la fructification). — §§ 92-93. Wieser (théorie de la productivité). — § 94. Quatrième groupe : Marshall.

**CHAPITRE VII. — Critique des auteurs (suite) : Böhm-Bawerk** .....

197

§ 95. Pourquoi il y a un intérêt du capital, d'après Böhm-Bawerk : l'agio des biens présents. Deux raisons de cet agio. — § 96. La troisième raison de l'agio des biens présents : la « productivité technique » du capital. Première argumentation de Böhm-Bawerk, et réfutation. — § 97. Deuxième argumentation de Böhm-Bawerk. — §§ 98-100. Réfutation. — §§ 101-103. Comment Böhm-Bawerk s'est servi, à propos de la productivité du capital, d'un schème défectueux : nouvelle réfutation de sa deuxième argumentation. — § 104. La productivité du capital et l'intérêt : comment il faut les enchaîner. — §§ 105-107. Comment Böhm-Bawerk s'est trouvé impuissant à expliquer avec sa théorie les diverses variétés d'intérêts : l'intérêt des capitaux productifs. — § 108. L'intérêt des biens durables de jouissance. — § 109. La source des erreurs de Böhm-Bawerk. Jugement d'ensemble sur sa théorie.

**CHAPITRE VIII. — Critique des auteurs (suite) : détracteurs et apologistes de l'intérêt** .....

230

§§ 110-111. Théories qui expliquent l'intérêt par une exploitation : Marx. — §§ 112-117. Six autres sens dans lesquels on pourrait parler d'une exploitation capitaliste ; comment, dans aucun de ces sens, la notion de l'exploitation ne saurait fournir l'explication scientifique de l'intérêt. — 118-120. Comment l'on ne saurait tirer immédiatement de l'explication scientifique de l'intérêt une apologie de celui-ci.

**CHAPITRE IX. — La détermination du taux de l'intérêt d'après Böhm-Bawerk** .....

253

§§ 121-124. La théorie de Böhm-Bawerk sur la détermination du taux de l'intérêt. — § 125. Critiques non fondées ou non essentielles qu'on peut être tenté d'adresser à cette théorie. S'il est légitime de traiter le problème à résoudre comme un problème de statique. — §§ 126-127. S'il est légitime de sup-

poser fixes les données du problème, à savoir le nombre des ouvriers, l'échelle des plus-values capitalistiques, la grandeur du « stock des subsistances ». — §§ 128-131. Jusqu'à quel point il est permis de parler d'un « stock de subsistances ». — § 132. La critique décisive. La durée du processus productif, notion essentielle dans la théorie de Böhm-Bawerk. — §§ 133-137. Discussion de la thèse de Böhm-Bawerk sur les rapports de la durée du processus productif et du produit. — § 138. Que la vérité même de cette thèse ne ferait pas nécessairement vraie la loi de Böhm-Bawerk sur la détermination du taux de l'intérêt. — §§ 139-140. Que la loi de Böhm-Bawerk n'est que partiellement vraie ; différents faits qui la limitent — § 141. Jugement d'ensemble sur la théorie de Böhm-Bawerk.

**CHAPITRE X. — Comment se détermine le taux de l'intérêt.**.....

298

§ 142. Uniformité de l'intérêt, sa proportionnalité au temps. — §§ 143-144. Formule générale de la détermination du taux de l'intérêt. Méthode à suivre pour une étude plus minutieuse de la question. — §§ 145-148. Causes qui font d'une part que les capitaux exigent des intérêts et d'autre part qu'ils en rapportent, leur influence sur le taux de l'intérêt : la variation des besoins. — § 149. La variation des ressources. — §§ 150-151. La dépréciation des biens futurs. — §§ 152-153. Cause qui fait seulement que les capitaux exigent des intérêts : le sacrifice capitalistique ; lois par lesquelles on peut exprimer l'influence de ce facteur. — §§ 154-157. Causes qui font seulement que les capitaux rapportent des intérêts : la productivité du capital, les biens durables ; variations diverses qui affectent ces causes. — § 158. Conclusion générale : difficultés que l'on rencontre quand on veut appliquer les lois générales aux faits concrets.

**APPENDICE I. — Les conflits des intérêts particuliers et de l'intérêt général dans l'ordre de la capitalisation**.....

341

§ 1. Erreur où je suis tombé dans mon livre *L'utilité sociale de la propriété individuelle*. — §§ 2-4. Con-

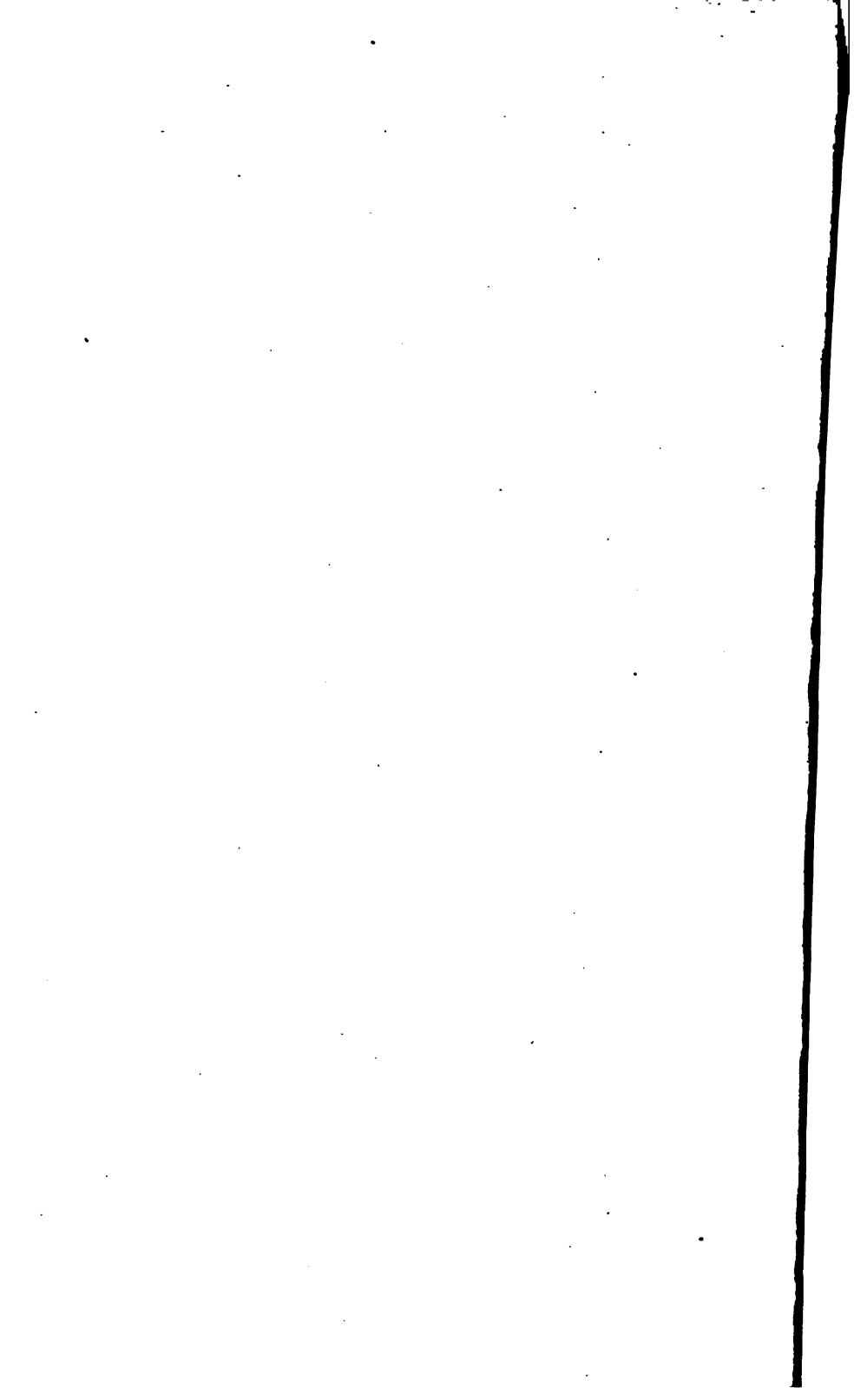


séquences de cette erreur : la question de la « sur-capitalisation » ; l'aménagement des forêts, le calcul des intérêts composés. — § 5. Tableau des conflits : l'individu périssable, et la société éternelle. — § 6. Rentabilité et productivité. — § 7. La distribution des richesses. — § 8. Cas où les individus méconnaissent à la fois l'intérêt social et leur intérêt propre : la dépréciation des biens futurs. — § 9. Les erreurs dans les prévisions des capitalistes. — § 10. Si le régime actuel est ou non plus propre que le régime collectiviste à sauvegarder les intérêts de la société dans l'ordre de la capitalisation : comment le problème se pose.

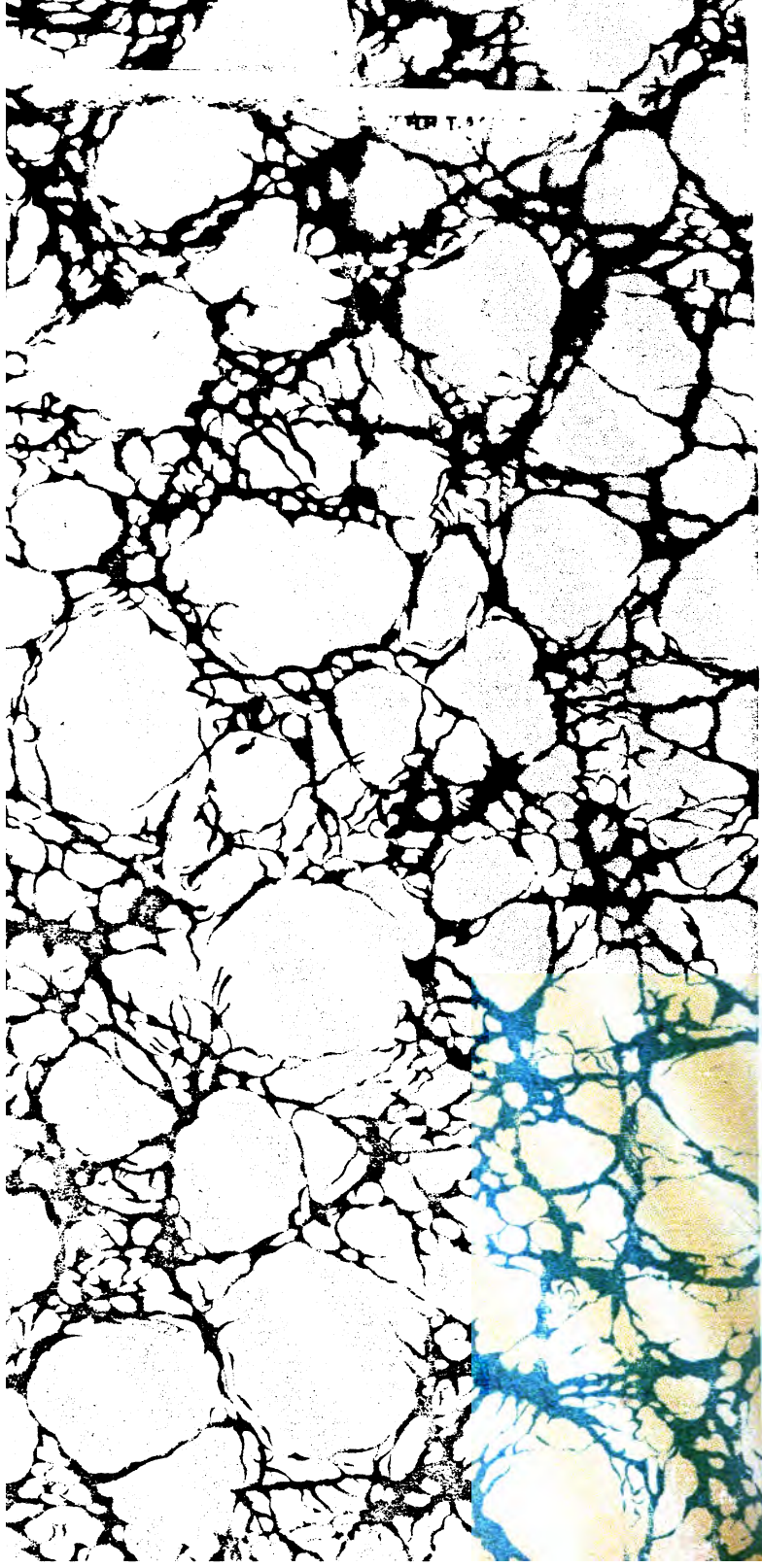
APPENDICE II (§§ 11-13). — Une théorie toute récente de l'intérêt.....	354
------------------------------------------------------------------------	-----

---

Index des auteurs.....	361
Table analytique des matières.....	363







YC 78773

358352

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

ERT & Co.  
Hafner  
York

